QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12153 — 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 22 FÉVRIER 1984

Péripéties diplomatiques en Corée

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE D'ALAIN JACOB



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Le dossier du « Monde »

La lutte contre le terrorisme en Europe

Lire page 6

Retournement en Afrique australe

Le Mozambique et l'Afrique du Sud se sont engagés, lundi 20 février, à conclure prochainement un « pacte de sécurité mutuelle ». Pretoria renonce ainsi à entretenir la subversion chez son faible voisin, alors que Maputo, de son côté, ne tolérera pas que le territoire mozambicain serve de base arrière aux Noirs sud-africains en lutte contre l'apartheid.

Cet accord, encouragé par les Etats-Unis, est sans doute le résultat attendu d'intenses négociations qui se sont poursuivies pendant plusieurs mois. Il n'en souligne pas moins l'importance des revirements dont la région est le théâtre, puisqu'il intervient quelques jours seulement après l'« accord de Lusaka » entre l'Afrique du Sud et l'Angola sur le désengagement militaire sud-africain dans le Sud angolais.

En mars 1976, soit moins d'un an après son accession à l'indépendance, le Mozambique avait décidé d'appuyer la lutte armée menée par M. Mugabe et ses alliés contre la Rhodésie de M. Ian Smith.

Au début de l'année suivante, le FRELIMO (Front de libération du Mozambique), au pouvoir, se déclarait « parti marxiste-léniniste » au terme de son troisième congrès. Deux mois plus tard, à l'occasion d'une visite de Podgorny, alors chef de l'État soviétique, Maputo passait avec Moscou un traité d'amitié et de coopération, d'une durée de vingt ans, comprenant des clauses militaires.

Le retournement qui se produit aujourd'hui n'en est que plus frappant.

Ruiné par la sécheresse et par la guérilla, le Mozambique prend acte de la puissance du géant sud-africain. Il opère, simultanément, un net rapprochement avec les Occidentaux et prend d'autant plus ses distances à l'égard des pays de l'Est. Le pacte de non-agression qu'il s'apprête à conclure avec Pretoria pourrait donc demeurer, dans l'histoire, le premier signe concret d'un recul de l'Union soviétique en Afrique australe.

La normalisation des relations entre Pretoria et Maputo devrait, logiquement, contribuer à encourager les perspectives de détente dans la région, notamment entre l'Afrique du Sud et l'Angola. Même si cette négociation est beaucoup plus difficile à mener, elle est aujourd'hui amorcée, pour la première fois, sur des bases solides. Rien n'interdit de miser enfin, à plus long terme, sur un dénouement de l'imbroglio namibien.

Les Etats-Unis, actifs dans le dialogue entre Luanda et Pretoria, ne peuvent que se féliciter de cette évolution, même si les obstacles à surmonter demeurent nombreux. Il reste, cependant, que l'Afrique du Sud serait, dans les conditions actuelles, le principal bénéficiaire d'une consolidation de la détente dans une région qu'elle domine.

Or rien ne laisse prévoir, pour l'instant, des changements sérieux dans le régime de « ségrégation raciale » sud-africain, en dépit des réformes constitutionnelles récentes. A long terme, la stabilisation de l'Afrique australe, pour être réelle, ne pourra pas s'accommoder de l'exclusion du pouvoir des masses noires sud-africaines.

(Lire nos informations page 5.)

Le Nicaragua sandiniste sur la défensive

Les dirigeants de Managua précisent les garanties pour les élections de 1985

De notre envoyé spécial

Le gouvernement nicaraguayen devait annoncer ce mardi 21 février, les conditions dans lesquelles les élections générales prévues en 1985 se dérouleront. L'opposition attend de connaître les garanties offertes avant de se prononcer sur sa participation au scrutin. Mais un dirigeant de l'Alliance démocratique révolutionnaire, basée au Costa Rica, a envisagé un arrêt de la lutte armée contre les sandinistes si ces garanties étaient « fiables ».

Managua. — *« Radio-Sandino, télévision sandiniste, centrale sandiniste des travailleurs, milice et armée sandinistes, police sandiniste, comités de défense sandinistes, Sandino par-ci, Sandino par-là, y en a marre de leur propagande ! ».*

Le ton s'anime dans le taxi collectif qui nous mène à travers les ruines en grande partie déblayées de ce que fut le centre de Managua avant le tremblement de terre de 1972. *« Nous sommes tous sandinistes, nous avons combattu pour cette révolution qui nous a libérés de ce gangster de Somoza, et Sandino demeure bien entendu notre plus grand héros national. Mais trop, c'est trop. Même si on est prêt à faire des sacrifices, il ne suffit pas de seriner des slogans pour faire oublier nos difficultés quotidiennes »*, renchérit le jeune chauffeur en prenant ses quatre passagers à témoin.

Si l'enthousiasme révolutionnaire subsiste dans une bonne partie de la jeunesse, le capital de sympathie dont jouissaient les sandinistes au lendemain de la chute de Somoza s'est sensiblement effrité. La débauche de propagande, la bureaucratie et la mise en condition exaspèrent. Au milieu d'inlassables appels à la vigilance, au dévouement et à la combativité pour défendre la révolution, la vie de tous les jours pose des problèmes aux solutions improbables.

La raréfaction, sinon la disparition de certains produits dans le commerce, est mal acceptée.

Des rayons entiers de supermarchés sont souvent vides et des queues se forment devant les magasins, bien avant les heures d'arrivage. Aux clients qui se plaignent du manque de pain, une boulangère répond avec agacement, qu'étant donnée la quantité de farine qu'elle reçoit, elle ne peut faire ni mieux ni plus.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lire la suite page 4.)

Les Français devant la crise : consommer moins et exporter plus

Le pays devra continuer d'ici à 1988 ses efforts et cesser de vivre au-dessus de ses moyens

« Vive la crise ! » C'est le titre d'une émission d'Antenne 2. Oui, vive la crise si celle-ci permet de prendre conscience, à droite comme à gauche, du fait que nous vivons globalement au-dessus de nos moyens, que nous n'investissons pas assez ; oui, si elle permet de corriger ces excès et ces insuffisances sans esprit partisan.

Difficile tout de même de se réjouir des difficultés qui sont les nôtres et qui dureront longtemps : les efforts et les sacrifices qui nous sont demandés pour des années auraient pu être plus légers si le septennat précédent s'était attaqué plus précocement et plus carrément qu'il ne l'a fait à l'inflation des prix et des revenus ; si l'actuelle majorité n'avait pas creusé aussi rapidement l'énorme déficit extérieur que l'on sait, rendant indispensables de très importants emprunts à l'étranger dont le remboursement hypothèque maintenant l'avenir.

Les recettes qu'applique depuis un an le *gouvernement Mauroy* à l'économie française sont connues : consommer moins, exporter plus et, pour cela, *favoriser l'industrie aux* dépens des ménages. Le salut pourrait-il emprunter d'autres voies ? *Certains le prétendent mais* force est de reconnaître qu'à moins d'accepter le saut dans l'inconnu, il paraît très périlleux *de s'écarter* beaucoup de la politique actuellement menée.

Les vraies questions sont en fait plus d'ordre psychologique qu'économique. Peut-on faire confiance à une équipe qui a commencé par mener une politique dont l'expérience a prouvé qu'elle était erronée, l'a reconnu à demi, et pratique maintenant une stratégie inverse basée sur une philosophie quasi opposée à celle du départ ? En d'autres termes, qu'est-ce qui prouve que les sacrifices d'aujourd'hui sont bien utilisés et qu'ils correspondent à une bonne politique ?

S'ils ne peuvent prétendre répondre à des questions aussi globales, les économistes nous fournissent d'utiles réflexions. Celles-ci ont parfois l'avantage de n'être pas biaisées par des *a priori* politiques.

Il en va ainsi du travail d'une équipe de l'INSEE qui, à l'aide de modèles (1), c'est-à-dire d'une représentation quasi mathématique de l'économie française, a exploré notre avenir jusqu'en 1988.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 26.)

(1) Quel effort pour l'avenir ? Une projection de l'économie française à l'horizon 1988 par l'équipe DMS de l'INSEE, « Economie et statistique » numéro 161, décembre 1983.

L'AGITATION DES ROUTIERS :

des barrages sont maintenus en dépit de l'ouverture des négociations.

LIRE PAGES 9 ET 10

LA GRÈVE DES MINEURS :

les syndicats décident une marche sur Paris le 2 mars.

LIRE PAGE 27

Saint-Pierre et Miquelon, îles oubliées

I. — *Le paradis perdu des fonctionnaires*

De notre envoyée spéciale DANIELLE ROUARD

Saint-Pierre-et-Miquelon. — « *Le Ro-Ro arrive!* » Fendant les flots bleus, le navire venu d'Halifax gagne le quai désert. Il est 10 heures, ce dimanche 19 février. Le *Ro-Ro* est fidèle à son rendez-vous. Telle l'Arche de Noé, il apporte dans ses cales, comme chaque semaine, le tout-venant du ravitaillement. Bœufs et porcs vivants côtoient légumes et vêtements, véhicules et machines. Pour l'archipel de six mille habitants, à 5 000 kilomètres de la métropole et quelques encâblures de Terre-Neuve, le navire est la seule voie sûre traversant brumes et tempêtes. Sans le *Ro-Ro*, pas de salut.

Cette fois, le héros a failli manquer à l'appel. Les syndicats de la fonction publique avaient annoncé une grève illimitée à partir du 20 février. 0 heure ! Port bloqué, liaisons interrompues... Cette grève promettait la paralysie. Sans plus attendre, les Saint-Pierrais et les Miquelonnais avaient dévalisé les rayons de leurs magasins. On ne trouvait bientôt plus un kilo de sucre à acheter, on préférait stocker plutôt que de fréquenter les restaurants comme à l'ordinaire. Les voyageurs *se hâtaient de regagner l'archipel* avant que ne commence la grève. Mais celle-ci, finalement, fut décommandée.

Le 18 février à midi, sur les ondes de RFO tombe un communiqué signé de M. Max Olaïsola, chef de file local de Force ouvrière, président du comité de grève. Le mouvement est « différé ». Le comité se réserve d'agir, à partir du 29 février, au vu des résultats de la négociation nationale prévue ce jour-là, à Paris, sur les salaires de la fonction publique.

En ce début de week-end, Saint-Pierre respire enfin. Le ciel est bleu, l'air exceptionnellement doux. Sur la Savoyarde, la route principale qui fait 4 kilomètres, des automobilistes partent en maraude, « *histoire de bouger* ». Hockey sur glace à la patinoire, chasse au gibier de mer sur Miquelon. Le soir venu, restaurants et dancings se remplissent : c'est la fièvre du samedi soir, après une semaine de forte tension... L'archipel redoute l'étincelle qui mettrait le feu aux poudres et le couperait du reste du monde.

La fonction publique est, depuis des semaines, en ébullition. Tout *s'en ressent : ici un habitant sur dix*, un actif sur deux, est fonctionnaire. Va-t-on à nouveau connaître les *tumultes de la révolte, comme en* 1983 ?

Le 2 novembre, les syndicats de la fonction publique lancent une grève illimitée. Ils veulent obtenir le rattrapage de la baisse subie par leur pouvoir d'achat : 35 % en quatre ans. La détérioration est importante.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Sympas

Ils sont « sympas » et font partie de l'imagerie nationale. C'est un dur métier que le leur, salissant, bruyant, éreintant et indispensable. Ils ont des horaires impossibles. On les voit parfois rentrer fourbus chez eux au milieu de la nuit glaciale ou quitter leur modeste logis à l'heure où le pays dort encore. Ils ont leurs habitudes, leurs fraternités, leur folklore.

Leur métier est gravement touché par la crise. La concurrence menace leur emploi. Mais quand ils font grève et cessent de creuser pour nous, c'est à peine si la France s'en émeut.

S'ils veulent se faire entendre, les mineurs devraient louer des camions et barrer les routes.

BRUNO FRAPPAT.

Aux vieux maux de nouveaux remèdes

par PIERRE DROUIN

Le gouvernement aime les poupées russes. A *l'intérieur* du IXe Plan de modernisation et d'équipement, il vient de couler un programme consacré aux « grandes orientations de l'action du gouvernement pour la modernisation (1) ». Au cœur de ce dernier, se nichera le dispositif fiscal, au début de mars, après les négociations avec les partenaires sociaux et les autorités locales.

Il serait trop simple de juger *excellent le plat préparé sous prétexte* qu'il est critiqué autant par les syndicats ouvriers que par le CNPF. *Ces réactions font partie* de ce « théâtre de bois » où l'on sait, avant d'entrer, ce que vont dire les acteurs.

On sent le pouvoir de la gauche terriblement empêtré à ce stade de *l'évolution. Dans un premier temps*, le gouvernement socialiste cherche, du côté de la relance de la demande *et de l'embauche de nouveaux fonctionnaires*, des réponses simples — trop simples — à la crise de l'emploi. *Il s'ingénie ensuite à gérer socialement* le chômage grâce à l'avancement de l'âge de la retraite, au *maniement des préretraites*, du Fonds national pour l'emploi, des contrats-formation, etc. Cette fois, le noyau dur est atteint.

Les socialistes doivent faire le contraire de ce pourquoi ils ont été appelés : *réparer les pots cassés*, usés, d'industries sur le déclin, apprendre aux hommes à se séparer de leurs vieilles machines, de leurs traditions de travail, faire éclater les habitudes, les solidarités professionnelles, lutter contre le flot montant du chômage, qui vient, dans les derniers sondages, largement en tête des inquiétudes devant la baisse du pouvoir d'achat.

Agir dans le temps et dans l'espace. La plus originale des propositions discutées aujourd'hui est ce cas des « congés de conversion » qui doit permettre, sans interruption du contrat de travail et avec perte de salaire minimale, de passer en deux ans de l'âge ancien à la modernité. Encore faudra-t-il que la formation soit diablement ajustée à la demande... Et comme elle ne touchera que dix mille à quinze mille personnes, les chômeurs qui n'auront pas été « élus » parce qu'ils n'appartiennent pas aux domaines de l'acier, du charbon et des bateaux, jetteront un regard... d'envie vers ces professions sinistrées.

De même *la France ne risque-t-elle* pas d'être coupée en deux entre les « pôles de conversion », où *des avantages financiers spécifiques* seront consentis, et les autres zones qui connaîtront des difficultés peut-être *moins concentrées mais tout* aussi réelles ? Ce n'était pas sans raison que M. Yvon Gattaz s'élevait *contre ce qu'on appelait alors les* « périmètres de renaissance », fruits de régimes d'exception et gros de *distorsions dans le tissu industriel* français. Il est vrai que le président du CNPF proposait les « *emplois nouveaux à contraintes allégées* » (ENCA), système qui aurait permis de réduire les charges sociales et fiscales pour les PME, mais uniquement pour les travailleurs embauchés, ce qui aurait conduit, là aussi, à des distorsions, à la cohabitation dangereuse de deux catégories de travailleurs.

(Lire la suite page 2.)

(1) Communiqué du conseil des ministres du 8 février.

M. PIERRE DESGRAUPES, PDG D'ANTENNE 2 :

L'avenir passe par la privatisation

Lire notre entretien page 17

idées

Mutations industrielles

Créer des entreprises, c'est le vrai remède aux vieux maux de certaines de nos branches industrielles, estime Pierre Drouin, qui insiste sur deux idées-forces du renouveau : la formation des hommes et le développement du « capital à risque ». Au deuxième jour de la grève des mineurs, Maurice Halff prouve qu'il serait contraire à l'intérêt national de faire une croix sur tout le charbon français. Quant à Michel Battiau, il espère que l'on n'orientera pas des régions en difficulté vers d'autres mono-industries, même modernes.

Aux vieux maux, de nouveaux remèdes

(Suite de la première page.)

Quoi que l'on fasse, on n'évitera pas de compliquer encore un peu plus le patchwork industriel. Faut-il pousser les hauts cris ? En fait, la politique d'aménagement du territoire n'est fondée que sur de tels artifices, exemptions, dérogations de règles communes, pour attirer de nouveaux producteurs et réparer les outrages *de telle ou telle région périphérique*, enclavée, ou perdant sa substance économique. La loi de la jungle serait-elle préférable ?

Cela dit, tout ce qui se trame ou presque s'attaque aux effets du mal de vivre industriel et non à ses causes. C'est en permanence que la « formation » des hommes, maître-*mot dans une époque livrée aux* sautes de température économique et aux variations technologiques intenses, doit être considérée. Formation... des formateurs, des chefs d'entreprise, des travailleurs à l'usine, et surtout formation préventive dans les secteurs économiques en mutation. Sans doute était-il difficile chez Talbot – *où le nombre* d'immigrés ne sachant ni lire ni écrire était particulièrement impressionnant – d'entreprendre une véritable action concertée en ce sens. Mais pourquoi avoir tant tardé dans des secteurs dont on savait depuis des années qu'ils perdaient tous les mois un peu plus de vigueur ?

« Ce sont les entreprises voyant dans la formation un outil de gestion et de développement qui, seules, peuvent en tirer toutes les potentialités », disait à juste titre M. Jean-Pascal Lapra de la Cegos (2). C'est là le secret de l'efficacité, plus encore que l'équipement.

Les Japonais le savent bien : leurs travailleurs se présentent à l'atelier avec un bagage équivalent au baccalauréat, et il ne faut pas chercher *beaucoup plus loin* le secret de leur réussite. Cela dit, il court un peu trop d'idées reçues sur le cas japonais. Le fameux « emploi à vie » ne concerne que 20 % environ des salariés, ceux qui appartiennent à des entreprises employant au moins mille personnes. Mais même dans ces firmes, à quarante-cinq ans arrive pour le personnel l'époque du *kata-tataki* (tape sur l'épaule), celle où les jeux sont faits (3) : ou bien un employé a reçu l'avancement qu'il pense mériter, ou il a été affecté dans une filiale, ou encore il peut préférer chercher fortune ailleurs. Comme il n'existe pratiquement pas de recrutement en *milieu* de carrière dans les grandes entre-*prises*, l'employé aura tendance à rester où il est, sachant toutefois, que lorsque les réductions de personnel deviennent indispensables, elles portent d'abord sur les travailleurs les plus anciens.

Si la formation est l'un des maîtres-mots de la reconversion industrielle, l'autre est celui du *capital*. Pas n'importe quel capital, mais ce que les Américains appellent le *venture capital, ou capital à risque*, ou encore mieux le *seed capital*, celui qui « fait pousser », et qui s'adresse aux petites et moyennes entreprises. Aux États-Unis, comme ailleurs, les statisticiens en sont sûrs, les P.M.E. sont maintenant à l'origine de la plupart des nouveaux emplois, parce qu'elles intègrent plus facilement que les mastodontes les variations technologiques.

*Si l'on examine une liste de cin*quante entreprises performantes que publie la revue *Venture* (firmes de moins de dix ans dirigées par leurs fondateurs), on constate (4) une très forte croissance du chiffre d'affaires pour la plupart ; une participation, minoritaire en général, des fondateurs dans le capital ; l'implantation de la majorité d'entre elles dans l'informatique. Contrairement aux idées reçues, les établissements bancaires américains ont généralement un comportement aussi conservateur que leurs homologues français. Les capitaux d'innovation viennent de ce que l'on appelle « l'épargne de proximité » (argent des dirigeants, apports d'amis, de voisins, de la famille), des fameuses sociétés de « capitaux à risques » (une centaine de compagnies) et d'organismes publics *(Small Business Administration)*.

Dans le plan français de soutien aux mutations, des mesures seront prises pour favoriser fiscalement les investisseurs nouveaux, et les contributions financières de l'État et des banques à l'industrie des « pôles de conversion » seront développées, mais on ne voit pas ce qui pourrait aider à faire naître de petites unités de financement mobiles et agressives. *Il semble plus facile* en France de mobiliser des « capitaux patients », ressources à long terme destinées à soutenir des projets dans les technologies de pointe qui ne seront rentables qu'au bout de plusieurs années.

Sartre demandait jadis de *« ne pas désespérer Billancourt »*. On peut, sans raconter d'histoires ni se taire sur le prix social (à court terme) des conversions, ne pas désespérer l'industrie. Un expert canadien, M. Kimon Vlasakis, président de l'Institut Gamma (5) de Montréal, disait récemment que la France, comme le Japon, était en voie de « *réindustrialisation* », car elle est déjà bien intégrée dans le circuit des nouvelles technologies. Autre *son de cloche analogue*, celui de J.-D. Le Franc (6). Pour lui, la désindustrialisation n'est pas une fatalité, et surtout il n'y a pas de relation simple entre le succès ou l'échec d'une entreprise et son domaine d'activité.

Le tissu industriel se modifie, certaines pièces du patchwork doivent être décousues pour que d'autres prennent leur place. La « couverture » *sociale ne s'accommode pas* de vieilles couleurs et de vieux dessins.

PIERRE DROUIN.

(2) Cité dans le mensuel *Intersocial* de février 1984, 5, avenue de la République, 75011 Paris.

(3) *Japon Economie*, n° 168, Office franco-japonais, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris.

(4) Cité par *Problèmes économiques*. La Documentation française, 1er février 1984.

(5) Lors d'un séminaire organisé par M. Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

(6) *Industrie : le péril français*, Édition du Seuil (voir *le Monde* du 12 décembre 1983).

LU

« MICHELIN VU DE L'INTÉRIEUR », d'Antoine Barrière

Un fiévreux témoignage

L'ENTREPRISE Michelin intrigue. Elle a contribué à créer un vide d'informa-*tions autour* d'elle si bien que le moindre ouvrage invitant à pénétrer dans la citadelle suscite un mouvement de curiosité. Celui que vient d'écrire Antoine Barrière porte un titre alléchant : *Michelin vu de l'intérieur*. Comme des milliers d'autres Auvergnats, ce Clermontois a fabriqué des pneus. Il a traversé « la maison » de 1950 à 1961. Une traversée verticale puisque, embauché comme *manœuvre*, il a gravi les échelons jusqu'à celui de contremaître.

Ce fiévreux témoignage, écrit sans discontinuer à la première personne, est en fait celui d'un « bib » (1) – le nom que se sont toujours donnés les ouvriers Michelin – peu ordinaire. Formé à la JOC, Antoine Barrière, militant chrétien, s'engage dans cet univers du caoutchouc davantage qu'il n'est engagé : *« Je croyais fermement pouvoir jouer un rôle dans l'évolution de la société surtout par la transformation des esprits. Il me fallait donc pénétrer un milieu valable pour une telle expérience... La taille de l'usine Michelin était tout indiquée. »* Onze ans plus tard, il démissionne en proie à une inconsolable déception : *« Mon ambition de pénétrer l'usine pour aider à sa transformation était anéantie. »*

En deux cent quatre-vingts pages, Antoine Barrière raconte *la grande désillusion d'un marginal* qui se refuse *« à reconnaître les classes sociales »*, au nom de *« la promotion de l'homme »*. La CGT et le PCF sont considérés comme *« responsables du retard de la condition ouvrière »*. François Michelin n'est pas davantage épargné. Il le rencontre deux fois dans des circonstances qui alimentent le mythe du grand patron inaccessible quittant de temps à autre sa planète pour des visites impromptues dans les ateliers. Ils nouent d'étonnants dialogues, et Antoine Barrière finit par se demander : *« Quand il me dit qu'il est d'accord avec moi pour admettre qu'un bon ouvrier est à même de discuter avec le patron des problèmes qui le concernent, je me demande s'il le veut vraiment. »*

Installé sur une délicate crête idéologique entre les méchants révolutionnaires et les méchants capitalistes, Antoine Barrière donne le sentiment d'un Candide transplanté au sein de la condition ouvrière. Le vrai sujet du livre est là, porté par une écriture chaleureusement ingénue. L'auteur *persiste et signe* dans sa foi chrétienne et sociale. Michelin n'aura été pour lui qu'un champ d'expériences conclues par un échec.

LUBERT TARRAGO.

★ *Michelin vu de l'intérieur*. 1 vol. 280 pages, 69 F. Éditions Créer, 63340 Nonette.

(1) Contraction de Bibendum, le gros *bonhomme réclame qui* illustrait les publicités de Michelin.

Spécialisation locale et efficacité économique

par MICHEL BATTIAU (*)

LES difficultés actuelles du Nord-Pas-de-Calais *et de la Lorraine* sont souvent attribuées à l'ancienneté de leur industrialisation. Elles n'étonnent pas plus que les ennuis de santé chez les sujets très âgés. L'industrie de la région parisienne résiste beaucoup mieux à la crise, et pourtant ses origines sont fort anciennes. Le vieillissement des individus est inéluctable ; celui des économies et des régions ne l'est pas.

Les « vieilles » régions industrielles ont vu s'épanouir chez elles les indus-*tries dont la croissance était la plus* vive et les technologies les plus évo-*luées à une certaine époque*. Au bout de quelques dizaines d'années, le tissu industriel de ces régions a perdu la capacité de se renouveler, alors que celui de Paris a continué à sécréter lui-même ou au moins à accueillir de nouvelles activités.

Paris était déjà une ville importante avant que l'industrie n'y prenne son essor. Paris a toujours eu des fonctions non industrielles. Aucune branche n'est jamais parvenue à dominer à elle seule l'ensemble de son *économie. Paris a été et demeure un* espace dont toutes les parties sont *étroitement interconnectées*. Les capitaux, les hommes, les idées circulent intensément et constamment d'une extrémité à l'autre de cette agglomération. Son extension spatiale n'a pas ralenti ce brassage perpétuel.

Les « vieilles » régions industrielles ont donné naissance à des bassins d'emploi et à des espaces très spé-*cialisés*, entièrement *dominés* par seulement une ou deux branches. Le *Nord-Pas-de-Calais* avait une industrie variée si l'on considérait statistiquement *l'ensemble de la région*, mais, dans la réalité quotidienne, il en *allait tout autrement*. *Calais, jusque* dans les années 1950, dépendait es-*sentiellement de la dentelle et vivait* dans un autre monde que le Valen-*ciennois* dont la *mine* et la *grosse mé*tallurgie étaient les deux mamelles.

*La sclérose industrielle de ces ré*gions a résulté en grande partie de la façon dont leurs industries se sont spatialement réparties. La formation de petits espaces régionaux hyper-spécialisés a considérablement freiné l'apparition ultérieure de nouvelles activités. La réussite de quelques entrepreneurs dans une branche suscitait par mimétisme l'arrivée d'autres investisseurs qui profitaient de la présence d'un noyau de main-d'œuvre déjà formée. S'il s'agissait d'une branche, comme le textile ou la sidérurgie, où la croissance a duré longtemps, *ce processus donnait naissance* à un foyer rassemblant des *dizaines de milliers de travailleurs*. Les villes préexistantes, quand il y en avait, *étaient de faible importance*. Elles se trouvaient rapidement entièrement dominées par cette industrie et les activités annexes qui s'y raccrochaient. Il était difficile d'implanter une autre activité puisque la main-d'œuvre *était entièrement accaparée* par l'industrie dominante, qui souvent devait recruter à l'extérieur *même de son lieu d'installation*. Les jeunes de ces espaces qui refusaient de se laisser séduire par la gamme étroite des emplois proposés partaient ailleurs. L'adéquation entre la branche dominante et sa région d'implantation se renforçaient sans cesse. Les mentalités, les structures sociales, *les comportements étaient en*tièrement conditionnés par les caractéristiques *et les besoins du textile ou* de la mine.

*L'ingénieur, le cadre, l'entrepre*neur, immergés dans ce contexte, *souvent depuis leur enfance, perce*vaient mal ou avec retard les innova-*tions qui prenaient naissance dans* les branches industrielles qui n'existaient pas dans leur espace vécu. Prélever des capitaux au détriment de l'activité dominante pour essayer d'introduire de nouvelles branches était considéré au mieux comme une idée saugrenue, au pire comme une trahison des intérêts de la communauté locale. Lorsqu'arriva l'inévitable phase de maturité, puis de déclin de *l'activité dominante*, les acteurs locaux furent d'accord pour d'abord la nier, ce *qui* rendit *la conversion* encore plus ardue.

La meilleure stratégie pour relancer ces régions n'est pas de chercher à y implanter une nouvelle activité motrice, c'est-à-dire une branche censée en attirer d'autres *qui lui se*raient étroitement liées. Même si cela *était possible, substituer l'automobile* et ses sous-traitants à la mine, la *construction électronique* au textile, ne serait qu'une solution à courte vue, car ce serait remplacer une domination par une autre, or c'est la trop grande spécialisation qui a été sclérosante. Il faut introduire ou susciter la création d'activités très variées. Il faut aussi tout faire pour décloisonner les mentalités (en diversifiant les formations, en multipliant les possibilités pour les jeunes et les actifs d'aller effectuer des stages dans d'autres régions et dans d'autres pays, etc.). *Il faut essayer* d'en faire des espaces où le brassage *des idées et des hommes permettra à* leur savoir-faire, à leur grandes capa-*cités de travail de se manifester dans* les nouvelles activités qui surgiront *dans leurs universités*.

A l'intérieur d'un bassin de main-d'œuvre ou d'un petit espace régional, il est préférable d'avoir beaucoup de branches ayant relativement peu de liens entre elles, plutôt que d'être spécialisé dans une ou deux filières seulement. Ce mode de répartition géographique accroît la capacité d'adaptation de la région et y favorise l'innovation, car les nouveautés jaillissent souvent de rencontres technologiques *non prévues a priori*. Les conditions actuelles de transport et *de communication ne nécessitent* plus que les branches économiquement complémentaires soient étroitement juxtaposées spatialement.

(*) Professeur de géographie université de *Lille-III*.

Il y a charbon et charbon...

par MAURICE HALFF (*)

LE dictionnaire des idées reçues, dernière édition, prononce en toute simplicité une condamnation sans appel des Charbonnages de France. Il ne manque pas de bons esprits pour se livrer à des généralisations hâtives sur les énormes déficits de nos houillères ou sur les *conditions de travail tellement exé*crables (grisou, silicose...) que seuls des Maghrébins déracinés accepteraient encore de descendre dans les mines françaises.

On ne rencontre qu'étonnement et incrédulité lorsqu'on rappelle que les Houillères du bassin de Lorraine – HBL – (55 % de la production française), disposant de réserves abondantes, appliquant les techniques les *plus modernes, ne recrutent* pratiquement que des Lorrains, qualifiés *et motivés*, dont les *rendements* élevés situent les HBL en tête de tous nos bassins miniers, qu'elles soutiennent très avantageusement la comparaison avec les Saarbergwerke exploitant le même gisement de l'autre côté de la frontière, que leurs résultats financiers *sont généralement* satisfaisants et, par conséquent, qu'il *faudra y regarder à deux fois avant* de condamner à mort une grande entreprise nationale qui emploie vingt-cinq mille travailleurs et fait vivre une population de 200 000 âmes.

Les Houillères de Lorraine rencontrent certes des difficultés. L'année 1982 avait été très mauvaise : l'accumulation d'obstacles géologiques *exceptionnels, la réduction légale* de la durée du travail et les recrute-*ments assez larges qui en étaient le* corollaire avaient bel et bien mis l'entreprise en déficit. La baisse des prix de vente de la houille lorraine, nécessairement alignés sur les cours des charbons importés, soit environ 430 francs la tonne, alors que le prix *de revient dépasse 500 francs*, avait compromis l'équilibre financier des HBL. En dépit d'un gain sensible de productivité en 1983, cet exercice se sera soldé encore par un résultat négatif, qu'il faudra couvrir par des emprunts, d'où un alourdissement des coûts de production ultérieurs.

D'autres handicaps ne sont pas moins préoccupants : la sidérurgie en crise réduit d'année en année ses enlèvements *de coke, qui représentent* la valorisation du quart du charbon lorrain *(alors que la sidérurgie française importe de forts tonnages de coke de la Ruhr !) ; dans le même temps*, Électricité de France annonce son intention de réduire ses appels de courant aux centrales thermiques et, de plus, voudrait appliquer à ses achats d'électricité une tarification fondée sur la référence à un prix de revient nucléaire, au demeurant contestable et contesté.

Dans ce contexte incertain, les HBL ont adopté une stratégie tendant à un rétablissement rapide de leur équilibre financier plutôt qu'au développement de la production. Il s'agit d'abord de privilégier l'exploitation des unités les plus performantes (en premier lieu le siège de la Houve qui a battu des *records* européens de rendement au fond, et qui passerait de 7 500 à 10 600 tonnes/jour), et aussi de réduire les goulets d'étranglement (la-*voirs et moyens de transport*) dans d'autres sièges également bien placés ; on ralentirait symétriquement l'extraction des puits moins favorisés sur le site ou sur le marché. Au total, la production serait approximativement stabilisée à son niveau actuel.

Parallèlement, les Houillères ambitionnent de doubler les ventes de charbons « marchands » utilisables par les industries et les chaufferies collectives qui fonctionnent actuelle-*ment au fuel. Les ventes supplémen*taires de charbons nobles, qui repré-*sentent une bonne valorisation* de la houille, paraissent effectivement susceptibles de compenser à terme la réduction des débouchés traditionnels vers la sidérurgie, et finalement de se solder par un bénéfice.

Mais les Houillères auront toujours besoin d'écouler des produits secondaires, et ceux-ci représentent même un pourcentage accru de la houille extraite. Ces « thermies fatales » doi-*vent nécessairement être valorisées* sur place, ce qui confirme qu'ici *comme partout l'exploitation minière* est inséparable de la production d'électricité.

L'une des grandes faiblesses de notre politique énergétique est qu'on n'envisage la production d'électricité thermique qu'à titre résiduel. Pourtant les centrales minières sont indéniablement concurrentielles, en Lorraine en tout cas, pour les durées d'appel correspondant aux heures de *pointe. C'est pourquoi il faudrait lan*cer sans retard à Carling un groupe VII qui serait le frère jumeau du groupe VI dont le fonctionnement est exemplaire et la rentabilité élevée.

Le savoir-faire minier

Pour justifier la poursuite des investissements nucléaires en dépit d'une *probable surcapacité*, on a mis en avant la nécessité pour la France *de conserver son avance technologi*que, qui devrait nous ouvrir de nom-*breux débouchés à l'exportation*. Mais faut-il rappeler que la dernière centrale thermique inaugurée en lorraine par M. François Mitterrand – le groupe VI de Carling justement – est en train d'être reproduit en une bonne trentaine d'exemplaires à travers le monde, alors qu'on peut compter sur les doigts de la main les centrales nucléaires susceptibles d'être construites par la France à l'étranger ? D'ailleurs, la nécessité de préserver notre savoir-faire minier n'est pas moins évidente, alors que le monde s'oriente vers une nouvelle expansion charbonnière pour la prochaine décennie.

Au vrai, la politique de préférence au charbon national, que le Parlement et le Gouvernement n'ont pas retirée de l'affiche, reste justifiée non seulement par les emplois qu'elle sauvegarde dans des bassins miniers dont la reconversion serait très difficile, mais aussi et surtout par une contribution non négligeable à notre indépendance énergétique, par les économies de devises et les rentrées fiscales qu'elle rend possibles. Cette politique tendait à soutenir les mines *dont le prix de revient ne dépasse* pas plus de 2,5 centimes par thermie (valeur 1981) le prix des charbons importés. Les Houillères de Lorraine restent en deçà de cette limite, ce qui devrait régler la question. Mais, en réalité, elles sont loin de recevoir une telle aide de l'État, puisque leur subvention représente à peine le tiers des crédits inscrits au *budget*, alors qu'elles fournissent plus de la moitié *du charbon français*.

Il faut le dire : si l'on voulait imposer *la fermeture de mines* lorraines plus rentables que telles autres qui *seraient maintenues en exploitation* dans d'autres régions, on risquerait l'explosion. Les Lorrains sont lents à s'émouvoir, mais, quand ils se mettent en colère, ils deviennent redoutables ; si l'on se souvient de ce que fut la révolte des sidérurgistes à *Longwy, Homécourt, Thionville et* autres lieux, on aura soin de méditer *sur les enseignements de la grève du* 10 novembre suivie dans le bassin houiller par plus de 98 % des mineurs, à l'appel de leur cinq organisations syndicales.

Mais il est permis d'espérer que le bon sens reprendra ses droits : les Houillères de Lorraine traversent une mauvaise passe, mais tout indique que le retour à l'équilibre financier n'est pas hors de leur portée. Des gains de productivité importants sont probables car le personnel ne refusera sans doute pas la nouvelle organisation du travail qui les rendrait possibles.

Pour équilibrer le bilan des HBL, il est nécessaire [illegible] que pendant la durée du IXe Plan l'État accorde [illegible] subvention moyenne à la thermie inscrite au budget pour la préférence au charbon *national*, ou bien qu'EDF applique au courant produit par les centrales minières une tarification conforme à la vérité des coûts et à la solidarité entre de grandes entreprises nationales interdépendantes.

Un tel avantage, vital pour les Houillères, resterait tout à fait marginal pour EDF. Le ministre chargé de l'énergie ne déclarait-il pas récemment *« faire marcher du même pas l'électricité nucléaire et les autres sources d'énergie »* ?

Si l'une ou l'autre des solutions esquissées ci-dessus – ou une combinaison des deux – était adoptée, les HBL pourraient même créer de nouveaux emplois [illegible] chez les jeunes Lorrains formés pour les métiers de la mine [illegible] reclassés [illegible] suffiraient les investissements qui consolideraient définitivement leur position. Alors, est-ce trop demander ?

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 360 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Édité par la S.A.R.L. le Monde
Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

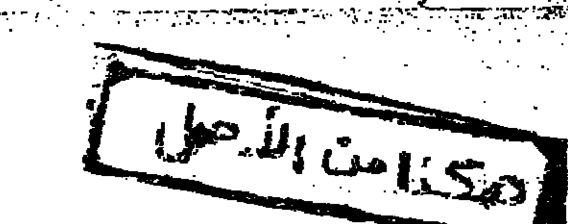
Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 368 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

Le gouvernement attend toujours de nouvelles propositions de la Syrie

Le Liban ne connaît toujours pas officiellement les nouvelles propositions syriennes de règlement global de la crise libanaise, quarante-huit heures après le départ de Damas du ministre saoudien des affaires étrangères, l'émir Saoud Al Faycal. Cependant, le médiateur saoudien, M. Rafic Hariri, est arrivé, lundi soir 20 février, à Beyrouth, et le président Amine Gemayel a demandé à son ministre des affaires étrangères, M. Elie Salem, de rentrer de toute urgence à Beyrouth. Le chef de la diplomatie libanaise n'était arrivé que la veille à Washington, où il devait rencontrer les responsables américains, puis se rendre à New-York pour des consultations aux Nations unies sur l'envoi d'une force internationale au Liban.

De source libanaise bien informée, on affirme cependant que la Syrie a posé comme condition à toute discussion sur les autres points d'un règlement l'annulation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983. De même source, on estime également que le prince héritier du royaume wahabite, Abdallah Ben Abdel Aziz, arrivé lundi dans la matiné à Damas, doit tenter d'obtenir un assouplissement de la position syrienne. Les autorités libanaises, qui ne seraient plus hostiles à l'abrogation *de l'accord du 17 mai*, veulent obtenir en contrepartie des garanties sur les retraits des forces étrangères *du Liban.*

Pour sa part, l'un des principaux dirigeants de l'opposition libanaise, M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, est arrivé lundi au Liban du Nord en provenance de Damas, où il avait rencontré samedi le président Assad, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, le chef du parti socialiste progressiste (PSP, druze), M. Walid Joumblatt, et les responsables dissidents palestiniens.

M. Berri a rencontré au Liban du Nord deux dirigeants du Front du salut national, MM. Rachid Karamé et Soleimane Frangié. Il leur a exposé les résultats de ses entretiens dans la capitale syrienne, ainsi que les décisions adoptées en vue de la prise en charge par l'armée libanaise et les Forces de sécurité intérieure (FSI, *gendarmerie*) des tâches de sécurité à Beyrouth-Ouest.

M. Shamir à Bruxelles

M. Berri a affirmé que le Liban doit choisir entre l'option israélienne et l'option arabe et que, jusqu'à présent, le pouvoir n'a pas l'intention d'abroger l'accord du 17 mai 1983.

Après le départ des Britanniques, le 8 *février* dernier, et celui des Italiens, intervenu lundi, il ne reste plus au Liban que quelques centaines de « marines » aux abords de l'aéroport international de Beyrouth, qui se préparent à partir, et mille deux *cents soldats français. Ces derniers* n'ont reçu aucun ordre de départ et sont restés sur leurs positions.

Sur le plan militaire, *la* situation a été marquée lundi par la poursuite des tirs et des accrochages intermittents sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, ainsi que des échanges d'artillerie dans la montagne libanaise

A Bruxelles, la situation au Liban *a été largement évoquée lundi* lors des entretiens entre le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir et les ministres des affaires étrangères de la CEE, en marge du conseil de coopération Israël-CEE. A l'issue de sa rencontre avec M. Shamir, le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a déclaré que le chef du gouvernement israélien avait invité les pays européens à *user de leur influence sur* la Syrie pour aider à un rétablissement de la paix au Liban.

M. Cheysson n'a toutefois pas fait état d'une possible initiative ou démarche de la CEE auprès de Damas, estimant que l'invitation de M. Shamir ne s'adressait pas à la Communauté européenne en tant que telle mais aux différents pays présents. Il a souligné que la plupart des pays européens ont des contacts permanents avec les pays de la région et notamment la Syrie. *« C'est le cas de la France »*, a-t-il noté.

M. Cheysson a ajouté que M. Shamir avait commenté lundi soir à Bruxelles, lors de la réunion avec les ministres européens, la proposition française d'élargir le rôle de la *FINUL* (Force intérimaire des Nations unies au Liban), et qu'il avait indiqué que l'envoi d'une force internationale au Liban avait la *« faveur d'Israël »*.

APRÈS LE DÉPART DU CONTINGENT ITALIEN

Le spectre des massacres hante de nouveau les camps palestiniens de Sabra et de Chatila

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Le spectre des massacres hante de nouveau les camps palestiniens de Sabra et de Chatila après le départ, lundi 20 février, des quelque mille cinq cents soldats italiens *de la force multinationale qui en* assuraient la protection depuis septembre 1982. Les buttes de terre *garnies de sacs de sable au sommet* desquelles veillaient les fusiliers marins du bataillon San-Marco, sont désormais prises d'assaut par des nuées d'enfants à la recherche d'un quelconque souvenir. Le vaste terre-plein sur lequel était installé la logistique est désert. Seuls restent quarante-cinq conteneurs, dont certains encore remplis de nourriture et d'eau minérale.

A côté, l'hôpital de campagne, don de l'Italie au Conseil supérieur chiite, fonctionne normalement et pour le premier jour sous la direction de médecins libanais. En partant, les Italiens ont tout laissé : bloc opératoire, matériel de radiographie, tables d'auscultation et les deux ambulances. *« C'est la première fois que je viens ici,* dit le médecin libanais qui a pris la relève, *c'est vraiment très bien. »* Dans une tente, à l'entrée, une trentaine de patients, essentiellement des femmes et des enfants, attendent leur tour. *« Nous allons continuer comme avant,* affirme un infirmier ; *il faut garder cet hôpital aussi bien qu'il était. »* Quelques minutes après l'évacuation du quartier général, la villa qui lui servait de siège est prise d'assaut par une meute d'enfants rieurs qui empilent à qui mieux mieux tout ce qu'ils trouvent. Dans l'escalier, c'est un va-et-vient incessant de gamins portant des sacs en plastique remplis à ras bord de petits pots de confiture, de lessive ou de biscuits. Toutes les portes des armoires sont ouvertes et les étagères visitées une à une. *« Ils nous ont dit de tout prendre,* explique Khalil comme pour s'excuser, *ils étaient si gentils. »*

Seule, l'arrivée incongrue d'un adulte, un plumeau à la main et accompagné d'un milicien d'Amal en armes, interrompt la fête. *« Allez, descendez, c'est fini »,* dit-il, poussant vers l'escalier une quinzaine d'enfants qui serrent leurs trésors dans leurs bras. Sans doute futur occupant des lieux, le milicien fait un rapide tour du propriétaire, avant, cependant, de préciser : *« Cette villa appartient à un émir saoudien, et il nous a donné l'autorisation de l'occuper. »* Les boiseries et les moulures dorées vont donc connaître de nouveaux locataires, qui pourraient être les responsables du service de sécurité d'Amal.

Dans la cour, la femme du concierge, la gorge nouée, arrive à peine entre deux sanglots à dicter à un écrivain public le texte d'une lettre qu'elle envoie à son fils étudiant en France.

« Ce sont les seuls qui ont vraiment joué un rôle humanitaire. Nous sommes contents que la force multinationale parte, mais les Italiens ont fait du bon travail », explique un *jeune combattant* d'Amal. Les miliciens chiites ont, dans les camps palestiniens, pris la relève des soldats italiens. *Leur drapeau noir* et vert flotte aux carrefours mais, visiblement, ne rassure pas tout le monde. *Le long de la rue Chatila, de sinistre* mémoire, la complainte est la même : *« Pourquoi sont-ils partis ? »* *Derrière son étal en plein air, offrant* chewing-gum et bonbons en tout genre, une vieille femme au visage ridé, la tête serrée dans un foulard qui ne laisse échapper que quelques cheveux, pieds nus dans ses sandales, affirme péremptoire : *« Cette nuit, personne ne va dormir dans le quartier. »*

Oum Houssan est une rescapée des massacres, et sa peur, elle la crie presque : *« Ne nous quittez pas,* nous dit-elle. *On veut la protection des camps. Que peut faite Amal si les phalangistes viennent ? »* Puis elle avoue à demi-mots son autre crainte en murmurant : *« Les conditions peuvent changer et Amal se retourner contre nous. »* La vieille animosité *entre Amal et les Palestiniens,* au temps où l'OLP triomphait à Beyrouth, n'est pas oubliée de tous.

La peur des phalangistes et des Israéliens

Qui protège dorénavant les camps ? Personne, répond sans hésiter un petit marchand. *« Si cela avait été en notre pouvoir, on ne les aurait pas laissé partir,* ajoute- t-il à l'adresse des Italiens. *Maintenant, on a peur qu'ils recommencent à tuer les gens.* Ce *« ils »* dans la conscience palestinienne, c'est tout à la fois les phalangistes et Israël. Mais autant *que la venue des premiers à Sabra et* à Chatila, ce que craignent aujourd'hui beaucoup d'habitants de ces camps *miséreux aux petites* maisons basses enchevêtrées le long de ruelles boueuses, c'est la reprise des bombardements. *« Maintenant qu'il n'y a plus d'étrangers ici, les phalangistes vont recommencer à nous bomberder toutes les nuits,* affirme Fadi, un jeune Palestinien, qui refuse pourtant de céder à la peur. *« Nos camarades d'Amal et du mouvement national vont nous protéger en tant que peuple musulman. »* Et puis, renchérit Khaled : *« Nous sommes prêts à nous défendre même avec des pierres. La dernière fois, les lâches* (les Kataeb) *ont profité du fait que tous les jeunes étaient partis et, aujourd'hui, nous ne les laisserons pas nous égorger. »*

Fadi et Khaled, qui avouent avoir combattu jusqu'en 1982, jurent n'avoir plus d'armes aujourd'hui. *« C'est de la propagande israélienne,* disent-il. *Israël prend le prétexte d'un seul Palestinien armé, serait-il au bout du monde, pour envoyer ses F-15 et ses F-16. Mais,* ajoute-t-il, *si les Israéliens savaient qu'un seul Palestinien avait des armes ici, ils auraient déjà fait un raid. »*

Une chose est sûre, c'est que la direction d'Amal s'oppose au retour *armé des Palestiniens dans les* camps et l'a fait savoir de manière très précise aux intéressés. Ne dit-on *pas, d'ailleurs,* qu'Amal souhaiterait pouvoir faire assurer la sécurité des camps par les forces de sécurité intérieures, *décidément* très sollicitées en ces temps d'incertitude à Beyrouth ? En attendant, à la nuit tombée, *la tension était grande* à Chatila.

Deux ou trois coups de feu, les premiers depuis longtemps, tirés, semble-t-il, contre les miliciens d'Amal ont, en deux minutes, plongé dans l'obscurité tout un quartier, et immédiatement *le mot « israélien »* courait sur toutes les lèvres. Pistolet mitrailleur au côté, très professionnels, deux combattants d'Amal ont remonté une rue fouillant au hasard les passants apeurés. Une manifestation d'autorité *qui n'a rassuré qu'à* moitié des familles brusquement pressées de rentrer chez elles. Les fusiliers marins du *bataillon* San-Marco qui stationnaient jour et nuit au milieu des camps ne seront pas oubliés de sitôt.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

- NOUVELLE CRISE GOUVERNEMENTALE. – Le président Siles Zuazo fait face à une grave crise politique, avec la démission, le lundi 20 février, de trois ministres, MM. José Ortiz Mercado (affaires étrangères), Oscar Bonifaz (commerce et industrie) et Jorge Medina Pinedo (affaires rurales). La démission de M. Bonifaz avait été réclamée par la Centrale ouvrière bolivienne (COB) ; celle de M. Medina répondait à une exigence de mouvements paysans ; celle de M. Ortiz serait consécutive à une tentative, de sa part, d'entraîner des militaires dans un putsch. Face aux rumeurs de coup d'État qui circulent avec insistance depuis le 19 février à la Paz, la COB et les mouvements paysans ont suspendu leurs mouvements revendicatifs, en cours ou projetés. Après une recontre, le 18 février, avec le leader de la COB, M. Juan Lechin, le président Siles, a annoncé l'application d'un plan prévoyant l'augmentation de 57 % des salaires, et le blocage pour quatre mois des prix des produits de première nécessité. – *(AFP.)*

Maurice

- REMANIEMENT MINISTÉRIEL. – Le docteur Beergoonath Ghurburrun, ministre de la santé remplacera au poste de ministre du plan et du développement Sir Satcam Boolell, qui a *été révoqué*, a annoncé le 20 février le premier ministre de l'île Maurice, M. Aneerood Jugnauth. M. Kailash Purryag a été nommé au portefeuille de la santé en remplacement du docteur Ghurburrun. Sir Satcam est le chef du Parti travailliste qui avait décidé la semaine dernière de se retirer de l'alliance gouvernementale. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

APRÈS SA VISITE A MILAN

M. Mitterrand achève à Dublin ses consultations bilatérales sur l'Europe

De notre envoyée spéciale

Milan. – M. Mitterrand devait achever, mardi 21 février à Dublin, ses consultations européennes dans la perspective du sommet de Bruxelles des 19 et 20 mars prochain. Lundi, il était à Milan pour rencontrer le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, avec lequel il a eu en fin d'après-midi un *entretien suivi d'un dîner de travail* à la villa communale (ex-palais Reale). Au terme de leurs discussions qui ont duré près de trois heures, MM. Mitterrand et Craxi ont souligné devant la presse qu'il existait une *« grande unité de vues entre l'Italie et la France sur la plupart des problèmes européens »*.

« On peut facilement concevoir diverses relances de la construction européenne autour de quelques activités majeures », a dit M. Mitterrand en évoquant notamment le développement des technologies et de l'industrie de l'espace. M. Craxi a confirmé à ce propos la volonté de son gouvernement d'*« épauler les efforts de M. Mitterrand afin de parvenir à un bon accord à Bruxelles »*. Il a insisté sur la nécessité de *« ne pas réduire l'Europe à sa seule composante agricole »*. Interrogé sur les chances du prochain sommet de Bruxelles, le chef de l'État français a affirmé : *« On constate des avancées, des progrès, mais tout n'est pas encore lié (...) Il semble que le besoin d'aboutir soit ressenti fortement* [mais] *la discussion n'est pas close ; il reste des points difficiles à régler. Cela sera le reste de ma tâche au cours des quelques semaines qui viennent. »*

A propos du projet de traité d'union européenne récemment adopté par l'Assemblée des Communautés de Strasbourg, M. Mitterrand a déclaré qu'il en approuvait la *« direction »*. Selon lui, cette *« prise de conscience »* des Dix, quant à l'affirmation d'une réalité historique, géographique, culturelle *« devrait être une réalité politique »*.

Par ailleurs, M. Bettino Craxi a précisé que la question du terrorisme avait été évoquée au cours des entretiens. *« Le gouvernement italien,* a-t-il déclaré, *a de nombreuses préoccupations qui sont partagées par le gouvernement français et qui sont malheureusement fondées »*. A propos du Liban, autre sujet de discussion, M. Craxi a souligné qu'il n'existait pas de *« divergences »* entre l'Italie et la France, dont il *« approuve l'initiative à l'ONU »*.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire page 28 l'article de Philippe Lemaitre.)

LA CROIX-ROUGE SE PLAINT DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR SES ÉMISSAIRES EN IRAN

(De notre correspondante.)

Genève. – M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a mis l'accent, au cours d'une conférence *de presse, lundi 20 février, sur les* difficultés rencontrées dans l'application des conventions de Genève destinées à protéger ceux qui ne se battent pas ou ne se battent plus.

Des *délégués* du CICR *ont été brutalisés*, lors d'une visite d'un camp de prisonniers irakiens en Iran, par des *personnes étrangères au camp,* notamment par des éléments religieux, dont des ayatollahs irakiens. M. Jean-Paul Fallet, chef de la délégation, a été pris à partie et malmené au point d'être contraint de cesser momentanément toute activité. Il paraît incontestable, selon M. Hay, *que de telles manifestations n'ont* pu se dérouler qu'avec l'accord du gouvernement de Téhéran. Le jour même où *a été lancé l'appel solennel* du CICR pour que Bagdad et Téhéran mettent un terme aux violations du droit international, M. Ali Akbar Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, de passage à Genève, a fait une visite au CICR pour tenter de rassurer M. Hay.

Pour épargner des souffrances aux civils, le CICR se lance dans une nouvelle initiative tendant à faire déclarer certaines cités *« ville ouverte »*, c'est-à-dire totalement délimitarisées *et, par conséquent, ne devant* pas être attaquées. Le choix des villes dépendrait naturellement d'un accord entre les militaires des deux parties, et le CICR ne jouerait qu'un rôle d'intermédiaire.

Interrogé sur les accusations iraniennes contre l'Irak selon lesquelles *ce pays aurait utilisé des gaz toxiques,* le président du CICR a répondu qu'il n'était pas en mesure de fournir des informations à ce sujet, M. Hay n'a pas non plus donné de précisions sur le nombre d'enfants soldats iraniens aux mains des Irakiens, mais il a affirmé qu'ils étaient séparés des *adultes, et bien traités.*

Il est également difficile de faire comprendre ce qu'est la neutralité de la Croix-Rouge internationale à des gouvernements qui acceptent son aide mais admettent mal qu'elle soit accordée également aux guérillas qui agissent sur leur territoire. Le CICR *nourrit cependant l'espoir de pouvoir* visiter dans un bref délai les prisonniers marocains aux mains du Front Polisario, ce qui lui permettra peut-être, par la suite, de visiter les Sahraouis et les Algériens faits prisonniers par le Maroc. Enfin, certains problèmes auxquels doit faire face le CICR paraissent sans issue : c'est le cas pour l'Afghanistan, où toute activité lui est pratiquement interdite.

La situation budgétaire du CICR serait satisfaisante si les contributions (volontaires) des gouvernements étaient plus diversifiées. 86 % de son budget ordinaire pour 1983 (51 millions de francs suisses) provenaient des pays occidentaux, et 50 % du total de cette somme a été versé par la Suisse. Pour ce qui est de l'ensemble du budget et du fonds destiné aux interventions d'urgence (*ce dernier s'est monté* à 155 millions de francs suisses en 1983), les Etats-Unis, la Suisse, la CEE, la *Suède, l'Allemagne fédérale et le* Canada y ont (par ordre d'importance décroissant) contribué à raison de 70 %. Les pays du tiers-monde font un effort à la mesure de leurs moyens, mais le CICR ne cache pas son amertume devant le peu de solidarité que manifestent les pays de l'Est et les États arabes.

ISABELLE VICHNIAC.

SECRÉTAIRE D'ETAT ADJOINT DES ETATS-UNIS

M. Burt va visiter trois pays d'Europe de l'Est

De notre correspondant

Bruxelles. – M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis pour les affaires européennes, va se rendre très prochainement à Berlin-Est, à Sofia et à Budapest pour des consultations *« de caractère général »* sur les problèmes de sécurité et du contrôle des armements. Il a annoncé ce projet de voyage au siège de l'OTAN, après une réunion du Groupe consultatif spécial dont il est président. Ce groupe a pour fonction de maintenir les contacts entre les Américains et leurs alliés à propos des négociations avec l'URSS sur les euromissiles.

M. Burt avait accompagné le vice-président des Etats-Unis, M. Bush, lors des obsèques de Iouri Andropov. Une bonne part de la réunion du Groupe consultatif spécial a donc été consacrée à un échange de vues sur les impressions rapportées de Moscou par M. Bush, par le chancelier Kohl et par Mme Thatcher. Selon le secrétaire d'Etat adjoint américain, il est trop tôt pour se livrer à des spéculations sur une éventuelle nouvelle souplesse du Kremlin. *« N'oublions pas,* a-t-il dit, *que l'on trouve toujours à Moscou des personnalités familières,comme le maréchal Ustinov et M. Gromyko... »*

Présisant que son voyage en Europe de l'Est avait été convenu avant les changements au Kremlin, M. Burt a justifié sa démarche en disant que *« tous les pays de l'Europe de l'Est ne sont pas les mêmes »*. Cette préoccupation trouve un reflet dans une phrase du communiqué officiel du Groupe consultatif : *« Nous sommes convaincus que les peuples de l'Est partagent avec nous le sincère désir* [de voir entreprendre] *de nouveaux efforts en vue de limiter et de réduire les systèmes d'armes nucléaires à portée intermédiaire. »*

En attendant, le communiqué note avec regret que de nouvelles bases de SS-20 sont en voie de construction en URSS tant à l'est qu'à l'ouest du pays. Au total, le nombre des lanceurs serait maintenant de 378, dont 243 dirigés vers l'Europe occidentale. Quant aux chances de voir les Soviétiques revenir à la table de Genève, M. Burt s'est abstenu de tout pronostic.

Il n'est toujours pas question que les Américains proposent, par exemple, de fusionner les négociations, *jusqu'ici séparées, touchant* les armes nucléaires de caractère stratégique et intermédiaire. Cela n'empêchera pas que *« toute suggestion sérieuse »* venant du Kremlin sera examinée avec soin.

JEAN WETZ.

AMÉRIQUES

Le Nicaragua sur la défensive

(Suite de la première page.)

Récemment, les tapissiers ont réclamé une meilleure distribution de toile, affirmant que les quatre mètres carrés parcimonieusement concédés à chacun suffisaient à peine pour recouvrir un siège. Devant son petit atelier en bordure de la route, un menuisier raconte d'un ton résigné qu'il est à court de clous et d'écrous.

A feuilleter les journaux locaux, la liste des doléances pourrait s'allonger. Si le quotidien d'opposition *la Prensa* ne se prive pas de monter en épingle ce genre de désagréments, *Barricada*, l'organe officiel du FSLN (Front sandiniste de libération nationale) se voit lui aussi contraint d'aborder en première page des sujets comme la pénurie de pâte dentifrice.

Pour apaiser ces critiques, les autorités s'efforcent de parer au plus pressé. Les réseaux officiels de distribution assurent à chacun, à des prix subventionnés, un approvisionnement essentiel en riz, sucre, huile, haricots noirs, maïs et savon. Mais les produits laitiers ou les œufs font parfois défaut. L'essence est strictement rationnée, le prix du litre en vente libre atteignant le triple de celui des coupons. Aussi la circulation automobile est-elle restreinte en ville et pratiquement inexistante sur les routes de campagne.

Pour pallier les défaillances du système étatique, le marché noir s'est rapidement développé, offrant à peu près tout à des prix prohibitifs : pièces de rechange pour voiture, médicaments introuvables dans les pharmacies, cartes de rationnement, coupons d'essence ou encore aliments de base rationnés dans le pays. Sous prétexte de combattre l'accaparement et la spéculation, l'Etat intervient de plus en plus dans le commerce, mais jusqu'ici ses tentatives d'en finir avec le marché noir ont échoué.

A en croire les officiels, les carences seraient dues à un accroissement de la demande populaire et à l'impossibilité de donner satisfaction à tout le monde à la fois. Une autre raison avancée est le manque chronique de devises, ce qui obligerait commerçants et industriels à recourir au marché parallèle, pour financer leurs importations d'urgence.

La majorité de la population est bien obligée de s'accommoder des restrictions imposées. Mais devant la multiplication des tracasseries administratives et un embrigadement de plus en plus poussé, d'aucuns rechignent à voix basse et s'interrogent sur les intentions réelles de leurs dirigeants.

L'autoritarisme de certains cadres inférieurs de l'armée et de l'administration, le zèle intempestif de quelques arrivistes, sont parfois ressentis avec irritation. Ainsi des femmes qui se trouvaient au début d'une queue se sont-elles vu refuser du lait parce qu'elles ne possédaient pas de carte d'un comité de défense sandiniste (CDS). On leur a expliqué que le lait était destiné en priorité *« aux personnes organisées politiquement »*.

Les CDS ont pour fonction d'« encadrer les masses ». S'inspirant des comités de défense de la révolution cubains, chaque CDS regroupe les habitants d'un pâté de maisons. Les responsables de ces comités convoquent leurs membres à des réunions politiques. Ils leur assignent des travaux d'entretien de la voierie, de nettoyage des lieux publics ou la surveillance nocturne des endroits considérés comme névralgiques – hôpitaux, sièges d'organisations sociales, ministères ou écoles. La participation n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Car c'est le CDS qui distribue les cartes de rationnement, et, à en croire un jeune apprenti mécanicien, *« la pression idéologique et morale est pire que les pressions directes pour obtenir à manger »*.

Les personnes agacées par cet encadrement sourcilleux ne sont pas forcément des adversaires des sandinistes, elles ne sont pas prêtes pour autant à se ranger sous la bannière de la droite.

Ceux qui travaillent durement pour gagner le pain quotidien regrettent le temps perdu en vains bavardages et se méfient d'un intérêt trop poussé pour leur vie personnelle. Beaucoup n'apprécient guère que, pour obtenir un acte de naissance, un permis de conduire ou un certificat de bonne conduite, il faille une recommandation en bonne et due forme d'un CDS. Cela ne les empêche pas de reconnaître les progrès réalisés dans l'éducation et la santé. Même si l'on remarque que *« les médicaments ont disparu des pharmacies, et que pour pouvoir étudier normalement, les enfants doivent être également bien nourris »*.

Des statistiques maquillées ?

Faute de chiffres crédibles, la situation économique est difficile à apprécier. Personne ne conteste les difficultés, mais les sandinistes et leurs adversaires divergent sur leur ampleur. L'opposition accuse le gouvernement d'avoir maquillé les statistiques en affirmant que la croissance a atteint 5,5 % en 1983, ce qui serait le taux le plus élevé d'Amérique latine. La *Prensa* a transformé un signe moins en signe plus sur un graphique.

En désaccord ouvert avec le régime, le secteur privé rechigne à investir. Ne se faisant plus guère d'illusions apparemment, un dirigeant du COSEP (conseil supérieur de l'entreprise privée) constate : *« La production a baissé en raison de l'inefficacité gouvernementale. Les sandinistes sont peut-être de bons guérilleros mais ils sont de piètres économistes. Ils n'auront pas besoin de nationaliser l'économie, ils peuvent le faire de manière plus subtile. Faute de crédits, nos entreprises vont mourir d'elles-mêmes. Le FSLN considère déjà l'Etat comme sa propriété. Une loi interdit désormais de réaliser des enquêtes, qui sont le monopole des sandinistes. Nous voudrions pourtant contribuer au redressement économique. Malheureusement, le problème n'est pas économique, il est politique. »*

« L'idéologie prime tout, précise un diplomate. *Pour les dirigeants sandinistes, l'économique est secondaire par rapport au politique. »* Or le gouvernement semble contrôler la situation intérieure. Les opérations des rebelles au nord et au sud peuvent perturber l'économie mais ne constituent pas, pour l'instant, une véritable menace.

Le principal souci des autorités demeure la confrontation avec les États-Unis. Jusqu'à présent, les pressions économiques et militaires de Washington ont surtout contribué à radicaliser les sandinistes ou du moins à justifier leur durcissement. En raison de l'état d'urgence, l'opposition ne peut guère se mouvoir ni faire de prosélytisme. En janvier, le parti social-chrétien n'a pu rassembler qu'environ 400 personnes pour l'anniversaire de la mort de Pedro Joaquin Chamorro, ancien directeur de *la Prensa*, assassiné peu avant la chute de Somoza. La seule force capable de tenir tête au régime est l'Eglise, dirigée par l'archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo.

La censure continue

Seule voix d'opposition tolérée, le journal *la Prensa* est soumis aux caprices de la censure préalable. Chaque matin, il doit adresser au ministère de l'intérieur tous les articles qu'il entend publier. Les épreuves lui sont rendues en début d'après-midi avec la liste des articles, titres, légendes et photos à modifier ou interdits, sans autre explication.

Cette année déjà, *la Prensa* a été empêchée de paraître. Le 27 janvier, treize articles ont été censurés, onze ont connu le même sort le 1er février. Parmi les textes visés, une dépêche d'agence annonçant que M. Arturo Cruz, ancien membre de la junte en exil au Costa-Rica, pourrait être le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle ; un communiqué de la conférence épiscopale apportant son soutien à la direction du collège La salle en conflit avec le ministère de l'éducation ; un appel en faveur de douze prisonniers de la côte atlantique ; une demande de réouverture d'une radio locale, ou encore une dépêche d'agence consacrée à la spéculation sur le dollar.

Les nouvelles internationales qui peuvent donner une image peu flatteuse de Cuba, de l'Union soviétique ou d'autres pays de l'Est sont également écartées. Un article rapportant les impressions d'un groupe de Nicaraguayens rentrés de Moscou n'a pas trouvé grâce aux yeux du censeur. *« A travers la censure,* explique M. Roberto Cardenal Chamorro, de la direction de *la Prensa*, *les dirigeants esquissent leur propre profil. Depuis l'intervention américaine à la Grenade, nos censeurs font nettement plus de zèle pro-soviétique ou pro-cubain qu'auparavant. »*

L'annonce d'élections après de longues tergiversations, commencera-t-elle à détendre l'atmosphère ? S'ils relâchent quelque peu la bride et lèvent la censure, les sandinistes prendront des risques, mais des risques calculés. Ils continuent d'entretenir l'ambiguïté, d'ailleurs, en plaidant pour le pluralisme tout en maintenant une situation qui pousse à la polarisation.

Tout le monde réclame des élections, mais personne ne veut risquer de les perdre. Les sandinistes se sont réservé le maximum d'atouts et ont naturellement une bonne longueur d'avance sur tous leurs adversaires. Comme ils le déclarent sans équivoque, s'ils organisent des élections, c'est pour les gagner et du même coup consolider la révolution. *« Jamais le pouvoir du peuple ne pourra être renversé, ni par les balles ni par les bulletins de vote »*, disait en décembre le commandant Daniel Ortega, coordonnateur de la junte du gouvernement.

Paradoxalement, l'opposition, qui n'avait cessé de demander des élections, traîne maintenant les pieds, car elle n'a aucun intérêt à voir légitimer le pouvoir sandiniste. Divisés, les adversaires du régime n'ont apparemment d'autre projet politique qu'une contestation systématique des faits et gestes du gouvernement... Comme ils n'ont guère de chance d'obtenir les garanties qu'ils exigent, ils pensent que ce n'est pas par les bulletins de vote qu'ils renverseront un pouvoir déjà solidement installé. Mais la situation peut évoluer. Elle dépend de facteurs extérieurs sur lesquels ni les sandinistes ni leurs opposants n'ont véritablement prise.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES PREMIÈRES ÉLECTIONS DEPUIS L'INSTAURATION DU RÉGIME SANDINISTE

Le gouvernement nicaraguayen devait annoncer ce mardi 21 février la date exacte et les détails des élections qui auront lieu en 1985, et qui seront les premières depuis l'instauration du régime sandiniste en 1979.

L'un des membres de la première junte de gouvernement sandiniste, M. Alfonso Robelo, aujourd'hui dans l'opposition, a demandé lundi le droit pour tous les Nicaraguayens de participer aux élections. Si ce droit est accordé, a-t-il dit en substance, nous déposerons les armes. M. Robelo est le chef politique, au Costa-Rica, de l'Alliance révolutionnaire démocratique, dont le chef militaire est M. Eden Pastora, qui a pris la tête de plusieurs milliers d'insurgés luttant contre le régime sandiniste au sud du Nicaragua.

Le gouvernement de Managua a déjà annoncé que ni M. Eden Pastora ni M. Robelo ne seraient autorisés à faire acte de candidature lors du prochain scrutin.

Colombie

Le gouvernement propose l'ouverture d'un dialogue avec les mouvements de guérilla

Bogota *(AFP)*. – Le gouvernement de M. Belisario Betancur a fait un pas important vers la pacification de ce pays troublé depuis de nombreuses années par la guérilla, en donnant le feu vert au dialogue avec les chefs des différents mouvements armés clandestins.

Un communiqué publié le 19 février sous la signature du nouveau ministre de la défense, le général Gustavo Matamoros, et du ministre de l'intérieur, M. Alfonso Gomez, a annoncé des réunions entre représentants de la commission de paix mise sur pied il y a quelques mois par le gouvernement et les chefs de la rébellion armée.

Selon la presse de Bogota, un projet d'accord de cessez-le-feu serait déjà prêt et la première réunion entre la commission et les commandements de la guérilla pourrait avoir lieu dans les deux prochaines semaines.

La paix civile est l'un des projets les plus chers du président conservateur Betancur qui, peu après son investiture, décidait la levée de l'état de siège, faisait promulguer en novembre 1982 une loi d'amnistie, et créait à cet effet une commission de paix. Selon le gouvernement, plus d'un millier de combattants sur les quelque sept mille guérilleros recensés de source officielle, ont répondu à la proposition d'amnistie, mais la guérilla n'en a pas pour autant cessé ses activités. C'est ainsi qu'au mois de décembre 1983 l'un de ces mouvements, l'armée de libération nationale (ELN) enlevait l'avocat Jaime Betancur, frère du président, et qui a été libéré quelques jours plus tard.

L'un des principaux mouvements, le M-19, a accepté le principe de la loi d'amnistie ; mais il a fait savoir, après sa promulgation, sa préférence pour la formule d'une simple trêve permettant l'ouverture d'un dialogue national en faveur de la justice sociale.

En octobre 1983, M. Betancur avait rencontré à Madrid les deux principaux dirigeants du M-19, Ivan Marino Ospina, successeur de Jaime Bateman, tué dans un accident d'avion en avril 1982, et Alvaro Fayat.

En décembre 1983, le M-19 et les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), avaient annoncé la formation d'un front unifié, politique et militaire, qui, selon les observateurs, devrait faciliter le dialogue avec les autorités.

La difficile gestation de la paix civile et le succès relatif rencontré par la loi d'amnistie avaient amené, le mois dernier, le ministre de la défense, le général Fernando Landazabal Reyes à critiquer la commission de paix. Il dut remettre sa démission au président, qui avait réagi sévèrement à cette déclaration. Il a été remplacé par le général Matamoros.

[Les principaux mouvements de guérilla intéressés en principe par la proposition officielle d'ouverture de négociations sont :

– Le mouvement du 19 avril (M-19), le plus connu (extrême gauche nationaliste) ; – les FARC, d'obédience prosoviétique ; – l'ELN procastriste ; – l'Armée populaire de libération (EPL), de tendance maoïste, l'un des plus petits mouvements, mais l'un des plus violents ; – le Mouvement d'autonomie ouvrière (ADO).

Par ailleurs, il existe un mouvement d'extrême droite, le MAS (Mort aux ravisseurs), s'apparentant aux escadrons de la mort qui se sont illustrés dans d'autres pays latino-américains.]

Paraguay

L'opposition entrevoit un espoir de libéralisation du régime du général Stroessner

Pour la première fois en trente ans, quatre à cinq mille Paraguayens ont pu manifester ouvertement, et sans incident, le 17 février à Asuncion, contre le gouvernement du général Alfredo Stroessner, indique l'Agence France-Presse.

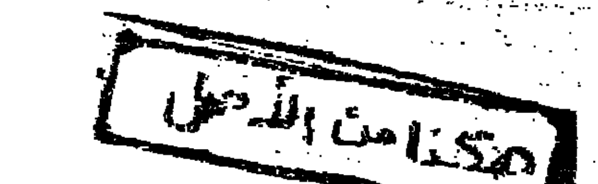
Après des années d'interdiction des réunions publiques, tous les partis d'opposition, regroupés depuis janvier 1979 en un « accord national », ont été autorisés à se rassembler sur une place de la capitale, à l'appel du Parti révolutionnaire fébrériste (PRF, membre de l'Internationale socialiste), du Parti libéral radical authentique (PLRA), du Parti démocrate-chrétien et du Mouvement populaire Colorado (MOPOCO). Cette « première », à laquelle ont participé plusieurs dizaines d'orateurs, est considérée comme un succès par l'opposition. Les dirigeants du MOPOCO (branche dissidente du parti Colorado au pouvoir), revenus récemment au Paraguay après plusieurs années d'exil, estiment que la manifestation constitue un pas positif en faveur du dialogue national.

Les forces de l'ordre n'ont pas entravé le déroulement de la manifestation, malgré les vives critiques faites par les orateurs contre le ministre de l'intérieur.

Une délégation de l'accord national visite actuellement plusieurs pays d'Europe sous la direction de M. Euclides Acevedo, leader du Parti fébrériste. De passage à Madrid, cette délégation a confié à notre correspondant Thierry Maliniak son espoir que le retour à la démocratie en Argentine puisse contribuer à débloquer la situation au Paraguay. Ce pays vit en effet, depuis 1954, sous la férule du général Stroessner, qui a entamé en août 1983 son septième mandat. Le Paraguay est ainsi, avec Haïti, le Chili, le Guatémala et l'Uruguay, l'un des derniers pays latino-américains à vivre sous une dictature conservatrice hors d'âge.

Le choc provoqué par le retour des civils en Argentine, l'usure du pouvoir dont est victime le régime et la baisse de faveur de Stroessner auprès des milieux d'affaires, une fois retombé le « boom » de la construction du barrage d'Itaipu : autant d'éléments qui donnent à l'opposition certains espoirs pour l'avenir. M. Acevedo espère aussi que l'Argentine démocratique fera pression sur le Paraguay en faveur d'une démocratisation, alors que va commencer la construction d'un nouveau barrage « binational » : celui de Yacireta, dont le contrat a été signé le 20 octobre dernier.

M. Acevedo a toutefois conscience des difficultés qui attendent l'accord national, dont le seul objectif est de réclamer le retour à la démocratie sans aspirer à élaborer un programme commun de gouvernement. *« Nous avons,* dit-il, *entamé le dialogue avec les véritables détenteurs du pouvoir dans notre pays. Nous demandons à la hiérarchie ecclésiastique de s'engager plus directement dans la lutte pour le respect des droits de l'homme. A l'ambassade américaine nous faisons valoir que l'installation au plus vite du régime démocratique à Asuncion permettrait d'éviter les incertitudes de l'après-Stroessner, et aux forces armées nous demandons d'accepter une dépolitisation – à la longue inévitable – qui leur permettra de retrouver leur prestige aux yeux de la nation. »*



fensive

…entrevoit un espoir …tion du régime …Stroessner

ASIE

Péripéties diplomatiques en Corée

La proposition de Pyongyang d'ouvrir des consultations avec Washington et Séoul n'a guère progressé

L'initiative diplomatique du gouvernement de Pyongyang, offrant d'ouvrir des consultations tripartites avec les Etats-Unis et les « autorités de Séoul », a-t-elle fait long feu ? Pas tout à fait, mais il faut bien admettre qu'elle bat de l'aile, qu'elle n'a encore donné naissance à aucun dynamisme de la négociation et que les différents partenaires, dans cette affaire, s'observent avec une forte dose de méfiance.

Le dernier acte a été, mardi 14 février, la remise d'une lettre du premier ministre sud-coréen à son homologue du Nord, qui constituait la réponse officielle du gouvernement de Séoul au message que lui avait adressé Pyongyang le *10 janvier*. Insistant sur la nécessité de conversations préalables directes entre le Nord et le Sud, le message ajoute : *« Tandis que s'établirait un dialogue Nord-Sud, nous pensons être en mesure de promouvoir un environnement international favorable (...) grâce à des conversations auxquelles participeraient les nations directement ou indirectement responsables de la division de la péninsule coréenne et de la guerre de Corée. »*

Par cette formule, Séoul atténue le caractère très négatif de ses premières réactions à l'offre nord-coréenne – le Sud avait d'abord prétendu n'y rien voir de nouveau – et laisse la porte entrouverte à la recherche de formules acceptables par toutes les parties.

Pour tous les observateurs, ce relatif assouplissement résulte de pressions insistantes exercées par les Etats-Unis pour maintenir au moins la balle en jeu jusqu'à ce que toutes les possibilités de contact, sinon d'accord, *aient été* explorées.

Washington, en effet, a de bonnes raisons de persévérer. La première est que l'idée même de conversations à trois sur la Corée revient aux Américains. On se fait un plaisir de le rappeler à Pyongyang en soulignant que M. Kissinger en fut l'inventeur dès le mois d'août 1976.

Autre raison majeure de poursuivre : les origines de la présente opération diplomatique. A en croire diverses sources – y compris nord-coréennes, – c'est le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, qui a, le premier, repris l'idée de discussions tripartites dans l'entretien qu'il a eu le 28 septembre 1983 à Pékin avec M. Deng Xiaoping. Le problème coréen n'était pas un sujet inédit dans les entretiens sino-américains, mais c'est la première fois que les Chinois acceptaient de jouer les intermédiaires en transmettant un message à Pyongyang. C'est encore eux qui, en sens inverse, *transmirent aux Américains les offres nord-coréennes*, à deux reprises au moins, les 8 octobre et 3 décembre. Le 10 janvier dernier enfin, en arrivant à Washington, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, était porteur d'un projet de proposition en provenance de Pyongyang, destiné au président Reagan et dont le contenu correspondait à celui des textes publiés le même jour dans la capitale nord-coréenne.

Le rôle des Chinois

Le fait le plus nouveau, dans cette affaire, *est finalement le rôle joué* par les Chinois, qui, en servant d'intermédiaire, cautionnent pour ainsi dire le sérieux des Nord-Coréens.

C'est encore sur ce point, cependant, que les doutes subsistent – que l'attentat de Rangoun, le 9 octobre, n'a pu qu'aggraver. Cet acte de terrorisme était-il conciliable avec l'opération diplomatique dans laquelle Pyongyang était déjà engagé ? En faisant mine de poursuivre cette opération, les Nord-Coréens ne cherchent-ils pas *seulement à corriger l'image* qu'ils ont donnée d'eux-mêmes en provoquant la meurtrière explosion dans la capitale birmane ?

Les avis des experts, japonais notamment, diffèrent sur l'origine exacte de l'attentat de Rangoun. Personne ne met en doute sérieusement – pas même en privé les Chinois *et* les Soviétiques – que « des » Nord-Coréens en aient été responsables. A quel niveau ? C'est là que les opinions divergent, et, s'il est évident que l'opération n'a pu être ordonnée que par une très haute personnalité, il n'est pas certain que *le maréchal Kim Il-sung* lui-même l'ait approuvée.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que de nombreux changements de personnes sont intervenus depuis octobre dans le régime nord-coréen. Changement de ministre des affaires étrangères d'abord, en décembre, puis de chef du gouvernement, en janvier, diverses mutations s'opérant simultanément à d'autres échelons. Parallèlement, près d'une vingtaine de postes diplomatiques à l'étranger – dont ceux d'ambassadeurs à Pékin, à Belgrade, à Bucarest, à Varsovie, à New-Delhi et d'observateur aux Nations unies – changeaient de titulaires ou devenaient vacants. Suites de Rangoun ? *Peut-être pas seulement.*

Il serait exagéré de parler d'un renouvellement de personnel. Aucun personnage de premier plan n'est à proprement parler démis. L'ancien premier ministre, M. Li Jong-ok, devient en effet vice-président de la République, et M. Ho Dam *n'*abandonne les affaires étrangères que pour prendre la direction de l'important Comité pour la réunification pacifique de la patrie. Quant aux diplomates, on constate par exemple que le nouvel ambassadeur à Pékin, M. Shin In-ha, *n'est* autre que l'ancien chef de mission en Roumanie.

Il demeure que ce réalignement ne peut être sans signification. Une majorité d'observateurs lui donnent *un double sens* : d'une part, la mise en place de personnalités qui, par leur âge ou leurs affinités, seront mieux à même de travailler ultérieurement, à des postes déterminés, avec le jeune Kim Jong-il, fils du président Kim Il-sung et désormais reconnu, *non seulement à l'intérieur* mais également à Pékin et à Moscou comme son successeur désigné et légitime. Ainsi note-t-on que le nouveau premier ministre, M. Kang Song-san, est d'une douzaine d'années moins âgé que son prédécesseur.

D'autre part, une adaptation de l'appareil gouvernemental – peut-être consécutive aux remous suscités par l'opération de Rangoun et sans doute encouragée par les Chinois – à une période de relative ouverture *diplomatique, dont l'offre de négociation* du 10 janvier, ne serait qu'un indice parmi d'autres. Ainsi la session de l'Assemblée suprême du peuple qui s'est tenue en janvier à Pyongyang a-t-elle envisagé une intensification des échanges économi*ques avec les pays capitalistes. Dans* une autre direction, il serait question de rétablir les relations diplomatiques avec le Vietnam, depuis longtemps réduites au niveau des chargés d'affaires, à celui des ambassadeurs (un ambassadeur de Corée du Nord a *déjà été nommé fin* janvier au Laos).

Ces interprétations, reposant sur de très minces indices, doivent être accueillies avec prudence. Elles ne répondent pas complètement, en tout cas, aux questions que l'on peut se poser à la fois sur le sérieux des intentions nord-coréennes envers le projet d'une négociation tripartite et sur l'homogénéité des vues de tous les dirigeants de Pyongyang dans *cette affaire. D'aucuns croient*, en effet, déceler des différences d'accent, d'un texte ou d'un discours à l'autre, dans la manière dont la proposition du 10 janvier est présentée. *Certains documents insistent* beaucoup plus lourdement que d'autres sur l'objectif d'un retrait des forces américaines de Corée du Sud ou s'obstinent à ne citer les « autorités de Séoul » qu'en leur attribuant, avec une persistance de mauvaise augure, l'*épithète de « fantoches »*.

Dans l'état actuel des choses, c'est donc encore de Pyongyang, directement ou indirectement, qu'est attendu un signal supplémentaire, de confirmation si l'on veut, qui permettrait l'ouverture d'une négociation. Personne, par ailleurs, *ne* s'y oppose, pas même les Soviétiques qui disent souhaiter une diminution de la tension en Corée et n'insistent pas pour être présents, dans un premier temps, *au moins*, autour du tapis vert. Les Américains, pour leur part, soulignent que si la participation de la Chine serait bienvenue – comme l'a aussitôt dit le président Reagan, – elle n'est pas pour eux une condition à l'ouverture de *conversations qui, n'en déplaise* à Séoul, pourraient donc commencer à trois comme le propose la Corée du Nord.

Restent les Chinois qui, après avoir parrainé et cautionné les premiers échanges diplomatiques, se *voient aujourd'hui dans la position* délicate soit de devoir faire machine en arrière – ce qui porterait atteinte à leur crédibilité, – soit d'obtenir de leur allié nord-coréen un minimum de garanties complémentaires. Ce problème a sans doute occupé une *large place dans les entretiens que* le chef du gouvernement de Pyongyang a eus début février à Pékin. Le fait que, après sa visite, le secrétaire général du PC chinois, M. Hu Yaobang, ait accepté de se rendre cette année en Corée du Nord, à la *double invitation du président* Kim Il-sung et de son fils, semble indiquer que les relations entre les deux pays ne souffrent nullement de ces péripéties et incertitudes diplomatiques.

ALAIN JACOB.

Inde

Violents affrontements entre sikhs et hindous

Trente-quatre morts, deux cent soixante blessés en une semaine

De notre correspondant

Delhi. – Comme on pouvait le craindre, la campagne d'agitation *sikh qui n'était, à l'origine, qu'un* mouvement de revendication culturelle et autonomiste prend, peu à peu, en raison des excès commis de part et d'autre, l'allure d'une véritable *confrontation intercommunautaire*. Sikhs contre hindous dans l'Etat du Pendjab où les premiers sont majoritaires (55 % de la population) ; hindous contre sikhs dans la *région voisine de l'Haryana où les* adeptes enturbannés et barbus du Gourou Nanak (fondateur de la religion sikh au seizième siècle) sont en minorité (35 % à 40 %).

Pour l'instant, les accrochages mettent essentiellement aux prises les extrémistes et les bigots des deux camps, ainsi que les forces de l'ordre. Mais l'on craint, à Delhi, que la violence ne fasse tache d'huile et ne s'étende jusque dans l'Etat d'Himachal-Pradesh, où résident également une minorité de sikhs. Officiellement, en une semaine, les affrontements ont déjà fait trente-quatre morts, dont huit pour la seule *journée de dimanche* dans l'Haryana, et deux cent soixante blessés. Dépêché, lundi, sur les lieux dévastés, le ministre de l'intérieur, M. P. C. Sethi, a rendu compte, *dans la soirée*, de la *gravité* de la situation devant le cabinet réuni par Mme Gandhi.

Sur son instigation, le ministre en chef de l'Haryana, Etat limitrophe de la capitale, a donné l'ordre *lundi* à la police de tirer à vue sur tout manifestant pris en flagrant délit de violence contre les personnes, les biens et les lieux saints de l'une ou de l'autre des communautés opposées. Des renforts de la police fédérale et des *sections d'élite* de la garde des frontières ont été déployés le long de la route stratégique qui relie la capitale au Pendjab et au Cachemire en traversant l'Haryana.

Les rassemblements de plus de quatre personnes ont été interdits jusqu'à *nouvel ordre*, y compris dans la capitale, où les forces de l'ordre sont placées en état d'alerte. Quinze *dirigeants du Parti autonomiste* sikh, l'Akali Dal, arrêtés à Delhi, ont été placés en détention provisoire lundi à l'aube. Décrété à la veille du week-end, le couvre-feu a été étendu à de nouveaux districts « sensibles » du Pendjab, où le calme observé lundi en fin de soirée *demeure précaire*.

Replié dans l'inviolable sanctuaire sikh d'Amritsar, le temple d'Or, le président de l'Akali Dal, le Sant Longowal, a appelé lundi les populations rurales de sa confession à *« marcher sur les villes pour défendre les lieux saints »*. Un ordre similaire a été donné aux *« kamikazes de la foi sikh »*, qui furent quelque trente mille à se déclarer prêts à mourir pour leur religion en avril dernier. Dans l'improbable cas où Mme Gandhi, prenant prétexte des violences, donnerait l'ordre d'investir le temple d'Or, les vigiles sikhs en armes ont été multipliés aux *points névralgiques* de la forteresse religieuse. Rappelons qu'entre trois mille et quatre mille militants armés y sont *réfugiés* depuis plus d'un an sous les ordres de leurs chefs politiques *et religieux*.

C'est à partir de ce bastion transformé en véritable arsenal que l'« ayatollah sikh », M. Jarnaip Singh Bhindranwale, dirige plus ou moins l'agitation depuis dix-huit mois. Une campagne qui a déjà fait quelque deux cent quatre-vingts morts et dont on voit mal comment elle sera arrêtée par le gouvernement central de Mme Gandhi, puisque les négociations entre son cabi*net et les chefs autonomistes*, interrompues en février 1983, ont été à nouveau suspendues après une brève reprise la semaine dernière.

Réputé habile diplomate, le ministre de l'énergie, *M. Shiv Shankar*, a été dépêché mardi dans le Pendjab pour tenter de renouer les fils du dialogue avec les sikhs les plus modérés. Tâche difficile s'il en est, puisque le « haut-commandement » de l'Akali Dal, plus ou moins trans*formé en véritable* théocratie militaire, vient de confirmer son ordre de manifestation devant le Parlement de la capitale pour le 27 février. Les militants sikhs, qui demandent en premier *lieu que leur foi* soit reconnue officiellement comme une religion à part entière, brûleront symboliquement, ce jour-là, l'article 25 de la Constitution indienne qui fait précisément du sikhisme une *« dépendance »* de l'hindouisme.

PATRICE CLAUDE.

AFRIQUE

L'Afrique du Sud et le Mozambique s'engagent à signer un « pacte de sécurité »

De notre envoyé spécial

Maputo. – *Un pacte de sécurité* mutuelle sera signé entre le Mozambique et l'Afrique du Sud *« aussi rapidement que possible »*, a indiqué M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, lundi 20 février, à Maputo, après sa rencontre avec une délégation mozambicaine conduite par M. Jacinto Veloso, ministre des affaires économiques (*le Monde* du 21 février). *« Nos deux gouvernements*, a-t-il ajouté, *sont conscients de l'urgence de conclure un tel pacte. »* Selon M. Botha, celui-ci devra être rédigé de telle sorte qu'il satisfasse *« aux exigences de sécurité de chaque partie »* et qu'*« il ne permette à aucune d'entre elle de pratiquer la subversion sous quelque forme que ce soit »*.

Au cours de l'audience qu'il a accordée à la délégation sud-africaine, M. Samora Machel, chef de l'Etat mozambicain, a rappelé, selon le communiqué conjoint, les principes de base qui devront guider les conversations en cours entre les deux pays, à savoir *« la paix, la stabilité, le progrès et le bon voisinage »*. Les deux parties ont, d'autre part, affirmé leur *« satisfaction devant les progrès réalisés par les quatre groupes de travail »* mis en place, en décembre dernier, à l'issue de la rencontre qui a eu lieu à Mbabane au Swaziland. Elles ont, enfin, exprimé *« la conviction que les problèmes de l'Afrique australe doivent être résolus par les Etats de la région eux-mêmes »*.

« Une évolution se dessine, a noté M. Botha, *en ce sens que les gouvernements de la région prennent conscience de la nécessité de la paix et de la stabilité. »* Selon le chef de la diplomatie de Pretoria, ce processus, *« presque volontaire »* – allusion à la médiation américaine, – *« augure bien de l'avenir »*. C'est, selon lui, *« le temps des défis »* qui pousse tous les Etats à placer leurs *relations sous le signe de la* confiance.

Le fait que, pour la première fois, M. Samora Machel ait accepté de recevoir des membres du gouvernement sud-africain, est interprété, à Maputo, comme *« un signe très encourageant »*. Compte tenu de la situation désastreuse dans laquelle se trouve leur pays, les dirigeants mozambicains ne cachent pas, en effet, leur hâte de voir la paix se conclure le plus vite possible.

La rencontre de Maputo a donc *été centrée* sur les questions de sécurité mutuelle, en clair sur le soutien que l'Afrique du Sud apporte à la Résistance nationale du Mozambique (RNM) et sur celui que le Mozambique accorde, de son côté, au Congrès national africain (ANC). Le retour à la paix constitue, d'autre part, une des conditions du *« redécollage »* économique du Mozambique, auquel, dit-on, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et l'Europe sont prêts à participer. La RNM et l'ANC devraient, à moyen terme, être les grands perdants du « marché », qui est en train de se conclure entre Maputo et Pretoria.

La rencontre de Lusaka, la semaine dernière, entre Sud-Africains et Angolais, puis celle de Maputo entre Sud-Africains et Mozambicains donnent à penser ici que le processus du rétablissement de la paix en Afrique australe est désormais sérieusement engagé avec, à la clé, à une échéance encore indéterminée l'*indépendance* de la Namibie. A cet égard, M. Samora Machel jouerait, dans la négociation de ce règlement d'ensemble, un rôle loin d'être négligeable. Il reste à savoir quelles garanties les Etats-Unis, qui semblent mener le jeu, ont offert aux uns et aux autres pour sortir de leur ghetto.

JACQUES DE BARRIN.

Algérie

L'amiral Leenhard chef d'état-major de la marine française est reçu à Alger

De notre correspondant

Alger. – L'amiral Leenhard, chef d'état-major de la marine française, séjourne en Algérie depuis le samedi 18 février. Il y restera jusqu'à jeudi, à l'invitation de son homologue, M. Rachid Benyelles, un officier en*tré récemment* au bureau politique du FLN comme membre suppléant, et qui occupe les fonctions de directeur de la marine.

C'est la première fois, depuis l'indépendance de l'Algérie, qu'un chef d'état-major français est reçu à Alger. *Ce mardi, les médias n'avaient* encore donné aucune publicité à une visite qui illustre pourtant la volonté algérienne de diversifier les relations militaires en s'affranchissant partiellement des concours soviétiques pour s'adresser à des pays occidentaux comme la France *et* la Grande-Bretagne, tout en gardant d'excellentes relations avec l'Armée rouge. La visite, en décembre 1983, du maréchal Ogarkov, premier vice-ministe de la *défense* soviétique et chef de l'état-major général, n'est, elle, pas passée inaperçue.

Soucieux d'éviter tout faux pas, les milieux diplomatiques français sont discrets sur les objectifs de l'amiral qui, né en Algérie, fera aussi du *tourisme, indique-t-on. Il* visitera l'Ecole nationale de la marine marchande à Bou-Ismaïl, l'ancienne Castiglione, où il a passé son enfance. Un voyage à Oran est prévu. La visite de l'ancienne base navale française de Mers-El-Kébir serait évidemment une *surprise*.

L'amiral se rendra en tout cas à la future Ecole navale algérienne. Jusqu'à présent, l'Algérie ne disposait d'aucun établissement d'enseignement pour les officiers de la marine de guerre, encore peu *importante*, mais en développement. Les élèves étaient formés à l'étranger, surtout dans les pays de l'Est et actuellement, moins d'une trentaine de marins algériens sont en stage en France. *Il* est clair que *la* France aimerait qu'on fasse appel à elle au moins pour certains enseignements qui seront donnés à l'Ecole navale.

De source française, on assure qu'il ne faut pas rechercher les raisons de ce voyage dans de possibles marchés militaires. Mais les professionnels *ne peuvent se désintéresser* du dynamisme de la Grande-Bretagne, qui a déjà conclu des accords pour la fourniture de péniches de débarquement et de patrouilleurs.

Dans un autre domaine, la firme britannique *Baxter Fell* International vient de remporter contre la concurrence française un contrat de deux cent cinquante millions de dollars, conclu avec le ministère de la défense nationale, pour construire dans tout le pays de nouveaux caser*nements de la gendarmerie nationale* (vingt-quatre mille hommes en tout). Cela permettra, en cas de nécessité, le déploiement rapide de cette force, déjà équipée de véhicules blindés Panhard M-3 achetés à la France en 1982.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

Le nouveau syndicat se défend d'être inféodé au pouvoir

De notre correspondant

Tunis. – Non seulement *l'Union* nationale des Travailleurs tunisiens (UNTT) n'est pas inféodée au pouvoir mais celui-ci s'est évertué à lui créer des difficultés : tel est le thème principal développé lundi 20 février au cours d'une conférence de presse par M. Abdelaziz Bouraoui, son secrétaire général, exclu de la direction de l'*Union générale* des travailleurs tunisiens il y a trois mois, (*le monde* du 21 février). *« Si nous n'avions pas représenté un véritable mouvement, nous aurions été étouffés par le pouvoir*, a-t-il déclaré. *En maintes circonstances, les autorités ont nettement pris position en faveur de M. Habib Achour »*.

M. Bouraoui répondait ainsi aux accusations formulées par l'UGTT qui voit, dans son *initiative*, une manœuvre de division de la classe ouvrière par une partie de la classe dirigeante alliée aux milieux d'affaires. L'UGTT fait, en outre, remarquer que sur les quinze membres du bureau exécutif de la nouvelle centrale, treize sont des dé*putés élus en novembre 1981 sur les* listes du « Front national » que patronait le Parti socialiste destourien.

M. Bouraoui a affirmé que son organisation, contrairement, selon lui, à l'UGTT, est *« la réelle émanation d'une très large fraction de la classe ouvrière attachée aux vrais principes syndicaux, à la démocratie, et soucieuse de demeurer indépendante de tous les courants politiques »*. Les émeutes de janvier ? L'UNTT n'était pas alors constituée.

Selon M. Bouraoui, plus de sept cents syndicats autonomes, et dans certaines régions 95 % des travailleurs, se seraient ralliés à son organisation. Ces chiffres ne semblent pas impressionner les dirigeants de l'UGTT, qui compte trois cent cinquante mille adhérents recensés l'an passé. Ils affirment qu'ils pré*voyaient la création de l'organisation* rivale depuis l'exclusion des « dissidents ». Pour eux, la réelle représentativité de l'UNTT devra être jugée non par rapport au nombre de syndicats mais à celui des adhérents et la définition précise de sa politique et de son attitude à l'égard des grands problèmes qui préoccupent le pays.

MICHEL DEURÉ.

Tchad

M. Cheysson se rend au Nigéria pour tenter de relancer la négociation

M. Claude Cheysson se rendra au Nigéria, les vendredi 24 et samedi 25 février, pour s'y entretenir avec les nouveaux dirigeants nigérians de l'impasse actuelle de la négociation sur le conflit tchadien. Cette visite du ministre des relations extérieures offrira d'autant plus d'intérêt qu'elle interviendra juste après le passage à Lagos du commandant Jalloud, numéro deux libyen, attendu ce mardi 21 février dans la capitale du Nigéria.

Le nouveau chef de l'Etat nigérian, le *général Buhari*, s'est récemment déclaré très inquiet de la situation au Tchad et a demandé au lieutenant-colonel Menguistu d'organiser de nouveaux pourparlers de paix. L'Organisation de l'unité africaine – *dont le chef de l'Etat* éthiopien assure la présidence annuelle – aurait cependant fait savoir, notamment à Paris, qu'elle ne se sentait pas actuellement en mesure de former une force d'observation panafricaine pour l'envoyer au Tchad, ainsi que M. Cheysson l'aurait proposé lors de son passage à Addis-Abeba *début février* (*le Monde* du 7 février). – *(AFP, AP, Reuter.)*

Mauritanie

● AIDE ALIMENTAIRE FRANÇAISE. – La France a donné 18 *tonnes de médicaments et de* produits alimentaires à la Mauritanie, pour lui permettre de faire face aux effets de la sécheresse. L'arrivée de cette aide a été annoncée lundi 20 février par l'ambassadeur de France à Nouakchott, M. Bernard Lopinot. – *(AFP.)*

Le Monde

dossier

Le point sur — La lutte contre le terrorisme en Europe

LA plupart des démocraties d'Europe occidentale ont été ou sont touchées par le terrorisme. Actes de violence individuels ou organisés, cette manifestation de protestation radicale de la part de minorités qui refusent les procédures démocratiques, ou veulent renverser le système économique et social au nom d'une idéologie pseudo-libératrice, a pris des formes différentes selon les pays.

En Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, ce sont essentiellement les nationalistes républicains irlandais qui ont commis des attentats pour protester contre la présence britannique en Ulster et revendiquer l'unification de l'Irlande. Ils prétendent s'attaquer d'abord aux forces de répression des « colonisateurs », mais les attentats en Irlande du Nord et jusque dans le centre de Londres, dont ont été victimes des civils, rappellent à ceux qui seraient tentés de l'oublier, à cause d'une solidarité mal comprise avec les « opprimés », que le terrorisme est *toujours* aveugle.

La démonstration tragique en a suffisamment été faite en Allemagne fédérale, dans les années 70, et en Italie. La Fraction armée rouge, plus connue sous le nom de « bande à Baader », et les Brigades rouges étaient les héritiers dévoyés des contestataires étudiants de 1968, justifiés – et parfois même soutenus – par des intellectuels qui voyaient dans une exaltation paranoïaque de la « lutte armée » une compensation à leur propre impuissance théorique.

Malgré quelques exactions de groupes du genre Action directe, ce phénomène n'a jamais pris une grande ampleur sur le territoire français, qui a été frappé en revanche par une forme de terrorisme nationaliste, nourri du séparatisme corse, comme les attentats de l'ETA au Pays basque *et dans toute* l'Espagne sont alimentés par le nationalisme et le séparatisme basques.

A ces manifestations nationales ou intérieures de terrorisme se superpose un terrorisme que les autorités des Etats européens veulent croire « importé » parce qu'il puise ses justifications dans des conflits étrangers, conflit israélo-arabe, guerre du Liban ou guerre Iran-Irak. Mais les frontières entre les deux formes de terrorisme sont floues. Les fantassins de l'un sont souvent formés dans les camps de l'autre. Sans tomber dans la fiction d'un *deus ex machina* qui, depuis Moscou ou Tripoli, tirerait les ficelles de *tous* les attentats, on ne peut ignorer que certains pays financent des organisations terroristes en Europe et *abritent sur* leur territoire des camps d'entraînement où sont passés des membres de la bande à Baader, de l'IRA, de l'ETA, sans compter les dissidents palestiniens.

***

Face à ces manifestations diverses d'un même cancer qui les ronge parce qu'elles ne peuvent bien souvent le combattre qu'en mettant entre parenthèses *leurs propres principes, les* démocraties occidentales ont employé des moyens différents, comme le montre le dossier que nous publions ci-dessous.

Ce rapide survol de la lutte contre le terrorisme *dans cinq pays européens, dont la France, ne prétend* pas à l'exhaustivité. Nos correspondants ont d'abord insisté sur les méthodes spécifiques à chaque pays : l'utilisation des « repentis » en *Italie*, appelés « super-mouchards » au Royaume-Uni, le recours à l'*informatisation* en RFA, le refus des législations et juridictions d'exception en France, après mai 1981 ; la volonté proclamée du gouvernement socialiste espagnol de mettre aujourd'hui l'accent sur les mesures policières pour mettre un terme au terrorisme basque...

Toutes ces méthodes ne sont pas transposables d'un pays à l'autre, même si la coopération entre les polices a tendance à se renforcer. Le projet d'espace judiciaire européen, lancé il y a plusieurs années au niveau de la Communauté européenne, est très peu avancé. Peut-être la proposition de M. Felipe Gonzalez de réunir une conférence internationale sur le terrorisme *connaîtra-t-elle un meilleur sort*, afin que, selon le vœu du chef du gouvernement espagnol, *« 1984 soit une mauvaise année pour le terrorisme international »*.

D. V.

FRANCE : le recours aux moyens traditionnels

Le cas de la France est paradoxal : cible du terrorisme, notamment international, elle n'est tentée par aucune des innovations de ses voisins. *Ni lois d'exception., ni tribunaux spéciaux*, ni surenchère informatique...

Face au terrorisme international, *qui se manifeste surtout* depuis 1982, la première réaction du gouvernement de gauche fut de créer un service « action », auprès de la présidence de la République. En août 1982, M. Christian Prouteau, chef d'escadron de la gendarmerie, est ainsi nommé à la tête d'une « cellule » antiterroriste, qui regroupera *une quinzaine de policiers et de gendarmes*. Hommes d'action plutôt que spécialistes des enquêtes judiciaires, court-circuitant les hiérarchies traditionnelles, réalisant en fanfare une opération douteuse contre des Irlandais, à Vincennes, multipliant les initiatives parallèles, les collaborateurs de M. Prouteau devront, pour la plupart, quitter leur affectation spéciale au bout de dix-*huit mois. La présidence de la République* s'apercevra alors que les services plus traditionnels ne manquent pas d'efficacité.

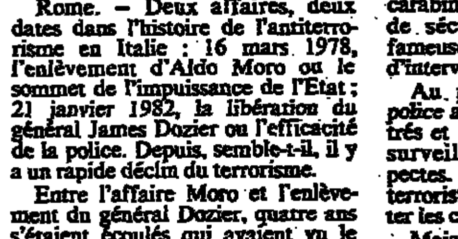
Plusieurs services de police seront alors spécialisés. Leur travail sera renforcé par la création, en 1983, d'un fichier informatisé du terrorisme, avec des terminaux installés aux postes frontières. La Direction de la surveillance du territoire (*DST*) *bénéficie en 1984*, au titre de la lutte antiterroriste, d'un crédit de 12,5 millions de francs ainsi que de cinquante créations d'emplois.

Parallèlement, la coordination avec la justice a été accentuée. La huitième section, dite section criminelle, du parquet de Paris, composée de *six magistrats, s'est spécialisée* dans les dossiers terroristes depuis 1982.

Bilan ? En 1983, quarante-sept responsables d'attentats terroristes, dont trente-quatre étrangers, ont été arrêtés par les services policiers parisiens, contre trente en 1982. Les quarante-huit heures légales de garde à vue ont suffi pour « boucler » – avec des aveux – des *affaires aussi importantes* que la « nuit bleue » corse sur le continent ou l'attentat arménien à l'aéroport d'Orly.

Selon une première estimation du ministère de l'intérieur, le nombre d'attentats par explosifs a régressé en 1983 de 8,73 % par rapport à 1982, année durant laquelle ils avaient augmenté de 121,10 %. En Corse même, la nomination, en jan*vier 1983, d'un préfet délégué pour* la police, a permis l'essai d'une d'une tactique policière nouvelle : la « criminalisation » des mouvements indépendantistes, par la mise en évidence de liens avec le « milieu » et ses activités de racket. L'exemple corse montre cependant que les réponses seulement policières ne suf*fisent pas quand le terrorisme peut* se nourrir d'une réalité socioculturelle.

EDWY PLENEL.





Dessin de PLANTU.

RFA : la foi dans l'ordinateur

Correspondance

Bonn. – Avec le procès de Christian Klar et de Brigitte Mohnhaupt, *derniers chefs présumés* de la Fraction armée rouge (RAF) à Stuttgart-Mannheim, une page de l'histoire du terrorisme allemand a été tournée. Le dernier attentat spectaculaire imputé à l'extrême gauche remonte à septembre 1981 : *il s'agissait d'une action contre le gé*néral américain Frederick Kroesen. Et les craintes manifestées l'année dernière à l'occasion des grandes manifestations pacifistes se sont révélées sans fondement.

Faut-il y voir une preuve de l'efficacité de la police allemande ? Les succès électoraux des mouvements *alternatifs, puis des Verts, ont très* certainement contribué à détourner de la violence nombre d'anciens sympathisants. Néanmoins, les moyens mis en œuvre par les forces de l'ordre ont été considérablement renforcés après l'enlèvement et l'as*sassinat, en 1977, du patron des pa*trons ouest-allemands, Hanns Martin Schleyer. Ces événements ont entraîné la mise en place d'un système de collecte et d'analyse d'informations particulièrement complexe, dont la modernisation continuelle n'est pas sans soulever de problèmes.

Toutes les informations recueillies *par les différentes forces de police* fédérales ou locales sont transmises dans chaque Etat à un centre de traitement informatique relié aux ordinateurs du Bundeskriminalamt (BKA) de Wiesbaden, véritable centre névralgique de la lutte contre *la criminalité et le terrorisme*. La plupart des postes de police ou de la *Bundesgrenzschutz* disposent de terminaux d'ordinateurs. On en recen*sait deux mille trois cents en 1983* dans les postes frontières, contre vingt-trois dix ans plus tôt. Le système a encore été perfectionné par l'introduction, l'année dernière, de miniterminaux, émetteurs-récepteurs portatifs fonctionnant de n'importe quel point du territoire. Il suffit de taper le numéro de la carte d'identité de la *personne contrôlée* pour obtenir immédiatement des *renseignements*.

Le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, l'un des hommes forts de la CSU, souhaite maintenant remplacer l'actuelle carte d'identité par un nouveau document plastifié qu'il suffirait d'introduire dans un lecteur pour savoir immédiatement, en quelques secondes, *si la* personne contrôlée fait l'objet ou non de recherches, d'une *surveillance particulière ou autre*. La mise en service de cette carte permettrait entre autres de suivre les déplacements, de contrôle en contrôle, de toute personne préalablement fichée. Elle se heurte à de très vives résistances. Le risque d'arriver à une société sous surveillance est pris d'autant plus au sérieux en RFA que les lois adoptées ces dernières années, aussi bien dans les Länder *qu'au niveau fédéral, ont* toutes été dans le sens d'un renforcement des pouvoirs de la police en matière de contrôle d'identité et de perquisitions.

HENRI DE BRESSON.

ITALIE : le rôle des « repentis »

De notre correspondant

Rome. – Deux affaires, deux dates dans l'histoire de l'antiterrorisme en Italie : 16 mars 1978, l'enlèvement d'Aldo Moro ou le sommet de l'impuissance de l'Etat ; 21 janvier 1982, la libération du général James Dozier ou l'efficacité de la police. Depuis, semble-t-il, il y a un rapide déclin du terrorisme.

Entre l'affaire Moro et l'enlèvement du général Dozier, quatre ans s'étaient écoulés qui avaient vu le terrorisme diffus se généraliser. En 1981, on enregistrait quatre séquestrations en même temps et, contrairement à ce qui s'était passé dans le cas Moro, l'Etat négocia. Après la *libération du général* de l'OTAN, *au* contraire, suivront cinq cent vingt-deux arrestations et les réseaux s'effondreront un à un. Sans doute l'évolution interne du mouvement a-t-elle contribué à cette défaite du terrorisme. Mais la réponse donnée tant par l'Etat que la société a également joué.

La reprise en main de la situation par la police est due à l'action conjuguée du général des carabiniers Dalla Chiesa, qui sera assassiné à Palerme par la Mafia en 1982, et du chef de l'UCIGOS (direction générale le l'antiterrorisme) ; M. de Francisi, qui mettront en place les structures de répression du terrorisme.

D'abord, une meilleure préparation des hommes, qui commence par une connaissance approfondie de l'adversaire. En même temps, on améliore la préparation technique (création, par exemple, des groupes d'intervention spéciaux chez les carabiniers et du noyau opérationnel de sécurité dans la police : les fameuses « têtes de cuir » chargées d'interventions spéciales).

Au point de vue tactique, la *police a largement recours* aux infiltrés et perfectionne son système de surveillance des personnes suspectes. Les liens instaurés par les terroristes avec le milieu vont faciliter les choses.

Mais la clé de la lutte antiterro*riste en Italie a surtout été* les mesures prises pour encourager les « repentis » moyennant de fortes réductions de peine. Cette politique facilite aussi la dissolution des mouvements en prévoyant l'impunité pour ceux qui, sans donner leurs *camarades, « rendent les armes »*.

La lutte contre le terrorisme a aussi eu pour conséquence des mesures *étendant* les termes de la garde à vue et la prison préventive, ainsi que les pouvoirs de la police en matière d'usage d'armes à feu et d'*écoutes téléphoniques*. Ces mesures ont contribué à créer des situations anormales au regard des garanties du code pénal, comme en témoignent de nombreux cas abusifs de détention préventive.

Cependant, l'assassinat du diplomate américain *Leamon R. Hunt*, le 16 *février*, a montré que les Brigades rouges n'étaient pas totalement démantelées et qu'elles sont apparemment en train de nouer des alliances avec des organisations arabo-islamiques.

PHILIPPE PONS.

ESPAGNE : des mesures politiques à la répression policière

De notre correspondant

Madrid. – « *Dans la lutte contre l'ETA, la panoplie des mesures politiques a été épuisée* ». En lançant récemment cette affirmation aux Cortès, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a provoqué un tollé à Bilbao et à San-Sebastian. En effet, les Basques *savent mieux que quiconque* que le terrorisme dans leur région n'est pas un terrorisme comme les autres et qu'il requiert une thérapeutique particulière, combinant l'action politique et policière.

La coalition Herri Batasuna, dont les membres affirment publiquement : « *Voter pour nous, c'est voter pour l'ETA* », *n'obtient-elle* pas régulièrement 15 % des voix dans la région ? Les séparatistes ne bénéficient-ils pas, en outre, de l'ambiguïté d'une partie des nationalistes modérés qui, tout en n'approuvant pas la « lutte armée », manifeste à son égard une certaine « compréhension » ?

Imaginer dans ces *conditions* que le succès de la lutte contre l'ETA dépende exclusivement de l'efficacité de la police espagnole ou de la coopération française relève de l'illusion, et la plupart des responsables politiques en sont conscients.

Mesures politiques et mesures policières ne sont toutefois pas contradictoires. *Il faut à la fois couper* l'ETA de sa base sociale et mettre hors d'état de nuire ses éléments les plus irréductibles. Devant l'impasse actuelle, le gouvernement socialiste semble accorder la priorité au second de ces objectifs, en négligeant progressivement le premier. Pour justifier cette évolution, il fait valoir que, à chaque concession politique faite dans le passé au Pays basque (amnistie, octroi d'un statut d'autonomie), l'ETA a répondu par une nouvelle escalade de violence.

Aussi l'accent est-il mis sur les mesures policières. Les socialistes *qui avaient promis, durant la cam*pagne électorale, l'abrogation de la législation antiterroriste, viennent d'envoyer au Congrès un projet de loi visant à la renforcer. Les nouvelles dispositions incluent notamment un alourdissement des peines frappant les *auteurs* d'attentats et une répression plus systématique des délits d'« *apologie du terrorisme* ». Le gouvernement se refuse toutefois, malgré les pressions de l'opposition de droite, à déclarer illégale la coalition Herri Batasuna et à fermer le quotidien *Egin* qui lui est proche.

Quant au volet politique du diptyque *antiterroriste*, il se limite désormais à une série de mesures de grâce accordées aux anciens membres de l'ETA ayant abandonné les armes. Ceux qui ont été impliqués dans des crimes de sang ne bénéficient pas de cette faveur. L'extension à l'Espa*gne du précédent* des « terroristes repentis » italiens semble difficilement imaginable *en raison de la soli*darité politique subsistant entre ceux qui pratiquent encore « la lutte armée » et ceux qui l'ont abandonnée.

THIERRY MALINIAK.

ROYAUME-UNI : des lois d'exception sous la surveillance du Parlement

De notre correspondant

Londres. – Le meurtre récent d'un diplomate indien à Birmin*gham et l'attentat contre* l'ambassadeur d'Israël à Londres en 1982 sont des exemples d'un « terrorisme international » auquel le gouvernement et le Parlement britanniques ont, l'an dernier, décidé d'appliquer certaines des mesures qui étaient jusqu'alors exclusivement réservées au terrorisme irlandais.

Cette *extension* des pouvoirs *spéciaux* de la police est la principale innovation de la loi – « provisoire » – sur la « prévention du terrorisme », qui a été adoptée en octobre 1983 par la Chambre des communes et qui reprend l'essentiel des dispositions des textes précédents.

Sa *durée sera limitée (cinq ans)* car les Britanniques s'imposent la précaution d'un réexamen complet et fréquent, par une méfiance aussi ancienne que remarquable à l'égard de toute mesure d'exception comme la loi dite « d'urgence » sur l'Irlande du Nord.

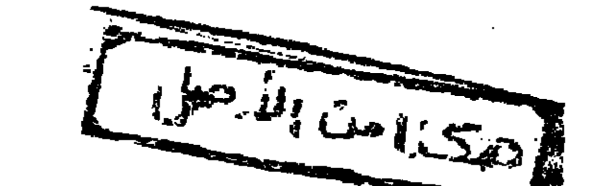
Ces deux textes, qui forment un ensemble, *permettent à la* police d'arrêter et de détenir, sans mandat, des personnes soupçonnées d'activités terroristes. C'est cette clause qui, désormais, vise également le « terrorisme international ». Le délai de la détention ne peut excéder quarante-huit heures ; sept jours si le secrétaire d'État pour l'Irlande du *Nord le demande, mais cela est rare.* Les organisations qui se livrent au terrorisme (l'IRA, l'INLA, certains mouvements extrémistes protestants) sont interdites. Des suspects peuvent être refoulés à l'entrée en Grande-Bretagne ou en Irlande du Nord.

L'expulsion est aussi prévue ; mais selon la nouvelle loi, qui entrera bientôt en vigueur, cette mesure devient caduque au bout de trois ans. Dans les tribunaux d'Irlande du Nord, les personnes inculpées d'actes de terrorisme comparaissent devant *un juge siégeant* seul. La suppression du jury a pour but d'éviter les manœuvres d'intimidation exercées sur les jurés.

La peine de mort n'existe plus depuis 1965 en Grande-Bretagne, et depuis 1973 en Irlande du Nord. D'autre part, les internements sans décision judiciaire, qui avaient été très critiqués après leur introduction en 1971, ont été supprimés trois ans plus tard.

*L'arsenal de la lutte anti*terroriste n'est pas seulement d'or*dre juridique ou législatif*. La police a employé, ces dernières années, une méthode peu orthodoxe en ayant recours aux dénonciations faites par des « super-mouchards ». Mais, récemment, une série de rétractations spectaculaires entraînant la libération des « dénoncés » ont fait douter de l'avenir d'un tel moyen. Le recours aux *témoignages, souvent sus*pects, de mouchards est d'autant plus insatisfaisant que le juge, en Irlande du Nord, est seul, en raison de l'absence de jury populaire, à décider de leur crédibilité.

FRANCIS CORNU.



Le Monde

politique

Le début de la campagne commune PS-PC de « popularisation » des droits nouveaux des travailleurs

A Rhône-Poulenc Saint-Fons : le fiasco

De notre correspondant régional

Lyon. – La mobilisation a échoué. La première opération commune PS-PC de « popularisation » « sur le terrain » des droits nouveaux des travailleurs – dans le cadre de la campagne décidée par les deux partis (*le Monde* du 15 février) – s'est soldée aux portes de l'usine Rhône-Poulenc CRC (Centre de recherche des carrières) de Saint-Fons, dans la banlieue industrielle de Lyon, par un fiasco quasi total. Cent cinquante personnes seulement avaient répondu à l'appel des deux fédérations départementales, élus et journalistes compris. Quant à la « rencontre » des salariés, elle s'est traduite par de vains appels lancés par haut-parleurs à un personnel manifestement peu enclin au dialogue sur « les droits nouveaux des travailleurs ».

Maigre consolation pour les socialistes : ils ont gagné la bataille du nombre de militants face à leurs alliés communistes. Les badges du PS dominaient, dans une proportion des deux tiers, la modeste assistance. Les conditions climatiques – vent et froid – expliquent, dans une certaine mesure, cet insuccès.

Des conditions locales, à commencer par des horaires « à la carte » qui échelonnent dans le temps le départ des salariés de leur lieu de travail, ont fait le reste.

Mauvaise heure, mauvais endroit – il y a beaucoup de sorties dans cette usine modeste du groupe Rhône-Poulenc, – et aussi, sans doute, moment politique difficile : rarement à Lyon, les rangs de la gauche auront été aussi clairsemés.

Indifférents au message des orateurs, deux cars d'ouvriers ont traversé les rangs de l'assistance pendant le « *mini-discours* » de Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du PCF, et de M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat général du PS.

Mme Lazard a affirmé : « *Il faut donner vie aux lois, passer de la loi aux faits. Avec ces nouveaux droits, la gauche a créé les conditions d'une avancée sans précédent de la démocratie des entreprises.* » M. Jean Poperen, pour sa part, a déclaré : « *Notre rencontre a valeur d'exemple dans une entreprise où des progrès importants ont été réalisés (...). Les réformes, il faut les faire vivre. Nous avons voté des lois. Il faut qu'elles passent dans la vie de tous les jours.* »

CLAUDE REGENT.

M. HERNU AUX ÉTATS-UNIS

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, se rendra aux Etats-Unis du 24 au 27 février. Il sera reçu, notamment, par MM. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, George Shultz, secrétaire d'Etat, et Robert McFarlane, conseiller du président Reagan. Cette visite fait suite à celle qu'avait faite, en France, M. Weinberger en décembre 1983.

● *Au cabinet de M. Hernu.* – M. Jean-Luc Sibiude, conseiller des affaires étrangères, est nommé conseiller technique au cabinet du *ministre de la défense*, M. Charles Hernu, par arrêté paru au *Journal officiel* du 20 février.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

ÉTAMPES : *des électeurs peu mobilisés*

A Etampes (Essonne), affiches et tracts électoraux ont fait leur réapparition. Les électeurs de cette commune de 20 000 habitants, située en *région parisienne et aux portes de la Beauce*, retourneront aux urnes le 4 mars pour élire un nouveau conseil municipal. Le Conseil d'Etat a *annulé le 23 janvier dernier le scrutin de mars* 1983. La liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant communiste, M. Gérard Lefranc, l'avait emporté au premier tour avec 4 442 voix *(51,06 % des suffrages exprimés)* contre 4 257 voix (48,93 %) à la liste d'opposition menée par M. Xavier Dugoin, secrétaire départemental du RPR *(le Monde* du 25 janvier).

En rendant son arrêt, le Conseil d'Etat a, pour la première fois, fait application des dispositions de la loi du 19 juillet 1977 relative à la publication des sondages et notamment l'article 11, qui interdit pendant la semaine précédant chaque tour de scrutin la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage électoral. Pendant la campagne à Etampes, un tract reproduisant les résultats d'un sondage de l'IFOP, qui indiquait que 54 % des personnes interrogées avaient l'intention de voter pour la liste de M. Lefranc, a été distribué par la liste d'union de la gauche. Les dates de distribution de ce tract ont fait l'objet d'une controverse. Selon M. Lefranc, la diffusion a commencé le 19 janvier – mais la reproduction à la dernière page du tract d'une photo d'une réunion électorale qui avait eu lieu le 4 février a démenti cette affirmation – et s'est achevée le 21 février. Pour M. Xavier Dugoin, le tract incriminé a été distribué dans les boîtes aux lettres peu avant le 6 mars, en particulier les 2 et 3 mars. Il a fourni à l'instruction le témoignage d'une cinquantaine d'habitants attestant ses dires. La décision du Conseil d'Etat n'a pas été du goût des élus de la majorité, mais elle a réjoui M. Dugoin, une nouvelle chance de conquérir la mairie lui étant ainsi offerte.

La campagne de l'opposition s'est ouverte sur un différend avec l'administration. La droite déplore deux initiatives du préfet de l'Essonne. La première concerne la régularité de l'inscription de M. Dugoin et de son épouse sur les listes électorales de la commune. Dans un premier temps, la commission municipale décide, au début du mois de janvier, de radier le couple Dugoin. Celui-ci obtient toutefois sa réintégration par un jugement du tribunal d'instance d'Étampes quelques jours plus tard.

Mais le commissaire de la République du département, M. Michel Lhuilier, conteste la décision du juge d'instance et décide de saisir la Cour de cassation. Pour M. Dugoin, l'action du préfet ne remet pas en cause son éligibilité. « *Son seul effet, si elle aboutit, ce sera de retirer deux voix à l'opposition* », ironise-t-il avant de conclure à une manœuvre politicienne visant à le discréditer dans l'opinion.

Le second sujet de controverse porte sur la composition de la délégation spéciale mise en place à la mairie jusqu'au scrutin. Le RPR estime que le choix des personnalités désignées par le commissaire de la République ne respecte pas « *les critères de compétence et d'incompatibilité habituels en pareille circonstance* ». Il s'est ému que deux membres sur trois de cette délégation soient « *connus pour leurs liens avec le Parti socialiste* » (*le Monde* du 9 février).

M. Dugoin a d'ailleurs demandé *que le scrutin se déroule sous* contrôle judiciaire. La régularité des opérations électorales préoccupe en effet l'opposition. D'autant plus qu'à Etampes, depuis 1945, les consultations ont toujours été serrées (entre 60 et 190 voix de différence).

En mars dernier, la liste de l'opposition avait été battue de 185 voix pour 8 699 suffrages exprimés. C'est un écart qui ne paraît pas insurmontable à M. Dugoin. « *Par rapport à mars*, explique-t-il, *j'ai deux atouts supplémentaires : d'une part, le courant politique, d'autre part, le fait que je me suis mieux implanté.* » Il attend beaucoup de la dynamique qui a permis ailleurs à la droite, en région parisienne, de reprendre des fiefs communistes. Sa campagne est donc très politisée. Il espère que certains responsables de l'opposition – Mme Simone Veil notamment – viendront lui apporter leur soutien.

Face à lui, le maire sortant, M. Lefranc, a adopté un « *profil bas* ». Ancien informaticien, permanent du Parti communiste, il met peu en avant son étiquette politique. *Il préfère parler d'union de la gauche.* Et cela pour deux raisons : d'une part, le PC ne détient pas la majorité des élus de gauche au conseil municipal. D'autre part, M. Lefranc considère qu'il a tout à gagner en évitant le débat gauche-droite. Il préfère jouer la carte du bilan : « *Ce qui compte,* explique-t-il, *c'est notre action à la mairie.* » Pour lui, l'annulation n'a fait qu'interrompre son mandat. « *En 1983, en nous reconduisant, les électeurs ont souhaité nous voir continuer notre action. Aujourd'hui, nous leur proposons de poursuivre* », fait-il observer.

Les positions des deux camps sont nettes. Mais la population ne semble pas passionnée pour autant. L'annonce de l'annulation n'avait pas provoqué de grandes manifestations. Etampes est une petite ville presque provinciale, difficile à agiter. Pour tout dire, les électeurs ne sont guère enthousiastes à l'idée de retourner voter. Les éclairages de l'actualité subitement braqués sur eux, ne les éblouissent pas. Pragmatiques, les Etampois n'aiment pas qu'on les catalogue trop vite. Il ne leur plaît pas non plus de servir à mesurer les rapports de forces sur l'échiquier politique national.

PATRICK DESAVIE.

M. CHIRAC : pas d'alliance avec le Front national

M. Jacques Chirac, dans une interview au journal économique *Prévisions*, indique : « *La question de l'alliance de l'opposition avec le Front national ne se posera pas. J'ai déjà montré à Paris lors des élections municipales quelle était ma position personnelle. J'entends mener une politique d'opposition déterminée et sans complaisance à l'égard du pouvoir mais, également, sans démagogie.* »

M. LE PEN : une certaine déception

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, estime, dans une interview au *Quotidien de Paris* du mardi 21 février, qu'aux élections municipales partielles du Var « *le réflexe de vote utile a certainement minoré le résultat du Front national* ». Il ajoute : « *A Draguignan, notre chiffre a peut-être constitué une relative déception. Nous avions sous-estimé le facteur bipolarisation droite-gauche.* »

Les résultats du premier tour à Givry (Saône-et-Loire)

Inscr., 2257; vot., 1557; suffr. expr., 1523. Un. opp. (M. Labarge), 667 voix en moyenne, *1 ÉLU*; un. g. (M. Brost, PS), 422 voix en moyenne; act. loc. (M. Lumpp, m. s.), 411 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour 22 sièges.*

[Cette élection partielle fait suite à la dissolution par le conseil des ministres, le 18 janvier, du conseil municipal au sein duquel un conflit opposait le maire, M. Lumpp, à ses conseillers. Ces derniers contestaient la décision du maire de nommer Mme Vachet, épouse d'un conseiller municipal, secrétaire de mairie.

La liste d'opposition que conduisait M. Lumpp en mars dernier avait obtenu au premier tour 1123 voix en moyenne et enlevé la totalité des 23 sièges à pourvoir. Celle de la majorité avait recueilli une moyenne de 583 suffrages pour 1738 suffrages exprimés et 1781 votants. Il y avait 2280 électeurs inscrits.

Cette fois, la liste d'union de l'opposition, composée pour l'essentiel des conseillers de la municipalité sortante, était conduite par le premier adjoint, M. Labarge. M. Lumpp avait, pour sa part, choisi de présenter une liste de gestion communale.]

Le PCF n'a pas félicité M. Tchernenko

De notre correspondant

Moscou. – M. Marchais a peut-être eu l'honneur de passer immédiatement après les dirigeants des pays socialistes lors de la présentation des condoléances, *mardi 14 février*, dans la salle Saint-Georges du Kremlin, mais le secrétaire général *du PC français n'a pas été reçu en* audience par M. Tchernenko. Une autre indication sur la position de *M. Marchais* à l'égard de la nouvelle direction soviétique est fournie par la *Pravda* du mardi 21 février.

Le quotidien du Parti publie une longue liste des télégrammes de félicitations envoyées par les responsables communistes du monde entier au « *camarade Constantin Oustinovitch Tchernenko à l'occasion de son élection au poste de secrétaire général du parti communiste soviétique* ». La *Pravda* commence par les PC de RFA, (M. Mies), du Portugal (M. Cunhal) et d'Italie (M. Berlinguer). Viennent ensuite un certain nombre d'autres PC européens (Grèce, Finlande, Chypre, Suède, Danemark, San Marin, Berlin-Ouest) ; puis c'est le tour de l'Amérique latine (Chili, Argentine, Uruguay, Venezuela, Pérou, Haïti, Guatemala, Costa-Rica, Honduras, Salvador, Guyana) et enfin *l'Asie* et du Proche-Orient mélangés (Sri-Lanka, Turquie, Bangladesh, Israël, Palestine, Iran, Syrie), auxquels s'ajoute l'Australie. Le PCF ne figure pas *dans cette énumération.*

La *Pravda* avait publié dimanche les télégrammes de félicitations des chefs de parti des pays de l'Est, en commençant par la Bulgarie. Tous étaient cités, y compris la Roumanie, *mais l'on y avait joint* le Vietnam, la Corée du Nord, le Laos et la Mongolie.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[L'absence du PCF dans la liste des partis communistes ayant félicité M. Tchernenko après son élection n'est pas un oubli de la part de la *Pravda*. Le service de presse du Parti communiste français nous a confirmé, mardi matin, qu'aucun télégramme de félicitations n'avait été, en effet, adressé au dirigeant soviétique. Ce détail confirme, pour le moins, que le secrétaire général du PCF, qui avait placé certains espoirs en Iouri Andropov – dont il était devenu l'un des interlocuteurs privilégiés – semble plus réservé à l'égard du successeur de celui-ci. Le 20 janvier dernier, notamment, à la télévision, M. Georges Marchais avait fait l'éloge de Khrouchtchev. L'impression donnée par les responsables communistes français était qu'Andropov leur paraissait pouvoir être, comme l'homme de la déstalinisation, un réformateur, mais plus prudent, plus habile, plus rigoureux aussi. Il semble que la direction du PCF n'éprouve par le même sentiment en ce qui concerne M. Tchernenko, et qu'elle *ne soit pas gênée de le montrer.*]

POLITIQUE

Saint-Pierre et Miquelon, îles oubliées

(Suite de la première page.)

Nul ne la nie. Force ouvrière, qui groupe les trois quarts des syndiqués, soit 870 adhérents parmi les deux mille salariés de l'archipel, crée un comité de grève. S'y joignent les autres syndicats : la CGT, la CFTC, le SNALC et le SNI. La quasi-totalité des fonctionnaires cesse alors le travail.

De fait, les discussions sur le rattrapage salarial traînent depuis des mois. A deux reprises, le gouvernement a promis de prendre en compte la « *spécificité salariale* », comme on dit ici, des fonctionnaires de l'archipel. M. Pierre Mauroy est venu en visite, au mois d'avril 1982. M. Georges Lemoine, secrétaire aux DOM-TOM l'a suivi, au mois de septembre 1983. Mais concrètement la situation des fonctionnaires ne s'est guère améliorée.

A Saint-Pierre, dès le 2 novembre, la tension est très vive. Dans les jours qui suivent, la grève tourne à l'affrontement entre les syndicats et le conseil général, dont les locaux sont occupés par les grévistes. Pour la première fois, ouvertement, M. Olaïsola s'oppose à M. Albert Pen, député apparenté socialiste, maire de Saint-Pierre, président du conseil général.

Deux hommes du terroir. Un Basque à la quarantaine bouillante, ancien contrôleur des douanes, contre le « patron » respecté et incontesté de l'île, ancien instituteur, la cinquantaine énergique. Pour M. Pen, en substance, les fonctionnaires ne sont pas les plus malheureux. Perdraient-ils dans la crise « *un voyage aux Barbades* », un loisir habituel pour certains ? Retraités et chômeurs sont plus à plaindre. L'argument provoque une vive émotion. Il n'y a pas si longtemps, M. Pen défendait le sort de ses fonctionnaires comme celui de tous ses administrés.

L'archipel accuse le coup. On se croit bientôt à Clochemerle, version insulaire, sous les brumes du nord. L'aéroport devient un enjeu. M. Pen réussit à en garantir l'accès, contrairement à la volonté des grévistes. Ces derniers s'en prennent à la mairie. Quelques vitres et machines sont brisées. L'opinion est déchaînée. M. Joseph Le Huen, « *Jo l'Maire* » comme on l'appelle ici, ancien maire, marin en retraite et directeur du musée, prend la tête d'un « comité pour la paix publique ». « *Pour éviter l'affrontement* » explique aujourd'hui l'intéressé. « *On a failli en venir aux mains entre Saint-Pierrais... sous les yeux des caméras canadiennes.* »

La force publique reste discrète. Elle se résume, il est vrai, à une trentaine de gendarmes peu rompus au maintien de l'ordre. D'éventuels renforts auraient mis trois jours à venir des Antilles par bateau. Ici, on se souvient du passé... L'arrivée de gendarmes en 1965, après le départ forcé, sur un navire, d'un directeur de l'équipement contesté... « *On est sur une île. Vous connaissez le tempérament insulaire ? T'es content, ça va, t'es pas content fous le camp !* »

En ce début de novembre 1983, les Saint-Pierrais optent pour le compromis. Le 12, la grève prend fin sur un accord de principe signé, le 18, à Paris. la négociation préparée dans l'archipel continuera dans la capitale au cours de la deuxième quinzaine de janvier. les semaines s'écoulent. Le rendez-vous en métropole est reporté au 10 février.

Un niveau de vie en chute libre

Ce jour-là, une délégation du comité de grève, conduite par M. Olaïsola, se rend au secrétariat des DOM-TOM pour apprendre que le gouvernement n'a aucune proposition à lui faire. C'est donc le retour, bredouille, vers les brumes du grand Nord. Dès l'arrivée, la nouvelle se répand en ville. « *Ils se sont fait renvoyer au coin du bois.* » Le 13, dans la soirée, le comité lance l'appel à la grève pour le 20, 0 heures. « *Il faut bien réagir au camouflet.* »

M. Pen, alors en déplacement à Paris, envoie un télégramme décisif. Le gouvernement a fixé la date du rendez-vous national pour la fonction publique : ce sera le 29 février. Il s'engage à traiter ensuite la spécificité salariale de Saint-Pierre. Nouvel espoir dans l'archipel. la grève prévue est différée. On verra après le 29... Mais, le soir du 20, à Saint-Pierre, nouveau rebondissement. A Paris, la Fédération générale des fonctionnaires FO vient de réclamer l'ouverture immédiate de discussions, spécifiques à Saint-Pierre, sans attendre le 29. Dans l'archipel on se lasse de toutes ces péripéties.

De fait, le niveau de vie des fonctionnaires est en chute libre. Les augmentations de traitements suivent la hausse des prix métropolitains, mais l'inflation à Saint-Pierre est beaucoup plus forte. Son taux est passé de 14,3 % en 1979 à 17,7 % en 1983. L'archipel est soumis de plein fouet aux fluctuations du dollar : son économie dépend, en effet, pour l'essentiel de la zone dollar. Les syndicats demandent un « plus » salarial compensant le différentiel d'inflation.

Depuis des années, il existe une indemnité « compensatrice de vie chère ». Tous les fonctionnaires, qu'ils soient du terroir ou de la métropole en bénéficient. Mais cette indemnité comble de moins en moins les différences. Par quel mécanisme et à quel niveau la fixer si l'on veut maintenir pour 1983 le pouvoir d'achat ? (1).

Telle est la priorité de l'actualité. On n'évoque plus guère le rattrapage des années antérieures. On cherche à préserver l'avenir. Le passé plus lointain fut, reconnaît-on « fructueux ». Jusqu'en 1978, le système en vigueur pour « soutenir » les traitements des fonctionnaires locaux permettait de « *faire de l'argent* » et on en a fait. Plus qu'aux Antilles. « *La vie était facile.* » Dans ces années prospères chacun construisait sa maison, certains achetaient un bateau.

Beaucoup partaient, une fois l'an au minimum, en voyage lointain. Rentrer dans la fonction publique, c'était « *la chance* » pour tout Saint-Pierrais. Stabilité de l'emploi et bonnes rémunérations. Les effectifs se sont effectivement gonflés. L'archipel, il est vrai, n'offrait guère d'autres emplois. Début 1984, ils sont près d'un millier à travailler dans le secteur public et assimilé, dont six cents fonctionnaires d'Etat. Parmi eux, deux cents « *Mayoux* », comme on dit ici, sont venus de métropole le temps d'un contrat.

En 1976, ils n'étaient que quatre-vingt-douze. Ce sont eux qui occupent les postes les plus élevés. Aucun Saint-Pierrais n'appartient à la catégorie A de la fonction publique. Deux sur trois parmi les autochtones ont des indices inférieurs à 350. Leurs salaires mensuels, en moyenne, se situent entre 7 000 et 9 000 F. Les fins de mois deviennent difficiles. Ainsi, dans ce foyer avec un seul enfant et une seule paye de 8 500 F : « *Quand on a payé une note à l'épicerie de 2 500 f, une traite de 2 000 F pour la maison, une facture de 2 000 F pour le fuel du chauffage nécessaire neuf mois sur douze, il ne reste plus rien.* »

Ajoutant aux difficultés du moment, la pression fiscale fixée localement pèse beaucoup plus sur les fonctionnaires que sur les autres salariés. Pour certains, arrivés de métropole, le temps est peut-être venu de « *faire ses valises* » vers d'autres cieux plus cléments : Tahiti, les anciennes Nouvelles-Hébrides ou même le clocher de la métropole. Les Saint-Pierrais attachés à leur « caillou » n'ont guère, eux, envie de s'expatrier. Pourtant, que de paradis perdus sur l'archipel des Onze Mille Vierges devenu Saint-Pierre-et-Miquelon !

DANIELLE ROUARD.

(1) Un exemple : le traitement métropolitain est de 3 967 F. Indexé sur la vie chère pour Saint-Pierre, il s'élèverait à 6 775 F. L'indemnité serait donc de 2 208 F.

Prochain article :

SOLIDARITÉ OBLIGE

Le scrutin européen

M. GÉRARD NICOUD CONDUIRAIT UNE LISTE

Le secrétaire général du CID-UNATI, M. Gérard Nicoud, aurait l'intention de conduire une liste aux élections européennes sous le titre d'Union des travailleurs indépendants pour la liberté d'entreprendre (UTILE). Au secrétariat de l'organisation de M. Nicoud, on indique que ne resterait à régler que le problème du financement qu'on évalue à « *1 milliard d'anciens francs* » (10 millions de francs). Dans une lettre adressée, lundi 20 février, à ses responsables départementaux, le CID-UNATI, qui revendique 200 000 à 250 000 adhérents, indique « *vouloir expliquer au pays quelles sont les préoccupations majeures de ceux qui, demain, risquent de ne plus avoir la liberté d'entreprendre* ». Il ajoute : « *Les élections européennes constituent une tribune de choix et l'occasion de nous exprimer publiquement alors que, depuis quinze ans, la droite et la gauche s'entendent pour nous faire disparaître.* »

N'écartant pas « *le risque* » de voir son secrétaire général « *être inéligible en raison de ses antécédents judiciaires, dix-huit mois de prison et vingt-cinq procès pour ses oppositions aux contrôles administratifs* », le CID-UNATI espère recueillir « *un million de voix* ».

Point de vue

Pour que l'opposition cesse de boiter

par JEAN-PIERRE SOISSON (*)

A observer dimanche après dimanche les résultats des élections locales, à lire les enquêtes d'opinion qui montrent les Français sans illusions sur la capacité du gouvernement à traiter les dossiers économiques, on pourrait croire que l'heure de l'opposition a sonné. Je ne le pense pas.

En effet, qu'indiquent les élections ? L'opposition progresse en pourcentage plus qu'en voix. Ses candidats gagnent souvent par défaut.

Et que disent les sondages ? La même chose. La crédibilité du pouvoir est atteinte, plus que ne l'est l'image du socialisme. Le PS reste le parti le plus populaire. S'il a montré son incapacité à gouverner, il n'a pas perdu sa capacité à rassembler. Dans une élection nationale où l'opposition apparaîtrait mal préparée à l'exercice du pouvoir, excessive dans ses réactions, sans choix clairs, le résultat ne serait pas acquis.

Quelle est la réalité politique de 1984 ? Les Français sont à la fois mécontents du pouvoir et éloignés de l'opposition. Pour l'essentiel, ils forment, selon l'expression de Jérôme Jaffré, *« un électorat en déshérence »* (1).

En 1981, ils avaient perdu leur confience en l'ancienne majorité. Ils ont maintenant perdu leurs illusions sur le socialisme. Ils sont à la recherche d'un nouvel attachement. Ils peuvent retrouver l'une ou l'autre de leurs anciennes familles d'adoption. Comme tous les déracinés, ils peuvent dériver très loin, jusqu'à l'extrême droite (2).

Quatre conditions

Dans ce cadre, est-ce que la stratégie de la liste unique constitue la meilleure réponse à l'attente de l'opinion, aux préoccupations d'un électorat flottant en quête d'un point d'arrimage ? Probablement pas.

Par définition, la liste unique est réductrice. Elle ne permettra pas aux Européens de toujours, venant de la démocratie chrétienne, ni aux anciens gaullistes d'exprimer leurs thèses, ni probablement à Simone Veil d'avoir dans l'électorat de gauche l'impact qu'elle aurait eu si elle avait dirigé une liste du centre. Risquant de favoriser l'extrême droite, elle pourrait entraîner un phénomène de rejet dont les socialistes, dans un deuxième temps, pourraient bénéficier. Et, risquant de favoriser le centre gauche, elle pourrait donner une carte nouvelle à François Mitterrand dans la préparation des élections législatives.

Le seul élément favorable d'une telle démarche, c'est d'affirmer clairement devant l'opinion publique que l'opposition a laissé la querelle au vestiaire, à la condition toutefois que l'union forcée ne soit pas source de frustrations et de divisions ultérieures.

Sans doute parce qu'elle est allée autrefois trop loin dans la voie de la division, l'opposition gomme aujourd'hui excessivement ses différences. *« Elle ne s'accepte plus dans sa réalité,* note François Léotard, *c'est-à-dire dans sa diversité. »* Elle a le souffle court (3).

Comment doit-elle se présenter aux élections législatives pour gagner non seulement par rejet du pouvoir socialiste, mais par adhésion à ses choix ?

Car le rejet de l'autre camp — 1981 l'a montré, puisque la gauche était minoritaire au premier tour de l'élection présidentielle — peut permettre la victoire électorale. Mais il ne suffit pas — l'expérience en cours le prouve — pour assurer les bases d'un gouvernement appelé à conduire, en temps de crise, une gestion difficile. Pour fonder l'alternance, quatre conditions me semblent devoir être réunies.

La première est que l'opposition sache exprimer toutes les richesses qu'elle porte et qu'elle tient de la diversité de ses origines sociologiques et culturelles.

En deuxième lieu, elle ne doit pas se montrer excessive dans ses réactions, à seule fin de s'attacher cet électorat mouvant qui fait la différence. Il a rendu possible la victoire de 1981 ; aujourd'hui, il abandonne le pouvoir. Le rôle essentiel de l'UDF est de l'arrimer à l'opposition.

J'avais pensé en 1977, à l'approche des élections législatives, qu'il fallait donner une traduction politique à l'émergence de ce « groupe central » décrit par Valéry Giscard d'Estaing dans *Démocratie française*. Le problème était de savoir *qui*, du PS ou de l'UDF, exprimerait le mieux les aspirations des classes moyennes qui le composent et dont la montée est attestée par tous les sondages (4). Ce fut l'UDF en 1978, ce fut le PS en 1981. Dans les deux cas, la victoire fut acquise au centre gauche, qui représente aujourd'hui encore le risque majeur de désertion pour la majorité.

La troisième condition de l'alternance, c'est que l'opposition soit techniquement bien préparée à l'exercice du pouvoir. Elle ne l'est pas assez et l'opinion le sent. Je pense qu'un contre-gouvernement pourrait être constitué et qu'une équipe restreinte devrait marquer chaque membre du gouvernement, soulignant les faux pas, définissant les termes d'une autre politique. Je conduis pour le tourisme une telle action, qui devrait être étendue à tous les secteurs de la vie nationale.

Enfin, l'opposition ne doit pas apparaître divisée dans ses chefs. Pour ce faire, elle doit afficher clairement le jeu, accepter et même rechercher la « primaire », aux élections législatives comme aux élections présidentielles, dans le cadre d'un pluralisme organisé.

Elle est fondée sur deux piliers, le RPR et l'UDF, qui doivent exprimer leur sensibilité propre, couvrir chacun le terrain qui lui revient. J'avais défini en 1982, dans *le Monde*, cette stratégie de la complémentarité : l'opposition doit s'assurer pour l'essentiel deux groupes-cibles, la droite professionnelle et le centre gauche, dont les aspirations sont souvent contradictoires (5). Or le RPR assure bien son rôle, non l'UDF. Et l'opposition boite. La faiblesse de l'UDF compromet à terme les chances de l'alternance.

Dès 1978, j'avais pensé que le courant, au sein de l'UDF, portait à l'unité et non à la division. La création à Fréjus d'un parti républicain, puissant et structuré, n'avait de sens que si, un jour, elle était dépassée. Mon regret est que la période 1978-1981 n'ait pas été mise à profit, alors que nous étions au pouvoir, pour faire progresser le mouvement sur la voie d'une unité et d'une solidarité accrues.

En 1981, l'UDF n'a pas été à même d'apporter au président sortant le soutien logistique et les relais d'opinion dont il avait besoin. Depuis cette date, elle n'a pas su s'organiser et elle apparaît aujourd'hui, au sein de l'opposition, comme un *« parti dominé »*, selon l'expression d'Alain Duhamel, face à un *« parti dominant »*, le RPR. C'est une situation que, pour ma part, je n'accepte pas.

Or, il existe un contraste évident entre la faiblesse de l'UDF au sommet et la solidité de son implantation à la base. Les hommes ne sont pas en cause, mais la structure est mauvaise. C'est elle qui doit être modifiée. Ma conviction est que, pour choisir notre voie, nous devons regarder le parti socialiste, non dans ses choix, mais dans son organisation. Quel exemple le PS nous a-t-il donné hier ? Quelle image nous montre-t-il aujourd'hui ?

Hier, c'est-à-dire en 1980, le PS a eu une décision majeure à prendre : choisir entre ce que j'appellerai « l'option Rocard » et « l'option Mitterrand », choix qui allait au-delà de la désignation du candidat à l'élection présidentielle. Si le PS s'en était remis à un sondage — comme l'UDF vient de le faire — Michel Rocard aurait été désigné.

Regardons maintenant l'image que le PS a su donner de lui à Bourg-en-Bresse. Alors que le caractère désastreux de sa gestion est patent, alors que ses chefs pouvaient se rejeter les uns sur les autres la responsabilité de l'échec, le PS a su faire preuve de son unité. Il a laissé s'exprimer sa minorité, puis il s'est rassemblé sur une même ligne. La position de son premier secrétaire a été renforcée : tout naturellement, Lionel Jospin est apparu comme le chef de la liste européenne.

Pourquoi l'UDF serait-elle dans l'incapacité de faire ce qu'a réussi un parti socialiste, pourtant aussi disparate qu'elle dans ses origines et ses références idéologiques ? Pourquoi en serait-elle incapable, alors qu'elle se trouve dans la situation facile d'un parti d'opposition et lui dans la situation inconfortable d'un parti de gouvernement ?

Notre congrès d'Epinay

Oui, nous devons à la fin de l'année tenir notre congrès d'Epinay. Mais, de même que le travail effectué dans les clubs a permis l'avènement du nouveau parti socialiste, de même nous devons conduire la mutation de l'UDF et son unification.

C'est le sens de l'initiative prise dans l'Yonne par le conseil départemental de l'UDF. Il a donné naissance à une structure unitaire. Il appelle les autres départements à faire le même choix, espérant que, si son exemple était suivi, l'unité réalisée à la base s'imposerait naturellement au sommet. Notre démarche procède d'un calendrier.

Pour l'élection européenne, il ne convient plus de changer de position. Il faut soutenir avec résolution la liste conduite par Simone Veil. Mais il faut aussi que la campagne électorale soit une période active de préparation, de réflexion et de maturation, de sorte qu'à la fin de l'année l'UDF se soit dotée de la structure de combat dont elle aura besoin pour affronter les élections législatives.

Car notre chance vient de l'ordre dans lequel les échéances vont se présenter : les législatives d'abord, les présidentielles ensuite. L'UDF a été créée en 1978 pour les élections législatives, qui constituent en quelque sorte son terrain privilégié — si elle veut bien s'organiser.

Pour l'élection présidentielle, les institutions de la Ve République n'appellent pas la désignation d'un candidat par un parti, mais l'établissement d'un lien direct et personnel entre un homme et le peuple. Ni Charles de Gaulle, ni Georges Pompidou, ni Valéry Giscard d'Estaing n'ont jamais demandé aucune investiture. Ils se sont présentés. Si plusieurs candidats sont sur la ligne de départ, l'opinion fait son choix et le meilleur émerge — comme naturellement. Ce fut le cas en 1974. Dès lors, ce qui importe, c'est que la concurrence du premier tour se situe dans la perspective de l'unité nécessaire du second tour.

Ainsi, l'UDF n'a pas, en 1984, à effectuer un choix qui n'est pas actuel. Elle aura, le moment venu, à soutenir le candidat issu d'elle-même et qui se sera imposé.

« Avec l'UDF, pour retrouver la France » : une campagne d'affichage va être lancée en mars dans plusieurs départements. Elle illustrera la démarche de tous ceux *qui ne* sauraient se contenter de la situation actuelle de l'UDF.

La préparation des élections européennes aura au moins servi de révélateur. Des changements majeurs devront intervenir à l'automne en vue des prochaines élections législatives.

J'appelle tous les responsables de l'UDF, quelle que soit leur appartenance politique ou leur fidélité personnelle, à participer à ce mouvement de rénovation.

L'UDF peut surmonter ses difficultés actuelles et s'affranchir de son passé récent, sans rien regretter ni trahir personne. Tel est notre devoir, tel est aussi notre intérêt. Car, si l'UDF est faible, c'est *toute* l'opposition qui en souffre et c'est la France qui voit s'éloigner les perspectives de l'alternance, du redressement et du renouveau.

(*) Député de l'Yonne (UDF), maire d'Auxerre, ancien ministre.

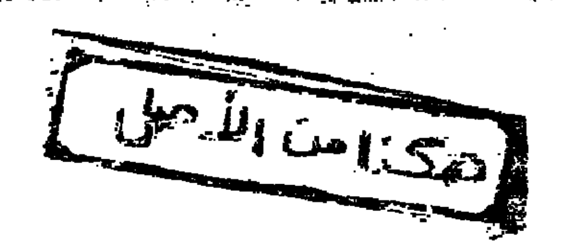
(1) *Le Monde* daté 12-13 juin 1983.

(2) L'électorat de l'extrême-droite comprendrait selon la SOFRES, 29 % d'ouvriers (*le Monde* du 14 février).

(3) *Le Monde* du 25 janvier.

(4) *SOFRES*, opinion publique 1984.

(5) « Une stratégie pour l'UDF » (*le Monde* du 26 octobre 1982).



Le Monde

société

Les barrages de routes ont continué en dépit de l'ouverture des « discussions » à Paris

Mardi 21 février, dans la matinée, la situation du réseau routier français montrait que les transporteurs sont décidés à maintenir une pression sur les pouvoirs publics. Le président de l'UNOSTRA a appelé, mardi matin, les routiers à maintenir leurs barrages tant que les « discussions » avec le gouvernement ne seront pas finies. Toutefois, en Savoie, le plan ORSEC a été levé mardi matin.

Alors que les « discussions » promises allaient s'engager, mardi à 10 heures, au ministère des transports, entre M. Charles Fiterman et les organisations professionnelles de routiers, une cinquantaine de barrages étaient signalés dans une trentaine de départements. Les blocages les plus sérieux restent ceux de la région Rhône-Alpes – avec, notamment, les ralentissements sur l'axe Lyon tunnel du Mont-Blanc – et d'autres plus épars, sur l'autoroute A 6 et la RN 6. En fin de matinée, des routiers bloquaient les bretelles d'accès à Garonor, gare routière située dans la banlieue de Paris. L'autoroute A1 a été fermée à la circulation à Survilliers (Val-d'Oise) dans le sens Paris-province. Enfin dans la capitale, la police a intercepté, place de la Concorde, une vingtaine de conducteurs d'autocars.

Ces barrages démontrent que les consignes de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) sont diversement suivies. Il faut compter avec l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) et avec les indépendants, les « irréductibles ». Quelque deux mille camionneurs restent mobilisés dans la vallée de Chamonix

C'est pour eux que M. Maurice Voiron, président de la FNTR, et M. Francis Rol-Tanguy, chargé de mission de M. Fiterman, se sont rendus à Annecy, lundi après-midi. Une réunion a eu lieu à la préfecture de la Haute-Savoie. Cette concertation entre ces « envoyés spéciaux » et les routiers a fait figure, dans une certaine mesure, de répétition des « discussions » à venir. Elle illustre, aussi, le souhait des autorités de négocier avec des parties représentatives. L'UNOSTRA a aussitôt dénoncé *« la démarche maladroite »* de la FNTR. M. Mauroy a refusé, lundi, lors d'un entretien accordé à la télévision autrichienne, de politiser ce conflit. Il y a eu des *« embouteillages et des difficultés »* a-t-il déclaré, précisant : *« Je ne vois pas du tout dans tout cela de syndrome à la chilienne. La France n'est pas le Chili. »*

Quatre « inorganisés » venus de Savoie participent aux négociations au ministère des transports

Alors que de nombreux barrages persistaient en province et que des *manifestations de routiers* commençaient à se multiplier autour de Paris, les négociations se sont ouvertes *mardi matin 21 février* entre les dirigeants des organisations patronales de routiers et le ministre des transports, M. Charles Fiterman. Elles ont pour objectif de tenter de résoudre les problèmes urgents des transporteurs après cinq jours de paralysie routière en France.

Ces négociations réunissent au ministère les dirigeants de la FNTR (Fédération nationale des transports routiers, groupant 23 000 entreprises) et de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles, 8 000 *entreprises*), quatre « inorganisés » délégués par les routiers bloqués en Savoie et les re*présentants du cabinet du ministre* sous la présidence de M. Fiterman, ainsi que des représentants d'autres *ministères : économie* et *finances*, relations extérieures, intérieur et décentralisation.

La *négociation* aurait déjà *été* largement amorcée, d'après M. Voiron, président de la FNTR, qui, en compagnie de M. Francis Rol-Tanguy, chargé de mission au cabinet de M. Fiterman, s'est rendu lundi dans les Alpes, à Cluses, pour *« essayer de calmer les esprits »* des camionneurs immobilisés parfois depuis *huit jours*.

Quatre points étaient à l'ordre du jour de cette réunion :

● L'accélération des transits et des contrôles douaniers à la frontière franco-italienne. Les grèves à répétition des douaniers français et surtout, selon les routiers, de leurs collègues italiens sont à l'origine pour l'essentiel des ralentissements observés à ladite frontière. Le président français, M. François Mitter*rand, et le président du conseil* italien, M. Bettino Craxi, ont examiné, lundi soir à Milan, les moyens de parvenir *rapidement* à un règlement du contentieux douanier. Les transporteurs demandent aussi une simplification des passages aux douanes. Des améliorations notables devraient être, à cet égard, possibles, estime-t-on au ministère des transports.

● Les routiers veulent discuter de *« toutes les conséquences »* des blocages des routes entre l'Italie et la France. Tout d'abord, la mise à l'étude de formes d'indemnisation des « entreprises sinistrées », pour les camions immobilisés depuis huit jours. La levée totale des sanctions pour les infractions commises lors du blocage des routes. De nombreux transporteurs, en effet, ont largement dépassé la durée des temps de travail en restant plusieurs jours à la frontière franco-italienne.

● Les routiers voudraient, en outre, que les péages au tunnel du *Mont-Blanc soient harmonisés* avec ceux du Fréjus et que les petits artisans bénéficient autant que les entreprises plus importantes de conditions favorables.

● Les organisations professionnelles de transporteurs demandent aussi une harmonisation entre l'Ain, où la circulation est interdite le week-end, et les autres départements français. Après cette réunion, les routiers demandent l'organisation d'une « table ronde », dès la semaine prochaine, et qui porterait sur des revendications plus générales de la profession : élargissement de la déductibilité de la TVA déjà accordée partiellement sur le gazole, assouplissement des temps de travail dans la profession, révision des tarifs des transports routiers, amélioration de la situation financière des entreprises. *Mais le ministère n'avait pas* accepté, mardi dans la matinée, le principe d'une telle négociation globale.

Divergences chez les salariés

Les syndicats des 260 000 salariés (180 000 chauffeurs et 80 000 sédentaires) de la profession apparaissent divisés sur les modalités de cette négociation.

Les fédérations des transports CGT et CFDT, en effet, *« condamnent l'opération du patronat des transports routiers qui s'est traduite par une gigantesque prise d'otages de centaines de milliers de Français »*.

Le patronat routier, d'après ces organisations, est *« disqualifié »* pour parler au nom des conducteurs routiers et des salariés du transport, *« lorsque l'on connaît l'exploitation digne du Moyen Age qu'ils tentent de maintenir dans leurs entreprises par la répression antisyndicale »*. Enfin, les deux fédérations syndicales qui entendent être partie prenante de la négociation rejettent fermement *« toute solution qui favoriserait les exigences des patrons sur le dos des conducteurs routiers et des autres salariés des transports »*.

Les chauffeurs professionnels affiliés à l'Union nationale des chauffeurs professionnels FO, en revanche, *« approuvent l'action menée par les conducteurs routiers, qui, depuis plusieurs années sont l'objet d'attentes interminables lors du passage des frontières »*, même s'ils rejettent *« toute exploitation de cette action spontanée pour remettre en cause les acquis sociaux »*. La Confédération nationale des chauffeurs routiers (12000 salariés officiellement), consciente *« des difficultés actuelles de la profession, approuve le patronat des transports, qui, dans un souci de conciliation, vient de donner de sages instructions aux routiers qui bloquent la vallée de Chamonix, mais maintient toutes les autres opérations auxquelles participent également les salariés des transports »*.

NICOLAS BEAU.

A CLUSES

Les irréductibles

De notre envoyé spécial

Cluses. – Dans l'immensité de la nuit montagnarde, des feux de vieux pneus aux entrées et aux sorties des villes. Autour de chaque brasero s'agglutinent une quinzaine de chauffeurs. Ils ne tiennent *debout qu'à coups de* « canons » de vin rouge, et la flamme allume dans leurs regard, *d'étranges lueurs.* A *quelques* heures de l'ouverture des *« discussions »* entre le ministre et les syndicats de transporteurs, les « barrages bloquants » ont fait place sur les routes alpines à des « barrages filtrants ». Davantage qu'à un mouvement revendicatif, la scène de nuit fait penser à un octroi moyenâgeux ou à un désert post-apocalyptique.

Barrage de Cluses, 22 heures lundi soir. Les voitures franchissent la barrière sans trop d'encombres. Pour les fourgonnettes, c'est selon. Le conducteur d'une camionnette réfrigérée offre cinq saucissons : il passe. Mais le camion d'un transporteur breton reste en rade depuis le matin sur le bas côté : *« Il n'aurait pas dû partir ; il savait bien ce qui l'attendait. »*

Tournée d'inspection du « patron », M. Jean-Claude Mermet, *un des principaux transporteurs* de la vallée d'Arve, avec son frère Roger. Samedi dernier, *M. Jean-Claude Mermet,* affilié au SNPMI, a incendié volontairement l'un de ses soixante camions. *« Il est comme ça, il se met en colère et on ne le contrôle plus »* dit l'un de ses chauffeurs. Entre une séance de négociations à la préfecture d'Annecy et quelques heures de sommeil réparateur, M. Jean-Claude Mermet *passe en revue les cinquante* neuf « monstres » survivants, tapis tout au long de la route de *Chamonix. Au pied pour l'instant,* mais n'attendant qu'un claquement de doigts pour étrangler *à nouveau* la vallée.

Paris, avec ses joutes oratoires et ses négociations poli*cées, est à mille années lumière.* Les organisations professionnelles aussi. *« La FNTR et l'autre, l'UNOSTRA, on n'en a rien à foutre ».* Cinq nuits avec, pour tout habitacle, les cabines glacées, le gazole et le liquide des freins qui gèlent, les cargaisons perdues, et, par-dessus tout, la peur d'être une fois de plus les oubliés de l'accord qui se mijote si loin d'eux, ont eu raison des nerfs des routiers savoyards. Ailleurs et en d'autres circonstances, les routiers recherchent peut-être le contact avec la presse, mais, ce soir-là, le seul énoncé de la qualité de journaliste déchaîne une violence désespérée. *« Taille-toi, ou on te jette dans le feu. On n'a rien à dire, rien à expliquer. De toute façon, personne ne comprend... »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les manifestations étaient prévisibles

estiment les organisations patronales

En des termes mesurés, les responsables de différentes organisations patronales ont apporté leur *soutien aux* revendications des routiers. Ils n'ont toutefois pas soutenu formellement les blocages de routes.

M. Yvon Gattaz, président du Conseil national du patronat français (CNPF) a déclaré lundi qu'il *« y avait beaucoup de chose à comprendre avant d'approuver ou de désapprouver cette manifestation de colère, à laquelle se sont associés spontanément des salariés et des patrons routiers »*.

S'exprimant sur France-Inter, M. Yvon Gattaz s'est interrogé sur l'opportunité *« de mobiliser des forces de l'ordre contre des routiers que d'habitude on trouve plutôt « sympas » alors qu'on ne les utilise pas lorsqu'il y a des grèves des PTT qui prennent en otage la totalité des Français, ou des syndicalistes séquestreurs »*.

« Il y dans cette affaire, a-t-il indiqué, *l'opposition traditionnelle de la libre entreprise fragile en face de fonctionnaires imbus de leur pérennité et qui, pour donner des coups de tampon de passage, font attendre, pendant des jours et des nuits dans le froid, des gens qui mènent une vie dure. »*

« Tout le monde sait, a-t-il ajouté, *que le ministère actuel des transports a tendance à privilégier notre SNCF nationalisée, ô combien perdante et coûteuse, au détriment des entreprises de transports privées »*.

M. René Bernasconi a précisé que la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) qu'il préside avait alerté *« le gouvernement à de nombreuses reprises* [...] *contre des débordements »*.

Un mot d'ordre d'une grève d'une heure lundi en fin de matinée avait été lancée par le Syndicat national du patronat moderne et indépendant (SNPMI) que préside M. Gérard Deuil. Ce mot d'ordre avait été suspendu, puis bientôt relancé. Il ne paraît pas aussi réellement suivi.

Enfin M. François Guillaume président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a déclaré lundi : *« Il est inévitable d'en arriver là ; « c'est malheureusement la seule méthode à utiliser pour obtenir des résultats »* [...]. *« La colère des usagers doit se retourner contre les responsables et non contre les routiers. »*

La confusion s'accroît en Italie

De notre correspondant

Rome. – A la confusion provoquée du côté français des Alpes par les camionneurs, répond du côté italien une situation des transports qui se présente, pour la semaine qui vient, sous un jour guère plus favorable. Les douaniers doivent faire la grève du zèle jusqu'à samedi prochain, entretenant la confusion aux frontières alpines.

Aux longues files de véhicules au tunnel du Mont-Blanc et dans le Val-d'Aoste, consécutives au mouvement de douaniers, s'ajoute la congestion du trafic ferroviaire dans toute la péninsule provoquée par des agitations spontanées des adhérents de la CGIL (plus de mille wagons bloqués en gare de Milan). Des *localités touristiques* sont pratiquement isolées dans les Alpes ; la situation s'est aggravée, lundi 20 février, *à la suite de l'extension du mouvement* de protestation des douaniers du syndicat autonome (la CGIL, la CISL *et* l'UIL se sont dissociées de cette action). La grève des douaniers autrichiens, depuis ce mardi 21 février, a ajouté aux difficultés enregistrées aux frontières italiennes.

La grève du zèle des douaniers italiens s'est notamment fait sentir à la gare de Milan, où sont dédouanés *25 % du trafic national de marchandises.* Mais aussi à l'aéroport de Linate (Milan), à Turin, à Gênes, à *Fiumicino (aéroport de Rome) et* dans le Val-d'Aoste. La situation est là particulièrement tendue : de six *mille à sept mille camions* sont bloqués avant le tunnel du Mont-Blanc et ont créé un embouteillage inextricable. La police et les hôteliers de la région sont intervenus pour distribuer des repas chauds aux chauffeurs qui, depuis trois jours, sont bloqués sur plusieurs kilomètres à des températures largement au-dessous de zéro. Chacun pense aux embarras qui résulteront de la mise en mouvement, ensemble, dans l'étroite vallée, de près de dix mille camions lorsque la situation se débloquera.

Contre l'inflation

Le mouvement de protestation le plus grave, dont on ne connaît ni la durée ni le programme exact, est celui qu'a provoqué la décision autoritaire du gouvernement de prendre par décret-loi des mesures anti-*inflation qu'il a jugées nécessaires.* A la fin de la semaine dernière, six mille cheminots faisaient la grève à *Bologne,* un nœud ferroviaire important. Lundi, c'était aussi le cas à Florence. Jeudi est prévue une grève à Savone. A Rome, est attendue, pour mercredi, une grève générale des transports publics. Le gouvernement fait valoir que ces mouvements de grève violent les dispositions de préavis et d'autoréglementation auxquelles ont souscrit les travailleurs.

Les syndicats de tendance communiste répondent en affirmant que *« la lésion profonde que le gouvernement a infligée aux rapports sociaux a provoqué une rupture dans des syndicats et un rejet large et spontané par les travailleurs, qui, dans toute l'Italie, ont dû répondre de manière exceptionnelle et nouvelle à l'action gouvernementale »*.

Les syndicats autonomes, qui groupent la majorité des douaniers, se sont engagés dans une action dont se sont dissociées les autres fédérations. Ils réclament l'augmentation du nombre des postes et une *« indemnité de police »*. Les douaniers italiens font valoir qu'ils ne *sont que quatre mille* (contre par exemple trente mille en Allemagne) et que, depuis deux ans, ils ont perdu leur indemnité de frontière (1 500 lires par jour) pour l'exercice de leur profession dans des localités isolées.

Ph. P.

A Milan

MM. MITTERRAND ET CRAXI SE SONT ENTRETENUS DU CONTENTIEUX DOUANIER

M. François Mitterrand, qui a continué en Italie sa tournée des pays membres de la CEE et M. Bettino Craxi, président du conseil italien ont estimé, lundi soir 20 février à Milan, pouvoir parvenir à un règle*ment* rapide du contentieux douanier à l'origine des manifestations des camionneurs en France.

« Pour l'instant, a déclaré M. Mitterrand lors d'une conférence de presse, *le problème des routiers s'est posé en France à la suite du problème des douaniers. Le problème des douaniers a été sinon réglé, du moins mis de côté depuis mercredi, au moins pour la France. » « Je crois savoir,* a-t-il ajouté, *que le président du conseil italien se préoccupe de trouver dans la semaine les bases d'un accord avec les douaniers italiens. »*

De son côté M. Craxi, en quittant la villa communale (ex-palais Reale) de Milan ou se sont déroulés les entretiens avec le chef de l'État français, a déclaré que son gouvernement *« essalerait de résoudre, dans les prochains jours, le problème de la grève »* de la douane.

● *Les* Izvestia *: contre M. Fiterman.* – Selon les *Izvestia* (organe du gouvernement soviétique) du lundi 20 février, le blocage des routes en France par les chauffeurs de poids lourds est une action *« dirigée contre les forces de gauche »* et, notamment, *« contre le ministre des transports, Charles Fiterman ». « Le blocage des routes organisé par la droite comporte un caractère provocateur et a des dessous politiques »*, affirme le journal dans une correspondance de Paris. Les forces de droite *« cherchent à utiliser la situation à leurs fins politiques »*, ajoutent les *Izvestia*.

● *Mécontentement des routiers allemands.* – Les routiers allemands ont demandé, lundi 20 février, au chancelier Helmut kohl, d'intervenir auprès des autorités de Rome pour que cessent les grèves du zèle des douaniers italiens au col du Brenner, principal point de passage alpin entre des deux pays.

La Fédération des transporteurs routiers ouest-allemands (BDF) menace de bloquer la ciculation si les douaniers italiens ne mettent pas fin à leur action. – *(Reuter.)*

SOCIÉTÉ

LA COLÈRE DES ROUTIERS

Manque à gagner pour l'hôtellerie les mareyeurs et les... camionneurs

Manque à gagner, engagement de frais imprévus, perturbations, annulations : parmi les secteurs déjà touchés par la grève des chauffeursroutiers, l'hôtellerie de sports d'hiver occupe une place importante. Dans un télégramme adressé à Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, et à M. Roland Carraz, secrétaire d'État chargé du tourisme, M. Jacques Jond, président de la FAGHIT (Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière) et vice-président du comité régional du tourisme Savoie-Mont-Blanc, attire l'attention des pouvoirs publics sur la *« situation grave »* créée par les routiers. Pour M. Jond, dont la fédération représente 75 % de l'hôtellerie de sports d'hiver, cette dernière, *« toujours saisonnière et toujours soumise à de multiples aléas naturels »*, ne peut supporter plus longtemps *« sans lourds dommages »* la situation.

L'impraticabilité des axes routiers desservant les stations, explique M. Jond, a des conséquences graves : *« La clientèle de la deuxième zone de vacances scolaires en séjour dans nos stations a quitté celles-ci souvent prématurément, tandis que la clientèle de la troisième zone et les skieurs étrangers n'ont pu atteindre leurs hôtels qu'avec vingt-quatre ou quarante-huit heures de retard pour environ 80 % de l'effectif total... »* A cela, il faut ajouter les annulations pures et simples d'environ 20 % de réservations, ceux qui les avaient faites ayant renoncé à courir le risque de difficultés diverses. *« Il est particulièrement déplorable,* dit M. Jond, *que des corporations, quelles qu'elles soient, mettent à profit la vulnérabilité de l'économie montagnarde pour attirer sur elles l'attention des pouvoirs publics. »*

Mais les routiers eux-mêmes n'échappent pas aux conséquences entraînées par la grève. Ainsi les transporteurs néerlandais estiment-ils à un minimum de 400 000 florins (environ 1,08 million de francs) les préjudices subis jusqu'à présent, a indiqué le ministère des transports des Pays-Bas. Un porte-parole de ce ministère a déclaré que les camionneurs néerlandais se rendant en Italie s'abstiendraient, en tout cas momentanément, de passer par la France.

Enfin, les mareyeurs ont fait, lundi 20 février, une grève des achats à la criée de Concarneau (Finistère Sud), craignant que les barrages routiers établis sur les routes bretonnes ne compromettent le transport des poissons et crustacés. Six mille caisses de marchandise fraîche sont restées sur le carreau et ont dû être entreposées dans les chambres frigorifiques.

M. MAUROY : la France n'est pas le Chili

M. Pierre Mauroy, qui doit partir en Autriche mercredi après-midi 22 février pour une visite officielle de deux jours, a évoqué le mouvement des transporteurs routiers, dans une interview diffusée, lundi 20 février, par la télévision autrichienne. Le premier ministre a tenu à minimiser l'impact du mouvement des routiers en France, tout en soulignant qu'il y a eu *« des embouteillages et des difficultés »*. *« Mais,* a-t-il ajouté, en réponse à une question, *la France n'est pas le Chili. Je ne vois pas du tout,* a-t-il ajouté, *dans tout cela de syndrome à la chilienne. La droite a été battue démocratiquement au cours d'élections,* a confirmé M. Mauroy. *Le président a été élu pour sept ans, le gouvernement est en place depuis trois ans, et nous continuerons notre politique comme les Français l'ont souhaité. »*

Le premier ministre a souligné également que *« la contestation la plus importante émane de groupes que l'on avait rarement vu contester »*. Il a cité les médecins, les professions libérales, les transporteurs.

M. MÉHAIGNERIE (UDF) : l'aveuglement du gouvernement

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS et vice-président de l'UDF, a jugé, lundi 20 février, *« graves, très graves »* les commentaires *« du gouvernement et des syndicats qui lui sont affiliés »*, selon lesquels les manifestations de la fin de la semaine, *« qu'elles concernent les transporteurs routiers ou la liberté de l'enseignement »* seraient des *« manipulations politiques »*.

« Le gouvernement saura-t-il à temps sortir de l'aveuglement idéologique et ouvrir les yeux sur l'inquiétude profonde du pays, la situation désespérée de beaucoup d'entreprises et le manque de confiance des Français ? » a déclaré M. Méhaignerie. *« Le président de la République et son gouvernement commettraient une erreur énorme si, au lieu de modifier leurs projets contre l'enseignement libre et de traiter sérieusement, avec leurs dirigeants responsables, les problèmes importants que connaissent les transporteurs routiers, ils tentaient d'échapper à la réalité et de se réfugier une fois de plus dans une polémique politique et idéologique dérisoire. »*

M. DELANOË (P.S.) : l'attitude de M. Pons a été « très lâche »

M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du P.S., a commenté, lundi 20 février, le mouvement revendicatif des chauffeurs routiers. M. Delanoë a affirmé : *« Aucune catégorie sociale ne peut, à elle toute seule, même pour une courte période, décider des conditions de vie pour l'ensemble des Français. Qu'un mouvement revendicatif perturbe partiellement le fonctionnement du pays (...) peut représenter l'expression normale de la revendication (...). Mais qu'un mouvement de revendication conduise à s'arroger le pouvoir de décider de l'ensemble du fonctionnement du pays, c'est inaceptable. »*

M. Delanoë a poursuivi : *« La solution aux différents problèmes rencontrés aujourd'hui n'est pas constituée par la somme de réponses à telle ou telle situation particulière. »* M. Delanoë a affirmé que le PS soutient l'attitude du gouvernement, qui *« a fait preuve de fermeté tout en adoptant la souplesse nécessaire pour débloquer la situation. Nous attendons de lui qu'il manifeste, en toutes circonstances, son autorité légitime, seule garante de la défense de l'intérêt de tous les Français »*. Pour M. Delanoë, *« ce gouvernement bat tous les records de concertation »*. *« Il faudra,* a-t-il ajouté, *analyser à froid le déroulement de cette action pour en saisir toutes les motivations et apprécier le comportement des responsables. »* M. Delanoë a estimé que l'attitude du RPR à propos de ce conflit a été *« comme d'habitude, très lâche »*. *« La droite,* a ajouté, M. Delanoë, *souffle un peu de feu en essayant de préserver son image, mais elle n'a jamais, quand il se pose un problème sérieux, de réponse constructive »*.

MM. LE PEN ET FRANÇOIS-PONCET DEMANDENT LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT

Le spectre de la guillotine

La guillotine au musée ? La gauche le voulait, au propre comme au figuré... Mais M. Robert Badinter se heurte à des difficultés imprévues. Le musée Carnavalet, à Paris, qui doit abriter les deux machines entreposées à la prison de Fresnes, n'est pas pressé de les recevoir. Il manque de place et, de toute façon, l'invention des docteurs Louis et Guillotin ne doit pas être exposée au public avant une vingtaine d'années. Le maire de la capitale était d'accord pour ce transfert, dont a été chargé, sans souci de l'effet produit, le Musée des arts et traditions populaires, mais la bureaucratie s'en est mêlée, et les deux guillotines sont toujours à Fresnes.

Y seront-elles encore à la fin de la législature, prêtes, le cas échéant, à resservir ? C'est l'espoir que semblent caresser MM. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et Jean François-Poncet, sénateur (Gauche démocratique) du Lot-et-Garonne qui, tous les deux, ont demandé, la semaine dernière, le rétablissement de la peine capitale.

L'ancien ministre des affaires étrangères a fait cette déclaration, en ouvrant la séance du conseil général qu'il préside. A quelques jours d'intervalle, deux fillettes venaient d'être assassinées dans le Lot-et-Garonne (*le Monde* du 15 février). Choqué et ému, M. François-Poncet, qui n'aurait *« jamais voté l'abolition de la peine de mort »* s'il avait été sénateur à ce moment-là, souhaite que celle-ci soit à nouveau appliquée en cas d'enlèvement d'enfant suivi de meurtre.

Ce n'est pas la première fois qu'un élu prend une telle position. D'autres parlementaires l'ont déjà fait avant lui, sous le coup, eux aussi, de l'émotion, après le meurtre d'un policier, un attentat terroriste ou l'assassinat d'un enfant. Depuis l'abolition de la peine capitale, un sénateur, M. Roger Boileau (Union centriste, Meurthe-et-Moselle), et deux députés, MM. Pierre de Bénouville (apparenté RPR, Paris) et Jean-Louis Masson (RPR, Moselle) ont officialisé par une question écrite leurs protestations publiques. Mais aucun parlementaire n'a jusqu'ici déposé de proposition de loi dans ce sens. Si M. François-Poncet met, comme il en a l'intention, son projet à exécution, ce sera une première.

Une opinion stable

M. Le Pen est plus exigeant encore. Il souhaite non seulement que la peine de mort soit réintroduite dans le code pénal, mais il demande *qu'elle soit appliquée*. Sinon, a-t-il dit sur Antenne 2, elle n'est pas dissuasive. Un argument qui suppose qu'avant de tirer sur leur victime, le mari jaloux ou le repris de justice traqué par la police mesurent le risque qu'ils courent.

Plus scientifiquement, aucune étude n'a jamais prouvé la valeur dissuasive de la peine capitale. Pour prendre un exemple, il y a eu en 1979 et 1980 trente et un meurtres de policiers et de gendarmes. En 1981 et 1982, ce nombre est tombé à vingt. En 1983 à neuf. *« Ce qui ne veut pas dire,* commente avec humour M. Badinter, *que cette diminution est due à l'abolition de la peine de mort... »*

Les prises de position de MM. Le Pen et François-Poncet reflètent un état d'esprit assez répandu. Depuis 1971, les Français se sont toujours prononcés dans leur majorité pour la peine de mort. Malgré l'abolition de 1981, leur opinion reste la même, dans une proportion qui varie cependant selon que la question leur est posée pour *le Parisien libéré* (66 %) ou pour *les Nouvelles*, l'hebdomadaire *« qui a un bon gauche »* (59 %).

L'abolition de la peine capitale est intervenue à un moment critique. Les jurys populaires multipliaient les condamnations à mort. Sept criminels étaient promis à la guillotine lorsque la gauche est arrivée au pouvoir. A Fresnes, où devait être exécuté Philippe Maurice, une dalle de béton toute neuve était prête à recevoir la guillotine, et l'économe avait fait l'achat d'une bouteille de rhum. En cas de victoire de M. Valéry Giscard d'Estaing, Philippe Maurice n'aurait pas été gracié, affirme aujourd'hui M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux.

Au cours des cinq années précédentes, trois personnes avaient été guillotinées. Contrairement à ce que laisse entendre M. Le Pen, la peine de mort était donc appliquée. La gauche l'a abolie en connaissance de cause, un choix auquel se sont ralliés les sénateurs dans leur majorité et, à l'Assemblée nationale, des personnalités comme MM. Jacques Chirac, Jacques Toubon (RPR), Michel d'Ornano et Jean-Pierre Soisson (UDF).

On voit mal, dans ces conditions, un gouvernement nommé par M. Chirac devenu président de la République, et où, par exemple Mme Simone Veil occuperait une place de choix, revenir sur cette abolition. Cela ne s'est produit dans aucun pays occidental, pas même en Grande-Bretagne, où une nouvelle offensive des conservateurs a récemment échoué. Cela relativise, sans rien exclure pour l'avenir, les prises de position de MM. François-Poncet et Le Pen.

BERTRAND LE GENDRE.

AU COURS D'UNE VISITE DANS L'ILE

M. Mexandeau a voulu rassurer les fonctionnaires continentaux installés en Corse

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Effet recherché ? Simple hasard d'emploi du temps ? La programmation, le 19 février, du voyage en Corse de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, était opportune. A la fronde des fonctionnaires continentaux, plus largement, de la population insulaire, contre le terrorisme, à la grogne des élus régionaux contre la violence, il avait manqué, ces dernières semaines, une présence gouvernementale dans l'île même. Une de ces visites à domicile que la Corse apprécie chaque fois qu'elle est reprise par ses turbulences.

Quelques mots rassurants. Le témoignage d'une solidarité gouvernementale. C'est ce qu'attendaient, au minimum, les fonctionnaires continentaux, victimes des attentats du FLNC et soumis à des menaces. Aussi ce voyage du ministre des PTT a-t-il largement débordé la simple inspection de routine, initialement prévue. M. Mexandeau était venu s'entretenir de la bonne marche des deux directions régionales, celle des postes et celle des télécommunications, créées depuis 1981 dans l'île. Il devait aussi inaugurer la nouvelle agence commerciale des télécommunications de Bastia. Mais dès son arrivée, cette part technique a vite cédé la place à des rencontres politiques, et les fonctionnaires présents, les journalistes insulaires, ont maintenu M. Mexandeau sur le terrain de l'inquiétude et de la violence.

Sans doute, le FLNC, à sa manière, a-t-il contribué à élargir l'écho de cette visite. Quelques heures avant l'arrivée du ministre, un agent des télécommunications avait été victime d'un attentat. La porte de son appartement avait été détruite par une explosion. M. Mexandeau trouvait là une raison de déplorer la violence qui vise les agents de l'Etat. *« Les organisations syndicales du personnel des PTT ont manifesté une inquiétude, que je partage tout à fait,* a déclaré le ministre, *contre ces menaces et ces actes inadmissibles. Je comprends la spécificité de la Corse, mais rien ne peut excuser tous ces attentats. »* Après les enseignants, les fonctionnaires des postes et télécommunications semblent, en effet, constituer une cible de choix pour le FLNC. Les résidences de dix agents et trois établissements postaux ont subi des dégâts importants en 1983. Cinq cadres des PTT ont été visés par des attentats depuis le début de l'année.

M. Mexandeau n'a pas hésité, ensuite, à avancer un argument que les fonctionnaires de plusieurs administrations voudraient voir défendu par les membres du gouvernement. Les nationalistes revendiquent la *« corsisation des emplois »*, mais de nombreux postes restent vacants faute de candidatures. C'est vrai, en particulier, dans l'enseignement ; vrai aussi dans les PTT, qui proposent, en vain, depuis des mois, certains emplois à des Corses. *« Il est faux de prétendre,* a encore dit le ministre, *que les fonctionnaires continentaux prennent la place de Corses. »*

Cet avis sera sans doute largement commenté dans les jours qui viennent. M. Mexandeau l'a livré à sa façon, débonnaire, presque en passant, mais l'argument a été lancé. Il devrait nourrir les polémiques et renforcer la position de ceux qui condamnent la violence et surtout celle de l'Etat, accusé, ces dernières semaines, de se *« désengager »*. En quelques rencontres, M. Mexandeau, sans l'avoir tout à fait prévu, a peut-être apaisé, le temps d'une courte visite, les inquiétudes d'une partie de la population insulaire. Celle qui, ces temps-ci, exprime à nouveau un impérieux besoin du soutien national.

PHILIPPE BOGGIO.

FAITS DIVERS

BIJOUX-SOUVENIRS

Mme Laura Tsakos est née riche. Elle vit dans un luxe « inestimable » qui n'a donc, pour elle, aucune valeur marchande. Il appartient au décor d'un autre monde : le sien. Tant d'or n'efface pas les sentiments. Comme pour Ninette ou Ninon, il compte moins que le geste ou l'intention. Un collier de perles « sans prix » légué par sa mère, une bague « historique » offerte par le tsar Alexandre III à sa grand-mère, des carats d'émeraudes et de diamants, dix-neuf millions de francs de bijoux-souvenirs, Mme Tsakos insiste : le vol dont elle a été victime le 20 février à Paris n'est pas même une plaie d'argent. Elle est surtout déçue parce que le couple de domestiques qui s'est emparé du magot a trahi sa confiance. Elle, la cuisinière, la « considérait comme sa mère » lui, le chauffeur, était un « modèle de courtoisie ». Mme Tsakos est un peu humiliée et vexée.

Elle se rend compte aujourd'hui que des envieux ne cessaient de voir l'opulence autour d'elle, l'éclat d'une incalculable fortune quand, elle, Mme Tsakos, évoluait naturellement au milieu de ces « riens » ne cherchant qu'un peu d'amitié et de tendresse. Elle a donc parlé comme on se venge avec l'air de s'en moquer, elle a rappelé qu'elle avait d'autres domestiques, fidèles ceux-là, dans ses appartements d'Athènes, de Londres, aux Etats-Unis et à bord de son yacht.

Sur le même ton détaché, aimable et simple, elle a déclaré sa fortune à la presse disant et répétant que ce vol n'était rien, qu'elle avait encore beaucoup d'argent, bien plus qu'aucun domestique pourrait lui en voler. Et pour bien marquer la différence, elle s'est offert ce petit triomphe. Naturellement. « Nos gobelets étaient en or, car nos murs sont en marbre blanc et je ne vois pas ce qu'on aurait pu mettre d'autre avec. »

FONDS PRIVÉS ET RECHERCHE SUR LE CANCER :

l'ARC menace de couper les crédits

Il y a peu (*le Monde* du 15 février), nous nous faisions l'écho de la polémique qui oppose la Ligue nationale française contre le cancer et l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (ARC), les deux principales associations reconnues d'utilité publique recueillant des fonds privés au profit de la recherche sur le cancer. En quelques jours, l'affaire a pris une dimension nouvelle et inquiétante.

Par lettre du 15 février, M. Jacques Crozemarie, président de l'ARC, protestait auprès de différents ministères, de l'Elysée et de Matignon, contre *« la grave erreur administrative »* qu'il y avait eu, selon lui, à retenir la Ligue comme unique association bénéficiaire du label « grande cause nationale » (1), à l'occasion de la campagne de collecte de fonds privés, autorisée par le ministère de l'intérieur du 12 au 18 mars. M. Crozemarie fait notamment mention de la *« campagne insidieuse »* de la Ligue et déclare attendre *« de plus amples éclaircissements »*.

Par télex du 20 février, le bureau de l'ARC a ensuite pris contact avec *« tous les médecins et chercheurs ayant obtenu de l'argent de cet organisme »*, soit environ, selon l'ARC, trois cents personnes. *« Suite aux actions déloyales de la Ligue nationale française contre le cancer, visant à s'attribuer l'exclusivité du label « grande cause nationale 1984 » et empêchant ainsi l'ARC de bénéficier des ressources qu'elle escomptait,* explique-t-on, *le bureau de l'ARC se voit dans l'obligation de prendre les mesures de sauvegarde dont elle a avisé les pouvoirs publics. »*

En quoi consistent ces mesures ? Il est envisagé de *« suspendre tous les règlements concernant les programmes en cours, qu'il s'agisse des traitements ou des factures des fournisseurs, ainsi qu'à procéder au blocage des comptes que nous gérons pour les laboratoires »*. En d'autres termes, le but est de bloquer les travaux médicaux et scientifiques actuellement financés. On précise à l'ARC que les seuls traitements des personnels employés dans les laboratoires correspondent à une somme d'environ 15 à 18 millions de francs sur un budget d'une centaine de millions.

« Votre soutien explicite est indispensable, explique-t-on aux médecins et aux chercheurs, *afin d'obtenir des pouvoirs publics que l'administration revoie sa position et que l'ARC puisse également bénéficier comme par le passé dans le cadre du label « grande cause nationale ». Sans réponse de votre part et de l'administration, nous serions contraints d'appliquer les mesures de sauvegarde dès le 24 février 1984 au matin. »*

Au secrétariat d'Etat à la communication, on fait remarquer que le label « grande cause nationale » est accordé après avis d'un comité interministériel (affaires sociales, santé, PTT, intérieur), présidé par le secrétaire d'Etat à la communication. On souligne que seuls la Ligue et le Comité national de prévention contre la délinquance avaient, cette année, fait acte de candidature.

La menace de suspendre les règlements constitue la principale arme des responsables de l'ARC. On peut pourtant penser que, si elle était mise en œuvre, elle jetterait dans le public et dans les milieux scientifiques et médicaux un grave discrédit sur une association devenue en quelques années indispensable à de nombreux laboratoires de grand renom. Situation alors d'autant plus paradoxale et incompréhensible que, comme nous l'a rappelé M. Marcel Chevalier, secrétaire général de l'ex-Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer, *« pour parer à toute éventualité, l'ARC a constitué des fonds de réserves suffisants pour financer durant trois ans les traitements des personnels employés par les laboratoires dont elle subventionne l'activité de recherche »*.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce label permet la diffusion gratuite de messages publicitaires sur les radios et les chaînes de télévision nationales.

ÉDUCATION

● *Grève dans les écoles et collèges de Seine-et-Marne.* — Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC, FEN) appelle à la grève dans les écoles et les collèges de Seine-et-Marne, le vendredi 2 mars, et à une manifestation à Melun où siégera, ce jour-là, le comité technique paritaire départemental. Selon le SNI-PEGC, la Seine-et-Marne est, *« des trois départements de l'académie de Créteil, celui qui connaît les problèmes scolaires les plus aigus »*.

SOCIÉTÉ

EN BREF

Le procès de M. de Jouvenel contre M. Sternhell

Condamnés pour diffamation envers M. Bertrand de Jouvenel, les Éditions du Seuil et M. Zeev Sternhell, auteur du livre incriminé *Ni droite ni gauche; l'idéologie fasciste en France*, ont interjeté appel de ce jugement. De son côté, M. de Jouvenel a aussi fait appel de ce jugement qui, sur les huit passages considérés par lui diffamatoires, n'en a retenu que deux.

Dans la relation de ce jugement (*le Monde* du 3 février), nous avons écrit par erreur que le tribunal avait jugé, pour condamner l'éditeur et l'auteur du livre, que ce dernier *« n'a pas encore rapporté »* les preuves de ses allégations contre M. de Jouvenel sur les deux passages jugés diffamatoires. En réalité, cet attendu constate seulement, comme le veut la loi sur la diffamation, que *« ces preuves, il ne les a pas rapportées »*. Quant aux autres passages pour lesquels M. Sternhell et son éditeur sont relaxés, le jugement ne les a pas retenus, en précisant : *« Il s'agit de l'opinion d'un historien et non de l'allégation d'un fait précis au sens où l'entend la jurisprudence. »*

Deux anciens détenus indemnisés

Pour avoir été détenu à tort pendant huit mois en 1980, avant de bénéficier d'un non-lieu rendu le 9 novembre 1981, M. Alain Revallier, coiffeur au chômage, quarante-deux ans, a obtenu une somme de 20 000 francs de la commission d'indemnisation réunie dans les locaux de la Cour de cassation, sous la présidence de M. Noël Leydet, conseiller. Il était soupçonné d'avoir blessé par balles, le 6 février 1980, à Montpellier, M. Philippe Guinet, qui l'avait reconnu comme étant son agresseur. L'inculpé, qui se trouvait, disait-il, à l'époque des faits dans un établissement de cure, avait constamment nié toute culpabilité.

La même somme a été allouée à M. Raymond Cuisinier, PDG de plusieurs sociétés de construction, soixante et un ans, qui fut incarcéré une semaine en 1979, sous l'inculpation d'abus de confiance avant qu'un non-lieu soit signé en sa faveur, le 4 novembre 1981, par le juge d'instruction de Thionville. Aucun acte d'information n'avait eu lieu entre le 28 août 1979 et le 11 août 1981. L'arrestation injustifiée de M. Cuisinier avait donné lieu à de longs articles dans la presse locale. Ceux-ci furent à l'origine de l'accident cardiaque qui nécessita son transfert à l'hôpital de Metz.

Sauvegarder le droit d'asile

L'association France terre d'asile proteste contre le refoulement vers leur pays d'origine d'un Kurde de nationalité turque, M. Veli Menev, et d'un Ghanéen, M. Yaw Munufié. Récemment arrivés en France, les deux hommes entendaient obtenir le statut de réfugié politique. Le tribunal d'Epinal, devant lequel ils avaient été traduits sur demande de la préfecture des Vosges, a considéré qu'ils étaient en situation irrégulière et les a condamnés à l'expulsion immédiate. La préfecture des Vosges estime qu'il s'agissait de faux réfugiés politiques.

France terre d'asile déclare que la vie des deux expulsés *« risque d'être gravement en danger dans leurs pays d'origine »* et demande au gouvernement français de *« tenir le plus grand compte, dans tous les cas, des demandes d'asile »*.

Les associations : pitié pour Bercy !

Les associations de défense de l'environnement de Paris et de l'Ile-de-France sont préoccupées par l'avenir des anciens entrepôts de Bercy. Dans l'un des scénarios envisagés pour les Jeux olympiques qui pourraient être organisés à Paris en 1992, figure, en effet, l'éventualité d'une installation du village olympique à Bercy. Au cours d'une conférence de presse, les associations ont rappelé leur attachement à la création d'un parc de 13 hectares à cet emplacement. Ce parc, prévu par la Ville de Paris, devrait être, selon les associations, un espace d'artisanat, de culture et de détente préservant à la fois la végétation existante et les chais les plus intéressants.

Les associations demandent à M. Chirac de créer une structure de concentration au sein de laquelle leurs représentants et les élus *« pourraient rechercher un type d'aménagement respectueux de ce patrimoine de grande qualité »*.

Une délégation aux industries de la santé

Une délégation aux industries de la santé sera prochainement créée au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. Composée d'une petite équipe de chargés de missions, elle aura pour objectif de éfinir et de mettre en œuvre une politique d'achats publics. Par une procédure contractuelle avec les industriels de la santé, elle assurera le respect de délais de paiement en échange d'engagements sur les produits et les prix.

Elle assurera aussi la diffusion des nouvelles techniques de l'information dans le domaine médico-social.

La délégation devrait apporter son soutien aux efforts d'exportation et favoriser la création d'entreprises de maintenance et de gestion hospitalière, nécessaires à la conquête des marchés hospitaliers « clés en main ».

Jean-Paul II et la Révolution française

Cité du Vatican. – Recevant lundi 20 février les cinq cents pèlerins français venus à Rome pour assister à la cérémonie de béatification des martyrs d'Angers (*le Monde* du 21 février), Jean-Paul II est revenu sur le contexte politique de la persécution.

S'efforçant de *« situer le témoignage des bienheureux d'Angers dans le contexte de la Révolution française et surtout dans l'Eglise de son temps »*, le pape a déclaré : *« Leur arrestation, leur condamnation, se situent, certes, dans un contexte politique de contestation d'un régime qui à cette époque rejetait tant de valeurs religieuses. Même si ce mouvement historique avait été inspiré par des sentiments généreux – liberté, égalité, fraternité – et par un désir de réformes nécessaires, il se trouvait entraîné dans un déferlement de représailles, de violences, de haine religieuse. C'est un fait. Nous n'avons pas à juger ici cette évolution politique. Nous laissons aux historiens le soin de clarifier ses excès. Mais nous retenons l'exemple de nos martyrs. Pour eux, l'acceptation de la mort avait un sens de fidélité religieuse. A juste titre, ils avaient vu dans le premier serment exigé par la Constitution civile du clergé un risque de schisme livrant l'Église au bon vouloir du pouvoir civil et ils interprétaient le second serment, en soi, vague, dans le contexte du premier. »* – (Corresp.).

Orbite géostationnaire : l'ESA libère une place

L'Agence spatiale européenne (ESA) a retiré un de ses satellites de l'orbite géostationnaire (à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur) afin de libérer une place sur cette orbite déjà très encombrée. Les 24 et 25 janvier, le Centre européen d'opérations spatiales à Darmstadt (RFA) a haussé de 270 km le satellite d'étude de la magnétosphère GEOS-2, lancé en 1978 et dont les réserves de propergol étaient épuisées. GEOS-2, qui gravitera indéfiniment autour de la Terre sur sa nouvelle orbite, pourra peut-être encore fournir quelques données scientifiques pendant les périodes limitées où il sera en contact avec sa station au sol.

Une telle opération, déjà réalisée par l'organisation internationale de communication par satellite Intelsat et l'Agence américaine pour l'océan et l'atmosphère, constitue une « première » pour l'ESA qui compte la renouveler dans les prochains mois en mettant hors service le satellite européen expérimental de télécommunications OTS-2.

● *Un accord franco-britannique sur les surgénérateurs.* – Un accord-cadre de coopération sur l'étude de réacteurs surgénérateurs a été conclu entre EDF et son homologue britannique, le Central Electricity Generating Board. L'accord ouvre la voie à des accords spécifiques sur les études d'ingénierie, la construction et l'exploitation de centrales de démonstration. Mais aucun projet précis – et, en particulier, aucun site – n'est mentionné. Cet accord est une conséquence de l'accord intergouvernemental d'harmonisation des recherches sur les réacteurs surgénérateurs, signé à Paris le 10 janvier par l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord (*le Monde* du 11 janvier).

SPORTS

CHRISTELLE GUIGNARD CHAMPIONNE DE FRANCE DE SLALOM

Christelle Guignard, qui avait gagné le première manche du slalom spécial des Jeux olympiques de Sarajevo, avant de chuter dans la seconde, a remporté, *lundi 20 février* à Auron (Alpes-Maritimes), le titre de championne de France de slalom avec 2 s 84 d'avance sur Carole Merle et 3 s 30 sur Fabienne Serrat. La tâche de la skieuse des Deux-Alpes, âgée de vingt et un ans, a été facilitée par le rapide abandon de Perrine Pelen, médaille d'argent de la spécialité à Sarajevo, qui enfourcha l'une des premières portes dans la première manche.

J.-C. Killy et M. Goitschel vont recruter les jeunes

De retour de Sarajevo, M. Georges Coquillard, président du comité alpin de la Fédération française de ski, a annoncé qu'il faisait appel à Jean-Claude Killy et à Marielle Goitschel pour mener une nouvelle politique de détection et de préparation des jeunes skieurs. L'ancienne championne olympique avait déjà fait part de ses projets à Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports. Les critères de détection, à l'âge de huit et dix ans, reposeraient plus sur le tempérament de gagneurs et le potentiel athlétique des jeunes skieurs que sur leurs qualités techniques.

Marielle Goitschel souhaiterait créer dans les régions de montagne des « superjardinières des neiges », où ces apprentis champions pourraient s'épanouir sans être coupés trop tôt de leur environnement familial ou de leurs entraîneurs de club.

RÉGIONS

COMMENT SORTIR PAR LE RAIL DE LA RÉGION PARISIENNE ?

Vers le sud : trois tracés pour traverser le goulet du Val-de-Marne

En 1960, 12,6 millions de voyageurs empruntaient au départ de la région parisienne les grandes lignes de l'artère ferroviaire sud-est (Paris-Lyon-Méditerranée). En 1980, ils étaient 17,6 millions. Dans le même temps, le trafic banlieue bondissait de 24,3 à 47 millions. Cette évolution devrait se poursuivre pour atteindre 70 millions de voyageurs sur les lignes banlieue en 1995.

Pour écouler ce trafic, la SNCF dispose aujourd'hui de six voies qui se séparent au sud de Villeneuve-Saint-Georges : deux suivent la vallée de la Seine via Corbeil-Essonnes et quatre se dirigent sur Melun via Brunoy. Une fois toutes les solutions techniques épuisées (mise en place de rames à étage, amélioration de la signalisation, mise en service de motrices à accélération plus rapide), on arrivera vite à saturation sur la portion Villeneuve-Saint-Georges/Combs-la-Ville, qui forme un étranglement. Au nord, en effet, les six voies sont suffisantes ; au sud de Combs-la-Ville, les quatre voies anciennes peuvent écouler le trafic car elles sont renforcées par les deux voies de la ligne nouvelle du TGV.

Trois tracés sont envisagés pour débloquer le goulet Villeneuve-Saint-Georges/Combs-la-Ville. Tous trois passent par le Val-de-Marne. Afin de les présenter aux élus, une réunion de concertation s'est tenue à l'hôtel du département avec MM. Girard, directeur de la région Paris-Sud-Est de la SNCF, et Verrier, directeur de l'équipement de la SNCF. Les réactions ont été parfois vives.

Les trois solutions reviennent à créer un nouvel itinéraire pour le TGV, afin de permettre à la ligne classique d'absorber le trafic futur. La première solution (21 kilomètres) jumelle le rail avec le prolongement de l'autoroute A 5, suivant un tracé nouveau contournant Lieusaint, ou suivant le tracé actuel de la RN 6 dans la traversée de la forêt de Sénart. Cette nouvelle infrastructure à deux voies irait de Villeneuve-Saint-Georges à Réau.

La deuxième solution (15.5 kilomètres) marie la nouvelle ligne avec les quatre voies existantes entre Villeneuve-Saint-Georges et Lieusaint. La construction de la nouvelle plate-forme pour y placer deux voies supplémentaires imposerait la démolition de cent dix pavillons ou logements et la construction ou le réaménagement d'ouvrages d'art serait indispensable.

La troisième (31 kilomètres) emprunte une infrastructure existante peu utilisée. Elle relierait Montereau au carrefour Pompadour à Créteil, où elle se raccorderait à l'axe ferroviaire sud-est. Pour cela, elle contournerait l'aéroport de Melun-Villaroche, traverserait le plateau de la Brie et se raccorderait à l'ancienne ligne, au sud de Boissy-Saint-Léger. Elle l'abandonnerait aux abords de Limeil-Brévannes, qu'elle franchirait en souterrain, puis couperait la ligne de Valenton.

CHOISY-LE-ROI
CRÉTEIL
VILLENEUVE-ST-GEORGES
TRACÉ N°3
MONGERON
VILLECRESNES
BRUNOY
T.G.V.
TRACÉ N°1 (longeant la route nationale)
COMBS-LA-VILLE
BRIE-COMTE-ROBERT
TRACÉ N°2 (dédoublant la voie existante)
LIEUSAINT
N
0 2 km

La SNCF ne fait pas mystère de sa préférence qui va à la solution n° 3, la seule qui, selon elle, offre des réserves de capacité au cas où le trafic continuerait de croître après 1995. Bien sûr, chacun des élus qui assistaient à la réunion essaya de rejeter le tracé sur le territoire de son voisin. Un début de polémique devait opposer les représentants de la SNCF à M. Pierre Gravelle, maire de Villecresnes, lorsque celui-ci déclara que le choix est déjà fait *« puisque le directeur de la région sud-est de la SNCF, par lettre du 16 novembre 1983, déclare que le choix de la SNCF s'est porté sur le tracé n° 3, celui qui passe par Villecresnes »*. Et il se fait accusateur : *« A ce jour, aucune instance élue n'a été consultée sur l'opportunité du projet, et pourtant, au mépris de l'écologie, la SNCF abat des arbres sur les territoires de Villecresnes et de Marolles. »* M. Gravelle a demandé que le projet soit mis en sommeil en attendant que les assemblées élues se prononcent sur le schéma directeur des transports des prochaines décennies. La SNCF répond que les trois solutions sont actuellement à l'étude et qu'aucune décision n'est prise.

FRANCIS GOUGE.

Vers l'ouest : pas de ligne souterraine pour le futur TGV Atlantique

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, et le secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, Mme Huguette Bouchardeau, ont visité vendredi 17 février les sites de la proche banlieue parisienne où passera le futur TGV Atlantique. Aux élus des communes traversées (Malakoff, Châtenay-Malabry, Verrières-le-Buisson et Massy notamment) qui réclament la suppression des travaux de nuit sur le futur chantier et, surtout, l'enterrement de la nouvelle voie ferrée qui sera construite sur l'emprise SNCF de la plate-forme de Galardon (projet de ligne Paris-Chartres jamais réalisé), les représentants du gouvernement ont donné des *apaisements*.

Si les travaux en nocturne ne pourront être évités (pour permettre le maintien du trafic de jour), en revanche, un effort particulier sera fait pour éviter des nuisances nouvelles : remplacement des ponts métalliques existants par des ponts de béton ballastés; pose de rails soudés en continu; installation d'écrans anti-bruit de part et d'autre de l'emprise, et même entre les voies; isolation phonique des façades des immeubles de grande hauteur.

M. Fiterman a écarté la formule d'une voie ferrée en souterrain (*« ce serait l'enterrement non pas de la voie mais du projet dans son ensemble, car un souterrain coûte dix fois plus cher qu'une voie de surface »*), mais il a indiqué que certaines portions pourraient être recouvertes, notamment dans la traversée de Sceaux (grâce à une participation financière de la commune) et à la hauteur des deux points rouges de l'Essonne – plus de 65 décibels. Le ministre des transports a indiqué que, pour répondre au désir des riverains, le projet de liaison autoroutière entre l'A 86 et l'A 10 est abandonné. Quant à la «coulée verte» réclamée par les associations, M. Fiterman a expliqué que c'était *« une idée intéressante »* et que sa réalisation, combinée avec le chantier du TGV, serait un «exploit». *« Nous allons relever le défi »*, a dit le ministre.

Au terme de plusieurs heures d'échanges à la mairie de Massy, M. Fiterman et Mme Bouchardeau ont rendu publique une charte, qu'ils ont signée en commun, pour une véritable concertation avec les riverains, élus et associations avant la mise en route définitive du TGV Atlantique. Une procédure qu'ils veulent «exemplaire», et qui puisse créer un précédent pour les futurs grands projets d'équipement.

ROGER CANS.

77 MILLIONS DE FRANCS POUR LA CIRCULATION ET LES TRANSPORTS EN ILE-DE-FRANCE

Le conseil régional d'Ile-de-France a décidé, le 14 février, de consacrer, cette année, 77 millions de francs pour améliorer la circulation et les transports dans la région parisienne.

Trente millions seront destinés à subventionner l'achat de matériel roulant pour les lignes d'autobus de banlieue de l'Association professionnelle des transporteurs routiers (APTR), à la condition que les transporteurs qu'elle groupe créent des nouvelles lignes ou améliorent les réseaux existants.

Trente autres millions permettront de supprimer des passages à niveau, qui sont autant de points noirs pour la fluidité et la sécurité routière. Depuis 1977, une trentaine de ces passages ont déjà été remplacés par des tunnels ou des autoponts sur les sept cents que compte l'agglomération parisienne.

Afin d'améliorer l'exploitation de la voirie, la coordination des feux sur les grands axes, une meilleure sécurité des piétons et l'installation sur les autoroutes de panneaux électroniques d'information sur les difficultés de trafic, 17 millions de francs seront inscrits au budget de la région.

Le conseil régional, tout comme le conseil économique et social d'Ile-de-France, a décidé de donner un avis favorable au schéma directeur des voies navigables présenté par le gouvernement.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Le documentaliste plus fort que l'ordinateur

L'informatique, et ses applications de plus en plus accessibles, met en danger une profession naguère protégée : documentaliste. Pour répondre à cette menace, l'association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS) mobilise ses membres et s'efforce de convaincre le grand public et les pouvoirs publics de son utilité.

La documentation est l'un de ces métiers de la communication qui évoluent le plus vite. Le documentaliste est la personne qui, au sein d'une entreprise, d'un centre de recherche ou d'une administration, repère les informations utiles au bon fonctionnement de son organisme, acquiert les documents contenant ces informations, les exploite et les diffuse. La documentation est une aide indispensable à la recherche fondamentale et appliquée. Elle devient de plus en plus utile à la prise de décision des entreprises, des administrations, voire du grand public.

Le premier défi imposé aux documentalistes résulte des progrès technologiques. Depuis plusieurs années, les microformes (microfilms, microfiches, etc.) constituent des moyens sûrs, pratiques et peu onéreux de stocker de grandes quantités d'informations. Le vidéodisque et le disque optique numérique les remplaceront demain avec des capacités incomparablement accrues.

Dans le domaine du traitement, l'informatique est utilisée depuis les années 60 pour la constitution des banques de données. Dans la période récente, l'apparition des mini puis des micro-ordinateurs a rendu possible le traitement automatique des informations. Aujourd'hui, des logiciels d'interrogation documentaire fonctionnent sur micro-ordinateurs et permettent l'interrogation de petits fichiers par tous. D'autres tâches documentaires s'automatisent : gestion des prêts de documents, circulation des revues, statistiques d'utilisation...

Le désir des utilisateurs d'avoir un accès direct à l'information représente un autre défi pour la profession. Simplification des logiciels, mise en place de systèmes travaillant dans la langue de tous les jours ou de l'interrogateur, apparition de terminaux bon marché (les minitels), volonté de diminuer les coûts : tout concourt apparemment à court-circuiter les documentalistes.

Troisième défi : la généralisation de la société d'information. Hier, les documentalistes apparaissaient comme les professionnels du traitement intellectuel des informations. Désormais, tout le monde peut exercer ce métier : le micro-ordinateur et la machine à traitement de texte envahissent les bureaux et l'annuaire électronique pénètre dans les foyers. Des organismes divers, publics ou privés, mettent en place des systèmes d'information électronique, à usage interne ou externe, et, ce faisant, réinventent sans le savoir des notions élémentaires de documentation.

Face à ces défis, l'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisées (ADBS) – qui compte deux mille cinq cents adhérents et vient de fêter son vingtième anniversaire – mène une politique intéressante de formation à l'intérieur et d'information à l'extérieur. Elle organise cette année des stages de formation continue, une cinquantaine de sessions de courte durée où l'informatique tient une grande place. Pour faire coïncider la programmation de ces stages avec la demande réelle, l'ADBS a mis en place une structure de recueil des besoins par régions économiques et par grands secteurs d'activités. Une commission nationale réoriente en permanence le contenu des sessions. L'association a ainsi mis sur pied un cycle de formation de longue durée avec certains IUT (Paris, Grenoble), qui permet d'obtenir un diplôme universitaire de technologie, option documentation. Elle envisage des formations à la carte à l'intérieur des entreprises.

Depuis vingt ans, l'ADBS publie la revue *Documentaliste-Sciences de l'information*, qui a traité nombre de sujets avant qu'ils ne deviennent à la mode. Dès 1972, par exemple, la revue annonçait la naissance de ce qui devait devenir le vidéotex. Les résultats de cette volonté d'adaptation et d'évolution se font sentir. Hier, la préoccupation essentielle des documentalistes était la revendication d'un « statut », symbole de reconnaissance de la profession, mais aussi « garde-fou » défensif. Leurs demandes tournent plus aujourd'hui autour de l'amélioration des prestations rendues, du « marketing documentaire » ou du passage à l'informatique.

La réussite de l'ADBS intéresse les pouvoirs publics. La mission interministérielle à l'information scientifique et technique (MIDIST) et l'Agence de l'informatique sont prêtes à soutenir ses initiatives dans plusieurs domaines : formation à l'interrogation des banques de données, études sur les nouveaux métiers d'information, aide à la mise en place des systèmes d'information et réalisation d'outils de formation à l'informatique.

PAUL-DOMINIQUE POMART.

★ ADBS, 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris. Tél. : 555-55-16.

MICRO-INFORMATIQUE

Améliorer la gestion. – Pour les responsables d'associations, d'administrations et de collectivités locales et leurs trésoriers, le Centre régional Poitou-Charentes temps libre, jeunesse et sports organise deux stages du 1er degré sur « la micro-informatique outil de gestion et de communication ». Soixante-dix pour cent d'exercices et de démonstrations, 30 % de théorie et de réflexion sur l'informatique pour ces stages qui auront lieu du 12 au 16 mars et du 28 mai au 1er juin.

★ **Centre régional Poitou-Charentes temps libre, jeunesse et sports, château de Boivre, 86000 Bonneuil-sur-Biard. Tél. : (49) 53-31-24.**

DROGUE DURE

ENCORE L'ALCOOL. – A la suite de l'article *« L'alcool et ses enfers »* paru dans *le Monde* du 1er février, le Réseau-Alcool, association présidée par Jean-François Six, veut faire connaître aux malades les centres d'aide et d'accueil, mettre en relations ceux qui ont un proche ou un ami alcoolique et alerter les pouvoirs publics.

★ **« Réseau-Alcool », 127, rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 20 et mardi 21 février :

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la liste des titres et diplômes permettant l'inscription sur une liste de conseils juridiques.

DES LISTES

● Des sites inscrits, des sites classés et déclassés au titre de l'année 1983.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 FÉVRIER

« Vauban », 10 h 30, Musée des monuments français, Mme Oswald.

« Rodin raconté aux jeunes », 14 h 30, 77, rue de Varenne, Mme Colin.

« Camille Claudel », 14 h 30, 77, rue de Varenne, Mme Vermeerch.

« Saint-Séverin », 15 heures, façade, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'affiche de presse », 14 h 45, 12, rue Surcouf (l'Art pour tous).

« Restaurateur de vitraux », 15 heures, 6, rue de la Grande-Chaumière (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Séverin », 15 heures, 90, boulevard Saint-Germain (B. Czarny).

« Musée de Cluny et thermes de Lutèce », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les flâneries).

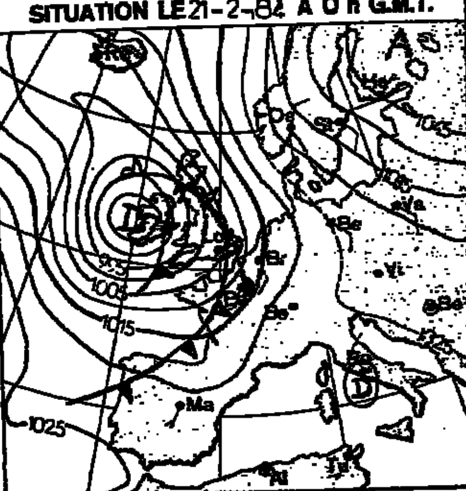
« L'Arsenal de Paris », 15 heures, métro Sully-Morland (Mme Hauller).

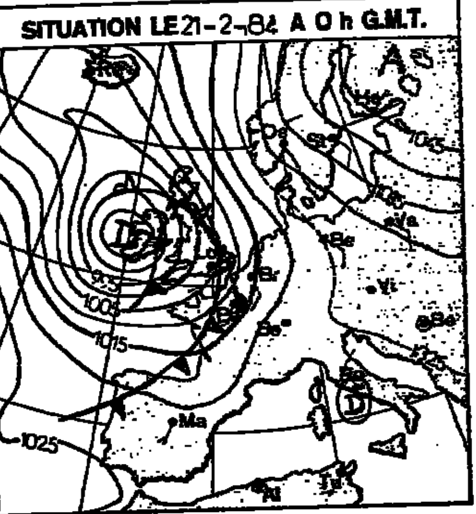
« Les Catacombes », 15 heures, 27, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Mme Romann).

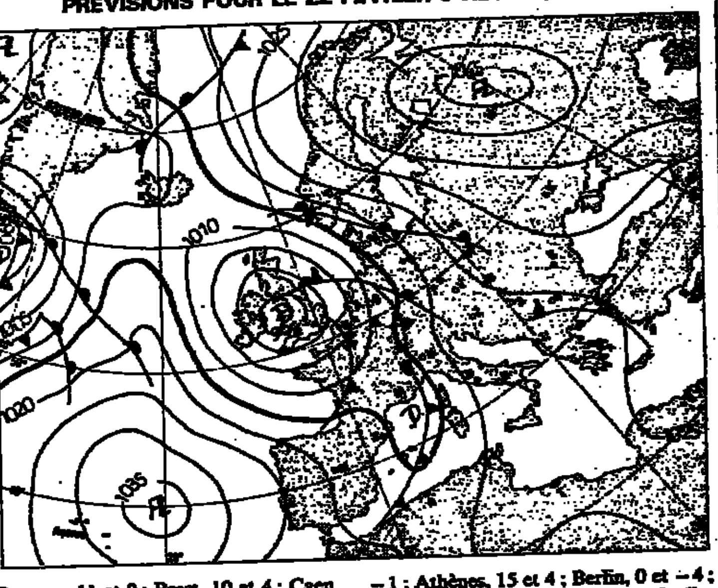
MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 22.2. DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard · Verglas dans la région



Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 février à 0 heure et le mercredi 22 février à 24 heures.

Après le passage d'une perturbation de lundi soir à mercredi matin, la dépression de surface et le minimum d'altitude centrés mercredi à 00 TU sur le sud des îles Britanniques dirigeront sur le pays des masses d'air instable.

Mercredi, en début de matinée, les nuages associés à la perturbation seront encore très abondants de l'Alsace à la Corse. Ailleurs, le temps sera nuageux avec des brumes, en particulier de la Lorraine au Massif Central. Puis l'instabilité débutera rapidement dans le Nord-Ouest. Elle gagnera en journée progressivement tout le pays, avec des averses de type giboulées, surtout sur la moitié Nord-Ouest. La nébulosité sera le plus souvent forte, avec toutefois quelques belles éclaircies généralement brèves. La neige tombera à partir de 500 à 800 mètres sur les Pyrénées, 1 000 à 1 500 mètres sur les Alpes. Le vent tournera au nord-ouest en étant assez fort dans le Nord-Ouest. Ailleurs, il sera modéré, de sud-est de l'Alsace à la Provence, de sud-ouest sur les autres régions.

Les températures minimales seront de 4 à 5 degrés dans les régions méridionales, 0 à –1 dans le Nord-Est, 2 à 3 degrés ailleurs. Les maxima atteindront 11 à 13 degrés en régions méditerranéennes, 9 à 10 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest, 4 à 6 degrés du Nord à la Normandie, 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 7 à 8 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 février ; le second le minimum de la nuit du 20 février au 21 février) : Ajaccio, 11 et 1 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 14 et 7 ; Bourges, 11 et 0 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 6 et –1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 4 et –2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 5 et –2 ; Lille, 1 et 0 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille-Marignane, 11 et 4 ; Nancy, 2 et 0 ; Nantes, 10 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 6 et 4 ; Paris-Montsouris, 11 et 6 ; Paris-Orly, 10 et 6 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 2 et –1 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 5 degrés ; Amsterdam, 2 et –1 ; Athènes, 15 et 4 ; Berlin, 0 et –4 ; Bonn, 4 et –2 ; Bruxelles, 4 et 3 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, –2 et 3 ; Dakar, 27 et 17 ; Djerba, 15 et 4 ; Genève, 6 et –3 ; Jérusalem, 13 et 6 ; Lisbonne, 14 et 10 ; Londres, 6 et 4 ; Luxembourg, 1 et –1 ; Madrid, 13 et 4 ; Moscou, –5 et –12 ; Nairobi, 28 et 12 ; New-York, 17 et 5 ; Palma-de-Majorque, 17 et 3 ; Rome, 7 et 2 ; Stockholm, –2 et –3 ; Tozeur, 19 et 7 ; Tunis, 16 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 27 NOVEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE 1963

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1984/04 comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er avril 1984 ;

b) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er avril 1984.

c) Volontaires pour être appelés le 1er avril 1984 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1984, déposé une demande d'appel avancé ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er avril 1984, fait parvenir leur résiliation de report d'incorporation.

2) *a)* Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation, administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 27 novembre 1963 et le 31 décembre 1963, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1983.

b) Les jeunes gens omis ou naturalisés, non titulaires d'un report d'incorporation, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1984.

c) Les jeunes gens non titulaires d'un report d'incorporation, administrés par les bureaux du service national de métropole, nés entre le 1er janvier 1964 et le 31 mars 1964, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1984.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er avril 1984.

EN BREF

DÉVELOPPEMENT

RASSEMBLEMENTS POUR UN MONDE SOLIDAIRE. – « Des rassemblements pour un monde solidaire », auxquels participeront des représentants de tous les continents engagés dans des opérations de développement ou leur apportant un soutien, se tiendront, du 25 février au 6 mars, dans huit villes de France, à l'initiative du Comité catholique contre la faim et pour le développement (47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 329.39.90 – 4, rue Jean Lantier, 75001 Paris, tél. : 261.51.60). Ces rencontres comprendront des débats, une « table-ronde » entre *« partenaires du tiers-monde et acteurs de changement »*, religieux ou laïcs, sur les thèmes suivants : l'eau c'est la vie, la santé ; l'emploi chez nous et dans le tiers-monde ; Église foi et développement des peuples ; droits de l'homme ; migrants et réfugiés, l'information au service du développement ; l'argent au service du développement.

★ **Ces manifestations se tiendront à Lyon (25 février), Toulouse (29 février), Marseille (2 mars), Lille (3 mars), Bordeaux (3 mars), Strasbourg (4 mars), Nantes (5 mars) et Paris (6 mars) et seront suivies de soirées culturelles au cours desquelles seront présentés les musiques, chants et danses de différents peuples du tiers-monde.**

FORMATION

ANIMATEURS DE CENTRES DE LOISIRS. – Le Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ) organise des stages d'animateurs et de directeurs de centres de vacances pendant les congés scolaires de février. Chaque région propose des thèmes particuliers : artisanat dans le Nord, audio-visuel en Bretagne et en Normandie, ski de fond en Lorraine, poterie en Aquitaine, montagne d'hiver en Ile-de-France, en Normandie et en Dauphiné.

★ **STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 208-56-63.**

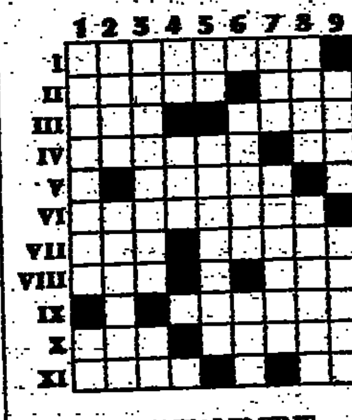
MATIÈRE NOBLE

LE BOIS. – L'Association française des eaux et forêts (AFEF) organise, avec le concours du ministère de l'agriculture et de l'École nationale du génie rural des eaux et forêts, un programme de six conférences sur les emplois nouveaux du bois dans les domaines de l'énergie et de la construction. Du 5 mars au 10 mai, à l'École du génie rural des eaux et forêts, 19, avenue du Maine, à Paris (15e). Les conférences seront suivies de discussions.

★ **Renseignements complémentaires : « Allo-forêts », 551-61-71.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3651



HORIZONTALEMENT

I. Nous fait payer le verre qu'il nous propose à l'œil. – II. Raison de s'étonner pour Monsieur Jourdain. Il faut souvent faire parler la poudre pour en venir à bout. – III. Parasol éventuel. Seconde en Grèce ou peu brillant élève. – IV. Les « Noirs » font partie de son problème. Sur un pli de couleur locale. – V. Sa culture consiste souvent à piocher et extraire des racines. – VI. Moins sujets aux débordements quand ils sont curés. – VII. Qui n'ont plus que la peau sur les os. Faire en sorte d'avoir meilleure inspiration. – VIII. Reçoit plusieurs fois la même balle pour un seul trou. Dans une réponse optimiste. – IX. Marquer un essai. – X. Porte beaucoup plus d'écume que de mousses. Faux frère. – XI. Passa son droit il y a fort longtemps. Abréviation pour le guide d'une équipe de douze.

VERTICALEMENT

1. Il est pour tout ce qui est contre. Personnel. – 2. Se recueille dans la nef. Se recueillent aussi dans la nef. – 3. Purificatrice d'espaces verts et de régions touffues. Roulement. – 4. Dans Tristan et Iseut. Saint Pierre, saint Paul ou sein tout simplement. – 5. Démonstratif. Evoquent piano ou presto. – 6. Boulette autant insipide qu'indigeste. Marque de distinction. – 7. Termine la première comme la dernière. Matières pour le rembourrage des dossiers. – 8. Marginale. Relax. – 9. Stupide au masculin ou pleine d'esprit au féminin. Peu banals.

Solution du problème n° 3650

Horizontalement

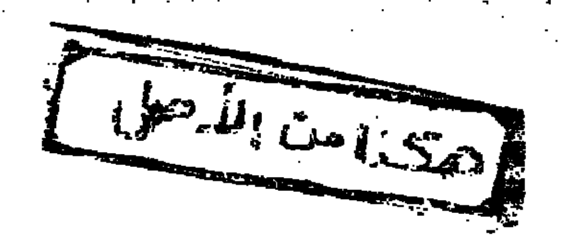
I. Imitation. – II. Naturiste. – III. Abêtir. – IV. Uélé. Usas. – V. Loi. As. Ni. – VI. Aleph. Ite. – VII. Il. Laides. – VIII. Résonne. – IX. En. Ménage. – X. Snob. Elus. – XI. Eu. Osée.

Verticalement

1. Insulaires. – 2. Ma. Eolienne. – 3. Italie. Ou. – 4. Tube. Plomb. – 5. Are. Ahane. – 6. Titus. Innés. – 7. Isis. Idéale. – 8. Otrante. Gué. – 9. Ne. Siestes.

GUY BROUTY.







ANNIVERSAIRE

IL Y A QUARANTE ANS, « L'AFFICHE ROUGE »

Les souvenirs d'un compagnon de Manouchian

Le 21 février 1944, au Mont-Valérien, près de Paris, vingt-deux partisans de la Main-d'œuvre immigrée (MOI), mouvement rattaché aux FTP, dont leur chef Missak Manouchian, étaient fusillés par les Allemands après avoir été condamnés à mort quelques heures plus tôt par un tribunal militaire au terme d'un procès auquel l'ennemi avait tenu à conférer une exceptionnelle publicité. Le quarantième anniversaire de cette tragédie de la Résistance sera célébré, cette année, dimanche 26 février avec un éclat particulier.

Ce n'est pas que l'on entende privilégier Manouchian et ses compagnons par rapport à d'autres qui connurent à la même époque le même sort, mais sans doute n'était-il pas indifférent, par cet hommage, de rappeler par les temps qui courent que l'occupant et ses collaborateurs entendaient, par cet « exemple », illustrer la thèse selon laquelle le combat mené contre eux l'était par cette « anti-France » inféodée aux juifs et aux communistes, ces apatrides que les ligues d'avant-guerre appelaient les métèques.

La meilleure preuve en était la fameuse « affiche rouge », sur laquelle on avait pris soin de ne faire figurer que les « étrangers » qui allaient être exécutés, présentés chacun avec la connotation raciale et appuyée de « juif Untel » ou « Espagnol rouge » ou « Arménien chef de bande ». « Des libérateurs ? », interrogeait l'affiche, pour y apporter en bas sa réponse immédiate : « La libération par l'armée du crime. » L'affiche rouge, devenue plus tard titre d'un poème de Louis Aragon, est ainsi entrée dans la légende et devenue mythe.

Dans un petit pavillon d'Ivry-sur-Seine, un homme qui avait vingt-deux ans à l'époque, Arsène Tchakarian, se souvient. Il a fait partie du groupe Manouchian. Arménien comme son chef, il a, lui aussi, participé à des actions contre les troupes d'occupation. « *En fait,* dit-il, *le coup de filet opéré par l'occupant en novembre 1943 n'a touché que dix-sept membres de notre groupe, qui en comportait à peu près quatre-vingts. Lorsque Missak Manouchian en devint le responsable militaire à partir de 1943, il lui a fallu d'abord organiser ce combat qui, jusque-là, n'avait été que sporadique et artisanal faute de moyens. Il lui a fallu ainsi attendre que nous disposions d'armes, ce qui ne fut possible qu'à partir de juin 1943.* » Selon M. Tchakarian, cent-vingt opérations furent menées dans les six mois suivants par de petits détachements qui opéraient à Paris et en banlieue, mais qui provoquèrent aussi de nombreux déraillements de convois ferroviaires entre Paris et Reims, Paris et Troyes, Paris et Montargis, etc. « *De chacun de ces actes nous rendions compte à Manouchian, qui en établissait chaque fois un bilan à l'intention de ses supérieurs.* »

De cette guérilla qui n'eut pas toujours l'aval des autorités de la Résistance, M. Tchakarian ne regrette rien. Il pense au contraire que, de la sorte, fut créé, parmi les troupes d'occupation, un climat d'insécurité qui les mettait déjà sur la défensive.

Trahison ?

Dans son souvenir, Missak Manouchian demeure un exemple. « *D'abord*, rappelle-t-il, *c'était un homme très intelligent, très cultivé, très calme. Il avait toujours, même dans le danger, un petit sourire qui nous rassurait, car il faut bien dire que nous vivions à la fois dans l'exaltation et dans la peur. Il savait donner le bon conseil, poser à chacun des questions sur sa vie personnelle. Il avait aussi le souvenir de toutes les références historiques qui pouvaient se rapporter au combat que nous menions.* »

M. Tchakarian l'a vu pour la dernière fois entre le 5 et le 7 novembre 1943 à Paris, avenue Victor-Hugo, où il avait un rendez-vous. « *Il savait*, dit-il encore, *qu'il était suivi et, ce jour-là, il avait décidé de tout arrêter pour une dizaine de jours et jusqu'à nouvel ordre.* » Le 17, à un rendez-vous à Evry-Petit-Bourg, la police l'attendait. Dans les jours suivants, seize autres membres du groupe connaissaient le même sort.

La trahison a-t-elle, comme en d'autres cas, joué ici encore son rôle ? M. Tchakarian le pense, comme le pense aussi Mélinée Manouchian, la veuve de Missak. Après, ce fut le temps des interrogatoires et de la torture. Il dura trois mois. L'occupant entendait nourrir son dossier. Mais du même coup, il lui fallait reconnaître que les actions de ces hommes et de ces femmes avaient été aussi nombreuses qu'efficaces, que des dignitaires nazis étaient bel et bien tombés sous leurs coups, que des trains avaient déraillé, que des casernes avait été attaquées. Et que ceux qui avaient agi n'étaient point des aventuriers ni des hommes de droit commun, mais les soldats sans uniforme d'une organisation militaire à laquelle il fallait consentir tout à la fois l'efficacité – cinquante-six attentats, cent cinquante morts, six cents blessés, dira l'affiche rouge – et des mobiles non crapuleux, en admettant qu'il s'agissait bel et bien de francs-tireurs au sens militaire du mot, un titre que précisément les accusés revendiquaient avec éclat.

Proches du parti communiste, ce « MOI » et ses adhérents ? Sans doute. Les immigrés de la France de ce temps-là étaient pour beaucoup des hommes chassés de leur pays par le régime qui y régnait, le nazisme en Allemagne, le fascisme en Italie, le franquisme en Espagne. Pour les Polonais, les Hongrois, les Tchèques, la fuite avait été commandée par l'apparition de gouvernements imposés par les nazis. « *Alors*, dit aujourd'hui M. Tchakarian, *c'est vrai que le seul appui qu'ils pouvaient trouver en France à l'époque, c'était auprès du PC qu'ils le rencontraient* ».

Mais le mouvement vit aussi des Français le rejoindre qui n'étaient ni communistes ni juifs. Et, parmi les *capturés de novembre 1943, il s'en* trouva que la propagande du moment affecta d'ignorer pour mieux mettre l'accent sur ces « terroristes » étrangers.

Un pseudo-procès

C'est dans ces conditions que s'ouvrait le 17 février 1944 dans une salle de l'hôtel Continental, rue de Castiglione, à Paris, ce pseudo-procès devant une cour martiale du tribunal auprès du commandant du Grand Paris. Il était présidé par un colonel. La presse s'y trouva conviée et les journaux français de la collaboration, *l'Œuvre, Paris-Soir, Aujourd'hui, Le Matin*, vont y consacrer des articles de première page. Quelques titres permettent d'en juger le ton : « Le juif Rajman, complice de Missak Manouchian fait aux juges le récit de l'assassinat du docteur Ritter. » (Ritter était le délégué en France de Sauckel, chargé de veiller à la mise en place du service du travail obligatoire institué par le gouvernement Laval en 1943.) C'est un titre de *Paris-Soir* du 19 février 1944. *Le Matin*, lui, annonce sur trois colonnes : « Un Arménien, Missak Manouchian, dirigeait cette tourbe internationale qui assassinait. » Ou encore : « Certains des inculpés, chefs d'exécution ou tueurs chevronnés, allaient être promus « officiers de l'armée de libération ».

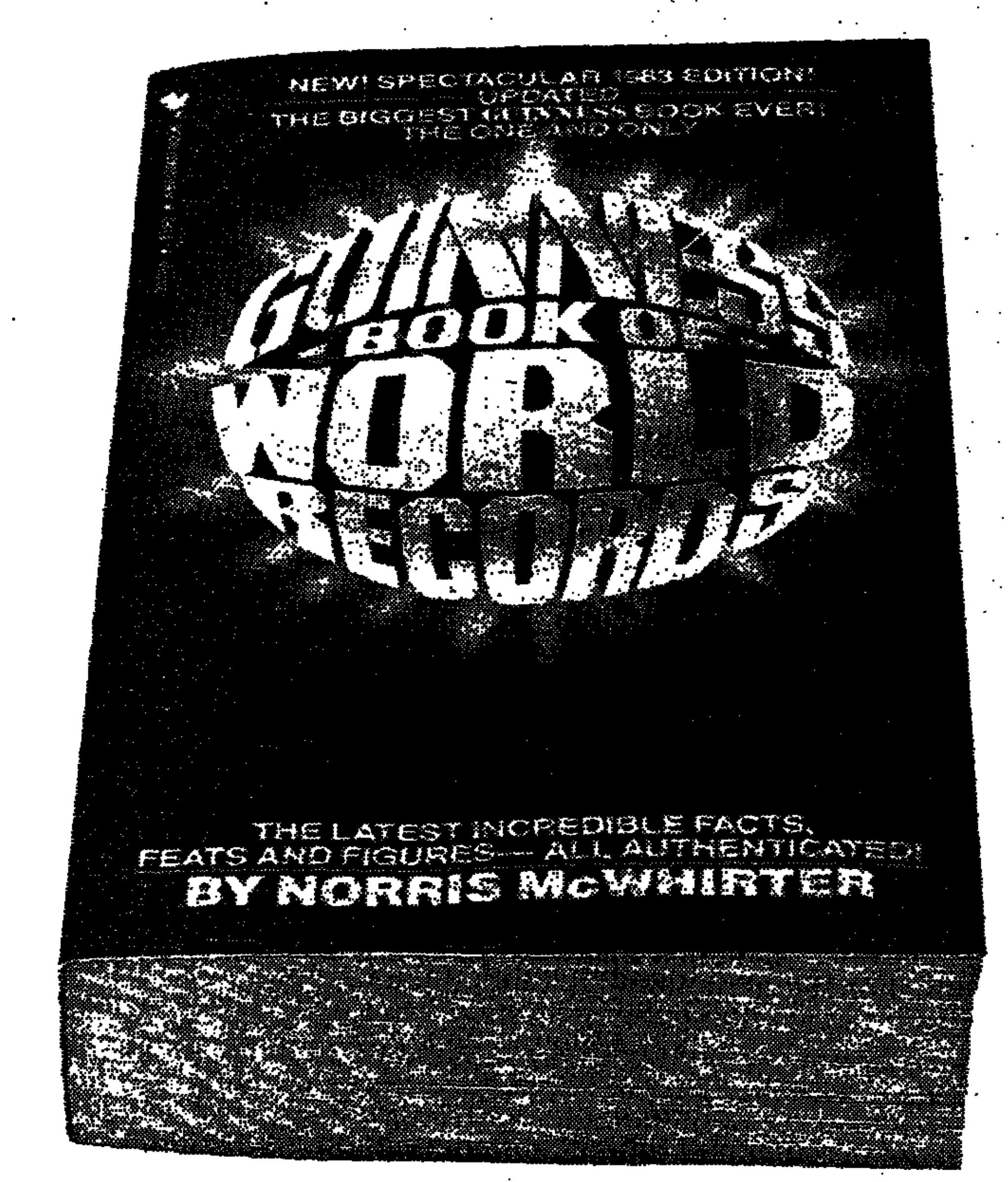
Le 21 février : « Le procès des vingt-quatre terroristes judéo-communistes », selon *Paris-Soir*, s'achève par vingt-trois condamnations à mort. C'est ce qu'a réclamé en un quart d'heure l'officier chargé de l'accusation. L'Office français d'information (OFI), agence gouvernementale d'information, le précise dans ses comptes rendus pour ajouter : « *Les défenseurs, eux, furent brefs. Ils ne purent que constater les aveux.* »

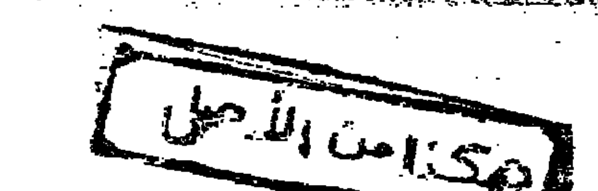
Et cette même agence reproduit longuement une déclaration du colonel président expliquant « *les raisons du jugement* ». On y trouve ces phrases : « *Le procès actuel a mis en lumière l'activité d'étrangers et de juifs abusant de l'hospitalité française pour créer le désordre dans le pays qui les a recueillis (...). C'est un grand succès d'avoir mis hors d'état de nuire un groupe particulièrement dangereux. Il faut dire que la police française a fait preuve d'un grand dévouement et il faut penser que le nouveau chef de la sécurité française, M. Darnand, est particulièrement résolu à combattre aux côtés des Allemands.* »

Cette dépêche de l'OFI porte la date du 21 février, 15 h 10. A cette heure, Manouchian et ses compagnons venaient de tomber sous les balles du peloton allemand. La Résistance continuait.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

[L'affaire Manouchian est évoquée par M. Henri Noguères dans son *Histoire de la Résistance en France*, tome IV (Robert Laffont). Elle est aussi rappelée dans l'album de Pierre Bourget et Charles Lacretelle *Sur les murs de Paris et de France, 1939-1945*, (Hachette-Réalités). Mais c'est dans l'ouvrage de Gaston Laroche, qui fut l'un des chefs militaires du MOI FTP et intitulé *On les nommait des Étrangers* (Éditeurs français réunis), que l'histoire de Manouchian et de ses compagnons est le plus complètement relatée.]





Le Monde

culture

CINÉMA

UNE ANNÉE DE PRODUCTION HONGROISE

La révolution suspendue

Une centaine de personnes – journalistes, pour la plupart, et quelques distributeurs – ont fait le déplacement traditionnel de février pour prendre la mesure d'une année de production hongroise. On était venu de Paris, de Londres, de Munich, de Berlin, de Rome mais aussi de New-York et de Tokyo. La rencontre prenait une signification particulière cette fois avec le départ de M. Istvan Dosai, qui avait présidé pendant une vingtaine d'années aux destinées de l'organisme responsable de la diffusion du cinéma magyar à travers le monde, Hungarofilm.

Si la production de 1983 n'est pas d'une qualité exceptionnelle, on reste frappé par l'extrême cohésion des choix effectués en haut lieu. Le tournant des années 40-50, *l'époque du stalinisme* triomphant, ne sont plus au premier plan de l'actualité, l'effet du surprise a disparu. Un film «retenu» trois ans par les autorités comme *Naplo (Journal intime)*, de Marto Meszaros, a *enfin été* projeté, sans problème, et a même obtenu le grand prix du jury, chargé de couronner le meilleur ouvrage de l'année. Sa projection avait *été différée* à cause des citations de films soviétiques qu'il contenait, notamment cette scène de *la Chute de Berlin*, où Staline, habillé en smoking blanc, atterrit tel le Saint-Esprit parmi les ruines de Berlin. Le sens de *l'humour n'est pas encore* entré dans les mœurs à Moscou.

L'humour, les Hongrois, loyaux héritiers d'une tradition d'Europe centrale bien représentée à Hollywood avec Ernst Lubitsch et ses scénaristes, le pratiquent eux-mêmes avec *plus ou moins* de nuance, comme dans le cas de Peter Bacso : *Gueuse de vie*, titre repris d'un refrain de l'opérette *Princesse Czardas*, Peter Bacso, dans la ligne directe de ces travailleurs de force hongrois du *cinéma mondial que furent* Michael Curtiz et Alexander Korda, a tâté de tous les genres et semble se dire aujourd'hui : ciel, quelle folie ! L'époque de *l'Aveu*, d'Artur London, ou plutôt de son équivalent à Budapest, est tournée en *dérision, mais avec une* différence notable : la critique et l'ironie se déchaînent au ras du sol, dans la banalité la plus écrasante. *L'offense suprême consiste* à maltraiter une reine de l'opérette qui a joué trop souvent les comtesses. Dorottya Udvaros, vedette adulée aujourd'hui, enlève le rôle avec brio.

L'exemple du jardinier

Le culot des responsables du *cinéma hongrois*, une audace certes tempérée qui ne dépasse pas des limites bien tracées, est d'encourager une forme de production à notre connaissance peu pratiquée en URSS : le documentaire sur un sujet contemporain. Pal Schiffer, quarante-cinq ans, dirige aux studios Hunnia un projet de «documentation» ethnographique, sociologique et économique sur le monde rural. Il a à son service une équipe de chercheur de ces trois disciplines.

Chaque année, quinze à seize heures sont tournées qui, même si elles n'entrent pas dans la compo*sition d'un film, sont mises en* archives et classées pour des travaux futurs. Pal Schiffer a travaillé précédemment avec Istvan *Kemeny, aujourd'hui enseignant* à l'institut des sciences humaines de Paris. Il a fait un stage au Canada, connu à l'ONF Colin Low, l'auteur de la série *Challenge for change*, comme l'ensemble des films de Pierre Perrault. *Fils et petit fils de très hautes* personnalités politiques, il a vécu avec sa mère et ses frères et sœur la déportation à la campagne pastichée par Peter Bacso dans *Gueuse de vie*, alors que son père et son grand-père étaient arrêtés *et condamnés à de lourdes peines*. Sa référence majeure reste Pierre Bourdieu.

A l'automne dernier, *Pal Schiffer* et sa petite équipe ont été filmer à Szentes, centre de la culture maraîchère, une famille de petits paysans capitalistes à la nouvelle mode *Le jardinier modèle* nous invite à suivre, à travers des individus, une des applications de la réforme économique qui vise à encourager l'initiative individuelle. Plus qu'au politique proprement dit, Pal Schiffer se heurte au facteur humain, cette vie privée qui déborde les analyses les plus contrôlées quand la caméra et le magnétophone s'accordent quelque licence. Un *paysan de cinquante* ans et sa famille, endettés jusqu'au cou, veulent croire à l'avenir même s'ils ne voient pas la fin de leurs ennuis. La femme, lors d'une scène très belle digne de Pierre Perrault, évoque le passé, la misère *vécue*, quand *on n'avait* pas à manger, ou plutôt qu'on devait se priver par manque d'argent.

«*Le chef de famille*, nous dit Pal Schiffer, *est un maniaque. Il vit en permanence entre l'angoisse et l'espoir. Et cela le rend heureux.*» Plus émouvante encore est la grand-mère qui ne connaît que le travail, qui s'accorde de très rares moments de détente. Ce cinéma, explique Andras Kovacs, *qui fut* à l'avant-garde du mouvement de «révélation» du réel au cinéma, en 1964, avec *les Intraitables*, est une «soupape de sécurité», la possibilité pour un pays de libérer ses angoisses. Par force, et pour des raisons pas simplement *politiques, il a ses limites*, la sphère de la vie privée.

Judit Elek, avec son chef-d'œuvre *Une histoire simple* (1975), avait dû s'arrêter aux frontières du drame personnel, infilmable en direct, la fiction redevenait indispensable. Elle nous le prouve avec son *Martinovics* (1981), hier, et aujourd'hui *la Fête de Maria (Maria's nap)*.

LOUIS MARCORELLES.

Trois histoires et leurs personnages

La réalité hongroise, elle est toujours là, dans les films. Même lorsque les autorités délivrent des autorisations de tournage pour des visions délirantes (une dérive onirique ou un opéra rock mystique), même s'il y a évacuation de l'analyse sociale, le résultat est encore une information sur le pays comme il va, ou comme il est souhaité.

Comment franchir les frontières, séduire le *monde* entier avec, et, malgré des particularismes nationaux très forts. Pour son premier film, Janos Xantus (né en 1953) ferme les yeux sur son passeport et les rouvre ailleurs. Les plans de *l'Esquimaude a froid*, basculent parfois sur de très beaux décors quotidiens, mais seules opèrent les contraintes des passions. Un sourd-muet, un pianiste, une chanteuse blonde, évoluent dans un univers où le rock unit ce que les cœurs déchirent.

Les héros de Xantus, concrets et rêvés, on voit bien d'où ils partent, et où ils arrivent. Mais dans le scénario on a, habilement, fait sauter les maillons entre chaque séquence, comme si l'enchaînement linéaire des situations et de leurs origines paraissait, à l'auteur, une contingence de plus à éliminer. L'héroïne de Marta Meszaros ne bénéficie pas d'une telle audace, et *Journal intime* est une œuvre déconcertante, au sujet puissant, à la mise en scène standard.

Martha Meszaros retrouve ici un bonheur de création qu'on ne voyait plus dans ses précédents films. Elle dédie ce «journal» à *ses enfants, elle reconstitue un* itinéraire autobiographique tel qu'on n'en avait jamais montré jusqu'à présent en Hongrie. Elle raconte, elle décrit : une adolescente orpheline adoptée au lendemain de la guerre par une fonctionnaire, en ces temps où la classe au pouvoir s'installe dans le luxe et les privilèges de la classe éliminée.

L'adolescente résiste, et puise au loin, dans de lumineux souvenirs d'enfance, ou plus près, dans les films romanesques, une énergie de vivre *et d'aimer. Cette fidé*lité à elle-même la conduit vers un homme, solide et protecteur, qui sera un jour emmené par la police, comme autrefois son père (*tous* deux sont interprétés par Jan Nowicki).

La *comédienne* Zsuzsa Czinkoczi apporte au personnage une intériorité bouleversante. Une irréductibilité idéaliste, aussi. Parce *que chaque scène, si elle* est vraie, n'en secrète pas moins une émotion définie par les codes du cinéma, cent fois vécue par le *spectateur. On est saisi par* une histoire inconnue, mais le récit passe par des normes : c'est une façon comme une autre de conci*lier l'audience et la sincérité.*

Judit Elek ne procède pas ainsi, elle casse les règles. Ce dont elle parle n'appartient qu'au passé hongrois, et pourtant son film est le plus universel de tous, empruntant des chemins difficiles (beaucoup de dialogues, pas d'anecdote) pour mieux mener le cinéma à la vérité humaine.

En France, nous ne connaissons pas sans doute très bien le *poète Petöfi, mort pour la révolu*tion et guerre d'indépendance de 1848-49. Nous savons encore moins ce qu'il représente là-bas, ni ce que fut le destin de Julia, sa veuve si jeune. Et remariée.

Toute la famille se réunit le *8 septembre 1866, pour la* fête de Maria, sœur de Julia. La caméra capte élégamment les parcours, les lumières d'un monde champêtre où les robes longues évoluent dans la grâce, la sérénité d'une belle demeure. On connait beaucoup de films où la tension monte, puis pulvérise les faux-semblants, où les drames secrets chavirent les apparences les plus lisses. *La Fête de Maria*, c'est autre chose.

Les apparences sont là car il y a le monde extérieur à tromper, mais chacun dit sa vérité, violemment. Haine et amour exprimés n'arrivent pas comme une révélation. Ce sont des sentiments contradictoires connus par la communauté se chevauchant dans l'instant, feux croisés, blessures *rouvertes, et refermées.* Un héros comme Petöfi, on n'arrive jamais à s'en débarrasser, et il pèse sur ces gens, malades à mort.

Sur le visage des acteurs, et notamment Edit Handel (Julia) *passe cette confusion des tour*ments indéchiffrable sans la parole. Judit Elek pourra aussi bien expliquer les silences les gestes, *tant elle sait dénuder les paraly*sies et les élans de l'être, du désir.

CLAIRE DEVARRIEUX.

« STAR 80 » AU XXXIVe FESTIVAL DE BERLIN

Bob Fosse et la mort d'une future Marilyn

Cinq films en l'espace de *quinze ans, quatre d'entre eux* remarqués à divers titres : *Cabaret* (1972), *Lenny* (1975), *All That Jazz* (1979), Palme d'or du *Festival de Cannes*, aujourd'hui *Star 80*, sur lequel on peut tout dire sauf qu'il laisse indifférent. Le nouveau Bob Fosse sort sur nos écrans le 22 février, après avoir été présenté hors compétition, au trente-quatrième Festival de Berlin.

Bob Fosse, s'il travaille aux franges d'Hollywood quoique dans le système, nourrit de hautes ambitions. Parallèlement, il poursuit à Broadway une carrière bien contrôlée, mome des comédies musicales, fidèle à la veine de ses débuts, quand il s'imposa dans les studios comme acteur, danseur et chorégraphe – il rêvait de devenir un second Fred Astaire. Si un simple numéro musical de quarante-cinq secondes, selon ses dires, dans *Kiss Me Kate* (1953), lui valut la gloire instantanée et lança sa carrière tant à New-York qu'en Californie, on n'oubliera pas cette danse à quatre, sous un kiosque à musique dans *My Sister Eileen* (1955), la grâce, la jeunesse d'une chorégraphie comme empruntée au monde de tous les jours.

Bob Fosse a épousé un jour, d'un seul élan, Broadway et Hollywood, il n'en est pas revenu vraiment, il n'en reviendra jamais, comme d'une quête de l'innocence perdue. *Star 80*, ce film discuté, four absolu aux Etats-Unis où l'on ne fait pas de cadeau, *témoigne*, après *Lenny*, des ambiguïtés du monde du spectacle, du degré de prostitution accepté ou rejeté par l'artiste. *Lenny* fut un *triomphe* parce que Dustin Hoffman était sublime, moquait tous nos tabous jusqu'à rendre l'âme. *Star 80* souffre de deux défauts majeurs qu'aurait aussitôt remarqués un producteur de l'ancien temps : l'absence d'un personnage sympathique auquel s'identifier, le refus de tirer des conclusions bien tranchées, même si, au premier degré, tout est transparent, clair comme le jour.

Star 80 emprunte à la vie réelle, presque *immédiate*, une de ces histoires – ça aurait pu être celle de Jean Harlow morte dans la fleur de l'âge en d'autres temps – cachées *pudiquement dans* le tout-venant des faits divers, et qui ne dérangent tant que parce qu'elles vont à rebrousse-poil de la mythologie du succès chère aux Américains. Une jeune beauté canadienne de vingt printemps, Dorothy Stratten (Mariel Hemingway), *Playmate* de l'année, c'est-à-dire sélectionnée par Hugh Heffner, patron de *Playboy*, et son équipe pour illustrer, déshabillée et provocante, les pages centrales du numéro de fin d'année, semble promise à la gloire d'une Marilyn Monroe. Elle est trouvée morte, tuée à bout portant avec son mari Paul Snider (Eric Roberts), dans leur villa de Los Angeles.

Bob fosse ne s'intéresse au cas de Dorothy Stratten qu'après avoir lu un article musclé de Teresa Carpenter dans *The Village Voice*, du 5 novembre de la même année. *Il* en achète aussitôt les droits. Il y discerne l'embryon d'un sujet intéressant sur une femme-objet manipulée par trois hommes *: le mari assassin*, souteneur,promoteur, qui rêvait de percer à Holluywood en utilisant sa jeune épouse; Hugh Heffner, qui déshabille les *demoiselles* avec la conviction d'un puritain voulant sauver le monde par le sexe; le cinéaste Peter Bogdanovich, rebaptisé dans le *film* Aram Nicholas, amoureux transi de Dorothy qu'il dirigea dans son dernier film *They All Laughed*, et qui se croyait peut-être déjà le Sternberg de la future Marilyn des années 80.

La structure de *Star 80*, fondée sur un mouvement de balancier – où le passé s'infiltre progressivement à travers le présent pour le rejoindre dans la séquence la plus forte du film, celle de l'assassinat, – ne trahit pas pour l'essentiel cette donnée de départ. Mais Bob Fosse adopte un parti-pris de récit assez différent de celui de Teresa Carpenter. Il déplace les perspectives : de péan à la gloire d'une starlette défunte qu'il était facile d'imaginer, le film devient le portrait d'un mari jaloux, maniaque, sans classe, incapable de jouer le jeu assez codé du monde du spectacle et échouant à bâtir sa propre carrière. Le fait divers hollywoodien frôle la tragédie américaine à la Theodor Dreiser. Un naïf croit dur comme fer au rêve américain. Une femme est encore la victime, mais une victime, insiste Bob Fosse, qui coopère activement à son tragique destin.

Qui aurait osé attribuer à l'enfant prodige de la comédie musicale, il y a trente ans, de tels trésors de noirceur ?

L. M.

MUSIQUE

« MAGNÉTIQUES » de Miroglio à Radio-France

Les étreintes du violon

«*Ce soir, vingt heures, au Palais omnisports !*», tel était le mot d'ordre qui circulait le 17 février parmi les mélomanes parisiens. Seuls avaient résisté à l'appel quel*ques berliozistes maniaques*, sachant trop ce que leur réserverait l'acoustique d'un pareil lieu, et quelques curieux qui voulaient découvrir du même coup un concerto pour violon de Francis Miroglio, les *Evocations* d'Albert Roussel et réentendre les *Jeux vénitiens* de Witold Lutoslawski.

Cette dernière œuvre, écrite en 1961, fait aujourd'hui partie de ce qu'on peut appeler les classiques de l'ère révolue de la musique dite aléatoire, puisque le compositeur confie au chef et aux exécutants une certaine responsabilité dans la durée des séquences ou le traitement du matériau proposé. Avec le recul, il apparaît qu'on pourrait noter précisément ce qui reste soumis à l'appréciation des interprètes sans que le résultat en souffre; à présent, les compositeurs ont appris à fixer ce qui, il y a vingt-cinq ans, ne pouvait se réaliser que de façon expérimentale.

Ainsi, *Magnétiques*, de Francis Miroglio, commandé par Radio-France et donné en création dans sa version pour violon et grand orchestre, est une partition mobile sur le plan des timbres, qui offre la faculté d'être jouée avec des instrumenta*tions complémentaires et superposa*bles; on pourra donc l'entendre également pour violon seul, violon et piano, violon, piano et ensemble ins*trumental... Il s'ensuit que la partie* de violon possède une véritable autonomie puisque exécutable séparément, et cependant, on ne saurait *dire que l'orchestre se borne à* l'accompagner : sans jamais la couvrir, il la prolonge, la met en valeur, joue avec elle suivant une progres*sion amoureuse que* l'auteur définit lui-même : «*Attraction, affinités, étreintes.*»

Sans agressivité gratuite, volubile *et chaleureuse, cette symphonie* concertante a trouvé en Christiane Edinger une créatrice exceptionnelle, dont le jeu rayonnant ajoutait une dimension qui manque souvent aux premières auditions : l'interprétation. Outre la diffusion ultérieure *sur France-Musique, un enregistre*ment de *Magnétiques* paraîtra prochainement dans la collection «Musiciens français d'aujourd'hui».

Les *Evocations* d'Albert Roussel, qui complétaient le programme, ont été écrites en 1910, au retour d'un voyage en Orient, et constituent, après le *Poème de la forêt*, une étape décisive dans l'élaboration d'un style personnel libéré de l'influence impressionniste qu'on sent encore ici et dont le compositeur s'affranchira plus nettement dans *le Festin de l'araignée*, l'année suivante, puis dans *Padmavati*.

Il s'agit donc d'une partition colorée, exempte d'exotisme superflu, et où l'on trouve, à côté de procédés d'écriture ou d'orchestration assez typiques de cette époque, ces longues montées par vagues successives et surtout ces larges retombées après l'explosion d'un paroxysme qui forment l'un des traits *distinctifs du* langage de Roussel. Le dernier mouvement, le plus impressionnant, fait appel aux chœurs, et le baryton solo doit chanter une curieuse *mélopée* saisie sur le vif au bord du Gange; la rapidité des paroles a dû donner du fil à retordre à Michel Piquemal, *mais son élocution irréprochable* et sa voix timbrée n'en laissaient rien paraître. De même, la chorale Vittoria, d'Argenteuil, dont il est le direc*teur et qui occupait les gradins où se* tiennent, d'ordinaire, les chœurs de Radio-France – lorsqu'ils ne se produisent pas, comme ce soir-là, au Palais omnisports de Bercy, – a pu faire croire que ces harmonies raffinées ne posaient aucun problème d'intonation.

Placé sous la direction d'Yves Prin, donc en d'excellentes mains, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France a été justement associé à l'accueil extrêmement chaleureux que le public a réservé à une œuvre qu'on n'avait peut-être pas jouée depuis vingt ans, tant il est vrai que les chefs invités n'acceptent, pour la plupart, de diriger que les partitions qu'ils connaissent par cœur.

GÉRARD CONDÉ.

ROCK

Clash, la vitalité retrouvée

Il y bien longtemps déjà que la musique « programmée » imprègne tout le marché du disque. Dans cet environnement morose et un peu contraignant, des musiciens polyvalents, jouant aussi bien du jazz, du disco, du rock, du blues, découvrent, par exemple, que le synthétiseur n'est pas antinomique avec une certaine forme de sensibilité musicale : tout dépend de celui qui programme. D'autres musiciens au statut de superstar saisissent le vent comme de vieux roublards ou d'habiles escrocs. *Quelques groupes, enfin, réussis*sent, non sans heurts et brisures, à se maintenir loin du monde des faiseurs.

Clash fait évidemment partie de ces groupes rarissimes. En sept ans, cinq albums ont illustré une aventure chaotique. Au *départ, quatre garçons de la ban*lieue de Londres découvrent progressivement le monde avec leur propre intelligence, et avec l'héritage de vingt-cinq années de rock. Ils travaillent comme des artisans sans être pressés par une quelconque nécessité, sans se soucier des impératifs de l'industrie phonographique avec laquelles ils entrent plusieurs fois *en conflit – ainsi, par exemple*, en 1981, ils décident de vendre *Sandanista*, leur triple album, au prix d'un seul, – rassemblant *patiemment des images de la vie*, forgeant peu à peu un langage différent, riche de sons et de cris, de plaisir pur et d'excitation ani*male, de violence et de force.*

Les passages de Clash au Palace, puis à Mogador au début des années 80, furent flam*boyants. Depuis, le batteur Top*per Headon a été remplacé et, surtout, Joe Strummer s'est séparé du coauteur de la plupart *des titres du groupe : le guita*riste Mick Jones. Clash nouvelle formule se présente autour de Joe Strummer avec Paul Simo*non à la basse, Vince White et* Nick Sheppard aux guitares et Pete Howard à la batterie. Après une tournée anglaise, le groupe *donne un concert à l'Espace* Balard, jeudi 23 février.

CLAUDE FLÉOUTER.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ASSASSINO ASSASSINO - Potinière (261-44-16), 20 h 45.
EXTRAVAGANCES - Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30.
MUCHE - L'Ecume (542-71-16), 20 h 30.
PLAN D'EVASION - Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Jérusalem.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Chatte anglaise.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ?
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (spectacle pour enfants). - Grand Théâtre, à 20 h 30 : la Mouette.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Maria Farandouri.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h 30 : le Voyage à Berlin.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : les Blouses.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.
CENTRE CULTUREL DU XVII[e] (227-68-81), 20 h 30 : Souvenirs de Salma.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h : Roubaud poèmes.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Match d'impro.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William I[er].
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Coup de Grisou.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Recouvertis.

Mardi 21 février

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle, 20 h 30 : Enfance.
TH. 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), 21 h 45 : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 22 h : Jazz duo ; 22 h : Autour d'un piano.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : « Soirée privée » ; 22 h : J. Avelines.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XX[e] siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Luzmila Carpio.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L. Rocheman.

Les concerts

RADIO-FRANCE, 20 h 30 : Ensemble pupitre 14. Dir. : E. Rosenfeld (Savouret, Chaynes, Beethoven).
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h 30 : M. Tipo (Scarlatti, Beethoven, Chopin).
ÉGLISE ST-MÉDARD, 20 h 30 : G. Pumet, G. Siegel (Haendel, Bach).
ESCALIER D'OR, 21 h : Orchestre B. Thomas (Vivaldi).
CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h : St-Taniel, J. Kaipaien, A. Karttunen, T. Hakkila.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 Maxime Saury Jazz Music.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Carnaval Macumba.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Panik.
FORUM (297-53-47), 20 h 30 : Allien Quartet C. Vander.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : McCoy Tyner.
PETIT JOURNAL (326-28-59), Trio-Caratini, Fosset, Azzola.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Little Big Horn (dern.).
SUNSET (261-46-60), 23 h : M. Perier et T. Rabeson.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.

En région parisienne

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Terre étrangère.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise Banquise.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Sans laisser d'adresse, de J.-P. Le Chanois ; 19 h, Cinéma japonais : un Cheval, de K. Yamamoto ; 21 h 15, Venise au cinéma : le Bourreau de Venise, de G.-P. Callegari.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5[e] (325-78-37) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).
CANICULE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6[e] (633-10-82).
CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15[e] (597-33-00) ; Images, 18[e] (522-49-94) ; Secrétan, (241-77-99).
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Arcades, 2[e] (233-54-58)
CLASH (Fr.) (*) : Ermitage, 8[e] (359-15-71).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gorge V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
CHRISTINE (A., v.o.) : George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32) ; Cinoche, 6[e] (633-10-82).
DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 12[e] (606-64-98).
FAUX FUYANTS (F), Studio 43, 9[e] (770-63-40), H. sp.
LA FOIRE DES TENEBRES (A) (*) : UGC Marbeuf, 8[e] (225-18-45). – V.f. : UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9[e] (246-66-44).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) (H. sp.).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32).
GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-94) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Publicis St-Germain, 6[e] (720-76-23) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Publicis-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Max Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention -St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18[e] (522-46-01).
JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (359-15-71).
LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; St-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97).
JOY (FR.) (**) : Arcades, 2[e] (233-54-58).
KRULL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Images, 18[e] (522-47-94).
LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15[e] (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17[e] (548-24-24) ; Passy, 16[e] (288-62-34).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; Acacias, 17[e] (764-97-83).
LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Mistral, 14[e] (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; St-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; Publicis

LES FILMS NOUVEAUX

LES CAVALIERS DE L'ORAGE, film franco-yougoslave de Gérard Vergez : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).
EMMANUELLE 4, film français de Francis Leroi (**) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96.
LE GARDE DU CORPS, film français de François Leterrier : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
LE LÉZARD NOIR, film japonais de Kinji Fukasaku, v.o. : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ;
MEIN VATER, film allemand de Fritz Poppenberg, v.o. : Saint-André des Arts, 6[e] (326-80-25) ;
LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR, film américain de Robert Dalva, v.o. : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; v.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Lumières, 9[e] (246-49-07) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).
RUSTY JAMES, film américain de Francis Ford Coppola, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ;
LE SECRET DES SELENITES, film français de Jean Image : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Grand Pavois, 15[e] (554-48-85).

SPECTACLES

Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

P'TIT CON (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavenh ; Gal ; Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14 ; Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04); Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83) (H. sp.).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (329-19-08); Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Ciné-13, 18e (254-15-12).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

1941 (A. v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42.

ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE PARRAIN (1re et 2e parties) (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PRIX DE BEAUTÉ : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

RENCONTRE DU IIIe TYPE : ÉDITION SPÉCIALE (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 17e (532-91-68).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).

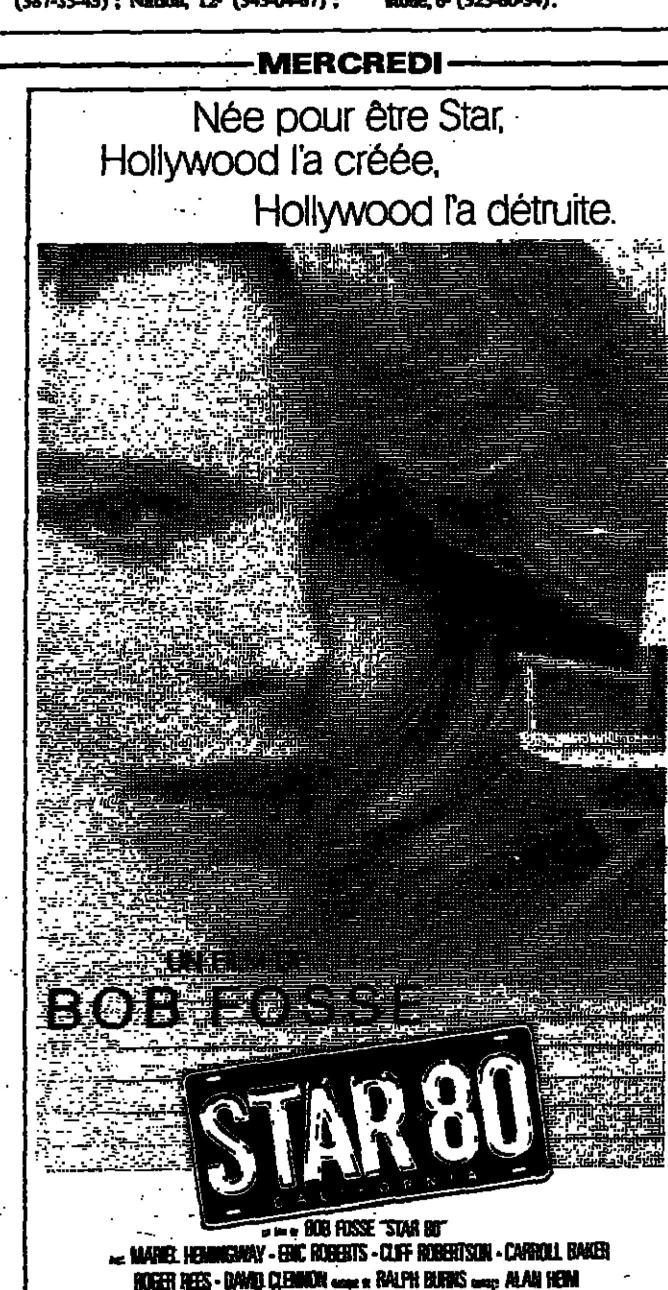
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).





L'attention du public est attirée sur le fait qu'un certain nombre de situations et d'images risquent d'impressionner les jeunes spectateurs.

COMMUNICATION

M. Pierre Desgraupes, PDG d'Antenne 2 : « L'avenir passe par la privatisation »

« *Rien n'est plus fragile que la faveur du public* », commente, tel un sage, M. Pierre Desgraupes, lorsqu'on évoque devant lui le succès d'Antenne 2. Un leadership incontestable qui, s'il satisfait le PDG de la chaîne, le laisse toutefois lucide et prévoyant. « *Que vaut aujourd'hui la place de leader dans un marché en passe d'être bouleversé ?* » Adapter la deuxième chaîne aux nouvelles conditions du marché audiovisuel est sa préoccupation majeure. Une démarche qui le conduit à envisager la privatisation.

« Antenne 2 est comme un gisement. Un gisement fabuleux, fait de talents, de matière grise, de *réflexion, d'enthousiasme, mais que* l'on s'est longtemps contenté d'exploiter dans une seule direction. Or, voici que les supports d'images se multiplient, bouleversant les conditions du marché, et exigeant une nouvelle stratégie d'exploitation du gisement. Il nous faut prévoir, organiser, construire l'avenir de la chaîne, et notre ambition est claire : réaliser, pour les prochaines années, un modèle d'adaptation d'une société de programme traditionnelle aux nouvelles *donnes du jeu.* C'est une préoccupation qui prime sur toutes les autres, notamment les sondages, *même s'il est agréable que de* bons résultats d'audience viennent récompenser une politique globale et un travail approfondi sur l'image de marque de la chaîne...

– Une image moderne et jeune qui ne doit rien au hasard et que chaque initiative en matière de programme vise à consolider ?

– Oui, car il faut être cohérent. Une chaîne est semblable à un attelage tiré par deux chevaux : l'audience – nous sommes une télévision de masse – et l'image de marque, qui fidélise le téléspectateur. Je suis persuadé que les deux doivent aller de pair, et que le travail effectué sur la seconde bénéficie tôt ou tard à la première. Si la diffusion à 20 h 30 d'un opéra comme le *Saint-François d'Assise* de Messiaen ne rapporte que 3 % d'écoute (ce qui représente tout de même plus d'un million de téléspectateurs), elle crée néanmoins *un petit événement dans* le monde de la musique, et confère à la chaîne une image flatteuse et séduisante à laquelle les publics – y compris les non-mélomanes – peuvent avoir envie de se rallier. C'est également le cas d'émissions comme « Les enfants du rock », « Psy show » ou « Gym Tonic » qui, elles, renforcent notre image novatrice, et montrent que des émissions à public ciblé, donc limité, peuvent jouer un rôle décisif sur l'image de la chaîne et, par contre-coup, sur son audience globale. Cela passe à la fois par l'attrait, conscient ou inconscient, qu'elles exercent, et par une construction minutieuse des grilles de programme qui vise à « capitaliser » les téléspectateurs, c'est-à-dire à en retenir le plus grand nombre d'une émission à l'autre.

– Quels terrains nouveaux cherchez-vous à explorer aujourd'hui ? Quelle antenne préparez-vous pour demain ?

– *Le sous-développement* audiovisuel de la France enferme les trois chaînes dans un réel carcan. Il nous oblige à être « tous publics » et à développer tous les types d'émissions. Reste que nous recherchons inlassablement ce qui est susceptible de donner à la chaîne une couleur nouvelle et originale. Contrairement aux autres sociétés qui ont tendance à s'aligner et à copier nos innovations, nous voulons, à tout prix, nous différencier.

Un feuilleton pour les jeunes

Prenons le domaine du sport sur lequel nous réfléchissons actuellement. A quoi bon nous évertuer à vouloir tout couvrir et à saupoudrer l'antenne de disciplines multiples. *Essayons, au contraire, de nous montrer* plus sélectifs, de privilégier les sports qui collent le mieux à notre image de marque et d'en injecter quelques autres – le ski de fond ou le vélo-cross, tellement prisés par les enfants – qui puissent confirmer notre image moderne, voire juvénile.

Prenons aussi le créneau des *jeunes, ces oubliés du petit écran.* Il n'y a guère que dans les émissions de rock, lancées d'ailleurs par Antenne 2, que l'on pense un peu à eux. Jamais dans l'actualité. Jamais dans les fictions. Comment s'étonner alors de leur désertion ? C'est ce constat qui nous a poussés à préparer un feuilleton (13 ou 26 épisodes) dont les personnages auraient tous moins de vingt et un ans, sauf – mais en *guest-stars* seulement – deux ou trois vieillards de près de quarante-cinq ans ! Pour nous assurer de la justesse du langage, l'opération a été confiée à deux spécia*listes du rock et de la bande dessinée* (Philippe Manœuvre et Jean-Paul Dionnet), qui disposent d'une masse de documents écrits et audiovisuels, issus d'une étude menée dans six régions de France auprès de nombreux jeunes interrogés sur leur style de vie et leur conception du monde. Il y a régulièrement des réunions de travail, la trame de l'histoire est déjà bien avancée. Elle pourra ensuite être peaufinée par de bons dialoguistes...

– L'image globale que donne aujourd'hui Antenne 2 ne provient pas uniquement des partis pris cohérents de sa programmation. Elle vient aussi d'une gestion réputée efficace et d'une situation financière saine. L'exploitation du gisement Antenne 2 est-elle donc encore rentable ?

– Sans doute. A condition de se montrer prévoyant et de savoir s'adapter aux nouvelles conditions du marché. Examinons la situation. Les trois chaînes de service public sont alimentées par deux sources : la redevance – 7 milliards sur les 11 que coûte l'ensemble du système audiovisuel – qui, pour des raisons politiques, ne pourra continuer d'augmenter, et que l'on recouvre, *semble-t-il, de plus en plus difficilement* ; la publicité – 55 % du total des ressources d'Antenne 2 – qui reste plafonnée et dont nous ne maîtrisons pas la gestion. Que faire, alors, pour financer des programmes dont les coûts de production ne cessent de croître ? Recourir au péage ? C'est exclu ! Le mécénat ? Canal Plus en a reçu l'exclusivité ! Restent les ressources qui proviendraient d'une meilleure gestion de notre gisement. Deux possibilités : *d'une part, l'accroissement du nombre* de nos clients, et c'est le but de notre filiale EVA 2 (Entreprise vidéo Antenne 2) qui mettra notre savoir-faire au service des réseaux câblés ; d'autre part, la réduction des coûts de production des émissions, grâce au système de la coproduction qui permet de fabriquer de meilleurs produits avec moins d'argent. Avec un investissement total de 170 millions de francs, Antenne 2 a participé en 1983 à un *budget de coproductions de l'ordre* de 370 millions de francs. Autrement dit, pour une mise de fonds de 170 millions, nous disposons d'un produit qui en vaut 370 ! Il y a eu *Louisiane*, déjà sorti en salle ; *le Sang des autres*, qui, grâce à HBO, fera connaître Simone de Beauvoir jusqu'au fin fond de l'Iowa ; il y aura bientôt *l'Amour en héritage*, une série de sept heures, tirée du *best seller* de Judith Krantz, coproduite avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et le réseau américain CBS, et tournée en France. Une opération énorme, à laquelle participera directement la SFP, malgré sa réticence et ses incroyables pesanteurs (un tract intitulé « Avons-nous envie d'être le tiers-monde des Américains ? » a même circulé), et qui marquera la première diffusion d'une fiction d'origine française *sur l'un des trois networks* américains.

Une ouverture tous azimuts

– Pourquoi cette obsession à pénétrer sur le marché américain ?

– Ne serait-ce pas plutôt folie que d'ignorer le marché audiovisuel le plus important du monde ? Profitons au contraire de ce que certaines *conditions économiques, liées au* prix du dollar, attirent en France nombre de producteurs américains et coïncident justement avec un souci d'ouverture évident chez nos partenaires d'outre-Atlantique, saturés de leurs propres produits. 1983 devra être l'année américaine, m'étais-je promis en arrivant sur la chaîne. Le pari a été tenu. Antenne 2 est aujourd'hui considérée comme un partenaire de poids que l'on respecte, que l'on visite et que l'on sollicite. Nous devons être la tête de pont européenne dans toute l'Amérique du Nord.

– N'est-ce pas également ce rôle de leader que vous cherchez à jouer dans le domaine du câble ?

– Un rôle de modèle avant tout. Tout le monde fait preuve aujourd'hui d'une fébrilité étonnante dans ce secteur, et nous sommes loin d'être les plus mal *placés. Une société de programmes* comme la nôtre possède un savoir-faire et un patrimoine irremplaça*bles qu'EVA 2 sera, désormais,* chargée d'exploiter pour conseiller les câblo-diffuseurs, les aider à concevoir une programmation personnalisée et planifiée, quitte un jour à en devenir nous-mêmes les fabricants. Notre vocation est de fournir des émissions au public, quels que soient les supports ou les modes de transmission.

– D'où votre collaboration avec Canal Plus ?

– Bien sûr. Dès l'origine de Canal Plus, André Rousselet et moi étions convenus de l'impossibilité de mener à bien une quatrième chaîne, qui serait coupée de tous liens avec les sociétés de programmes. A quoi bon jouer la concurrence tant que notre audience n'est pas menacée ? Nous avons 25,5 millions de téléspectateurs, elle ne peut guère en prévoir, au début, plus de 3 à 4 millions. Que d'avantages, en revanche, dans une collaboration prévue par un accord ! Nous pouvons désormais coproduire ensemble ou nous partager certains droits de retransmissions, notamment dans le domaine sportif. Cela évitera le gâchis énorme d'un achat en solitaire.

– Pour la première fois, on a l'impression qu'une société nationale de télévision est bel et bien gérée comme une entreprise à la page. Une entreprise prête... à la privatisation.

– C'est vrai. Elle pourrait intervenir sans dommage et sans bouleversement du jour au lendemain, et cela aurait l'immense avantage de permettre une grosse rentrée d'argent et de nous libérer de contraintes multiples qui, mises bout à bout, pèsent à la fois sur le coût et sur la gestion de la chaîne. Si *Antenne 2 était privatisée, donc libé*rée de ses contraintes, elle pourrait aisément se passer de toute redevance. La publicité n'y serait pas forcément plus abondante, simplement elle serait plus chère. Si nos tarifs avaient suivi nos indices d'écoute – comme ceux de la presse suivent l'évolution des chiffres de ventes, – ils auraient dû augmenter de 30 %, quand le ministère du budget n'a toléré que 9 % de hausse.

» Si Antenne 2 était privatisée, elle serait enfin libre de gérer ses programmes comme bon lui semble. De quelle latitude disposons-nous *aujourd'hui, contraints de jongler* entre les obligations incroyables d'un cahier des charges conçu sous *le poids de lobbies multiples : tant* d'émissions de l'INA, tant d'émissions musicales, tant de films d'origine européenne, des créneaux horaires à respecter, des devoirs innombrables envers le cinéma, la SFP, ou même l'Etat ? Sans compter les engagements que croit pouvoir prendre tel ou tel ministre en déplacement à l'étranger. Tout cela est devenu insupportable.

» Ce n'est pas une question de capital mais un problème de statut. La privatisation, ce serait un esprit, une pratique, une souplesse. Ce que sera Canal Plus, ce que nous serons bien obligés d'être un jour.

Propos recueillis par
par ANNICK COJEAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information : Plans serrés.
Magazine de la rédaction proposé par A. Denvers.
Retour à l'ancienne formule style « Cinq colonnes à la une », une fois par mois, avec quatre ou cinq reportages au lieu d'un : « *Le Liban sur le vif* » ; « *Ghana, révolution an 3* » de Ph. Jamain et G. Bernard : la situation d'un pays d'Afrique après le coup d'État du 31 décembre 1981 avec une interview de Jerry Rawlings, disciple de Frantz Fanon : « *La Chine* », pollution spirituelle, un procès en direct : « *L'histoire de Marc* », un enfant repris contre son gré à ses parents adoptifs (sous réserve) ; « *Radio Rebelle en Afghanistan* », de A. Guillot et B. Badiche.

21 h 35 Théâtre : les Amis de Monsieur Gazon.
De Simon et Pierre Pradinas, mise en scène P. Pradinas, réal. J. Hubert, avec J.-P. Darroussin, C. Frot.
Un propriétaire stéréotypé, un cadre parvenu, une épouse maniérée, un ami douteux, réunis par un beau dimanche ensoleillé autour d'affaires équivoques.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Au nom du pape roi.
Film italien de L. Magni (1977), avec N. Manfredi, D. Mattei, C. Scarpitta, G. Grifeo, C. Bagno.
Rome 1867. L'État pontifical est menacé par la révolution et l'avance des troupes de Garibaldi. Un évêque, juge au tribunal pénal, apprend qu'un terroriste, risquant une condamnation à mort, est son fils. Dans un contexte d'événements historiques mal connus en France, une comédie italienne sur le cas de conscience d'un prêtre (Nino Manfredi fait un grand numéro) découvrant à la fois l'amour paternel et le pouvoir de la hiérarchie catholique.

22 h 25 Magazine : Lire c'est vivre.
De P. Dumayet, réal. R. Coste. « Ma vie » (récit d'un provincial), une nouvelle de Tchekhov.
Quatre personnes face à un texte. Quatre témoins, deux célèbres, deux anonymes, confrontés à la plus longue nouvelle de Tchekhov et un trouble qui peu à peu s'installe, fait d'une intimité sans fard dévoilée, influencée par la magie d'un récit lucide et pessimiste.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Atout cœur à Tokyo pour OSS 117.
Film français de M. Boisrond, (1966), avec F. Stafford, M. Vlady, H. Serre, C. Drake, V. Inkijinoff (redif.).
L'agent OSS 117 enquête à Tokyo sur une affaire d'espionnage à laquelle semble être mêlée une jeune femme, employée du chiffre à l'ambassade des États-Unis. Une des nombreuses aventures du personnage inventé par Jean Bruce. Exploits de Frédérick Stafford et péril jaune. Réalisation aussi stéréotypée que le sujet.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Avec le temps : Patricia.
Émission de Ménie Grégoire.

22 h 45 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie, Pas-de-Calais.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Paganini aux enfers » de Janos Konivecs.
Avec D. Erlih au violon et les philharmonistes de Châteauroux.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Film : La deuxième mission de Michel Strogoff, de V. Tourjanski.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE CULTURE

20 h *Dialogues :* Comment sortir de la crise ? avec Michel Noir et André Grjebine.
21 h 15 Libre-parcours variétés.
22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; la prison.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Jazz : *Les irréfutables.*
20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Chant triglotte », de Savouret, « Valeurs transposées », de Chaynes, Quintette en mi bémol majeur de Beethoven par l'ensemble Pupitre 14.

Mercredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamine.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X : le Prisonnier.
17 h 40 Les infos.
17 h 55 Jack spot.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météo première.
19 h 5 Émissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tacotac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Série : Dallas.
La réception du mariage de J.R. et de Sue Ellen dégénère. Bobby et le cartel pétrolier suspectent J.R. de vendre du pétrole à une nation contre laquelle a été décrété un embargo. Encore ! Interminable.

21 h 25 Documentaire : Les Masaïs.
Film de J.-C. Luyat et J.-N. Levaton.
Aux frontières du Kenya et de la Tanzanie, 200 000 guerriers et gardiens du plus grand troupeau du monde vivent au rythme des traditions ancestrales. Un peuple appelé les Masaïs, remontant à 3 000 ans avant Jésus-Christ, mélange de peuplades venues du sud du Soudan (les Nilotes) et d'Éthiopiens des hauts plateaux (les Cuschites).

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Expédition Amazone », de A.W. Stevens.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
17 h 30 Platine 45.
18 h Spécial Grace Jones.
La « Déesse nocturne et secrète de Manhattan » chante une dizaine de ses tubes. Style érotico-disco.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Une femme jalouse.
Film de M.-F. Hans, réal. P. Kassovitz.
Une Lolita (Pascale Rocard) s'éprend follement d'un beau quinquagénaire (Michel Duchaussoy), le séduit, et lui fait mener une vie impossible. Amour et mort. Sur fond de musique douce et d'intérieur coquet, un petit drame bourgeois inspiré d'un fait divers, correctement mis en scène, mais hélas ponctué d'un dénouement totalement invraisemblable.

21 h 40 Document : Vive la crise !
Une émission de Pascale Breugnot. Avec la collaboration de B. Bouthier. Scénario de J.-Cl. Guillebaud, à partir du « Pari français » de Michel Albert. Raconté par Yves Montand.
(Lire page 1 et 26.)

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Émission de Guy Lux.
Première partie avec le gagnant de la semaine précédente. Avec J. Cliff, J. Manson, H. Christiani. Deuxième partie avec Hervé Vilard.

22 h Journal.

22 h 5 Mystère : Charlotte de Castets-en-Dothe ou Myr et Myroska.
De R. Boussinot et J. Drimal.
L'histoire affective et professionnelle d'un couple de prestidigitateurs. Myr et Myroska racontent leur numéro de voyance, leurs rencontres de Chevalier à Mistinguett. La réalisation est d'une rare platitude et le fameux mystère de Myr et Myroska reste intact.

22 h 55 Avec le temps : Vinca.
Émission de Ménie Grégoire.

23 h 5 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie, Pas-de-Calais.

23 h 15 Prélude à la nuit.
« Harmonies du soir », de F. Liszt, par D. Gourdon au piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 Renart (d'après *le Roman de Renart*).
18 h 20 Mon ami Guignol.
18 h 30 *Magazine* : destination 20 *ans*.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 *Le livre, ouverture sur la vie* : « Debout les Jacques », de Jean Ollivier.
11 h 2 *Musique :* Perspectives du XX[e] siècle ; analyse et controverses (œuvres d'Alain Daniel) (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama : Actualités de la pensée.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Le Kiosque à musique », de Louis Nucera.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : Tais-toi et mange.
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette ; à 15 h 35, Cosmologies ; à 16 h 10, Science ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : Linguistiques fantastiques (le « mot-valise » comme monstre de langue).
20 h Musiques : Perspectives du XX[e] siècle : analyses et controverses (les gnawas ; « Zurna » : « Tangran », d'A. Daniel ; « Six bagatelles », de Webern ; « le Marteau sans maître », de Boulez).
22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; le ghetto.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5 Le matin des musiciens : Ernest Chausson, œuvres de Chausson, Duparc, Fauré, Magnard, Wagner...
12 h Avis de recherche : S. Moniuszko.
12 h 35 Jazz : Anthony Davis.
13 h Opérette magazine : « La Fille de Mme Angot » de Lecocq ; « Sang viennois » de Strauss ; « Là-haut » de Yvain.
13 h 30 Jeunes solistes : J. Bims, W. Mekster, C. Meisering, F. Miroglio.
14 h 4 Microcosmos : rubriques habituelles (émissions pour la jeunesse).
17 h 5 Histoire de la musique.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : œuvres de Boely par J. Robin, piano.
20 h *Les chants de la terre* : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
20 h 30 *Concert :* « *Pelléas et Mélisande* », de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre de Mozart ; Symphonie n° 101 « l'Horloge », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philarmonique, dir. E. Krivine ; sol. G. Oppitz, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Le général et Mme Jean Robert,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Borel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Borel
et leur fille,
M. et Mme Claude Robert,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Ernest Chatillon,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BOREL,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
directeur adjoint *honoraire des impôts,*

leur père, grand-père, arrière-grand-père, frère et parent,

survenu, le 20 février 1984, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi *24 février, à 14 h 15, en l'église* Saint-Irénée, à Lyon-5[e], où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

12 A, allée de Vivasselou,
35400 Saint-Malo.
22, rue Sœur-Bouvier,
69005 Lyon.
4, place Puvis-de-Chavannes,
69006 Lyon.
77, boulevard Richelieu,
92500 Rueil-Malmaison.
4, rue des Cèdres,
69340 Francheville-le-Haut.

– Nous avons appris le décès, survenu le 18 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de notre confrère,

M. Maurice HENRY.

[*Ancien journaliste à « l'Auto » puis à « l'Equipe », Maurice Henry était président de l'Association des journalistes sportifs.*]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Julien DEVIZE,
contrôleur d'Etat honoraire,

survenu le 14 février 1984.
De la part de
Mme Julien Devize,
sa femme,
M. et Mme Rosenberg
et leurs enfants,
M. et Mme Nalezny
et leur fille,
Le docteur et *Mme* Jean Wester (Haïfa),
Mme Dante Rosenthal.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Nous apprenons le décès du

professeur Claude RENARD,

survenu à Liège le 18 février 1984.
Le professeur Renard était âgé de soixante-treize ans.

[Vice-recteur de l'université de l'Etat à Liège de 1961 à 1969, Claude Renard, éminent *juriste, membre titulaire de l'Académie royale de* Belgique, avait reçu de nombreuses décorations belges et étrangères. Il était docteur « honoris causa » des universités de Paris et de Saint-Etienne.
Claude Renard a été président de l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française) de 1969 à 1972. Il fut ensuite président d'honneur de cette association.]

– M. Charles Henriet-Derory,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcelle Hugueny
et ses enfants,
Les Petits Frères des pauvres,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Mme Charles ROBERT,
née Massonat-Derory,
ancienne présidente
de la section Croix-Rouge
de Cormeilles-en-Parisis,

pieusement décédée *le 18 février,* dans sa cent unième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
18 A, rue de l'Avenir, 78400 Chatou.

– Mme Henry Strom,
son épouse,
Les docteurs Kokotek,
Sophie et Maud,
ses enfants et petites-filles,
Le docteur et Mme Chardack
et leurs enfants,
M. et Mme Felber
et leurs enfants,
M. et Mme Lippmann
et leurs enfants,
Les familles Bilbe, Bollag-Schachter, Lustig, Rudnianski,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Henry STROM,

survenu à Paris, dans sa soixante-treizième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 22 février 1984, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

9 bis, villa *Saint-Mandé,*
75012 Paris.

TÉMOIGNAGE

Henry S. Kaplan

Henry S. Kaplan est mort à San-Francisco d'un cancer dont il avait aidé tant de personnes à guérir (le Monde du 8 février). Médecin éminent, il était président de la Société internationale de radiologie. Technicien méticuleux, il avait mis au point la méthode d'irradiation des ganglions lymphatiques qui a permis, avant les progrès de la chimiothérapie, de guérir la maladie de Hodgkin. Certain de la qualité de ses travaux, joignant la jeunesse d'esprit à l'orgueil, il était ouvert à tout, reconnaissant l'importance de plus en plus grande prise par la cancérologie médicale : radiothérapeute et satisfait de l'être, médecin et heureux de l'être, américain et fier de l'être. Il n'avait pas besoin de faire partie de comités d'éthique pour savoir où résidait l'honneur du métier qu'il servait.

En 1978, à Buenos-Aires, sous le régime des colonels, il avait fait partie d'une délégation médicale internationale décidée à aller demander aux responsables argentins, avant l'ouverture du congrès international de cancérologie, des nouvelles de médecins et d'infirmières disparus. La délégation n'avait pas été reçue par les tenants de l'ordre militaire : une séance spéciale de la Cour suprême l'avait décrétée ennemie du peuple argentin. Les ambassades de chacun des membres de la délégation avaient accordé une audience. L'ambassadeur de France avait fait ce qui était en son pouvoir. Pas de réponse des colonels. Ainsi des ambassadeurs de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Il est impossible d'oublier la manière humble et ferme avec laquelle, à chaque fois, Kaplan plaidait la cause des disparus, de « ses » confrères, de « ses » infirmières, du désir que nous avions d'avoir des renseignements, de les visiter dans leurs prisons. Impossible aussi d'oublier le face-à-face, à l'ambassade des Etats-Unis, de « Monsieur l'Ambassadeur » imbu de ses prérogatives de fonctionnaire nommé par le gouvernement et d'un scientifique fier de ses travaux et de sa profession, élu par ses pairs : un bureaucrate face à un être humain. Et l'espèce de tristesse silencieuse de ce grand Américain à la sortie de son ambassade...

Lorsque des familles argentines venaient, averties de la présence de la délégation étrangère, supplier d'obtenir des nouvelles des leurs, comment oublier les entrevues dans un salon de l'hôtel, celle de parents d'un jeune psychologue disparu, leurs voix brisées, et comment, après les avoir chaleureusement remerciés de leur confiance, Henry Kaplan avait fait quelques pas de côté pour essuyer furtivement ses verres de lunette...

La délégation repartit sans avoir pu voir aucun prisonnier. Elle déposa cependant au greffe du tribunal une requête juridique en bonne et due forme avec les noms de plus de six cents disparus. Devant la déception de l'un d'entre nous, le prenant par l'épaule, consolateur : « Nous ne sommes quand même pas venus pour rien. Même à travers leurs barreaux, s'ils vivent encore, ils savent que certains s'occupent d'eux, dehors. »

Il appartenait à cette planète invisible qui tourne au milieu de la nôtre et qui groupe à travers les frontières ceux qui refusent la haine et le mépris. Henry S. Kaplan : autre chose qu'un radiothérapeute, un médecin, un Américain. Un homme.

Professeur
LÉON SCHWARZENBERG.

Anniversaires

– Il y a cinq ans disparaissait le

docteur Albert DEBURGE,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– A l'occasion du dixième anniversaire du décès de

Gabriel HAMM,

le 22 février 1974,
une pieuse pensée est demandée à ses amis.

– En ce troisième anniversaire de la disparition de

Marcel ROUFFIANGES,

Mme Rouffianges,
ses filles, ses petits-enfants,

demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et estimé.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Jean DESPLATS,
qui fut son président,
la société France-Habitation nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée par le chanoine Perrier, le samedi 25 février 1984, à 10 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, place Elisabeth-Brasseur, à Versailles.

Communications diverses

– Le Père Duval chante en région parisienne jeudi 22 mars et vendredi 23 mars, à 20 h 30, à l'église Sainte-Bathilde, 43, avenue du Plessis, 92290 Châtenay-Malabry. Tél. : 661-14-55 (de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 19 heures).
Accès direct RER B. Sortie : Robinson.

– Afin de venir en aide aux victimes du conflit libanais, la Croix-Rouge française a déjà organisé quatre envois d'unités de sang. Pour l'aider à poursuivre son action, des dons peuvent être adressés, en chèques bancaires ou postaux CCP 600 000 Y Paris, à la Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart 75008 Paris (avec la mention « Liban »).

Avis de recherche

– *Les personnels qui ont armé le croiseur* léger *le Malin* durant la seconde guerre mondiale sont priés de prendre contact sans délai avec l'ex-secrétaire de leur ancienne association amicale : Pierre BASSOT, 6, rue Racine, 78000 Versailles. Tél. : 951-09-73, qui leur soumettra le projet – en fonction du nombre de réponses – d'une réunion commémorative en août ou en septembre prochain, à l'occasion du quarantième anniversaire de la fin des combats au cours desquels leur bâtiment s'est honorablement distingué. Précisez bien votre adresse et votre éventuel numéro de téléphone.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

roset

leader français du mobilier contemporain de haut de gamme, crée la fonction de

DIRECTEUR GENERAL de sa FILIALE aux USA

Récemment créée et en pleine expansion, elle offre cette opportunité de carrière à un jeune diplômé d'une grande école de commerce **HEC, ESSEC, ESCP, SUP de CO LYON,** maîtrisant parfaitement la langue anglaise et ayant déjà séjourné aux USA.

Après une période d'adaptation de quelques mois auprès de la Direction Générale, au Siège (60 kms EST de LYON), il évoluera de façon autonome vers de larges responsabilités impliquant des missions touchant à tous les rouages de l'activité de la société aux USA et au CANADA. Il devra prouver son efficacité sur le terrain avec le recul suffisant pour créer une action à long terme.

Quelques années d'expérience acquise dans la vente, apparaîtront comme un atout certain, mais les qualités d'homme d'action ainsi qu'une personnalité de valeur seront les éléments déterminants face à ce poste d'avenir, au sein d'une société particulièrement performante.

Ce poste est basé près du Siège de la filiale à **NEW YORK.**

Ecrire au **CABINET GATIER,** 32 rue Barrême 69006 LYON, sous **réf. 050 M.**

Cabinet Gatier

média-system

SOLETANCHE

Importante Société de T.P. spécialisée d'activité internationale

recherche en raison de l'expansion de ses agences à l'étranger

jeune adjoint administratif et financier de filiale

Capable, après mise au courant de nos méthodes, à notre Siège, d'assurer la responsabilité de toutes les opérations administratives, comptables et financières d'une agence

ESC + quelques années d'expérience administrative et comptable (3 à 4 ans dans les T.P.) et préférentiellement en Afrique Noire.

ANGLAIS INDISPENSABLE.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous référ. 88592 - 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

RECRUTER POUR L'AFRIQUE NOIRE...

LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGÉLES

recherche

Professeurs

Français, Philosophie, Maths, Histoire-Géographie, Sciences Naturelles, Physique-Chimie, Dessin

et

INSTITUTEURS INSTITUTRICES.

Envoyer C.V. et photo, 3261 Overland Avenue California 90034.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ENTREPRISE TP BATIMENT
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEF COMPTABLE

Titulaire du DECS ou équivalent, et possédant au moins deux ans d'expérience en entreprise industrielle. Nous souhaitons recruter un candidat célibataire, le poste offert nécessitant un séjour de 10 *mois en Afrique avec de fréquents* déplacements entre nos différentes agences implantées dans les capitales d'état.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V. sous réf 88529 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

Si vous aimez l'Afrique...

Cabinet **d'Audit** International recherche pour ABIDJAN

REVISEUR

- DECS complet
- 2 à 3 ans d'expérience en cabinet
- possibilité de carrière intéressante
- conditions : expatrié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. *et* photo à N° 88576 - CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Machines travaillant l'alu et le PVC

Société de vente d'un important groupe allemand, nous avons acquis la position de leader sur le marché européen dans le secteur de machines travaillant des profilés en aluminium et en PVC. Nos clients se trouvent dans des industries travaillant ces profilés. Pour continuer notre expansion en France, nous recherchons un professionnel de la vente, dynamique et ambitieux, comme

DIRECTEUR
Société de Vente/France

Il sera responsable de toutes nos activités en France et aura comme mission d'animer et de guider notre équipe de vente (20 personnes, à l'intérieur, dans les régions, dans l'after-sale-service), d'actualiser et d'appliquer notre politique commerciale sur le terrain et de négocier avec les principaux clients. Le candidat idéal dispose d'un sens d'organisation, des connaissances de controlling, des expériences de l'export dans les pays francophones et du leadership.

C'est un défi fascinant pour un véritable homme d'action, de formation technique supérieure et d'une bonne expérience de la vente de produits d'investissement.

L'esprit challenger de notre société impose le goût de la performance et de la responsabilité, une forte personnalité, des connaissances de gestion ainsi que la capacité de négocier et de réaliser nos buts.

Si vous cherchez un poste en pleine expansion (chiffre d'affaires : 30 millions de francs ; toute flexibilité en ce qui concerne votre domicile), et si vous disposez des expériences nécessaires, nous aimerions vous connaître. Les conditions financières et contractuelles seront à la mesure des responsabilités confiées. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à téléphoner à M. L. Heimeier (19-49-7031-88001), notre conseil, à qui nous avons demandé d'établir le premier contact. Il vous garantit une discrétion totale. Vous pouvez également lui adresser votre candidature par écrit avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité, sous la **Référence 4.107 M.**

BAUMGARTNER ⊗ PARTNER GMBH

Unternehmensberatung BDU · 7032 Sindelfingen · Postfach 320 · Bahnhofstraße 14 · Tel. 07031/82001 und 88001

D 4000 Düsseldorf · Königsallee 52 · Tel. 0211/32 50 98-99 | D 2000 Hamburg 36 · Neuer Wall 38 · Tel. 040. 36 77 37-38

SOCIETE FRANCAISE DE PRODUITS CHIMIQUES
à activités multinationales recherche

SECRETAIRE GENERAL

FORMATION :
Grandes Ecoles, HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po, ECP, MINES.

Expérience 5 à 10 ans.

FONCTIONS :
il aura les responsabilités suivantes : juridique, fiscalité, trésorerie, personnel, assurances, relations avec banques et administrations.

Anglais - allemand souhaités.

Env. C.V. et prétentions s/réf. 4146 à **PIERRE LICHAU S.A.** BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société française spécialisée dans le développement rural et la production agricole dans les P.V.D. recherche :

DIRECTEURS FINANCIERS

pour détachement auprès d'importants organismes de développement rural d'Afrique francophone.

En plus des tâches inhérentes au poste, ils seront chargés :
– de contribuer, avec l'appui technique du Siège de la Société, à l'informatisation progressive de la gestion des organismes de développement ;
– d'assurer la formation d'homologues nationaux destinés à prendre la responsabilité des postes au bout de quelques années.

PROFIL SOUHAITÉ :
– diplôme supérieur en gestion complété par de bonnes connaissances en micro-informatique permettant de concevoir et de réaliser des applications concrètes dans ce domaine ;
– 40 ans environ et de solides références professionnelles dans des fonctions voisines ;
– expérience en Afrique, si possible dans le développement rural.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Me DELACROIX, 1, rue Samson, PARIS 75013, qui transmettra.

Le Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire, Organisation Intergouvernementale de recherche comprenant 11 Etats membres, dont l'établissement principal est situé à Heidelberg (R.F.A.) et qui dispose de deux Antennes, l'une à Hambourg, l'autre à Grenoble (France), *crée un poste de*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Responsable directement devant le Directeur Général *de l'administration et de la bonne marche du* Laboratoire. Il devra, dans la limite de ses compétences, être en contact étroit avec le Conseil et le Comité des *Finances, les deux organes les plus importants* du Laboratoire, et assurera les relations avec les autorités des deux pays d'accueil, la République Fédérale d'Allemagne et la France, qu'il cherchera à intensifier.

Les candidats seront titulaires d'un diplôme sanctionnant des études complètes en gestion, sciences économiques ou droit et justifieront d'une expérience professionnelle acquise dans l'administration de centres ou de laboratoires de recherche. Une expérience des Organisations Internationales serait un avantage. Une connaissance parfaite d'au moins deux des trois langues officielles du Laboratoire (anglais, français, allemand) est requise.

La rémunération proposée, à laquelle s'ajouteront *certaines allocations* selon les circonstances personnelles, sera en rapport avec les prescriptions requises et l'importance du poste.

Pour obtenir un formulaire de candidature, écrivez brièvement en rappelant la réf. 84/6 au :

Directeur Général, EMBL, Postfach 10.2209, 6900 HEIDELBERG R.F.A.



Assisted Intelligence Design

PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études Micro-Electronique (HARD & SOFT)

Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- *expérience probante de la gestion* d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN + fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à : MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

Ville de Dieppe (76)

recrute pour SON ABATTOIR PUBLIC

UN DIRECTEUR

Expérience professionnelle souhaitée en gestion d'Abattoir et connaissance du Marché de la Viande.

Envoyer curriculum vitae à la MAIRIE DE DIEPPE, Secrétariat Général, parc Jehan-Ango, 76200 DIEPPE.



emplois régionaux

SFENA

Entreprise française (2880 personnes dont 650 ingénieurs et cadres), grand équipementier aéronautique et spatial, filiale de l'Aérospatiale, notre CA dépasse 1 Milliard de francs dont plus de 50 % à l'exportation.

Notre centre d'études de Chatellerault recherche

1 Ingénieur opticien
Expérimenté

Vous aurez la charge des études du gyromètre à laser, coeur de nos centrales de navigation inertielle.

Passionné par les technologies de pointe, vous apporterez votre expérience pour assurer le développement de ce produit.

Vous serez un homme d'études de formation supérieure.

Nous vous offrons des possibilités d'évolution intéressantes dans une société développant des technologies de demain.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au Service du Personnel, Sfena, BP 128, 86101 Chatellerault Cédex. Tél. (49) 23.45.00.

média-system

Industrie Moderne Nord Ouest du Bas-Rhin Fabrications en grande série, en développement, appartenant à un groupe international dynamique
recherche

JEUNE CHEF DES SERVICES FINANCIERS
ESC - IECS option Finances-Comptabilité
DECS ou Autodidacte de valeur
5 à 10 ans d'expérience de gestion financière et de contrôle de gestion
Anglais courant indispensable

Mission : *Il sera responsable des services financiers et administratifs :* comptabilité générale, analytique, dossiers fiscaux et contrôle de gestion. Une solide expérience des techniques de contrôle de gestion (informatisée) et de la comptabilité analytique en milieu industriel performant, une connaissance des méthodes de la comptabilité anglo-saxonne (reporting, forecast) sont nécessaires. Poste d'avenir stable, rémunération stimulante. Logement facilité

Adr. CV dét. ss réf. 1069 à **seletec** 67000 STRASBOURG CEDEX



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



THOMSON-CSF

LA SOCIÉTÉ THOMSON-CSF
DIVISION SEMI-CONDUCTEURS DISCRETS,
recherche
pour son Centre d'Études et de Fabrication
d'AIX-EN-PROVENCE

JEUNES INGENIEURS FABRICATION

Animateur d'une petite équipe vous êtes en charge de la fabrication des "Puces" dans un atelier de haute technologie dans un contexte 2 x 8 vous êtes issus d'une grande école, possédez des connaissances en physique du solide et si possible en semi-conducteurs et maitrisez la langue anglaise.

Vous avez un goût certain pour le commandement la réussite dans ce premier poste vous ouvre toutes perspectives d'évolution.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF -
Service du Personnel - 15, rue Camille Pelletan,
B.P. 57, 13602 AIX-EN-PROVENCE CEDEX.



THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

Le professionnalisme en conseil informatique.

Dans le domaine du conseil et de l'ingénierie en informatique, la production de progiciels est appelée à connaître un développement très important.

*La **Compagnie Générale d'Informatique**, premier producteur de progiciels en France,* doit aujourd'hui faire face à une expansion parmi les plus rapides du marché.

Elle propose dans ce cadre à des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants ou Confirmés

d'accéder à un réel professionnalisme en informatique :
- par une formation aux méthodes les plus récentes ;
- par une intégration à des équipes de haut niveau, intervenant sur des projets diversifiés et importants mettant en œuvre des techniques innovatrices ;
- par une évolution régulière dans le niveau d'intervention et de leurs responsabilités d'encadrement.

Lieu de travail : **OUEST-ATLANTIQUE - SAINT-NAZAIRE.**

Adresser CV et photo s/réf. JLB/CB à Catherine BARBIER - CGI Ouest-Atlantique - 10, rue Gaëtan Rondeau - 44200 NANTES.

UNE FORMATION • UN MÉTIER • UNE CARRIÈRE

CGI

HAVAS CONTACT



CIT Alcatel

recherche
pour son unité de
CHERBOURG
(Manche)

UN RESPONSABLE DU SERVICE ORGANISATION ET TRAITEMENT DES DONNEES

Dans le cadre d'une unité d'assemblage de produit électronique, il prendra en charge la mise en place d'un nouveau système de gestion de production en temps réel, comportant plusieurs étapes :
- remplacement du système actuel,
- formation et assistance des utilisateurs,
- étape préalable d'un projet intégré d'ateliers automatiques,
- intégration de ce système dans un réseau informatique globale.

Nous recherchons un *ingénieur* de formation ayant une expérience de 4 à 5 ans en informatique, souhaitant évoluer vers des fonctions d'organisation et de coordination. *réf. DG/RSO*

INGENIEUR DEBUTANT

Qui souhaite participer ou être l'élément moteur de la mise en place d'un système informatique de gestion de production qui s'insère dans un projet global d'automatisation.

Intéressé par l'aspect informatique du projet, sa mission sera de trouver des solutions sur le plan de l'organisation et de la formation.

Stage en informatique apprécié. réf. DG/ID

Adresser votre CV, photo et prétentions,
en rappelant la référence du poste choisi, à *CIT ALCATEL*
Service Recrutement et Orientation - 10, rue Latécoère
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

Important Groupe-Agro-Alimentaire
BRETAGNE
6 milliards de chiffre d'affaire - 3.000 pers.
recherche pour unités du groupe

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

CADRE DE GESTION TRÉSORERIE ET GESTION CLIENTS

AUDITEUR COMPTABLE

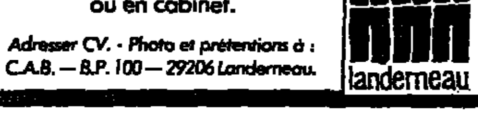
CONTROLEUR DE GESTION

CADRES COMPTABLES

formation économique supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., E.S.C., etc... Sciences Éco, Instituts Gestion, 3e cycle, voir autres formations type Ingénieur, si spécialisation économique et comptable), doublée d'une formation comptable pouvant aller du D.E.C.S. à l'Expertise Comptable, selon les postes.

Expérience en entreprise ou en cabinet.

Adresser CV. - Photo et prétentions à :
C.A.B. — B.P. 100 — 29206 Landerneau.



landerneau





MATRA COMMUNICATION

La télématique est notre domaine. Notre chiffre d'affaires a triplé en trois ans et nous construisons l'avenir avec nos terminaux téléphoniques et informatiques. Pour accélérer la réalisation de ces terminaux, nous poursuivons l'automatisation de nos moyens d'Etudes et de Fabrication et recherchons un

INGENIEUR C.F.A.O.

Au sein d'un groupe projet, il devra mettre en place notre système de C.F.A.O., en collaboration avec les responsables Méthodes et Bureau d'Etudes. Pour celà, il analysera les processus existants, participera à la définition du cahier des charges, aux choix du systeme et sa mise en oeuvre.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur Grande Ecole (ESE - ENSAM. . .) ayant déjà participé à une expérience similaire.

Anglais courant. Ce poste est à pourvoir à **QUIMPER.**

Adresser lettre, photo, CV sous référence **JD 181 à TEMAT**
50 rue du Président Sadate - BP 32 - CREAC'H-GWENN
29101 QUIMPER CEDEX



Pour compléter son équipe de conseils auprès des entreprises industrielles de sa circonscription, la
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON
recherche

INGÉNIEURS

Mission : sensibiliser et conseiller, par des actions individuelles ou collectives, les entreprises et plus particulièrement les PMI aux possibilités de **l'automatisation et de l'informatique industrielles.**

Véritables partenaires des chefs d'entreprises, les candidats devront avoir une formation d'Ingénieur impliquant de bonnes connaissances *générales en mécanique et électricité et des connaissances complémentaires* en automatique et informatique.

Une bonne connaissance du milieu industriel est indispensable. Une capacité d'*adaptation* à des problèmes différents et à des interlocuteurs variés, mais aussi des qualités de contact et d'animation seront exigées.

La pratique de la langue anglaise sera un atout complémentaire.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de candidature, C.V., photo et prétentions au *Directeur du Personnel et des Relations Sociales* - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON, 20, rue de la Bourse, 69289 LYON Cedex 1.

HAVAS CONTACT

Normandie

ADJOINT OPERATIONNEL AU CHEF DU PERSONNEL

Assurer les relations avec les partenaires sociaux (CE. DP...), participer à la mise en place de la nouvelle législation sociale (loi Auroux), faire vivre les plans de formation, en un mot, assurer la partie «terrain» de la fonction personnel.
Voilà la mission qui vous est proposée par le Chef de Personnel de notre établissement (1500 personnes, 3 usines) auquel vous serez rattaché.

Division industrielle d'un des tout premiers groupes français, leader *mondial* dans son domaine (10 000 personnes), nos moyens sont à la dimension *de l'importance que nous attachons aux relations* sociales.

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, Sup. de Co., SC. Po.), à 30 ans environ, vous avez *déjà* exercé votre activité d'une *manière* opérationnelle en usine. Vous souhaitez aujourd'hui vous épanouir d'une manière encore plus concrète dans la fonction. C'est l'opportunité que nous vous proposons de saisir.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence 4611 à DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 PARIS

UN DES PREMIERS LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS à IMPLANTATION INTERNATIONALE crée pour son *expansion à l'export (43% de CA) une nouvelle fonction pour un jeune*

Export manager

Futur Directeur d'une filiale européenne, il aura la parfaite maîtrise de l'anglais et si possible de l'italien. Basé d'abord à **LYON**, il fera l'apprentissage au sein de la Division Internationale des normes de gestion et d'organisation du Groupe. Il aura l'occasion d'appliquer d'emblée ses connaissances marketing et techniques. Ce poste convient à un candidat à l'aise dans un environnement international, disponible pour des déplacements ponctuels, mais fréquents.

*Une **formation supérieure commerciale ou pharmaceutique** est* requise ainsi qu'**une expérience obligatoire dans l'industrie pharmaceutique.**

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrème 69006 LYON, sous **réf. 950 M.**

Cabinet Gatier

média-system



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement *des entreprises.*

Il recherche pour sa délégation régionale
CENTRE à
ORLEANS

UN ANALYSTE FINANCIER

TITULAIRE SCIENCES PO, ECO FI OU 3e CYCLE UNIVERSITAIRE A ORIENTATION FINANCIERE
justifiant si possible d'une première expérience dans le domaine du crédit.

Son dynamisme, sa motivation et son sens des contacts lui permettront d'être rapidement opérationnel dans l'analyse financière d'entreprises et dans l'évaluation du risque en matière de crédit.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions à Mr PUIG
Directeur Régional CEPME
15, rue Parisie 45000 ORLEANS.



GENERAL MOTORS FRANCE
Usine de DONCHERY (08), 300 p., spécialisée dans la fabrication de radiateurs pour l'automobile recherche son

chef du service contrôle qualité

Reportant directement au Directeur de l'Usine et en position d'interface entre le client et la fabrication il est responsable des activités d'Inspection et de Contrôle Qualité de l'usine, y compris l'élaboration et l'exécution des programmes nécessaires pour assurer la conformité du produit avec les standards de qualité.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur Diplômé (A.M., I.D.N., I.N.S.A....) d'orientation Electromécanique parlant couramment l'anglais et justifiant d'une première expérience analogue.
Prière d'adresser les candidatures au Service du Personnel
HARRISON GENERAL MOTORS FRANCE
BP 14 - 08350 DONCHERY



HARRISON



PHILIPS

DIVISION SCIENCE ET INDUSTRIE
recherche

jeunes ingénieurs technico-commerciaux
DIPLOMES

Pour leur confier la vente d'appareils de mesure électronique, d'analyseurs logiques et de systèmes de développement pour microprocesseurs.

Postes à pourvoir : NANTES - GRENOBLE.

Il est indispensable pour tous ces postes d'avoir des connaissances en **micro-électronique**

Langue anglaise souhaitée.

Envoyer CV et photo au Service du Personnel
105, rue de Paris
93002 BOBIGNY

VILLE DE MURET
(17.000 habitants)
RECRUTE un
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Les candidats devront être titulaires du C.A.F.B.
Adresser candidature et copie des diplômes à M. le Maire (service du personnel) *avant le 30 AVRIL 1984.*
Renseignements : Mairie de Muret, tél. : (61) 56-66-66.

ORGANISME DE FORMATION RÉGIONAL
recrute pour MONTPELLIER
1 FORMATEUR (trice)
pour animer son secteur 1 %. Expérience en gestion ou en droit souhaitée. Qualité de Commercial. Sal. annuel env. 100.000 F. Ecrire 190.370 *HAVAS MONTPELLIER.*

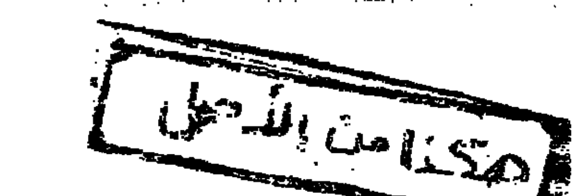
LA MACIF

recherche

pour son centre de gestion à ROMANS

RÉDACTEURS CORPORELS CONFIRMÉS

3 ans d'expérience minimum exigés.
Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo avant le 31 mars 1984 à MACIF RP 46, 26101 ROMANS Cedex.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS DEBUTANTS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieurs Gestion

Valeo Thermique - (Nogent Le Rotrou – 28)
Valeo Matériaux de Friction France - (Condé Sur Noireau – 14)

Vous avez une formation complémentaire en gestion (I.A.E., CESMA ...). Au sein du Département assurant la gestion de ces importants établissements de production, vous acquérerez une expérience opérationnelle du contrôle de gestion de production de grande série en prenant, après formation, la responsabilité des prix de cession : définition des normes standard, établissement des prix, suivi et contrôle. Pour cela vous collaborerez étroitement avec les différents services de production et le département achats. Réf. 53124/1/M

Ingénieurs Etudes Informatiques

Valeo Direction Informatique - (Paris)
Valeo Moteurs et Applications (Marchal) - (Paris)

Vous avez des connaissances de base en informatique ou en gestion. Vous serez chargé de projets d'organisation pour les différentes fonctions de l'entreprise : de l'analyse des besoins avec les services utilisateurs à la mise en place des systèmes en passant par la conduite des équipes de réalisations informatiques. Réf. 52124/2/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

Nous sommes la société française, leader mondial dans le traitement du cycle des combustibles nucléaires. Avec nos implantations en France et à l'étranger, nos effectifs sont de plus de 10 000 personnes et nous réalisons un chiffre d'affaires consolidé de près de 17 milliards de francs. Compte tenu de notre développement, nous créons la fonction audit et recherchons pour ce faire notre

RESPONSABLE AUDIT INTERNE

Vous avez si possible complété votre diplôme d'une grande école de commerce par le DECS et votre expérience d'au moins dix ans de l'audit acquise dans un cabinet anglo-saxon et/ou dans une entreprise multinationale, fait de vous un excellent professionnel des techniques comptables et vous permet d'être à l'aise dans les domaines juridique et fiscal. Rattaché à la Direction Financière au siège social, vous aurez pour mission d'analyser, d'harmoniser et de contrôler l'application des méthodes et procédures comptables et financières de la compagnie. Votre champ d'action s'exercera auprès du siège et de nos établissements industriels. Cette mission d'audit, dans un premier temps essentiellement vérificationnel, englobera à terme l'audit opérationnel. Avec le temps, vous développerez progressivement votre équipe d'auditeurs. Ce poste, qui est à pourvoir en proche banlieue Ouest de Paris, compte tenu de l'importance de notre groupe, permettra à un candidat de valeur d'évoluer dans nos structures en France ou à l'étranger.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6768 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Banque Populaire

REGION NORD DE PARIS
recherche

Vous avez 30 ans environ et une formation supérieure, vous pensez que votre expérience concrète de l'exploitation, votre tempérament commercial, votre sens du risque, votre capacité à gérer et animer une équipe dynamique méritent d'être reconnus, nous vous proposons d'assumer la fonction de

Responsable d'Agence HF

(Postes à pourvoir à Conflans Ste-Honorine et sur le département de l'Oise) Réf. 103

Vous êtes jeune et possédez une formation générale du niveau Bac+, vous avez une première expérience de la banque et une bonne connaissance des produits bancaires, vous êtes entreprenant et ambitieux, vous souhaitez être apprécié sur vos résultats commerciaux, vous aimez le contact, nous vous proposons de rejoindre un Groupe bien structuré et dynamique afin d'y assumer la fonction d'

Attaché Commercial HF
chargé d'entreprises individuelles

(Postes à pourvoir sur le département du Val d'Oise) Réf. 105

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie au Service du Recrutement de la BANQUE POPULAIRE DE LA REGION NORD DE PARIS
32, boulevard Jules Guesde - 93200 SAINT-DENIS

COFAP



emplois régionaux

Synthélabo

recherche
pour son unité de production de MONTARGIS

UN INGÉNIEUR CHIMISTE CONFIRMÉ

pour participer, au sein de l'équipe existante, à la fabrication des matières premières du groupe.

Diplômé d'une Ecole Nationale de Chimie, ou d'un niveau équivalent, il possédera une bonne expérience de génie chimique appliqué à la chimie fine.

Par ses qualités personnelles, il sera un élément moteur de l'équipe, à laquelle il apportera ses idées et son dynamisme.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 155 à l'attention de *M. D. VOLTZ SYNTHELABO, 22, avenue Galilée, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.*

Filiale d'un important groupe français, nous recherchons pour **MARSEILLE**

UN INGENIEUR
SECTEUR TELEPHONIE

Le candidat de formation supérieure en électronique et informatique sera chargé du suivi technique du matériel haut de gamme.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adressez C.V. + photo + prétentions sous nº 283.029 M à **REGIE PRESSE** 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

Important établissement industriel de *mécanique région RHONE-ALPES recherche* pour son bureau de fabrication

Un Ingénieur Soudeur

RESPONSABLE DE LA PARTIE MECANO SOUDAGE

Il utilisera ses compétences spécifiques pour animer les actions en liaison avec les ateliers, le bureau d'études et le service contrôle.

Il sera le correspondant A.R.E. *vis-à-vis des* organismes spécialisés (Institut de la Soudure, Institut Saint-Louis, Laboratoires divers...).

— Formation : Diplôme d'Ingénieur +formation ESSA ou similaire.

Adresser C.V. et prétentions s / réf. 4141 à **PIERRE LICHAU S.A., BP 220,** 75063 PARIS *Cédex 02* qui transmetra.



Le centre technique des industries mécaniques
chargé de promouvoir le progrès des techniques dans ces industries recrute
pour le NORD PAS-de-CALAIS

DELEGUE REGIONAL
INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME

Environ 50 ans

Basé à DOUAI, il développera dans cette région :
- des relations d'aide directe dans les entreprises
- des contacts de collaboration avec les instances régionales et les organismes de recherche et d'enseignement.

Ce poste exige une longue et solide expérience acquise à des postes de responsabilités dans les entreprises de fabrication mécanique au bureau d'étude et/ou à la production.

Il requiert par ailleurs des qualités de contact humain et une grande facilité d'adaptation à des problèmes techniques très variés et enrichissants.

Adresser C.V. *détaillé, photo et prétentions* au CETIM, Service du Personnel - B.P. 67 - 60304 SENLIS CEDEX.

Chef comptable

Nous recherchons pour notre hypermarché du Havre (500 personnes) un/une chef comptable.

Dépendant du Contrôleur de Gestion, il/elle dirigera une équipe de 8 personnes ; disponible rapidement, de formation DECS ou BTS/ESC avec expérience comptable, il/elle devra s'intégrer à un encadrement d'une moyenne d'âge de 30 ans après une *formation de 4 mois.*

Notre Société offre de larges possibilités d'évolution *et demande un réel engagement personnel.* Les avantages sociaux, la prime de progrès, la participation, l'actionnariat attestent une politique sociale avancée.

Contacter R. DEMAEGDT ou J.-P. PAUFICHET au (35) 46.47.48 et adresser C.V., photo et prétentions à **SAMU AUCHAN** - Avenue du Bois-au-Coq-Prolongée - 76620 LE HAVRE.

MEDIA BK



INGÉNIEURS CONSEILS
Gestion organisation
Aix-les-Bains
recherchent

INGÉNIEUR
A.M., INSA ou équivalent

Expérimenté, 30 ans env., pour gestion, coûts et délais. Domaine installations chimiques et pétrochimiques. Connaissances en mécanique nécessaires. Déplac. Anglais souhaité. Bon animateur.

Adr. C.V.+ph. à Sté PROMAN, 73410 EPERSY-ALBENS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

O.P.H.L.M.
de la ville de Saint-Nazaire
7833 logements
recherche

SOCIOLOGUE CONTRACTUEL

expérimenté en communication chargé de la mise en œuvre de la politique de conventionnement à l'occasion de la réhabilitation progressive de l'ensemble du patrimoine.

Adresser les candidatures avec C.V. à M. le Président de l'Office d'H.L.M., B.P. nº 63, 17, rue Pierre-Mendès-France, 44601 Saint-Nazaire cedex.

La FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE A.D.M.R. (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL) de SEINE-MARITIME recherche un(e) Permanent(e) chargé(e) des relations avec les Associations locales, compétences administratives, motivations sociales, travail en équipe, disponibilité et déplacements dans le département. Adresser C.V. dét. + lettre man. à M. le Directeur A.D.M.R., 20, rue de Fontenelle, B.P. 588, 76006 ROUEN Cedex.



BANQUE DE CREDIT GENERAL MOTORS

Société affiliée au premier constructeur mondial de véhicules et spécialiste du CREDIT AUTOMOBILE

recherche pour sa Direction Générale à PARIS 15ème

SON CHEF COMPTABLE

Connaissance de la langue anglaise indispensable.

Ce poste conviendra à un très bon technicien de la comptabilité générale et de la fiscalité, possédant en outre de réelles qualités d'organisateur.

Titulaire du DECS ou équivalent, *âgé de 35 ans minimum, ayant déjà acquis* une solide expérience professionnelle et familiarisé avec l'outil informatique.

Sous l'autorité du Directeur comptable financier, il animera, assistera, coordonnera le travail d'une équipe d'une trentaine de personnes.

Il sera particulièrement responsable de l'établissement du bilan, du compte *d'exploitation, du reporting, des déclarations* fiscales et bancaires.

Poste de confiance, possibilité d'évolution.

Adresser C.V. manuscrit, photo récente et prétentions à
Melle HIVET - B.C.G.M. - 5, Square Max Hymans 75015 PARIS.

Important Groupe de Presse
recherche

UN JOURNALISTE

Domaine d'information à couvrir :
Les nouvelles technologies, les nouveaux composants et les nouvelles méthodes en mécanique et en électrotechnique.

Formation et expérience :
Ce poste conviendrait à un ingénieur mécanicien ayant deux ans d'expérience industrielle. Anglais lu et parlé, Allemand souhaité.

Qualités requises :
Aptitude naturelle à écrire, bon enquêteur, esprit de synthèse et goût pour le travail d'équipe, grande disponibilité personnelle.

Ecrire à M. le Directeur de la Rédaction L'USINE NOUVELLE
59, rue du Rocher, 75008 Paris

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
recrute sur titres :
UN DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Les candidats, de nationalité française, seront recrutés :
- parmi les ingénieurs en chef ou de 1re classe, des Ponts et Chaussées, titulaires de l'Etat :
- parmi les titulaires des grades suivants sous réserve d'être placés à un échelon conférant au minimum l'indice brut 741 :
- soit Ingénieur de 2e classe des Ponts et Chaussées, titulaires de l'Etat,
- soit ingénieur divisionnaire *des Travaux Publics de* l'Etat.
- soit Directeur des Services Techniques Départementaux,
- soit Directeur Général des Services Techniques d'une ville d'au moins 40.000 habitants.
- soit ingénieur en chef ou Architecte en chef d'une ville de plus de 40.000 habitants.
- soit Ingénieur Principal d'une ville de plus de 80.000 habitants.
- Parmi les titulaires de l'un des diplômes suivants, justifient d'au moins 8 années d'ancienneté de un emploi comparable de l'Etat, des *collectivités territoriales, ou* de leurs Etablissements Publics :

Ecole centrale des Arts et Manufactures.
Ecole centrale de Lyon.
Ecole nationale des Ponts et Chaussées.
Ecole nationale supérieure des Mines de Paris.
Ecole nationale supérieure des Mines de St-Etienne.
Ecole polytechnique.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, devront être adressées avant le 12 avril 1984, à :
monsieur le Président du *Conseil Général du Val-*de-Marne.
Direction du personnel départemental, 1er Bureau, Recrutement et Formation, avenue du Général-de-Gaulle.
94000 CRÉTEIL.
Tél. : 207-25-00, p. 2401.

ORGANISME D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche

CADRE (S) JURIDIQUE (S)

H. ou F., titulaire d'une maîtrise en DROIT, exp. professionnelle souhaitable. Connaissances contentieux et fiscalité appréciées.

Envoyer C.V. + photo à :
L'OPIE
40 bis, rue Fabert, 75007 PARIS qui transmettra. Un concours sera organisé entre les candidats pré-sélectionnés.

S.S.C.I.
DEPT ASSISTANCE TECHNIQUE
recherche pour PARIS
avec expérience 1 à 5 ans

INGÉNIEURS

spécialistes :
- INTEL 80.86.
- IBM 30 XX.
- B.S. 2000 (Siemens).
- GAMME CII.

SALAIRE MOTIVANT
ASTEC INFORMATIQUE
10, rue de la Grange-Batelière, 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Banque

Cadre comptable
DECS complet

Pour renforcer la direction du service comptabilité des sociétés financières, notre établissement bancaire recherche un **collaborateur de haut niveau (DECS complet)**.

Vous avez 35 ans minimum et vous associez à votre formation une expérience de 5 ans environ dans la comptabilité des sociétés financières.

Lieu de travail : Paris-2e.

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 2837/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

O.C.I.

E.T.T. recrute

CADRES COMPTABLES
(niveau D.E.C.S.)

COMPTABLES
QUALIFIÉS BTS-DUT ou DECS

COMPTABLES I-II
(Comptabilité générale et Auxiliaire)

COMPTABLES
BILINGUES ANGLAIS
(comptabilité anglo-saxonne)

SECRÉTAIRES-
COMPTABLES

AIDES-COMPTABLES
(expérimentés (ées)

Vous présenter munis de vos références professionnelles
- TOUR CIT, 3, rue de l'Arrivée (15e) 6e étage, bur. 619.
- 1, Cité Paradis 10e.
- 26, rue de la pépinière, 8e (8e ét., bureau no 11).

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
développant matériels et systèmes de télécommunication recherche un

Ingénieur électronicien
débutant ESE, ISEP, ISEN, ESME ou équivalent

destiné à être associé à un projet ambitieux et important mettant en œuvre des techniques de pointe dans l'application de microprocesseurs.
Poste intéressant et évolutif pour jeune ingénieur fortement motivé par une activité impliquant acquisition et développement de fortes compétences techniques.
Anglais lu indispensable.

Lieu de travail : banlieue sud Paris.

Ecrire sous réf. OW 343 AM

Membre du Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Société industrielle fabricant d'instruments de précision et systèmes variés, spécialiste des asservissements électro-hydrauliques, 4 usines, 1350 personnes, 130 ingénieurs, recherche pour son Siège à **LEVALLOIS (92)**

INGENIEUR
formation ELECTRO-HYDRAULICIEN
(A.M., ENSI de Grenoble, Toulouse, Nantes...)

pour participer au développement de systèmes d'asservissement électro-hydrauliques.
Il prendra en charge l'étude, la mise au point et les essais des équipements jusqu'à leur installation.
Des connaissances en informatique seraient appréciées.

sopelem

Adresser C.V. avec photo et prétentions à la Direction du Personnel : SOPELEM - 102, rue Chaptal - 92306 LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

Déplacements au Moyen-Orient, en Inde, au Pakistan, dans les pays du Maghreb

CECA S.A., filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, intervient dans des secteurs industriels aussi divers que le forage, la production pétrolière, l'industrie alimentaire et chimique...

Pour effectuer l'assistance technique de notre gamme de produits chimiques destinés au secteur pétrolier au Moyen-Orient (sauf Emirats), en Inde et au Pakistan, *nous recherchons :*

Technicien chimiste
expérimenté

ou

Ingénieur chimiste
débutant

Dans le premier cas, il sera titulaire d'un BTS ou d'un DUT de chimie et aura acquis plusieurs années d'expérience dans l'assistance technique.

Dans le second cas, il sera ingénieur débutant diplômé d'une école supérieure de chimie. Pour ce poste, une **parfaite maîtrise de la langue arabe et une bonne connaissance de la langue anglaise sont indispensables.**

Technicien chimiste

Chargé de l'assistance technique de cette même gamme de produits au **Maghreb**, il sera titulaire d'un **BTS** ou d'un **DUT** de chimie *et possèdera environ* **5 ans d'expérience acquise dans la vente des produits chimiques.**

Ces deux postes seront basés à Vélizy (78).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à **CECA S.A.** 11, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY.

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA PA

Entreprise de déménagements, recherche démarcheur de haut niveau pour contacter clientèle internationale et administrations. Ecrire compagnie générale, B.P. 409, 06007 NICE.

CHERCHEURS SCIENCES SOCIALES
CONFIRMÉS

Sous réserve que votre salaire continue à vous être versé l'ORSTOM offre EXPATRIATION pour mener 1 ou 2 années recherches en P.V.D. notamment sur thèmes politique d'industrialisation, de sciences, sociologie politique.
Adresser candidatures pour le 1er mars à ORSTOM, département « H », 24, rue Bayard, PARIS-VIIIe.

Recrutement et gestion des cadres

Nous sommes un des tout premiers Groupe de Presse et d'Edition (2000 personnes) situé à Paris. Notre responsable de la Gestion des Ressources Humaines renforce son équipe et recherche un candidat pour l'assister dans la Gestion du Personnel Cadres et Journalistes (500 personnes).

Nous vous confierons tout particulièrement la réalisation des recrutements et l'intégration des nouveaux, et par la suite l'entière responsabilité de la gestion et du suivi d'une partie de l'encadrement.

Vous êtes de formation supérieure et avez au moins 3 ans d'expérience dans le recrutement et si possible la gestion du Personnel acquise en entreprise ou en cabinet de conseil.

Nous vous remercions de nous adresser votre candidature que nous traiterons avec confidentialité, par l'intermédiaire de :

ESPACE ET COMMUNICATION
REF. : PP/526
35, rue Ballu PARIS-9e

PHILIPS

LE CENTRE DE TECHNOLOGIES INFORMATIQUES DE PHILIPS à FONTENAY AUX ROSES (92)
recherche

• POUR SON CENTRE INTERNATIONAL DE MICROELECTRONIQUE

ingénieurs concepteurs de circuits intégrés

Les postes à pourvoir demandent une formation de bon niveau en microélectronique *ou une expérience de quelques années en conception de circuits intégrés CMOS, NMOS.*

• POUR SA DIVISION «MICROINFORMATIQUE» DE GRANDE DIFFUSION

ingénieurs concepteurs de systèmes microinformatiques

Les candidats débutants ou expérimentés devront avoir une formation grandes écoles ou universitaire.
La pratique courante de la langue anglaise est souhaitée.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite avec photo et prétentions à PHILIPS CTI - Service du Personnel
4, avenue du Général Leclerc
92260 FONTENAY AUX ROSES




NOMAD2
LE LEADER

L'INFOCENTRE NOMAD 2, un système complet de gestion de bases de données, utilisé par plus de 1.500 entreprises et... 13.000 professionnels de la gestion informatisée. Un produit de la 4e génération fonctionnant sur de gros systèmes (VM/CMS, MVS-TSO). Un produit leader dont nous souhaitons confier la réussite à de nouveaux collaborateurs.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Votre formation supérieure (ingénieur, Ecole de Commerce), et une première expérience des grands sites IBM, feront de vous l'interlocuteur privilégié de nos clients (Directions informatiques). Homme de contact et d'écoute vous avez l'autonomie nécessaire à la conduite de négociations importantes mais aussi un véritable goût du travail en équipe.

CONSULTANT LOGICIEL

Vous interviendrez comme support technique à la vente. Vous devrez en outre assurer la formation des utilisateurs et le démarrage des systèmes.

Filiale de DUN et BRADSTREET COMPUTING SERVICES, notre entreprise est très attachée à la qualité de vie de ses collaborateurs. Notre développement régulier sur un marché porteur ouvre de réelles perspectives d'avenir. Nous vous proposerons une formation à nos produits et méthodes (y compris stages aux USA, impliquant une bonne maîtrise de l'Anglais).

Nous étudierons avec attention votre candidature, (C.V., photo et prétentions) adressée à CSS FRANCE - 8, rue de la Vrillière, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

DB a company of The Dun & Bradstreet Corporation



Vous êtes ***ingénieur****, ajoutez le* ***génie logiciel*** *à vos compétences dans les domaines de la téléphonie ou des réseaux en entrant dans la société qui a créé le 1er outil de CAO de logiciel français ; SOFTPEN.*
Un minimum de 3 ans d'expérience et la connaissance des microprocesseurs INTEL (8085, 8086, 8089), MOTOROLA (6809, 6800) ou AMD 2900 sont nécessaires pour développer les projets qui vous seront confiés.
Adressez votre candidature avec C.V. sous réf. M 45 à :

I.P.I. 26, rue du Renard, 75004 Paris



IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION A FORT DEVELOPPEMENT RECRUTE

ASSISTANTE-ACHETEUSE

ayant au moins 3 ou 4 ans de pratique dans les achats ou la vente d'articles d'enfants :

Layette ou mobilier ou puériculture.

Le poste nécessite :
- le sens des chiffres pour participer à la mise au point de nos assortiments et suivre notre programme de commandes et nos stocks,
- un goût très sûr pour participer à la création et à la sélection des produits.

Une excellente présentation et un bon contact humain, pour les rencontres avec nos fournisseurs français ou étrangers, sont nécessaires.

La pratique de l'anglais et, si possible, d'une autre langue étrangère est indispensable.

Ce poste est à pourvoir à **PARIS.**

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
PREMAMAN - 20, boulevard Poissonnière 75009 PARIS.

Marque **PRET-A-PORTER**, créative et en développement continu recherche pour assister son animateur un

DIPLOME GRANDE ECOLE DE COMMERCE

Fonctions :
- responsable administratif et de l'organisation,
- comptabilité complète, prévisions financières,
- informatisation administrative.

Ce poste requiert notamment un esprit imaginatif, de bonnes dispositions relationnelles et la capacité d'anticiper les structures du développement rapide de l'Entreprise.
Il conviendrait à un jeune diplômé (option FINANCES COMPTABILITE), ayant déjà une première expérience.
Lieu de travail PARIS 2è.
Votre candidature sera étudiée par

SCRIBE 4, avenue Hoche 75008 PARIS

Organisation et Publicité

Automatix
SYSTÈMES ROBOTIQUES

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR D'APPLICATION

Formation supérieure. Solide connaissance d'un langage informatique de haut niveau.
Autonomie et initiative.
Déplacements en Europe.
Anglais impératif, autres langues appréciées.

Adresser curriculum vitae à :
AUTOMATIX INTERNATIONAL FRANCE
124, boulevard de Verdun, 92400 COURBEVOIE.

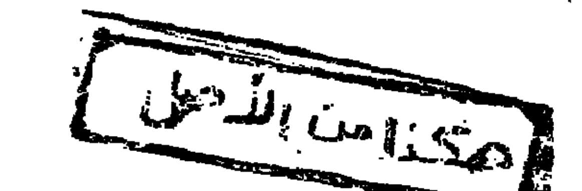


Le Crédit Mutuel d'Ile de France
recrute pour renforcer son service formation un

Animateur

Sous l'autorité du Responsable du Service, il aura pour mission de concevoir *et animer différents modules* de formation essentiellement commerciale.
Il justifiera d'une **bonne expérience commerciale** en agence et/ou d'une première expérience concrète dans un service formation.
Il aura une formation B.P. *minimum* ou I.T.B. en cours.
Il possèdera un bon sens de la pédagogie, un goût certain pour l'animation et fera preuve de dynamisme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. M 21 au **Crédit Mutuel d'Ile de France** - *Direction des Relations* Humaines et Sociales - 19, cité Voltaire - 75541 PARIS CEDEX 11





LE DEPARTEMENT PRODUITS COMMUTATION
souhaite renforcer ses structures et associer à son développement

INGENIEURS LOGICIEL

Formation Grandes Ecoles ou Universitaires
Débutants ou 1 à 3 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- **LOGICIEL DE BASE :** Etudes et réalisation d'un système *exécutif temps réel basé sur réseau de microprocesseurs.*
- **LOGICIEL TEMPS REEL DE COMMUTATION :** Etudes et réalisation d'un logiciel d'application temps réel d'un système de télécommunication à vocation multiple (téléphonie, annuaire électronique vidéotex, réseau télécom/1, radiotéléphonie).
- **GENIE LOGICIEL :** Mise en place d'un atelier intégré de production de logiciel s'appuyant sur le système d'exploitation temps partagé UNIX.

Adresser votre CV, photo et prétentions **en rappelant la réf. AS/GLT** à CIT ALCATEL Service Recrutement et Orientation
10, rue Latécoère 78140 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex

---

ingénieurs de haut niveau,

vous souhaitez une carrière active, variée, peut-être internationale...

Le groupe Saint-Gobain vous ouvre de larges horizons dans ses 110 filiales, grandes ou petites entreprises implantées dans 17 pays.
De formation Grande Ecole (X, Centrale, Mines, ESPCI, ...), vous possédez une formation scientifique complémentaire (Doctorat, Ph D, M Sc, ...).

commencez votre carrière en

recherche et développement industriels

évoluez ensuite vers des postes opérationnels

Nous avons actuellement des postes à pourvoir à Aubervilliers (93), Aix-la-Chapelle (RFA), Chambéry (73), Compiègne (60), Nemours (77), Pont-à-Mousson (54), Rantigny (60), Talence (33).

Nous recherchons de futurs managers, animateurs et hommes de terrain.

Suivant vos compétences et affinités, vous travaillerez dans les disciplines suivantes : sciences des matériaux, chimie minérale, polymères, physique, optique, métallurgie, thermique, mécanique, calcul scientifique, physico-chimie des surfaces, brevets, automatismes, informatique industrielle, ...

Pour la rentrée, des possibilités sont également offertes pour préparer un doctorat dans le cadre des conventions CIFRE.



Merci d'adresser votre candidature à
Saint-Gobain - Direction de la Recherche
Les Miroirs - Cedex 27 - 92096 Paris-La Défense

des passerelles entre métiers, entre pays, entre sociétés

Acheteur

Ouest Région Parisienne

Nous sommes une société américaine leader mondial dans le domaine de la connexion électrique et électronique.
Dans le cadre du développement de notre politique de sous-traitance, nous souhaitons vous confier la recherche de nouveaux fournisseurs spécialisés dans les techniques d'assemblage. Vous mènerez une réflexion en liaison avec les fournisseurs sur les moyens et les techniques d'assemblage en vue de les optimiser sur tous les plans. Vous prospecterez donc le marché tant en France qu'à l'étranger et constituerez votre documentation.
De plus, vous développerez chez vos fournisseurs la notion d'assurance qualité que vous contrôlerez avec notre propre département qualité. *Il s'agit d'un poste évolutif que nous confierons volontiers à* un jeune diplômé d'une ESC, doué d'un bon sens technique, ou d'une Ecole d'Ingénieurs.

Merci d'envoyer votre CV sous la réf. 5646 à Bruno Demoinet

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE


28, avenue de Messine
75008 Paris.

média-system

JEUNES INGÉNIEURS

Ponts, Centrale, AM, ETP, ENTIM, ENSAIS, INSA, ENISE...

Hommes de terrain par tempérament, vous souhaitez vivement contribuer à l'aménagement de nos régions.

Généralistes, vous accordez un égal intérêt aux diverses composantes de l'activité d'un futur Directeur d'Etablissement : chantier, gestion, relations commerciales, conduite des hommes.

Déterminés à accéder rapidement aux véritables responsabilités, vous choisissez le cadre dynamisant d'une entreprise largement décentralisée.

viafrance

ENTREPRISE NATIONALE DE CONSTRUCTION DE ROUTES

42 Etablissements et Centres de Travaux

vous propose

UN AVENIR D'ENTREPRENEUR

Ecrire à B. POUILLY, VIAFRANCE, 92/98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

BANQUE INTERNATIONALE
A
PARIS

recherche
pour son service de Gestion des Crédits

DEUX COLLABORATEURS (TRICES)

L'un de niveau Classe III pour participer à la gestion administrative des Eurocrédits.

L'autre de niveau Classe II pour participer à la gestion des opérations immobilières (en devises et en francs).

Les deux candidats recherchés devront justifier :

- d'une expérience bancaire de 2 à 4 ans acquise dans les mêmes *secteurs d'activité ;*
- d'une connaissance solide de la langue anglaise.

Les candidatures sont à adresser sous nº 7.530, « le Monde », Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE recherche

Chargé d'études

pour analyse de clientèle bancaire par secteur d'activité et étude de clientèle régionale.
Nous demanderons une bonne connaissance des sources d'information relatives aux entreprises et aux études sectorielles, des qualités d'organisation pour l'élaboration de fichiers, et des aptitudes à l'emploi d'outils informatiques.
Le(a) candidat(e) aura une formation Ecole de Commerce, et si possible une expérience dans un Cabinet d'Etudes Marketing.

Economiste

pour suivre la situation économique et financière de pays étrangers, au sein d'une équipe dynamique requérant à la fois esprit d'analyse et de synthèse. Nous demandons quelques années d'expérience dans l'analyse économique et financière de pays étrangers et du commerce international (si possible dans une banque), la pratique courante de l'anglais et une bonne connaissance de l'allemand. Le(a) candidat(e) aura une solide culture générale en économie et finance internationale (Sciences Eco, IEP, Grandes Ecoles de Commerce, Ingénieurs Economistes).
Ces 2 postes sont proposés pour des contrats à durée déterminée (1 an environ).
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 9678 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS

Aluminium **ALCAN** *de France*
Filiale du Groupe multinational ALCAN
(leader mondial dans le domaine de l'aluminium)
recherche pour son établissement de CHARTRES

ALCAN

INGENIEUR EN ORGANISATION

Vous avez :

- une formation grande école ou équivalent,
- une expérience d'organisation de 2 ans minimum,
- des connaissances en informatique.

Nous vous proposons la prise en charge de projets qui vous seront confiés :

- études d'organisation
- études d'opportunité
- analyses fonctionnelles
- implantation des systèmes
- formation des utilisateurs

Vous viendrez compléter une équipe jeune et dynamique.

Votre performance et votre contribution au sein de ce service conditionneront votre évolution dans notre entreprise et/ou dans nos filiales en France.

Merci d'adresser votre candidature + rémunération actuelle à notre
Département du Personnel - sous référence PLM/JFS
Rue de la Beauce, BP no 49 – 28111 LUCE Cedex.
Vous rencontrerez l'entreprise dès le premier contact.

COFAP

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour
SIÈGE PARIS

2 DOCTEURS EN DROIT

Formation minimum
+ Sciences Po ou équivalent
Anglais courant.

Il s'agit de pourvoir 2 postes évolutifs dans le domaine du Droit des Affaires des Sociétés et du Travail.

Sans exclure un débutant, une expérience de 2 à 5 ans serait appréciée.

Seuls les candidats de tout premier plan sont invités à se présenter.

Ils peuvent espérer faire une carrière juridique diversifiée dans un groupe en développement.

Envoyer C.V. manuscrit exclusivement, photo et prétentions à nº 7.841, AMEP P.A., 37, *rue du Général-Foy,* 75008 PARIS, *qui transmettra.*

Responsable équipe de vente

Paris — **Champagne et Spiritueux**

Un groupe champenois de notoriété internationale, réalisant un chiffre d'affaires d'environ 750 millions de francs, dont près de la moitié à l'exportation, recherche pour une de ses filiales désirant renforcer sa distribution parisienne, un responsable de l'équipe de vente, dont la mission sera d'organiser, animer et contrôler une dizaine *d'agents chargés de la distribution traditionnelle sur* Paris et sa banlieue. La trentaine, une formation secondaire minimum, l'expérience de l'animation d'une équipe *de vente, la connaissance de ce type de distribution en région parisienne et un goût* certain pour la diffusion de produits de marque, sont les principaux critères recherchés.

Ecrire à Paris, sous la référence 5104 M.
17 rue La Rochefoucauld 75009 PARIS. Tél. (1) 878.52.82
206 rue Vendôme 69003 LYON. Tél. (7) 862.06.33

SEARCH

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
8ème Arrdt recherche

UN RESPONSABLE OPERATIONS BANCAIRES FRANCE

Ayant une connaissance très approfondie des opérations courantes de Caisse et de Portefeuille sur Métropole, il animera un groupe de 15 à 20 personnes.
Nous souhaitons :
Age : 30 ans environ.
Formation : niveau B.P., ayant le sens commercial, des relations humaines et le goût de la formation.
Expérience : quelques années dans le domaine proposé.
Il sera Classe 4, avec la perspective d'évolution vers un poste de cadre.
Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence FRI 82 à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

Filiale de multinationale
moteurs diesel
recherche pour son
SERVICE APPLICATIONS

ingénieur diplômé

(INSA, A et M ou équivalent)

ou TECHNICIEN SUPERIEUR

ayant bonne connaissance en moteurs thermiques.
Pratique courante de la langue allemande indispensable.
Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous réf. 88844 à CONTESSE Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Filiale Groupe multinational équipements automobile recherche pour sa DIVISION TECHNIQUE

4 INGENIEURS D'ETUDES

Débutants ou possédant quelques années d'expérience de bureaux d'études.
Ils participeront aux études nouvelles ainsi qu'à la mise au point, des produits faisant appel à la mécanique, à l'hydraulique et l'électronique.

Nous offrirons aux candidats retenus de réelles possibilités d'évolution, une rémunération motivante et ils bénéficieront de nombreux avantages sociaux.

La connaissance de l'anglais est indispensable. Le poste à pourvoir est en proche banlieue parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 88489 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Notre client, un organisme professionnel très dynamique, recherche pour renforcer son département communication un(e)

Adjoint(e) au Responsable de la communication

Il aura en charge : la préparation et le suivi des réunions avec différentes commissions et groupes de travail, l'élaboration d'études, la mise au point et la diffusion des supports de communication (bulletins, revues, documents audiovisuels), la réalisation de manifestations en France et à l'étranger etc. Il participera plus généralement, en tant qu'adjoint, à l'élaboration et à l'application de la politique de communication.

Le candidat que nous recherchons, jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, EDHEC, Sciences Politiques, CELSA, Ecole de Journalisme) possèdera une première expérience de deux ou trois ans de ce type de fonction. La rémunération tiendra compte de cette expérience.

Le poste est situé à Paris 17ème. (Les candidatures des débutants seront néanmoins examinées avec attention).

Jean-Louis MUTTE recevra vos candidatures (lettre + C.V. + prétentions) sous la référence 290/1.

KM Mutte Kernevez & Ass. scm
27, rue du Général Foy - 75008 PARIS
Francfort - Londres - Paris - Zurich

AFCOREM — MEDIA PA

BANQUE SECTEUR NATIONALISE
PARIS 8ème
recherche pour son Département des Changes

CAMBISTE CONFIRME

Ce cadre devra impérativement avoir une bonne expérience du change comptant, des termes et des dépôts.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Une formation supérieure et la connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et rémunération souhaitée à N° 88706. CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Litigieux

Chef de Division

Le Département des Affaires Juridiques et Fiscales du CIC recherche le responsable de sa division des Litigieux.

En dépendance directe du Directeur du Département et à la tête d'une équipe de 22 collaborateurs dont 1 adjoint et 9 rédacteurs, il a la charge : - du recouvrement des créances litigieuses de la Banque, - de la protection des intérêts de l'Entreprise dans toute action judiciaire.

Une connaissance approfondie des techniques bancaires et du droit privé - notamment droit bancaire, procédures civiles et voies d'exécution, - accompagnée d'une expérience de plusieurs années dans un poste similaire - banque ou établissement financier - est impérative.

Votre CV détaillé, illustre les différents aspects de votre biographie professionnelle et mentionne vos statut et rémunération actuels. Ecrire s/réf. LM - Division des Ressources Humaines, 61 rue de la Victoire - 75009 Paris.



LANCER UNE NOUVELLE LIGNE DE PRODUITS, L'AFFAIRE D'UN

INGENIEUR DE FABRICATION

Avec votre formation EPCI, AM, ENSI, voire universitaire, vous avez déjà tous les atouts pour intégrer un très grand groupe industriel français.

Et avec votre expérience en recherche et développement ou en fabrication, ou dans l'industrie sur des produits de haute technologie, vous devenez vraiment l'homme de la situation.

Nous vous proposons donc d'apprendre notre métier pour participer après réussite dans le poste proposé, à la poursuite de notre développement.

Nos produits utilisés dans l'industrie informatique connaissent une expansion fulgurante : 40 % de croissance du marché par an.

Une opportunité pour votre plan de carrière, non ?

Basé en région parisienne, vous serez en contact avec la filiale d'une société américaine... Fluent English pour cette raison et pour vos contacts avec la Californie.

Merci d'adresser sous réf. 850 M votre CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à notre Conseil ALPHA CDI 181 avenue Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine



SPERRY VICKERS

DIVISION HYDRAULIQUE

recherche

INGENIEUR METHODES

Agé de 30 ans minimum, le candidat devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans un service méthodes de fabrication.

Il sera chargé, sous l'autorité du Directeur de Production de la mise en place d'une gestion de production et de tous les aspects liés à sa fonction (recherche, développement, MTM, analyse de la valeur).

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Madame DELIE - SPERRY VICKERS BP 608 - 95004 CERGY PONTOISE

LABORATOIRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE D'ORSAY
recrute

INGÉNIEUR CHIMISTE ou DOCTEUR 3e CYCLE

(Chimie organique)
Poste CNRS 2 A
Synthèses organiques et élaborations matériaux organiques solides

Env. C.V. Service du Personnel Laboratoire Physique des Solides, bât. 510 91405 ORSAY.

COURS PRIVÉ HORS CONTRAT PLEIN CENTRE PARIS
recherche

PROFESSEUR MATHS

Niveau terminal C.D. Pour 6 ou 12 h. par semaine.

TRÈS URGENT
Ecrire S.P.E.R.I.
12, bd Bonne-Nouvelle
75010 PARIS qui transmettra.

RECHERCHONS POUR TRAVAIL EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE à MEAUX
- 1 éducateur (trice) spécialisé (e)

ou
- 1 assistant (e) sociale (e) diplômé, expérience, perfectionnement.

Candidature à adresser : (avec curriculum vitae et photo identité) à C.E.P.S., 681, avenue Foch, 77190 DAMMARIE-LES-LYS. Tél. : 437-83-43.

D D F
recherchons

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Nous concevons, réalisons et commercialisons en France et en Europe des périphériques d'ordinateurs.

Nous sommes en très forte croissance et recherchons

UN COMMERCIAL JEUNE ET TRÈS DYNAMIQUE

Avec une expérience réussie de la vente de périphériques d'ordinateurs.

Si vous avez une parfaite maîtrise de la langue anglaise, écrivez avec curriculum vitae, 3, place Gustave-Eiffel, Bâtiment Florence, Zone Silic, 94518 Rungis Cedex 205.

GESTION DE L'ENERGIE

L'activité de notre société (eff. 800 - 500 MF - 20 implantations en province) filiale d'un très puissant groupe petrolier français de taille internationale, est axée sur la Gestion de l'Energie. Pour assurer notre developpement, nous nous diversifions dans tous les domaines concernant les economies d'energie nouvelles et de substitution... Nous recherchons pour notre Direction Developpement à PARIS un Ingénieur d'Affaires.

Le poste s'adresse à un jeune ingénieur de haut niveau âge de 30 ans environ, rompu aux études technico-économiques, ayant acquis une réelle expérience de l'étude et de la réalisation de projets importants dans l'industrie, les équipements collectifs ou l'immobilier.

Après une brève période d'initiation à nos techniques, il prendra la responsabilité de mener à bien plusieurs de nos projets (quelques dizaines de millions de francs) études, préparation des négociations commerciales,; montage financier, passation des marchés, suivi de la réalisation.

Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 4612 M à DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 PARIS.

INGENIEUR D'AFFAIRES

DESSEIN

SOCIÉTÉ MULTIDISCIPLINAIRE DE CONSEIL

Recherche pour interventions en MOYENNES et GRANDES ENTREPRISES et GROUPES :

CONSULTANTS HAUT NIVEAU FINALISTES ou DIPLOMES EXPERT-COMPTABLE

Ayant également une formation de types ESC ou ingénieur. Leur expérience de 3 à 5 ans au profit de grandes entreprises industrielles les aura particulièrement sensibilisés au CONTROLE DYNAMIQUE DE GESTION et à la GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE (y compris consolidation). Ils auront entre 30 et 35 ans environ, avec le désir de concevoir avec réalisme des modèles et systèmes d'organisation dans leur domaine, et de diriger les mises en œuvre correspondantes avec les équipes internes des entreprises clientes. Notre profession nécessite une grande disponibilité, avec des déplacements Province/Etranger, et une attitude permanente d'écoute du client, liée à une sûreté de jugement et à une compétence technique. La rémunération initiale se situera entre 260.000 et 300.000 F ; le succès des interventions réalisées en permettra une évolution positive sous des formes à préciser.

Ecrire avec C.V. sous référence AC à ORA consult 8, rue Bellini, 75782 PARIS CEDEX 16.

ORGANISME PUBLIC
recherche

CHEF DE PROJET

Formation supérieure, 5 ans minimum, expérience conduite projet, informatisation et utilisation banques de données.
- Pratique videotex et informatique documentaire.
- Connaissance marketing international,

pour
- participer élaboration schémas directeurs d'informatisation banques de données.

Adresser C.V. à C.F.C.E., 10, rue d'Iéna, PARIS-16e.

Sté immobilière, rech. collaborateurs ayant (ou ayant eu) contacts et relations dans la profession. Pourcentage élevé. Mme BACHELIER : 500-54-00.

---

chef de département
SYSTEMES ELECTRONIQUES ET AUTOMATISMES

recherché par filiale groupe international.

- 30 ans minimum. Formation d'ingénieur avec bonnes connaissances en automatismes et systèmes électroniques. Expérience antérieure d'ingénieur d'Affaires ou similaire. Anglais indispensable.
- Il élabore la politique commerciale du département (CA 10 M de F) : attaque des marchés, définition des axes prioritaires, développement clientèle et des affaires, définition et tenue des objectifs.
- Il dirige une équipe de techniciens spécialisés, élabore les projets, négocie les affaires dont il assure la réalisation et le SAV (installations complètes ou matériels). Véritable patron de son département, il dépend directement du PDG. Poste basé Paris - Banlieue.

Ecrire avec C.V. dét. photo et prét. sous réf. 1227-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra (réponse et discrétion assurées).

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

AGENCE DE RELATIONS PUBLIQUES DE 1er RANG
recherche

CHEF DE DOSSIER RP
Attaché de presse

Expérience agence indispensable
Anglais souhaité.
Adr. C.V. avec photo et prét. à réf. L.H. PROMO 2000
33, av. Mac-Mahon, 75017 PARIS.

SECURITY PACIFIC

RECHERCHE

pour SECURILEASE, sa filiale française de crédit-bail et de location, en fort développement :

ANALYSTE DE CRÉDIT

Mission :
- analyse économique et financière des nouvelles opérations,
- rédaction du rapport de synthèse pour approbation par le comité crédit (en langue anglaise),
- suivi de l'évolution des opérations engagées.

Profil :
- Le candidat aura une formation de type Ecole de Commerce, complétée par une expérience confirmée de l'analyse de crédits, acquise de préférence dans le domaine bancaire.
- Solides connaissances en comptabilité/finances et droit nécessaires.
- Anglais courant indispensable.
- Rémunération motivante.

Envoyer C.V. et photo avec rémunération souhaitée à :
SECURILEASE
GROUPE SECURITY PACIFIC
Direction du Personnel
264, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Après 15 jours d'ouverture vu le développement très important de

« SA BOUTIQUE MICRO-INFORMATIQUE » HACHETTE-OPÉRA

Décide de renforcer son équipe de

VENDEURS (SES)

Ecrire avec C.V. + photo à S.G.E.D.
6 bd des Capucines
75009 PARIS.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

LABORATOIRE D'ESSAIS D'ENVIRONNEMENT
recherche pour département
ETUDES ENGINEERING

INGENIEUR-MECANICIEN

Bonne formation générale Arts et Métiers ou équivalent. Connaissances souhaitées en circuits *hydrauliques*. Expérience nécessaire. Poste à pourvoir : Chef du Bureau d'Etudes.

Adresser C.V. à SOPEMEA - B.P. 48
78142 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex.

CABINET CONSEIL EN SELECTION
recherche

PSYCHOLOGUE HF

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe. Vous serez chargé du recrutement et de la relation commerciale avec la clientèle.

Ayant acquis une première expérience en entreprise, vous êtes diplômé D.E.S.S. psycho industrielle ou psychoprat - graphologie appréciée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à

Scop 7
Simone BOUCHER
2, av. du Général Leclerc
75014 PARIS

CLAVISTE-MAQUETTISTE

Expérience sur compoaphère, compocarte ou photocompoaeuse pour réalisation annonces offres d'emploi.
Tél. : 246-33-44 h. b.

OFFRES D'EMPLOIS

secrétaires

NÉGOCIANT EN MATÉRIAUX DE SECOND ŒUVRE BATIMENT

recherche

UNE SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS

Sténo + dactylo + traitement de textes et télex.
Ayant une expérience bâtiment obligatoire. Ce poste suppose un travail en équipe, un sens de l'initiative, un caractère prédisposé au commercial.

Lieu de travail :
Prox. Porte de Vincennes

Envoyer C.V. et photo sous pli confidentiel à M. R. DEHAINE C/O HUNTER DOUGLAS, 48, rue Lagny, 93100 MONTREUIL.

Très importante industrie en expansion, 1000 pers. env. Grande ville universitaire de l'Est recherche

JEUNE SECRÉTAIRE COMMERCIALE EXPORT

BTS secrétariat, connaissant bien l'espagnol parlé, écrit

Mission : relations par téléphone, télex, correspondance avec agents et clients hispanophones, gestion des commandes, relations transporteurs.
Poste stable, logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. 1077 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

Tape rapidement tous documents manuscrits (thèses, devis, romans, scénarios, etc.) en français, anglais, allemand.
Téléphone : 348-18-18.

Confiez vos rapports, mémoires, etc. à DACTYLOGRAPHIER à une personne rompue aux problèmes de la mise en page, de l'application des normes universitaires, du respect du code typographique. Corrections d'épreuves et photocopies assurées. 707-45-81.

capitaux propositions commerciales

Prêts : logements, commerces, hypothécaires, internationaux. Etude Sully Paris, 806-03-03.

cours et leçons

MATHS TOUS NIVEAUX SECOND. ET UNIVERS.
Téléphone : 742-04-50.

formation professionnelle

Vous avez dit B.T.S. ?
nous préparons
au B.T.S. INFORMATIQUE
- COURS ANNUEL ;
- PERFECTIONNEMENT.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118, r. de Crimée, PARIS-19e
Tél. 205-24-63, Mme EDON.

Cycle formation « TECHNICO-COMMERCIALE »
(Université de Nantes)
PUBLIC VISÉ :
Jeunes techniciens (– 25 ans), titulaires DUT, BTS, DEUG scientifique ou technique.

OBJECTIF :
Acquisition d'une double compétence par une formation en économie, comptabilité, droit, finances, marketing.

31 semaines d'enseignement. 6 semaines de stages (mars 84 à janvier 85).
Pour tous renseignements s'adresser avant le 1er mars à :
I.U.T. de SAINT-NAZAIRE,
Service F. CONTINUE,
B.P. 420, HEINLEX,
44600 SAINT-NAZAIRE.
Tél. : (40) 70-37-50 poste 78.

Organisme de formation dans l'automobile recherche

ANIMATEUR DE FORMATION EN GESTION

niveau B.T.S. comptable ou D.U.T. gestion.
Expér. pédagogique souhaitée.
Env. C.V., photo et prét. à ANDFPCRACM, 52, rue Copernic, 75116 PARIS.

Pour les demandeurs d'emploi

STAGES RÉMUNÉRÉS
— ANALYSTES
— PROGRAMMEURS

Durée 5 mois. Bac exigé. Frais de scolarité. Pour R.V. Téléphone. : 530-08-30.
INSEM,
26, rue de Chambéry, 15e.

Vous travaillez dans la formation depuis 3 ans. Vous êtes titulaire d'un diplôme BAC + 2 ans (congé formation ou licencié économique). Le C.F.C. de l'université Paris-Nord vous propose de préparer

UN DIPLOME DE SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ÉDUCATION

(formation d'adulte) de niveau II (BAC + 4 ans)

EN 1 AN TEMPS PLEIN

Stage expérimental avril 84 C.F.C. de l'université Paris-Nord, avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE (1) 822-87-75, 821-61-70 poste 4012, poste 4013.

villégiature

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Écrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C)

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR GÉNÉRALISTE

50 ans, bilingue, formation gestion finances, pleine forme, rompu techniques management modernes, références premier ordre, cherche poste responsabilités. Libre rapidement.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous no T 044.453 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

RESPONSABLE CONTRATS INTERNATIONAUX DEPUIS 5 ANS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Homme 41 ans, Français, ayant une solide formation administrative, une bonne compréhension technique et une expérience de 15 ans de la fonction approvisionnement sur le plan international : marketing achats, sélection et choix des sources d'approvisionnement, négociation de contrats, implications financières, analyse de la valeur, assurances, logistique, organisation administrative informatisée.
Trilingue français, allemand, anglais.
Cherche un poste de responsabilité dans une Société à vocation internationale en France.
Préavis 6 mois.

Ecrire no 282.440 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

JURISTE D'ENTREPRISE HOMME 27 ANS

Deux années d'expérience au sein du Secrétariat général d'un groupe textile multinational.
Expérience dans les domaines suivants :
- droit de la propriété industrielle,
- droit de la concurrence et de la distribution (gestion juridique des magasins, prêts, réglementation des prix et législation économique),
- droit du travail (contentieux du travail),
- droit des sociétés.

Lauréat de la faculté de droit et sciences po de l'Université Paris-XII. Diplômé d'études approfondies en droit.

Etudie toutes propositions France et étranger.
Libre immédiatement.

Téléphone : (20) 54-46-34 ou (1) 706-45-99.

INGÉN. POLYVALENT
Fr./étranger, missions B.E., clés en main. TRON, 151, bd H.-Sellier, 92150 SURESNES.
Tél. : 506-12-89.

CADRE DE DIRECTION

H., 44 ans, ESC Bordeaux, exp. gestion d'entreprise, import export, vente produits industriels et biens d'équipement, anglais, espagnol.
Etudierait toutes propositions.
Ecr. s/no 7.537 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FEMME CADRE,
formation supérieure, 33 ans, responsable financement exportations, références sérieuses, qualités d'organisation, efficacité, *sens des relations humaines*, cherche poste motivant, gestion financière ou secrétariat général.
Ecr. s/no 7.541 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrét. dir. exp. anim. red. trad., sachant angl., allem., hébreu, ch. emploi stable.
Tél. : 19 h 263-40-18.

H., 35 ans, docteur droit public, licence Sciences Po et économiques, exp. enseign. et administr., étudie ttes proposit.
Ecr. M. PAKZAD, 8, rue Raspail, 92300 Levallois-Perret.
Téléphone : 737-40-22.

Chef comptab. possédant gros ordinateur exécute travx paie compt. J. WEBER. 878-92-87.

H., 40 ans, D.U.T. gestion, option finance-comptab., lic. en droit, maîtr. droit des affaires, D.E.S.S. technique bancaire et financière, D.E.C.S. complet. Profession de comptable, cherche expér. cabinet comptable. Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous le no T 044.367 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 36 ans, mariée, 1 enfant, sérieuse, expérim., ch. emploi secrétaire ou dactylo employée de bureau. Poss. mi-temps.
Téléphone : 919-88-23.

J.H., 23 ans, 3e cycle philo/lettres, anglais cour., ch. emploi.
Ecr. s/no 2.906, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chercheur en immunologie et neurophysiologie + doct. ing. (inf. stat. appli.) recherche emploi de labo ou autre sect.
Ecr. s/no 2.904, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR CCIAL
Cadre III, 39 ans, 15 ans expér. industrie, bil. anglais, disp. pour déplacem., rech. poste à responsabilités. *Basé à Paris ou* Sud-Est France.
Ecrire sous le no T 044.449 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 30 ans, parf. tril. allem., angl., dipl. École des hôtesses. Expér. relations publiques, milieu diplomatique, presse, disponible de suite, cherche poste en rapport. Étud. ttes proposit.
Ecrire sous le no T 044.448 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DU PERSONNEL

J.F., 39 ans, *présidente C.E.*, réunion D.P.D.S., recrutement, mise en œuvre des procédures d'organisations et dispositions législatives, formation, suivi administratif global de la fonction et maîtrise parfaite de la paie et de ses paramètres.
Ecrire sous le no T 044.394 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOMME, 50 ans, retour mission Afrique, Exp. : direct. technique, gestion pers., rompu aux problèmes dev.prod. nouveaux, grande disponibilité,
recherche
poste France ou étranger Conseil, relance industrie, implantation nouvelle.
Ecr. s/no 7.543 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 30 ans, doctorats, sciences politiques (relat. int.) ethnologie. Trois langues, dont l'arabe. Expériences marketing + radio + rédaction. Etudierait tte proposit. T. 587-38-73 (1).

J.F., 30 ans, parfaitement bilingue, anglais (lang. mat.). secr. direct. conf. 11 ans exp. secteurs divers, rech. poste évolutif. Eventuellement temps part.

Ecr. s/no 2.896 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Sun Car, style Morgan, caractéristiques techniques Renault, 4.000 km. Prix à débattre.
Téléphone : 434-23-04 ou 025-39-93.

de 8 à 11 C.V.

VDS DS 21 INJ. ELEC. PALLAS
DÉCOUVRABLE TOIT CHAPRON
Intér. cuir, vitres teintées, voiture entièrement reconditionnée. Chaîne stéréo Pionner, alarme électronique.
Prix : 45.000 F.
Tél. : 533-96-24, 531-39-24.

plus de 16 C.V.

FERRARI 308 GT 4

sortie 12/77, moteur 4.000 km, 300 CV, peinture neuve rouge Ferrari, jantes Gotti P7, chaîne Hi Fi, climat.
M. GAUVIN (6) 490-34-34.

divers

VOLVO PARIS
LE PLUS GRAND CENTRE DE VOITURES "OCCASION"
VOITURES NEUVES
54-56, av. de Versailles
75016 PARIS
Métro Mirabeau
524.43.61

boxes - parking

CENTRE MONTPARNASSE
Park. à vendre, imm. récent.
Tél. pptaire 873-57-80.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

OPÉRA 150 m²
Bel imm. XVIIIe, ascenseur, salon, salle à manger, 3 chbres.
PARFAIT ÉTAT
GARBI - 567-22-88

4e arrdt

9, RUE ST-MERRI
TRÈS BEL IMM. PIERRE DE T.
studios et 2 p. en duplex
LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS
S/pl. ts les jours 14 h/18 h
271-90-44 - 327-82-40.

MARAIS - LIVING +
CHBRE, cuis., bains, refait nf, poutres. 480.000 - 526-99-04.

5e arrdt

MONGE
STUDIO ET 2 PIÈCES
LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS
PRESTATIONS 1er ORDRE
GARBI - 567-22-88

7e arrdt

2/3 P. - BAC - 48 m²
s/verdure, calme, clair, bel imm. Px 670.000 F, faibles charges. Voir 84 bis, rue de Grenelle, mercredi de 12 h à 16 h. 2e étage, cour.
Téléphone : 553-14-14.

8e arrdt

HAVRE-CAUMARTIN
Studio, 135.000 - 526-99-04.

11e arrdt

Mo RÉPUBLIQUE
Beau 5 pièces, 3 chambres, Imm. ravalé - Prix : 715.000 F.
LERMS - 355-58-88.

12e arrdt

PORTE VINCENNES
BEAU 3/4 P. S/JARDIN
balcon, soleil. Imm. récent. 700.000. VERNEL 526-01-50.

DAUMESNIL - 3 P.
entrée, cuisine, bains, imm. ravalé. 345.000 F - 280-26-23.

MICHEL-BIZOT, av. Daumesnil, beau 2 p., refait neuf, soleil, bel imm. pierre de T. 224.000 F.
Téléphone : 347-57-07.

13e arrdt

F 1, 30 m², tout confort, ensoleillé, *sur rue, 3e étage, libre,* refait à neuf.
Prix : 220.000 F à débattre.
Tél. : 458-05-58 (le soir).

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
2 et 3 PIÈCES
2 P. à part. de .. 709.400 F
3 P. à part. de .. 948.000 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
- mercredi et vendredi, de 14 à 19 heures ;
- samedi, 10 h 30 à 13 h 30.

Téléphone : 575-62-78.

Mo MAIRIE-D'ISSY
3 pièces, cuis., w.-c., poss. bains, 50 m² + balc. Except. Prix : 295.000 F - 206-15-30.

FÉLIX FAURE
Bon imm., 5e ét., asc., chf. cent., gd séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains. Agréablement aménagé. 2, r. Henri-Bocquillon, mardi, mercredi 14/17 h.

16e arrdt

MUETTE, près PLACE PASSY. 2 P. 33 m². tt conf. 295.000 F, à rénover, 3e ét. - 520-13-57.

IÉNA
IMMEUBLE RÉCENT
Séj. + 1 chbre, kitchen., park., cave, calme et soleil.
Sur place ce jour 13 h/16 h
7, rue Auguste-Vacquerie.

17e arrdt

BATIGNOLLES
IMM. NEUF STANDING
SUR PLACE CLASSÉE
Dr-FÉLIX-LOBLIGEOIS
Studio, 2, 3, 3/4 PCES
Ts les jrs 14/18 h. 226-26-60, 65, *rue des Batignolles.*

18e arrdt

MAIRIE DU XVIIIe
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE
SOIGNEUSEMENT RÉNOVÉ
R.-de-ch. s/belle cour claire, *STUDIO 19 m² à rénover.* Tt conf. poss. 81.795 F.
EGETIM - 562-52-22.

MAIRIE DU XVIIIe
Bel immeuble PIERRE DE T.
SOIGNEUSEMENT RÉNOVÉ
2 PCES, CUIS., BAINS, W.-C.
LIBRES OU OCCUPÉS
2 PCES, CUIS., W.-C., à réa.
LIBRES OU OCCUPÉS
de 34 à 42 m² et de 141.000 à 284.130 F. Prêts possibles.
Téléph. à EGETIM 562-52-22.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Maine du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIOS, 2, 3 P., PARK.
Studio à part. .. 319.100 F
2 P. à part. .... 459.000 F
3 P. à part. .... 682.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F.
BUREAU DE VENTE
mardi, jeudi, samedi, de 14 h. à 19 h.
Téléphone : 575-62-78.

Mo Pte-Clignancourt. Bel imm.
Studio tt équipé . 75.000 F
Appt 2 P. conf. .. 150.000 F
4 P. en duplex ... 280.000 F
Bon placement - 224-18-42.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN CENTRE
100 m² - 720.000 F
Imm. stand., belle réception, 3 chbres, nomb. rangem., balc. 8 m², cave. T. (3) 918-23-88.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD. Particulier vend appartement 3 pièces, 70 m², au midi sur jardin, tout confort, standing, 620.000 F.
Tél. 802-08-47 ou 802-67-79.

Près PONT DE SURESNES
VUE S/BOIS
PANORAMA SUR PARIS
ét. élevé, petite résidence sup., gd liv. + 2 chbres gd conft, 2 bains, 2 gar., balcons + 45 m² terrasse. *900.000 F.* VERNEL 526-01-50.

Province

CHAMONIX
dans petite résidence plein soleil, appts ttes surfaces à aménager à partir de 149.000 F.
AVIS 404, r. J.-Vallot, CHAMONIX
Téléphone : 16 (50) 53-06-60.

ANGLET C. Basque A.V. STUDIO neuf 150 m plage. Pour rens. Tél. (matin) 16 (59) 31-99-20

A VENDRE - URGENT
pour raison familiale
STUDIO à TIGNES, bien placé, libre. Prix 200.000 F.
S'ad. Me POURCHER-BILLON
Téléphone : 16 (73) 88-41-10.

AVORIAZ
Exceptionnel duplex, 70 m², entrée, 2 chbres, séj., cuis., s. de bns, w.-c., cellier, balcon, vue splendide. S.O. imprenable, meublé, équipé, 6 personnes, impeccable. *500.000 F. Dr LE* PRESTRE, 8, av. F.-Roosevelt, PARIS-8e, 225-02-33.

hôtels particuliers

AUTEUIL
Maison 5 P., jard., urgent. 2.080.000 F à débattre.
Tél. : 575-73-94.

immobilier information

SUISSE
Près de Montreux
Chalets dès fr 220.000, lux. villas dès fr. 325.000, appts dès fr 100.000. Hyp. 70 % à 6 1/2 %. Contactez *H.SEBOLD* S.A., Tour grise 6, CH-1007 LAUSANNE. Tél. : 21/252611.

appartements achats

ACHETONS COMPTANT DU STUDIO AU 5 PIÈCES PARIS. Tél. : 770-06-00.

SAINT-PIERRE
RECH. TRÈS BEAUX APPTS CENTRE ET OUEST PARIS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON, 8e.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES. MÊME OCCUPÉS.

RECHERCHE
urgent Paris 1 à 2 pces
PAIE CPT chez notaire
Bon quartier - 873-23-65
même le soir.

Rech. urgent 120 à 150 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e
PAIE CPT chez notaire
873-57-80 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46

locations non meublées demandes

Paris

Pr personnel et dirigeant IMPORT. STÉ EUROPÉENNE mondialement connue recherche appts 2 à 8 P., villas, Paris et environs.
Tél. : 504-01-34 (poste 10).

Collaborateur journal cherche 3/4 pièces, tt cft, Paris ou proche banlieue, bail longue durée. Tél. 321-24-83, le matin.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus - 285-11-08.

pavillons

VILLENNES-s/SEINE. pptaire vend belle maison s/sol complet, salon, s. à manger, burx + 3 chbres, bns, gde cuisine, 2 garages, sur 1.000 m² de terrain env. Prix 620.000 F.
Téléphone : (3) 918-23-88.

A vendre pavillon 6 pces au Plessis-Trévise (94), cuis. amén., 3 s. de bns, cheminée, grenier am., gar. 2 voit., caves à vin, terr. 553 m² Sud, terrasse. Rep. prêt 330.000. Px tot. 1.000.000 F. Tél. BERNIER de 10 h à 19 h, 209-18-80.

domaines

100 KM PARIS OUEST
Splendide domaine XIXe, rivière, chasse, massif forestier. Renseig. : Le Biré. Souaye
Tél. : (40) 65-43-13.

terrains

Manne de Solaro (Hte-Corse), 7.000 m² viabilisé, 35 F le m².
Téléphone : 343-88-34.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS XIe. Tél. 355-61-58
Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE (8e)
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

propriétés

VEND OU ÉCHANGE
contre pavillon banlieue sud propriété à Bétaille (Lot) 70 m² hab. meublés, gd garage. Atelier. tt cft. *Verger* 2.900 m² avec jardinage. 500.000 F.
Ecr. s/no 6.590 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vends Côtes-du-Nord, ferme restaurée, 7 km mer terrain 6.000 m². Nombreux arbres *fruit. Prix* : 470.000 F. S'adresser LECLERC (96) 72-22-44.

SAINT-TROPEZ
VUE EXCEPT. S/MER et collines. TRÈS BEAU MAS 8 P. DORESSAY. 624-93-33.

A SAISIR, CAUSE SÉPARATION ATHIS MONS 91, située quartier résidentiel, calme, ancienne mais. maître. pierres ; s/500 m², jardin, pelouse clos de murs, réception, salon, salle-à-manger, cuisine 5 chbres, bain, w.-c. chff centr., cave, gar. SACRIFIÉ au prix de 850.000 F. traite av. 85.000 cpt + long crédit. Caisse d'Épargne.
16 (38) 92-70-01
et après 20 h
16 (38) 96-22-29.

immeubles

Mo Pte-CLIGNANCOURT, bel imm. 4 studios et trois 2 P. 165 m², libres. 570.000 F. BON PLACEMENT. 224-18-42.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Ventes

BON XVIIe
Propriétaire vend BUREAUX *DE PRESTIGE* 265m². Locataires de qualité - 758-12-21.

Locations

VOTRE SIÈGE à PARIS 17e
A partir de 80 F. Tous services.
Constitution Stés 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Loc. courts ou longue durée
ACTE - 562-66-00

170m² CARNAVALET
Dans somptueux Hôtel XVIIe. A louer sans pas-de-porte. EMBASSY - 562-62-14.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
400 m² bureaux à louer en bloc, division possible, nombreuses options - 285-21-64.

16e NORD
600 m² - 1.300 m² - 1950
PRINCIP 225-46-62

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Secrétariat, tél., télex
loc. burx meublés, Boulogne démarches, constitution stés
ACTE 92 - 603-38-32.

PARC MONCEAU
150 m² - 350 m²
PRINCIP 225-46-62

Votre SARL en 8 jours pour moins de 3.000 F tout compris. *Domiciliation 1.000 F/an.* 151, rue Montmartre, Paris 2e groupe SEPICI 236-30-64 +.

Les Français devant la crise

(Suite de la première page.)

Cette équipe l'a fait en partant d'un impératif catégorique : rétablir rapidement l'équilibre des comptes extérieurs du pays, améliorer la situation financière des entreprises. Que montre cette étude ? Essentiellement cinq points.

Ralentir la croissance

● *Le rétablissement de comptes extérieurs de la France passe par un ralentissement durable de la croissance économique.*

Plus encore : il nous faudra accepter une expansion inférieure à celle de nos voisins et concurrents. Cela pour deux raisons : la croissance entraîne des importations qui croissent d'autant plus vite que l'expansion est plus forte, d'autant moins vite qu'elle est plus faible ; une croissance inférieure à celle de l'étranger permet de vendre davantage (grâce au décalage conjoncturel).

L'équipe de l'INSEE a travaillé sur l'hypothèse d'un retour assez rapide aux équilibres extérieurs : en 1985 pour la balance commerciale, en 1986 pour la balance des paiements courants, ce retour s'expliquant par le poids grandissant – et grandissant vite – des intérêts de la dette extérieure (5 milliards de francs en 1982, à 40 milliards de francs de 1982 à 1988).

En neuf ans (1979-1988), l'écart de croissance entre la France et l'étranger ne serait pas considérable en moyenne (1 point), mais serait tout de même sensible à partir des années 1983-1988. Surtout, il marquerait un changement considérable puisque, jusqu'à présent, la croissance économique était plus forte en France qu'à l'étranger (+ 0,8 point par an entre 1973 et 1979). Un changement dont on entrevoit facilement les conséquences, la croissance économique ayant permis, jusqu'à présent, de financer – par les surplus de richesses qu'elle dégage – des dépenses, sociales notamment, qui augmentent rapidement.

On fera remarquer que ce n'est pas la première fois que la France connaît un déficit de ses comptes extérieurs. Mais l'étude de l'INSEE souligne trois facteurs nouveaux : les intérêts de la dette extérieure pèsent d'autant plus lourd que les taux ont fortement augmenté depuis quatre ans : « *Alors que la balance des invisibles – dans laquelle les intérêts sont un élément prépondérant – était excédentaire, en 1979, de 28 milliards de francs (de 1982), elle deviendrait déficitaire, en 1988, de 25 milliards de francs environ.* » L'INSEE estime à 0,3 point par an la réduction de l'écart de croissance qui jouait jusqu'à présent en notre faveur.

Second facteur nouveau : la forte baisse des importations des pays du tiers-monde. Dans ces pays qui constituent une part importante des marchés de la France, la croissance reviendrait de 8,1 % l'an (de 1973 à 1979) à 1,9 % par an entre 1979 et 1988. L'INSEE estime que ce facteur aura une importance égale à l'endettement extérieur dans la disparition de l'écart positif de croissance avec l'étranger.

Troisième facteur enfin : depuis 1983, la demande s'oriente de plus en plus vers les produits industriels, que ce soit pour l'exportation ou pour l'investissement. Cette évolution est nouvelle puisque, jusqu'en 1982, la consommation des ménages était l'élément le plus dynamique de la demande. Changement heureux – et conforme à la stratégie Mauroy-Delors – mais gros de conséquences : la part des produits importés dans les biens industriels et les stocks est beaucoup plus importante que dans les biens de consommation. « *Or, plus la demande intérieure a un contenu en importations élevé, plus la croissance doit être faible pour un solde extérieur donné* », rappelle l'INSEE.

Freiner la progression des revenus

● *Un rétablissement rapide et durable des comptes extérieurs de la France n'est pas compatible avec la progression des revenus – salariaux notamment – enregistrée ces dernières années.*

Le tableau ci-joint montre que, entre 1973 et 1979, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (après impôts et prestations sociales) a augmenté en moyenne chaque année de 3,5 % ; celui du salaire net de 3,5 %, celui du salaire net par tête a été de 2,4 celui des entrepreneurs individuels (artisans, commerçants...) de 2,4 %.

Le revenu des ménages

Taux de croissance annuels moyens (en %)

	1973-1967	1979-1973	1982-1979	1984-1982	1988-1982
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	5,7	3,5	2,1	0,7	1
Pouvoir d'achat du salaire horaire brut	5,9	4,1	3	1,7	1,7
Pouvoir d'achat du salaire brut par tête	5[illegible]	3,1	1,8	0,2	0,3
Pouvoir d'achat du salaire net par tête (1)	4,9	2,4	1,3	– 1,3	–
Pouvoir d'achat du revenu des entrepreneurs individuels non agricoles par tête (avant impôt)	4,1	2,4	– 0,1	1,9	1,3
Pouvoir d'achat du revenu des entrepreneurs individuels agricoles par tête (avant impôt)	9,6	– 0,9	– 2,2	– 1,2	– 0,3
Pouvoir d'achat des prestations sociales reçues par les ménages	6,6	7,5	5	3,7	3,3
Pouvoir d'achat des impôts directs (2)	7,1	7,3	5,3	12,8	6,6

(1) Après paiement des cotisations sociales.

(2) Les impôts directs comprennent l'impôt sur le revenu, les autres impôts directs et le prélèvement assis sur le revenu des ménages destiné au financement des organismes sociaux.

Quant au pouvoir d'achat des prestations sociales reçues par les ménages, il crève tous les plafonds avec une augmentation de 7,5 % par an...

Globalement, de pareilles améliorations ne sont plus possibles. Non seulement parce que les ménages consomment trop par rapport à l'exportation et à l'investissement mais aussi, mais surtout, parce que dans le partage de la valeur ajoutée, les profits revenant aux entreprises sont trop faibles par rapport à la part allant aux salariés. Il faut d'ailleurs souligner (on le constate en analysant le tableau) que dès 1978, un changement s'est opéré, d'abord avec le gouvernement Barre, ensuite et plus fortement, après l'état de grâce, avec le gouvernement Mauroy.

Les Français ont bel et bien commencé depuis les années 1980 à payer leur tribut à la crise ou plus exactement à la nouvelle donne économique mondiale, le mot crise, soit dit en passant, rendant de plus en plus mal compte de ce qui se passe.

Les travaux de l'INSEE cheminent pourtant sur l'hypothèse que cet effort n'est pas suffisant et devra être accentué. Entre 1982 et 1988, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ne progresserait plus que très faiblement : de 1 % par an *en moyenne*, encore cette progression serait-elle le fait des seules *prestations sociales reçues par les ménages qui progresseraient en valeur réelle de 3,3 % par an (on verra par la suite que cette hypothèse qui voit les prestations sociales croître deux fois plus rapidement que la richesse nationale est probablement beaucoup trop optimiste, compte tenu des contraintes financières qui pèsent sur notre économie). L'austérité n'épargnerait cette *fois que* les entrepreneurs individuels.

D'une façon générale, la consommation des ménages augmenterait de 1,4 % par an grâce à une baisse du taux d'épargne qui continuerait d'affecter gravement le logement.

Equilibrer les comptes sociaux

● *L'impossibilité d'équilibrer durablement les comptes de la Sécurité sociale rendrait nécessaire non seulement le maintien des prélèvements actuels mais exigerait de nouveaux sacrifices.*

La montée continue du chômage, d'une part, le ralentissement de la croissance et la quasi-stagnation des salaires, d'autre part, accentueraient la divergence d'évolution entre dépenses et recettes de la Sécurité sociale. L'INSEE estime que, sans décision nouvelle, mais compte tenu du maintien de toutes les mesures en vigueur au 1er juillet 1983 (notamment le prélèvement de 1 % exceptionnel sur les ménages, la contribution des fonctionnaires à l'UNEDIC, la majoration régulière des taxes sur le tabac et l'alcool), le déficit de la Sécurité sociale approcherait 100 milliards de francs courant en 1988.

Pour rééquilibrer les comptes sociaux, l'INSEE a retenu les hypothèses suivantes : seuls les besoins des régimes de retraite complémentaire seraient couverts par une majoration des cotisations sociales : « *Pour tous les autres régimes, y compris l'assurance-chômage, le recours à l'augmentation des cotisations sociales a été écarté en raison de la dégradation constante de la rentabilité des entreprises.* »

La situation financière de la Sécurité sociale serait donc rétablie pour moitié, d'une part au moyen d'un prélèvement sur les revenus des ménages, d'autre part au moyen d'une majoration de la TVA (ces deux mesures rapporteraient chacune 13,6 milliards de francs en 1985, 19,3 milliards de francs en 1986, 26,8 milliards de francs en 1987, 34,8 milliards de francs en 1988).

L'effort demandé aux ménages est donc très important : le taux des prélèvements obligatoires continuerait d'augmenter, atteignant 46,1 % en 1988 contre 43,8 % en 1982. Malgré cela, le déficit des administrations publiques (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) resterait voisin de 3 % du PIB, du fait notamment des lourdes charges d'intérêts de la dette intérieure. C'est donc bien un effort minimal que retient l'INSEE, dans ses hypothèses, à moins de se résoudre à ralentir beaucoup plus qu'il n'est fait la croissance du pouvoir d'achat des prestations sociales, une hypothèse qui, curieusement, n'est pas retenue.

Ce grand lessivage s'accompagnerait tout de même d'une bonne surprise : l'inflation se réduirait en France, revenant à des taux annuels de 5,7 % en moyenne sur la période 1982-1988 (12,4 % par an entre 1979 et 1982) et cela malgré la hausse de la TVA.

Améliorer le profit des entreprises

● *Une reprise de l'investissement, indispensable à la compétitivité de notre économie, passe par une amélioration des profits des entreprises.*

La décision que prend un chef d'entreprise d'investir dépend notamment de la situation financière de sa firme. Aussi l'INSEE a-t-il retenu l'hypothèse conforme d'ailleurs à la situation affichée par MM. Mauroy et Delors, d'une amélioration progressive mais nette des *profits des entreprises. La part de* la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée des entreprises reviendrait ainsi à 53,7 % en 1988 contre 57,6 % en 1982 et 55 % en 1979 (50 % en 1973).

Du coup, les entreprises pourraient tout à la fois réduire leur endettement et d'améliorer leur autofinancement. Leur besoin *record de financement* de 26 milliards de francs en 1982 serait diminué de moitié en 1988. *Les investissements*, quant à eux, reprendraient à partir de *1985* pour atteindre un taux de croissance annuel de 3,7 % en 1988. Mais même à cette date, le taux d'investissement productif (par rapport au PIB) resterait inférieur avec 13,7 % à ce qu'il était en 1973 (15,1 %), retrouvant tout juste son niveau de 1982.

Réduire la durée du travail

● *Même une baisse de la durée du travail n'empêcherait pas l'emploi industriel de diminuer et le chômage d'augmenter.*

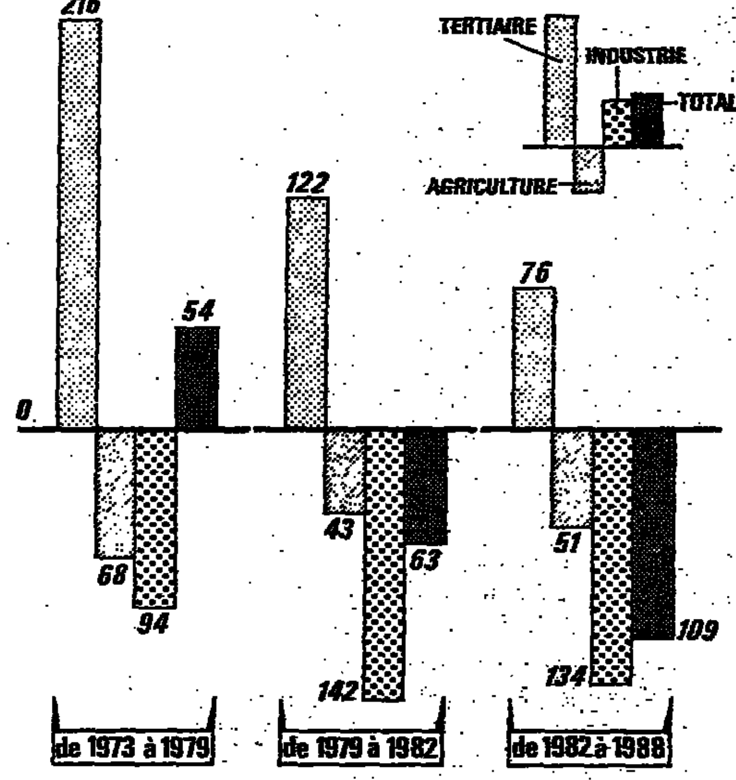
L'équipe de l'INSEE a retenu l'hypothèse d'une baisse lente mais régulière de la durée du travail, qui conduirait à la semaine de 36,4 heures en 1988 (soit les 35 heures vers 1990) (2). Cette évolution importante s'accompagnerait d'une meilleure utilisation des équipements, ce qui ne s'était pas produit entre 1973 et 1979.

Malgré cela, malgré l'hypothèse de gains de productivité du même *ordre qu'entre 1973 et 1979*, l'industrie (y compris énergie et travaux publics) perdrait 96 000 emplois par an entre 1984 et 1988 (142 000 par an entre 1979 et 1982, 210 000 par an entre 1982 et 1984). De son côté, le tertiaire (commerce et services), étrillé par le ralentissement de la consommation des ménages, ne créérait plus que 57 000 *emplois* par an entre 1984 et 1988 contre 122 000 par an entre 1979 et 1982. Au *total* (agriculture, industrie, services) ce seraient quelque 109 000 emplois par an qui disparaîtraient chaque année d'ici à 1988.

A quel chiffre de chômage cette *évolution* correspond-elle ? Pour tenter de répondre à une telle question, il faut *faire attention* au fait que le taux d'activité – c'est-à-dire le fait qu'un individu se présente ou non sur le marché du travail – dépend beaucoup de la situation économique. L'INSEE estime que le nombre de chômeurs, au sens où l'entend le Bureau international du travail, atteindrait 2,7 millions en 1988 *contre 1,9 million* en 1982 soit 12 % de la population active, et cela malgré la réduction de la durée du travail. Sans la semaine de 36 heures vers 1988 dont on n'est d'ailleurs pas sûr qu'elle se produira, puisque M. Mitterrand a décidé de ne pas l'imposer par voie législative, la disparition *des emplois serait encore* plus importante (500 000 de plus en 1988) ainsi que l'augmentation du nombre des chômeurs (200 000 de plus). Aussi, le nombre de ces emplois atteindrait-il alors 2,9 millions de personnes en 1988, toujours au sens du Bureau international du travail, soit 13 % de la population active.

PERTES ET CRÉATIONS D'EMPLOIS

(en milliers)



Les choix fondamentaux

C'est un cheminement sans histoire, ou plutôt – car les histoires peuvent toujours arriver, – sans grande possibilité d'écart qui nous est promis. Les choix fondamentaux qui restent à faire ne portent plus tellement sur l'acceptation ou le refus du plan de redressement Mauroy-Delors : le refus des disciplines actuelles entraînerait de tels dérapages, en matière de commerce extérieur notamment, que des *mesures cette fois vraiment* draconiennes et probablement insupportables seraient nécessaires au bout de quelques mois. Le choix qui nous est encore permis est plutôt celui de la durée et de l'intensité des sacrifices à consentir : plus ceux-ci seront importants, plus vite l'assainissement se fera, permettant plus tôt de relâcher l'effort. La seule variable sera celle de la croissance dans le monde, qui conditionne l'intensité de l'effort à accomplir.

Vive la crise ! Les années qui viennent seront difficiles. Elles seront les années de la nécessaire adaptation aux exigences du monde, mais elles risquent aussi d'être celles de très fortes tensions intérieures, sociales et politiques. Craquements *ou redémarrages* ? La véritable crise n'est peut-être pas celle que l'on croit.

ALAIN VERNHOLES.

(2) 45,26 heures en 1967, 43,5 heures en 1973 ; 41,2 heures en 1979 ; 40,6 heures en 1981, 39,5 heures en 1982.

Vingt points de repère

La crise, bien évidemment, concerne tous les pays industrialisés. L'Europe des Dix en supporte particulièrement le poids. Comment y a-t-elle résisté ? De quels moyens dispose-t-elle pour la surmonter ? Jean-Claude Guillebaud et Michel Albert répondent à ces questions en vingt points.

● *L'Europe sur la pente du déclin ?*

1) La croissance de l'économie européenne est passée de 4,6 % l'an entre 1963 et 1973 à moins 2 % l'an entre 1973 et 1982.

2) Malgré cela, les salaires réels ont continué d'augmenter (2,5 % l'an). Conséquence : les investissements se sont effondrés. On a sacrifié l'avenir au présent.

3) Entre 1973 et 1981, la production industrielle n'a progressé que de 7 % en Europe contre 28 % au Japon et 12 % aux Etats-Unis.

4) On a créé, depuis dix ans, cent fois moins d'emplois dans la CEE qu'aux Etats-Unis.

5) La part des dépenses des administrations publiques en Europe a atteint 50 % du PIB en 1980 (contre 30 % aux Etats-Unis et au Japon).

6) L'absence d'un vrai marché commun en matière de commandes publiques et de recherche-développement coûte à chaque famille d'Europe l'équivalent d'une semaine de revenu par an (50 milliards de dollars au total).

7) Les investissement énergétiques – préparer l'avenir ! – sont deux à trois fois moins élevés en Europe qu'aux Etats-Unis ou au Japon. Pour l'avenir la CEE ne prévoit de consacrer que 2,2 % de son PIB à ces investissements énergétiques (contre 3 % au Japon et 4 % aux Etats-Unis).

8) Entre 1960 et 1982 le poids des prélèvements obligatoires a augmenté sept fois plus vite dans la Communauté européenne qu'aux Etats-Unis.

9) En l'état actuel des choses la CEE ne peut guère espérer une croissance supérieure à 2 % dans les années 1980. Les chômeurs risquent alors d'être 20 millions en 1990 (contre 12 millions aujourd'hui).

10) La dépendance de l'Europe est désormais plus forte pour l'électronique que pour l'énergie. Elle rate la troisième révolution industrielle.

11) En Europe un jeune de moins de vingt-cinq ans sur cinq est au chômage. Le taux de scolarisation des jeunes de vingt ans ne dépasse pas 17 % dans la CEE (contre 30 % aux Etats-Unis et 25 % au Japon).

● *Aucun pays de la Communauté ne peut plus s'en sortir seul.*

12) Dans la CEE le taux de dépendance extérieure des économies nationales par rapport aux pays voisins est de 25 % (il n'est que de 10 %, en revanche, pour l'ensemble de la CEE par rapport au reste du monde).

13) Aucune politique conjoncturelle nationale ne peut plus diverger – vers le haut – de la moyenne sans porter, à terme, préjudice à l'intérêt national. Tout pays qui veut faire de la croissance seul est assuré de perdre.

14) Chaque gouvernement national est donc voué – par la contrainte extérieure – au rôle de gendarme économique alors qu'il veut continuer à être le père Noël de ses électeurs. Le père Noël ne peut être désormais que communautaire.

● *Le redressement de l'économie européenne demeure possible.*

15) Si une politique économique est concertée au niveau de la CEE elle bénéficie d'un multiplicateur d'efficacité communautaire. Il est d'une importance considérable : de 2 à 4 pour la croissance, de 1 à 2 pour la balance extérieure.

16) Un supplément de 1 % de croissance commun à l'ensemble de la CEE pendant trois ans suffirait – sous certaines conditions – à renverser radicalement les perspectives.

17) On dénonce souvent la « bureaucratie » de la CEE, or les administrations communautaires ne comptent que vingt mille fonctionnaires soit l'équivalent des services municipaux d'une ville de deux millions à trois millions d'habitants.

18) Les pays de la CEE détiennent à eux seuls le tiers des réserves en devises du monde et près de la moitié des réserves d'or. Quant aux dettes propres de la Communauté, elles ne dépassent pas 10 milliards de dollars.

19) En matière de recherche, les pays de la CEE disposent, ensemble, de moyens bien supérieurs à ceux du Japon, mais ils sont utilisés en ordre dispersé, donc gaspillés.

20) Sur les possibilités de réduire la durée du travail : se souvenir qu'entre 1900 et 1980 le nombre total d'heures travaillées par un homme au cours de son existence a baissé de moitié.

A VOIR

Yves Montand dans le salon de l'économiste

Quand Yves Montand, dans sa fameuse prestation des « Dossiers de l'écran » du 3 janvier, confessa qu'il allait bientôt nous parler d'économie à la télévision, nombre d'yeux s'écarquillèrent. Sa tête ne gonflait-elle pas un peu trop ? Puisque rien ne l'arrête plus dans sa prise en charge de l'actualité, on se prenait à rêver du sort de « *Sanguine, joli fruit* », du fait de l'entrée de l'Espagne dans le *Marché* commun et des courbes d'évolution du « salaire de la peur », en période de chômage.

Non, Yves Montand ne fait pas de tels amalgames, mais *nous raconte très sérieusement* la crise, sur un scénario préparé par Michel Albert et Jean-Claude Guillebaud. Une heure et demie, c'est beaucoup sur un sujet pas très folichon. On ne s'ennuie pas une minute. Montand entre, comme chez lui, dans le salon de l'économiste, parle entre chacune *des séquences filmées*, avec l'aisance et la chaleur qu'on lui connaît, de ce que vivent ou craignent de vivre chacun des Français, en posant des questions simples.

Dix-sept petits films insérés dans le grand essaient d'y répondre. « *Des crises comme celles-là, on en voudrait bien chez nous* », dit un Russe qui arrive d'Irkoutsk. Oui, mais la croissance *s'est arrêtée* ; nous avons cessé de nous enrichir ; nous *glissons vers le sous*-développement. Et puis, on danse sur le volcan des dettes du tiers-monde. Qu'un grand pays débiteur décide unilatéralement qu'il ne paiera plus ses dettes, et le scénario « catastrophe » de la réaction en chaîne des faillites fait exploser la marmite financière internationale (une des meilleures séquences de la série, bien que poussée délibérément *au noir*).

Un joli coup de patte de Montand aux « N'y a qu'à », avec, notamment, un reportage cocasse de la TV algérienne sur la France sans immigrés, une réflexion de Michel Jobert sur la France « *transformée en Albanie mélancolique* », si l'on fermait *ses frontières.*

Allons, tout ne va pas à vau-l'eau. Un tiers de l'industrie française est hyper-compétitive (les caméras s'attardent sur les chantiers Beneteau), et le BIOP européen pourrait être une force *de frappe (alliance de Bull-ICL-Olivetti-Philips)*. Insolite tout de même, le titre « Vive *la* crise ! ». Racoleur ? Pas seulement. La crise est aussi une chance, comme un accouchement. Vive le frisson qui va nous *réveiller ! Les yeux plantés sur* l'objectif de la caméra, pointant le doigt vers chaque téléspectateur, de la manière si pressante qu'on lui connaît, Yves Montand *dit : « C'est vous qui trouverez la solution. »* Rideau ! Chapeau ! *Une émission de bonne cuvée.*

P. D.

★ « Vive la crise ! », mercredi 22 février, A 2, 21 h 40.

● **Le BIT a enregistré un nombre *record de réclamations* pour non-respect de la liberté syndicale.** – Le Bureau international du travail (BIT), dont le conseil d'administration se réunit pour deux semaines à Genève, depuis le 20 février, a enregistré le nombre *record* de cent trente *réclamations* pour non-respect de la liberté syndicale dans le monde. Ces plaintes visent tant les pays industrialisés que les pays socialistes et ceux en développement.

SOCIAL

La semaine de 35 heures à l'essai dans une firme autrichienne

Les 35 heures à l'ordre du jour en Europe ? Un document adopté par le comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES), en vue de sa réunion sur l'emploi des 5 et 6 avril à Strasbourg, préconise pour lutter contre le chômage *« une action concertée dans tous les pays européens en faveur d'une réduction simultanée et coordonnée de la durée du travail vers les 35 heures »*.

Après la déclaration publiée par quatre dirigeants syndicaux européens, le 14 février (*le Monde* du 16 février), Force ouvrière rappelle que l'action pour les 35 heures *« engage tout le mouvement syndical européen »* et non seulement les quelques personnes (dont M. Edmond Maire et M. Georges Debunne, président de la CES) qui avaient lancé cet appel *« pour une Europe sociale et solidaire »*.

De notre correspondante

Vienne. – La semaine de 35 heures est devenue une réalité pour environ 7 000 salariés autrichiens. L'Autriche est-elle un modèle à faire rêver les autres pays ? En fait, la réduction de la durée du travail pendant une année dans une des usines de la société Steyr-Daimler-Puch entraîne pour les travailleurs concernés une baisse sensible (de l'ordre de 10 %) de leurs salaires. La mesure a été prise à la suite d'une intervention du gouvernement pour réduire le nombre des licenciements des 895 prévus à 350 dans cette usine dont le personnel était, depuis dix-sept mois, au chômage technique.

Steyr-Daimler-Puch, premier producteur autrichien de camions, de voitures utilitaires et de motocycles, mais aussi de chars, d'armes à feu et de munitions, est une société anonyme dont l'actionnaire majoritaire est la Creditanstalt-Bankverein, la plus grande banque nationalisée du pays. La firme emploie quelque 16 000 salariés et a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards de schillings (1), dont 70 % à l'exportation. Mais les pertes se sont chiffrées à plus de 600 millions de schillings, enregistrées notamment dans la production des camions et des motocycles.

L'arrêt pratiquement total des exportations de chars à partir de 1982 n'a pas arrangé les choses. En effet, l'interdiction faite – pour des raisons politiques et humanitaires – par le gouvernement de l'ancien chancelier Kreisky, en 1980, de livrer au Chili des chars commandés a porté un coup dur aux marchés d'armes de Steyr-Daimler-Puch. La production des chars Kurassier et d'armes à feu ne représentait qu'entre 7 % et 15 % de la production ; mais les profits obtenus dans ce secteur étaient indispensables pour faire face aux difficultés rencontrées ailleurs.

Afin d'effectuer les économies – de l'ordre de 300 millions de schillings – devenues nécessaires dans les secteurs non rentables, la direction avait décidé de procéder à des licenciements. Grâce au « modèle Steyr », leur nombre a été au moins temporairement réduit, la firme se réservant le droit de licencier d'autres ouvriers si, au bout d'un an, la situation des secteurs en crise ne s'est pas améliorée. En outre, le gouvernement a dû s'engager à supporter tous les frais de l'opération et, en plus, à passer des commandes supplémentaires pour 120 millions de schillings.

Protestation

M. Hannes Androsch, directeur général de la Creditanstalt-Bankverein, ancien ministre des finances et vice-chancelier, n'a pas cédé sur ses principes. La direction d'une entreprise même nationalisée ou semi-nationalisée doit respecter les impératifs de la rentabilité. Dans la mesure où l'Etat, pour des raisons légitimes de nature politique, sociale ou régionale, impose à l'entreprise des décisions allant à l'encontre de ces principes, il doit en assumer la pleine responsabilité, notamment sur le plan financier.

Le « modèle Steyr » a déclenché les plus vives protestations du patronat et de l'opposition, qui y voient un dangereux précédent pour la légalisation de la semaine de 35 heures. Le patronat songe à la compétitivité, déjà compromise, selon lui, par la cinquième semaine de congés payés qui sera introduite en trois étapes (deux jours chaque fois) à partir de cette année.

M. Ferdinand Lacina, secrétaire d'Etat, chargé de l'industrie nationalisée (20 % de l'économie), a rallumé les controverses en suggérant d'« examiner » le « modèle Steyr » pour le secteur métallurgique et mécanique, où 10 à 15 % des 260 000 emplois sont menacés. De son côté, M. Anton Benya, président de la Fédération des syndicats (OEGB), a rappelé que l'OEGB s'est prononcé, lors de son dernier congrès, pour la semaine de 35 heures avec compensation salariale, à condition, il est vrai, qu'elle soit également introduite au moins dans les pays industrialisés d'Europe les plus importants.

WALTRAUD BARYLI.

(1) 1 schilling = 0,43 franc.

Les fédérations de mineurs décident une marche sur Paris le 2 mars

Très largement suivie, lundi 20 février, dans le Nord - Pas-de-Calais et le Centre-Midi, la grève nationale, organisée par tous les syndicats de mineurs, a rencontré un écho relativement faible dans le Bassin lorrain, le moins touché par les plans de réduction d'effectifs actuellement négociés entre la direction des Charbonnages, le gouvernement et les organisations syndicales. Le mot d'ordre de grève totale pour quarante-huit heures, lancé par les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC, vise à protester contre les suppressions d'emplois prévues, dont le chiffre oscille entre dix-sept mille et vingt-sept mille d'ici à 1988, selon les plans de production retenus.

Réunie, le mardi 21 février, l'intersyndicale a appelé les mineurs et les *« populations minières »* à monter *« en masse »* à Paris le 2 mars, jour où le conseil d'administration des Charbonnages doit se réunir pour adopter un plan de production définitif. Les cinq fédérations estiment, dans un communiqué, qu'il n'est *« pas pensable que le gouvernement ne tienne pas compte de la volonté des mineurs et des populations concernées. Il est absolument nécessaire, que le gouvernement engage immédiatement des négociations sérieuses sur le projet de développement économique et social de l'entreprise avec les organisations syndicales »*.

Dans un article publié le 21 février par *l'Humanité*, M. Georges Valbon, ancien président démissionnaire des Charbonnages de France, membre du comité central du Parti communiste, estime que *« les mineurs en luttant défendent non seulement leur outil de travail et la vie d'un bassin, les moyens économiques du pays, mais aussi l'avenir industriel de la France. Les communistes sont à leurs côtés, ils seront avec eux pour faire triompher ce que les mineurs et tant de millions de travailleurs ont voulu en 1981 »*.

Dans le Nord : colère et déception

De notre correspondant

Lille. – *Colère et déception chez les mineurs ?* Oui. Détermination, sans doute, mais moins évidente que ne l'avaient espéré les organisations syndicales. Il faut dire que celles-ci avaient placé la barre haut dans le Nord - Pas-de-Calais en appelant d'une seule voix – CGT, CFTC, FO, CFDT et CGC réunies – à une grève totale dans les mines. Le mouvement a, il est vrai, été massivement suivi au fond : 86 % le matin, 84 % l'après-midi. Elle se serait, selon les syndicats, encore renforcée mardi matin.

Encore ces chiffres traduisent-ils une réalité différente selon les sites. Sur la plupart des puits, des piquets de grève avaient été disposés, mais il n'y a pas eu d'incidents et les militants n'ont pas eu de mal à renvoyer chez eux des mineurs *« venus aux nouvelles »*. Dans les services de jour, le mot d'ordre de l'intersyndicale a été moins entendu : on notait de 65 à 85 % de présents lundi.

Aucun rassemblement, aucune manifestation, aucun défilé, n'a eu lieu qui aurait donné le ton à cette journée.

La colère et la déception demeurent, prêtes à se faire entendre à la moindre occasion. *« Du charbon ? Il y en a. Il suffit de restructurer, d'investir... On nous a promis la relance et, pour finir, on ferme ! » « Se reconvertir, changer de métier ? Oui, mais pour faire quoi et pour aller où ? »*

Et il y a cette sécurité que donnait la mine à ceux qui « en étaient » : elle apportait logements, chauffage, médecin, retraite... *« Supprimer toute production de charbon dans le Nord-Pas-de-Calais,* déclarait l'intersyndicale en appelant à la grève, *c'est la menace de suppression des attributions de chauffage, de disparition de la gratuité totale du régime de sécurité sociale minière, de remise en cause de la gratuité du logement pour la corporation, d'atteinte à notre régime de retraite... »*

JEAN-RENÉ LORE.

En Lorraine : un semi-échec

De notre correspondant

Metz. – Un mineur sur deux a suivi lundi le mot d'ordre de grève lancé par quatre des cinq fédérations de mineurs de Lorraine (CGT, CFDT, FO, CFTC). Seuls les cadres de la CGC se sont désolidarisés du mouvement, car, pour eux *« cette grève est une erreur tactique »*. Trois mois après l'« avertissement solennel » donné le 10 novembre 1983 *par les mineurs des* Houillères du bassin de Lorraine (HBL), les résultats de la première des deux journées de grève constituent un semi-échec pour les syndicats.

Alors qu'à l'automne dernier plus de 90 % des 24 000 salariés de l'entreprise s'étaient mobilisés, paralysant totalement la production, lundi 20 février, 48,1 % du personnel de fond (2 091 personnes, sur un effectif prévu de 4 346) le matin, et 54,45 % (1 333 personnes sur 2 448) l'après-midi, selon la direction, ont suivi les consignes. Les taux de participation oscillent néanmoins entre 25 et 75 %. Ainsi, au siège de Sainte-Fontaine, le nombre des grévistes était de 24 % le matin, de 29 % l'après-midi, contre 61 et 76 % à La Houve, le noyau dur des HBL. Parmi le personnel de jour moins d'une personne sur quatre a répondu au mot d'ordre de grève.

Comment expliquer cette différence importante de mobilisation, tant par rapport au mouvement de novembre dernier que par rapport aux autres bassins houillers français ? Les HBL sont moins touchés par le plan élaboré par Charbonnages de France. Ainsi, l'hypothèse la plus « radicale » de CDF, celle ramenant la production de 18,5 millions de tonnes à 13,5 millions en 1988, condamnerait l'ensemble des puits du Nord-Pas-de-Calais, tout comme ceux du Centre-Midi, à l'exception des *mines à ciel ouvert* et du puits de Gardanne (Bouches-du-Rhône). En revanche, le bassin houiller lorrain serait proportionnellement le plus épargné. Considérant cette disparité de situation entre les bassins houillers français comme néfaste à la réussite du mouvement national, la CGC lorraine a pris ses distances, soulignant : *« Nous risquons de compromettre les chances d'une action de plus grande envergure si le besoin s'en fait sentir. »*

« On s'attendait à ce que ce soit difficile », commentait lundi soir la CGT, pour qui *« le plan gouvernemental n'est pas encore bien compris »*. *« Il ne faut pas laisser accréditer l'idée que la Lorraine ne s'en tirera pas trop mal, ceci est faux. La Lorraine ne sera pas épargnée par la politique de récession »*, prévient depuis plusieurs semaines le CGT.

Les responsables de l'intersyndicale ont par ailleurs dénoncé lundi soir *« les pressions exercées par la direction sur le personnel pour casser, avec l'appui de la CGC, le mouvement unitaire »*.

JEAN-LOUIS THIS.

MANIFESTATIONS D'OUVRIERS SIDÉRURGISTES EN LORRAINE

Les sidérurgistes de Sacilor ont manifesté le 20 février à Gandrange (Moselle) pour protester conte les restructurations des sites lorrains. Ils s'inquiètent en particulier de l'éventuelle fermeture du train à fil de Rombas. En fin d'après-midi, l'autoroute *Metz-Thionville* a été bloquée par des fils d'acier déroulés par les manifestants. La veille déjà, 22 tonnes de fil avaient été déversées sur le site de Sacilor dans le cadre d'une journée d'action organisée par la CGT, la CFDT et FO.

Les ouvriers de l'autre groupe sidérurgique Usinor ont manifesté également le 20 février, pour protester contre l'abandon prévu de la *« filière fonte »* à *Longwy* (Meurthe-et-Moselle). Des voitures du train Paris-Luxembourg ont été peintes avec le slogan *« Longwy, 1979-1984, même combat ! »*.

● **Appel intersyndical à une occupation partielle de l'usine Massey-Ferguson à Marquette-lez-Lille (Nord).** – L'intersyndicale (CGT, CFDT et FO) de l'usine Massey-Ferguson de Marquette-lez-Lille (Nord), où 564 emplois sont menacés sur un effectif de 2 050 salariés, a lancé, le 20 février, un appel à une occupation partielle des locaux par les travailleurs concernés par les réductions d'effectifs. Outre 100 départs en préretraites et 45 départs volontaires, la direction avait déposé une demande de licenciement collectif à l'inspection du travail qui en a accepté 321 et refusé 98. La direction a alors décidé, pour ces 98 personnes, de procéder à une *mise* en chômage partiel total.

ÉNERGIE

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE ASSOUPLIT LA RÉGLEMENTATION SUR L'IMPORTATION DU GAZ NATUREL

Le département américain de l'énergie a rendu publiques des nouvelles règles sur les importations de gaz naturel. Ces dispositions, plus souples que les précédentes, ne concerneront officiellement que les contrats en cours de négociation ou de révision (quatorze avec le Canada et deux avec l'Algérie pour un total de 42 milliards de mètres cubes). Contrairement à ce qui se passait jusqu'ici, l'approbation des autorités américaines ne sera plus fonction de l'existence de « prix limites » fixés par l'administration fédérale de régulation de l'énergie. Le gouvernement se contentera de vérifier que les prix et les clauses des nouveaux contrats sont suffisamment flexibles pour s'adapter aux conditions du marché, estimées en fonction des combustibles concurrents, y compris le gaz naturel *national*.

Cette nouvelle réglementation, selon la plupart des observateurs, pourrait également s'appliquer de fait aux contrats déjà signés, l'administration ayant demandé que tous les contrats soient soumis à ses services pour vérifier leur conformité aux nouvelles règles, ou les progrès effectués en ce sens depuis un an. Elle devrait avoir pour effet de faire diminuer les prix d'importation du gaz naturel.

AUTOMOBILE

PEUGEOT CHERCHE UN FINANCEMENT POUR SON USINE TALBOT EN GRANDE-BRETAGNE

Des négociations ont repris entre la direction de Peugeot SA et le gouvernement britannique pour financer le développement de l'usine Talbot de Ryton près de Coventry. La discussion avait été interrompue lors du conflit de Poissy au mois de décembre. Peugeot rechercherait une aide de l'ordre de 50 millions de livres (près de 600 millions de francs) pour permettre à l'usine de Ryton d'assembler une nouvelle voiture, qui pourrait être la C 28 actuellement dans les cartons de Talbot et pour laquelle les syndicats français n'ont pu obtenir l'assurance qu'elle serait commercialisée sous la marque Talbot et non Peugeot.

Cette nouvelle voiture sera principalement construite à Poissy, où Peugeot entend investir 1,2 milliard de francs. Mais elle pourrait être aussi assemblée en Espagne et en Grande-Bretagne.

Le gouvernement britannique est, à en croire le *Financial Times*, très sceptique quant à la volonté de Peugeot d'investir dans l'usine de Ryton. Pourtant, si aucun investissement n'est réalisé dans cette usine – qui produit actuellement les modèles Horizon, Alpine et Solara – pour y développer un nouveau modèle, tout laisse à penser que Ryton sera fermée.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Delattre-Levivier cède ses activités levage-manutention à PHB-Weserhütte (PHW).** – Nouvelle *« vente par appartement »* chez Creusot-Loire qui vient de signer un accord avec la firme allemande PHW, l'un des leaders mondiaux du levage et de la manutention. Delattre-Levivier filiale de Creusot-Loire cédera l'ensemble de ses activités levage-manutention (500 de ses 4 000 salariés) à une société dont PHW prendra 65 % du capital.

Automobile

● **Volvo rappelle 48 000 voitures.** – Le constructeur automobile suédois a décidé de rappeler 48 000 voitures en Suède et à l'étranger pour réviser le système de freinage du modèle 760 et, sur les 760 à turbocompresseur, le catalyseur de gaz d'échappement. – *(AFP)*.

Énergie

● **EDF va construire une ligne pour fournir du courant à l'Espagne.** – EDF va construire en 1984 une ligne pour acheminer le courant électrique entre Lannemezan (Hautes-Pyrénées) et Saragosse (Espagne), a annoncé le 20 janvier, à Toulouse, M. Jean Bourdel, délégué régional de la direction production-transport d' EDF. *« La ligne est déjà en cours de construction de l'autre côté des Pyrénées. Entre Lannemezan et la frontière espagnole, le tracé n'est pas encore définitivement arrêté »*, a-t-il précisé. *« L'Espagne est très déficitaire en courant électrique. En 1983, EDF lui a vendu plus de 2 milliards de kWh, sur un total de 13 milliards de kWh exportés en Europe. Pour 1984, nous prévoyons une fourniture de 3 milliards de kWh »*, a ajouté M. Bourdel.

● **Création d'une société de forage pétrolier sino-américaine.** – La China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) a conclu le 20 janvier un contrat prévoyant la création d'une société commune avec deux sociétés américaines, Occidental Equipment and Service Inc (filiale du groupe Occident Petroleum) et SEDC inc. La société commune, spécialisée dans le forage, et nommée China Nanhai Occidental Sedco Drilling Corporation, aura un capital initial de 1,5 million de dollars (12,5 millions de francs). Elle commencera en août 1984 ses opérations de forage dans deux zones de l'estuaire de la rivière des Perles, attribuées à un consortium dont Occidental Petroleum est opérateur.

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● *Redressement du PIB.* – Le produit intérieur brut britannique s'est redressé de 2,1 % en 1983, indique l'Office central de la statistique, sur la base de statistiques provisoires. L'indice (base 100 en 1980) est estimé à 101,4 pour l'an dernier, contre 99,3 en 1982 et 98 en 1981 au creux de la récession. Il reste cependant inférieur de près de 2 % à son niveau record (103,3) de 1979. Selon l'Office, le redressement est intervenu dans la plupart des secteurs, mais il a été le plus prononcé dans le commerce de distribution et les *moyens de communication*. La production agricole a toutefois baissé après son progrès exceptionnel de 1982. – *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

Les viticulteurs du Midi accueillent avec satisfaction les décisions du gouvernement en leur faveur

Recevant M. Robert Capdeville (PS), président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, M. Pierre Mauroy, premier ministre, a annoncé, lundi 20 février, un ensemble de sept mesures en faveur des viticulteurs méridionaux. La plus importante de ces mesures, dans l'immédiat, consiste en une aide en trésorerie accordée aux producteurs de vins de table et de vins délimités de qualité supérieures (VDQS) qui en feront la demande, dans la limite de 1 200 F par hectare, plafonnée à 12 hectares par exploitation.

M. Capdeville a précisé que *l'enveloppe totale des prêts qui* seront consentis dépasse 300 millions de francs. Les intérêts (environ 30 millions) seront pris en charge par l'Office des vins. Cette mesure sera mise en plaxe par l'Onivins, en liaison avec la région dans le cadre d'un avenant au futur contrat de Plan.

De plus, le premier ministre a confirmé l'intention du gouvernement de demander à Bruxelles, dans le cadre de la prochaine négociation sur les prix agricoles, fin mars, une mesure de distillation exceptionnelle en faveur des zones méridionales, *« la négociation en cours sur la politique agricole commune et la situation budgétaire de la Communauté ne permettant pas à la Commission d'ouvrir dès maintenant une opération »* de cette nature, précise le communiqué diffusé par les services de M. Mauroy.

Cinq autres décisions ont été annoncées : la procédure de règlement des primes de restructuration, de reconversion et de garantie de bonne fin sera accélérée ; les accords interprofessionnelles récemment signés sur le prix minimum et la cotisation interprofessionnelle sont homologués ; le gouvernement *« reste très attentif à l'évolution des importations, et veillera à ce que leur niveau se tienne en deçà de celui atteint en 1983 »* ; un groupe de travail, dans le cadre de l'Onivins, devra étudier les conditions d'un équilibre respectif du marché des vins d'appellation contrôlée, des vins délimités de qualité supérieure et des vins de table, et remettre ses conclusions au gouvernement le 1er juin prochain ; enfin, *« le gouvernement poursuivra, dans les prochaines semaines, la concertation engagée sur les adaptations à apporter à la réglementation communautaire pour garantir un équilibre durable du marché viticole »* (il s'agit de réflexions menées par les professionnels sur la création pour chaque viticulteur d'un *« droit à commercialiser »*, assurant à chacun une garantie de prix suffisante, encourageant la qualité et décourageant les excédents).

« Il me semble que ces mesures devraient ramener le calme dans les esprits », a estimé M. Capdeville à sa sortie de l'hôtel Matignon.

De leur côté, les dirigeants viticoles ont réagi positivement. M. Jean Huillet, leader des comités d'action viticoles de l'Hérault, estime, notamment, que *« ces mesures correspondent aux revendications pour le court terme »*. Même réaction chez M. Marcellin Courret, président national de l'Office des vins et également président de la Fédération des caves coopératives de l'Hérault, qui estime que *« la distillation exceptionnelle est le point clé »* de ces mesures, et que *« le gouvernement français doit envisager d'autres mesures, au cas où Bruxelles la refuserait »*.

Les négociations CEE-Espagne

La France entre l'ouverture et les réserves

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le coup d'envoi à la partie agricole de la négociation d'adhésion de l'Espagne à la Communauté est donné ce mardi 21 février : les ministres des affaires étrangères des Dix remettent à M. Moran, leur collègue espagnol, une *« déclaration »* où la CEE définit sa position sur ce que devraient être les modalités d'intégration de l'agriculture espagnole à l'Europe verte.

C'est un moment important, puisque, jusqu'à présent, les Français empêchaient l'ouverture du débat en expliquant qu'auparavant les Dix devaient résoudre leurs propres problèmes – c'est-à-dire réformer les règlements applicables aux produits agricoles méditerranéens (ce qui a été partiellement fait : le règlement « vin » a été révisé en 1982 ; celui applicable aux fruits et légumes, en octobre 1983) – et se doter de ressources suffisantes pour rendre possible l'élargissement. Le déblocage français intervient avant que la négociation européenne en cours entre les Dix ne soit achevée, ce qui confirme la volonté d'ouverture de Paris.

Toutefois, les difficultés objectives demeurent ; les divergences qui se sont manifestées le 20 février entre les Dix au moment de rédiger la *« déclaration »* destinée aux Espagnols en témoignent. De façon générale, les Français souhaitaient une position communautaire plus restrictive que les autres Etats membres. S'agissant du vin, ils ont obtenu que le document approuvé fasse référence aux *« problèmes spécifiques* [qui] *se posent en ce qui concerne l'évolution de la production en Espagne... »*. La Commission fera à ce sujet des propositions aux Etats membres d'ici un mois. Ce pourrait être des quotas de production par pays, ou une formule voisine.

Cette orientation ne plaît pas aux Italiens : ils souhaitent que des dispositions soient prises pour maîtriser le développement de la production espagnole, mais n'entendent pas avoir eux-mêmes à se soumettre à de nouvelles disciplines. Beau débat en perspective !

C'est une intégration progressive, voire lointaine, qui est proposée aux producteurs espagnols de fruits et légumes. Alors que, pour les autres produits agricoles, la période de transition serait de sept ans (avec prorogation possible de trois ans pour certaines clauses), elle atteindrait dix ans, divisés en deux « phases », la première de quatre ans, la seconde de six ans. Durant la première phase, la situation resterait *grosso modo* inchangée, l'Espagne continuerait pratiquement à être traitée comme un pays tiers. Durant la seconde phase, la protection du marché des Dix serait progressivement réduite.

A propos de l'huile d'olive, autre dossier sensible, le document fait référence aux conséquences financières que risque de poser le soutien des marchés, si rien n'est fait pour maintenir le niveau de la consommation en Espagne. Faut-il, pour y parvenir, taxer les huiles végétales produites et importées dans la Communauté ? Les Dix, profondément divisés sur cette question-clé, à laquelle sont également très sensibles les Etats-Unis, se gardent bien de se prononcer.

La « déclaration » de la Communauté est une position de départ qui ne conviendra certainement pas aux Espagnols. Mais, à ce stade, le plus important pour eux n'est pas le contenu de la position communautaire, par définition amendable, mais bien l'ouverture effective des pourparlers.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

IBM VA INSTALLER LE RÉSEAU DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DE GRANDE-BRETAGNE

IBM et British Telecom (BT, l'administration des télécommunications) ont été choisis pour bâtir le futur réseau de paiement électronique de Grande-Bretagne. Le comité des banques de compensation (Committee of London Clearing Banks, CLCB), qui souhaite ouvrir ce service en 1986, a finalement retenu l'association entre IBM et BT aux dépens d'International Computers Ldt (ICL), le constructeur britannique d'ordinateurs. Toutefois, si la technologie d'IBM a été retenue, les spécifications devront être rendues publiques afin que d'autres constructeurs puissent proposer également leurs matériels, en particulier les terminaux points de vente qui seront placés chez les commerçants.

Des réseaux de paiement par carte chez les commerçants avec débit automatique des achats par le réseau (système on-line) sont en développement dans toute l'Europe. Pour IBM, il s'agit d'une victoire importante dans l'immense marché de l'informatique bancaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,3375	8,3425	+ 145	+ 175	+ 295	+ 340	+ 865	+ 985
$ can.	6,6684	6,6740	+ 116	+ 156	+ 252	+ 304	+ 762	+ 875
Yen (100)	3,5592	3,5629	+ 160	+ 180	+ 335	+ 367	+ 1042	+ 1105
DM	3,0839	3,0864	+ 157	+ 170	+ 328	+ 349	+ 975	+ 1027
Florin	2,7327	2,7352	+ 133	+ 147	+ 282	+ 301	+ 850	+ 898
F.B. (100)	15,0564	15,0695	+	+ 125	+	+ 151	+	+ 279
F.S.	3,7544	3,7584	+ 259	+ 280	+ 553	+ 581	+ 1602	+ 1675
L. (1 000)	4,9885	4,9927	– 199	– 163	– 423	– 375	– 1208	– 1098
£	12,0977	12,1108	+ 286	+ 346	+ 684	+ 686	+ 1845	+ 2055

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 1/8	10 1/16	10 7/16
DM	5 5/16	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	11 3/8	12 1/8	11 7/8	12 5/8	12 1/8	12 7/8
F.S.	1 1/4	1 7/8	2 15/16	3 5/16	3 1/16	3 7/16	3 9/16	3 15/16
L. (1 000)	16	16 3/4	16 1/4	17 1/4	16 5/8	17 5/8	17	18
£	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2	9 3/8	9 3/4
F. franç.	12	12 1/8	13 11/16	14 3/16	14 3/4	15 1/4	15 7/16	15 11/16

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le montant du chiffre d'affaires du groupe s'élève pour l'année 1983 à 2,06 milliards de francs en progression de 5 %.

GERLAND ROUTES a réalisé un chiffre d'affaires de 852 millions en hausse de 1 %, ce qui correspond en francs constants à une baisse du volume d'activité dans un marché affecté par la réduction des crédits.

GERLAND SOLS ET REVETEMENTS, avec 773 millions, progresse de 9 % avec une hausse modérée des ventes en France et une progression sur l'étranger.

GERLAND ETANCHEITE avec un chiffre d'affaires de 151 millions n'a progressé que de 3 % dans un marché national déprimé, mais avec un bon développement de ses exportations.

Les ventes à diverses industries de GERLAND CHIMIE (108 millions) et de *GERLAND ELASTOMERES* (177 millions) ont connu des évolutions favorables pour la chimie, les silicones et les revêtements de cylindres.

Le cash flow de 1983 devrait rester voisin de celui de 1982 qui s'élevait pour le Groupe à 98 millions. Du fait notamment des amortissements exceptionnels autorisés par la loi de finances 1983, le résultat net devrait rester inférieur à celui de 1982, mais supérieur à celui de 1981.

***

Le Conseil d'administration a décidé une augmentation de capital par souscription en espèces au prix de 350 F par action à raison de 2 actions nouvelles pour 5 anciennes ; en outre, il sera attribué gratuitement au capital ainsi augmenté 1 action nouvelle pour 4 actions possédées. Le capital sera ainsi porté à 40 010 200 F. Les actions nouvelles seront créées jouissance 1er janvier 1984.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires de la COMPAGNIE FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX (société holding du Groupe Delmas-Vieljeux) sont, conformément aux décisions prises par le conseil d'administration le 18 janvier 1984, convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 8 mars 1984, à 15 heures, à Paris, 16, avenue Matignon.

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1983, d'une durée normale de douze mois. Le précédent exercice avait eu une durée exceptionnelle de dix-huit mois.

Le compte d'exploitation fait apparaître un bénéfice de F 26 258 763. Le *résultat d'exploitation de l'exercice* précédent de dix-huit mois s'élevait à F 32 282 446.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à F 42 835 496 contre F 57 062 750 pour l'exercice précédent, et comporte une plus-value nette à long terme de *F 18 558 882 provenant de la cession de* titres de participation et de placement.

Il sera proposé à l'assemblée générale de fixer le dividende à F 35 par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal (impôt payé au Trésor) de F 17,50 donnant un total de F 52,50 par action, *identique* à celui de l'exercice *précédent*.

THYSSEN AKTIENGESELLSHAFT

VORM. AUGUST THYSSEN - HUTTE

La Société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire le vendredi 30 mars 1984 à 10 heures, à la Mercatorhalle, Konig-Heinrich Platz Duisbourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

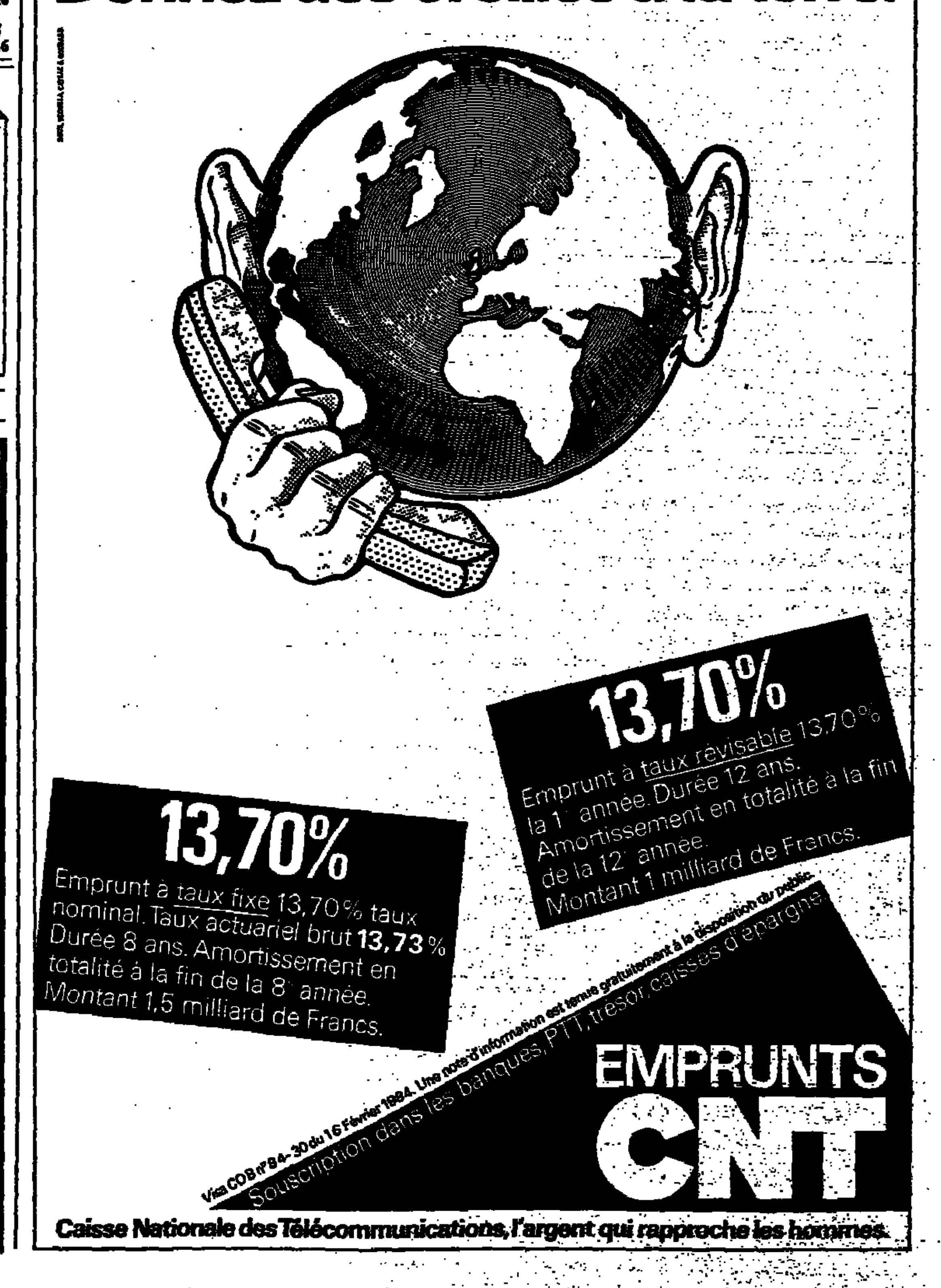
1°) Présentation du bilan et des comptes consolidés au 30 septembre 1983 ainsi que du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1982-1983.

2°) Quitus en faveur du directoire et du conseil d'administration.

3°) Nomination du commissaire aux comptes.

4°) Renouvellement du conseil de surveillance.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à s'y faire représenter. En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter devront faire immobiliser leurs actions avant le 23 mars 1984 chez l'Européenne de Banque, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, ou faire notifier à celle-ci, avant la même date, l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change. L'Européenne de Banque délivrera les cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.



— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 février

Redressement

Pour la première fois depuis une semaine, les cours se sont redressés mardi à la Bourse de Paris. Avant l'ouverture de la séance, les professionnels tablaient tous sur une amélioration, mais avec peu d'affaires. Ce fut exactement ce qui se produisit et avec l'effet de levier désormais habituel – cette fois les baisses se comptaient sur les doigts des mains – tous les indices ont rebondi, l'indicateur instantané progressant, quant à lui, de 1,8 %.

La liquidation générale s'étant déroulée à ce jour, la hausse enregistrée a eu pour effet de relever les cours de compensation. C'était un élément de satisfaction pour les boursiers. Sans être vraiment lourd, le bilan du mois est mauvais (– 5,2 %). C'est le premier à être négatif depuis juin 1983. A l'évidence, et tout le monde était d'accord sur ce point, cette reprise a revêtu un caractère essentiellement technique (rachats des vendeurs à découvert).

Doit-on la situer dans le cadre restreint de la liquidation, ou dans celui plus large d'une nouvelle phase de hausse ? Beaucoup se posaient la question autour de la corbeille.

Tout dépendra du comportement de Wall Street fermé lundi pour le « Washington's Birthday », comportement qui pourrait lui-même être lié aux événements du Proche-Orient.

Elf-Aquitaine aurait annoncé une augmentation de capital de 1,5 milliard de francs (1 pour 10 à 170 F). L'action a monté de 3,6 %.

Dans le sillage du dollar, la devise-titre s'est redressée pour s'échanger entre 10,58 F et 10,65 F contre 10,44 F-10,62 F.

A cause des craintes suscitées par la situation au Proche-Orient, l'or aussi a monté. A Londres, le prix du métal jaune s'est élevé à 388,25 dollars l'once contre 385,25 dollars. A Paris, le lingot a gagné 1 500 F à 103 800 F. Le napoléon a plus modestement progressé de 1 F à 649 F.

NEW-YORK

Clos

Tous les marchés financiers américains ont chômé, lundi 20 février, pour la célébration de l'anniversaire de Washington (Washington Birthday).

Nixdorf va faire son entrée à la Bourse de Francfort

La compagnie d'informatique allemande Nixdorf, numéro un outre-Rhin du mini-ordinateur, va introduire ses actions à la Bourse de Francfort pour se procurer les capitaux dont elle a besoin pour financer son expansion. L'opération aura lieu en mai ou en juin et portera sur 20 % du capital.

Le prix d'introduction sera fixé peu avant. D'ici là, le capital sera relevé de 260 millions à 360 millions de deutschemarks.

Selon M. Heinz Nixdorf, président du groupe, cette introduction rapportera 72 millions de deutschemarks et devrait permettre à la société de poursuivre son développement, notamment face à la concurrence américaine.

Actuellement le capital de Nixdorf est contrôlé par la famille de M. Nixdorf. La Deutsche Bank, qui avait pris une participation de 25 % en 1979, a réduit ses intérêts à 10 % en revendant à la famille Nixdorf une partie des titres en sa possession.

En 1983, le chiffre d'affaires, multiplié par trois en six ans, a augmenté de 19 %, atteignant 2,7 milliards de deutschemarks. Les commandes ont représenté l'an dernier 2,6 milliards de deutschemarks contre 2,1 en 1982.

Au cours des sept dernières années, les effectifs de la firme ont doublé pour s'élever à *sept mille cinq cents personnes*. Nixdorf prévoit la création de dix mille nouveaux emplois d'ici cinq ans. En 1983, elle a investi 300 millions de deutschemarks au titre des équipements et 250 millions de deutschemarks dans la recherche et le développement.

M. Nixdorf a annoncé qu'il présenterait, au cours de la prochaine foire de Hanovre, en avril, un « *système téléphonique révolutionnaire* » qui intègre le texte, le dessin et la parole en technique digitale.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA CHASE MANHATTAN VEUT PRENDRE LE CONTROLE DE LA NEDERLANDSE CREDIET BANK. – La banque américaine lance une OPA sur le capital de la Nederlandse Crediet Bank (NCB), cinquième banque commerciale des Pays-Bas. Déjà actionnaire minoritaire de l'établissement à 31,5 %, elle offre de racheter au prix unitaire de 40 florins les titres en possession du groupe Thyssen-Bornemisza Europe NV (27,5 %), des compagnies d'assurances Levens Verzekering Maatschappij Utrecht (10 %) et Hoog Huys (10 %) et du public (21 %).

Cette OPA, d'un coût de 131,5 millions de florins, sera valable du 21 février au 2 avril prochain. En cas de réussite, l'opération devra encore être approuvée par les autorités américaines et néerlandaises. A la fin du premier semestre de 1983, son bilan atteignait 14,1 milliards de florins. Tombé de 19 millions à 7,3 millions de florins en 1982, son bénéfice net s'était établi à 6,3 millions de florins à la même date (contre 5,7 millions au 30 juin 1982). Selon la NCB, *pour l'exercice entier, il devrait être* supérieur au précédent.

CETELEM. – Le résultat net consolidé du Cetelem (groupe de la compagnie bancaire), affaire spécialisée dans le crédit à l'équipement familial, a progressé de 27 % en 1983, pour atteindre 211 millions de francs.

Ces sociétés filiales ont distribué un million de financements nouveaux (+ 6 %), pour un montant total de 14,17 milliards de francs (+ 11 %). Le nombre des opérations en cours était de 2,23 millions en fin d'année et leur montant atteignait 18,44 milliards (+ 16 %).

Le Cetelem a réalisé un bénéfice net de 118,4 millions de francs. La société distribuera 31,5 millions de francs et assurera à chaque action un revenu net de 10 F (inchangé).

DOWELL. – La société de services pour la recherche pétrolière Schlumberger Ltd a racheté pour 440 millions de dollars la moitié de la société Dowell, une filiale de Dow Chemical spécialisée dans les services pétroliers aux Etats-Unis et au Canada.

Schlumberger et Dow Chemical sont déjà associés dans la société Dowell-Schlumberger, qui a des activités dans le monde entier, sauf aux Etats-Unis et au Canada.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	17 fév.	20 fév.
Valeurs françaises	102,7	102,5
Valeurs étrangères	99	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 fév.	20 fév.
Indice général	159,6	159,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 février .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 fév.	21 fév.
1 dollar (en yens)	232,85	233,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 10	1 180
5 %	39 50	0 287
3 % amort. 45-54	71	1 680
Emp. 7 % 1973	9730	..
Emp. 8,80 % 77	116 80	6 612
9,80 % 78/93	90 30	6 025
8,80 % 78/86	91 90	1 731
10,80 % 79/94	92 60	5 046
13,25 % 80/90	100 50	9 557
13,80 % 80/87	102 85	4 864
13,80 % 81/99	101 95	1 433
16,75 % 81/87	110 50	7 561
16,20 % 82/90	111 85	1 770
16 % juin 82	111 25	11 279
E.D.F. 7,8 % 61	137 60	1 186
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 35	9 591
Ch. France 3 %	139 50	..
CNB Bques janv. 82	102 10	1 897
CNB Paribas	102 15	1 897
CNB Suez	102 20	1 897
CNI janv. 82	102 10	1 897

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10.50 % 77	2540	2580
Carrefour 6,75 % 77	326	328
Interbail (obl. conv.)	250	....
Lafarge 6 % 72	368	355
Martel 8,75 % 70	1600	1615
Michelin 5,50 % 70	637	637
Moët-Hennes. 6 % 77	1684	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	238	238
Peugeot 6 % 70-75	353 60	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	166	....
Télém. 7 % 74	175	....
Thom.-CSF 8,9 % 77	360	360
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	55	53 50
A.G.F. (St Cent.)	368	359
A.G.P. Vie	5980	6000
Agr. Inc. Madag.	95	98
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	353 30	348
André Roudière	139	....
Applic. Hydraul.	295	299 80
Arbel	37 10	37 10
Artois	401	395
At. Ch. Loire	14 65	15
Aussedat-Rey	24 80	25
Bain C. Monaco	88	88
Banania	452	453
Banque Hypoth. Eur.	300	297
Blanzy-Ouest	270	276
B.N.P. Intercontin.	180	175
Bénédictine	1670	1680
Bon-Marché	120	....
Boris	305	315
Bras. Glac. Int.	902	890
Calif	365	365
Cambodge	201	203
C.A.M.E.	99	98
Campenon Bern.	168	170
Caout. Padang	319	319
Carbone-Lorraine	55	56
Carnaud S.A.	145 20	147
Caves Roquefort	831	798
C.E.G.Frig.	206 20	204 50
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	781	790
Centrest (Ny)	105 50	109 d
Cerabati	85	81 60
C.F.F. Ferrailles	157	157
C.F.S.	810	....
C.G.I.B.	80 60	....
C.G.V.	105	109 20 d
Chambon (M.)	392	390
Chambourcy (M.)	1020	1005
Champex (Ny)	109	109
Chim. Gde Paroisse	81 50	80 10
C.I. Maritime	410	408
Ciments Vicat	237	238
Citram (B)	125	....
Clause	457	468 c
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	360
Cochery	51	....
Cofradel (Ly)	422	....
Cogif	237 60	239
Comindus	855	....
Comiphos	176	173 90
Comp. Lyon-Alem.	217	213
Concorde (La)	256	....
C.M.P.	15 30	15 50
Conte S.A. (Li)	42 20	....
Crédit (C.F.B.)	183 60	190
Créd. Gén. Ind.	400	405
Cr. Universel (Cie)	460	460
Créditel	126	126
Darblay S.A.	219	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	700	700
De Dietrich	320	325
Degremont	150	154
Delalande S.A.	228	228
Delmas-Vieljeux	685	670
Dév. Rég. P.d.C (Li)	128	126 80
Didot-Bottin	556	559
Dist. Indochine	385	385
Drag. Trav. Pub.	270	....
Duc-Lamothe	229	....
Dunlop	14 10	13 15 o
Eaux Bass. Vichy	989	950
Eaux Vittel	850	825
Ecco	2710	....
Economats Centre	483	490
Electro-Banque	254	260
Electro-Financ.	475	479
Elf-Antargaz	157 40	157
E.L.M. Leblanc	651	655
Entrepôts Paris	269	269
Epargne (B)	1200	1200
Epargne de France	305	308
Epeda-BF	1220	1205
Escaut-Meuse	385	380
Eurocom	605	604
Europ. Accumul.	31 50	....
Eternit	312 50	315
Félix Potin	1085	1086
Ferm. Vichy (Ly)	120	....
Finalens	100	98
FIPP	107	....
Fnac	250	242
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	185 20	184
Fonc. Agache-W.	85	84
Fonc. Lyonnaise	1380	....
Foncina	170	170
Forges Gueugnon	14 45	14 20
Forges Strasbourg	132	131 20
Forater	1266	1255
Fougerolle	73 10	75
France I.A.R.D.	102 50	105
France (La)	795	799
Frankel	199	195
Fromageries Bel	772	772
From. Paul Renard	453 50	....
GAN	688	684
Gaumont	622	621
Gaz et Eaux	1343	1349
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 70	25 20
Gerland (Ly)	735	735
Gévelot	318 50	312
Gr. Fin. Constr.	216	215
Gds Moul. Corbeil	80	....
Gds Moul. Paris	300	....
Groupe Victoire	735	765 d
G. Transp. Ind.	135	134
Huard-U.C.F.	35	34
Hutchinson	31	31
Hydro-Energie	193 60	....
Hydroc. St-Denis	48	49
Immindo S.A.	220	216
Imminvest	165 50	165 60
Immobail	310	310
Immobanque	493	486
Immob. Marseille	2160	2160
Immofice	410 10	398
Industrielle Cie	712	740
Invest. (Sté Cent.)	855	821
Jaeger	38 40	35 70 o
Lafitte-Bail	301	305
Lambert Frères	52	54
Lampes	108	109
La Brosse-Dupont	78 80	75 65
Lebon Cie	728	716
Lille-Bonnières	230	....
Locabail Immob.	500	520
Loca-Expansion	183	184
Locafinancière	263 90	263 30
Locatel	359	364
Lordex (Ny)	115	115
Louvre	400	395
Luchaire S.A.	219 60	201
Machines Bull	33 60	....
Magasins Uniprix	58	58 10
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	135 50	....
Marocaine Cie	33 50	33 50
Métal Déployé	276 70	287 05
M. H.	155	148 80
Mic	258	260
Mors	279 80	280
Nadella S.A.	118 10	....
Navel Worms	120	116
Navig. (Nat. de)	48	49 50
Nicolas	479	446 20 o
Nodet-Gougis	90	....
OPB Paribas	135 90	135
Optorg	114 70	114 70
Origny-Desvroise	100	100
Palais Nouveauté	293	....
Paris France	91 20	90
Paris-Orléans	140	143
Part. Fin. Gest. Im.	280	....
Pathé-Cinéma	280	280
Pathé-Marconi	131 40	122 40
Piles Wonder	134	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	347 50	340 10
P.L.M.	98	98
Porcher	180 10	187 30
Profils Tubes Est	6 15	....
Prouvost ex-Lain.R.	56 50	....
Providence S.A.	470	460 50
Publicis	1240	1202
Raff. Souf. R.	138	140
Restorts Indust.	86 20	....
Révillon	461 80	....
Ricqlès-Zan	128 90	....
Ripolin	41 60	43 20
Rochefortaise S.A.	68	65
Rochette-Cenpa	22 30	23 20
Rosario (Fin.)	111	113
Rougier et Fils	56 50	56 50
Rousselot S.A.	480	461
Sacer	38	....
Sacilor	3 20	2 97
SAFAA	80	77 80
Safic-Alcan	211	....
SAFT	234	250 60
Saunier Duval	20 15	20
Saint-Raphaël	82 90	81
Salins du Midi	299 50	....
Santa-Fé	168	....
Satam	57 50	57 50
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	180	180
Sellier-Leblanc	265 20	265 50
Senelle Maubeuge	170	170
S.E.P. (M)	162	....
Serv. Equip. Véh.	39 20	39 30
Sicli	40 10	40 95
Sicotel	273	276
Sintra-Alcatel	550	550
Siovam	124 80	134 d
Siph (Plant. Hévéas)	212	212
SMAC Acieroïd	165	185
Sofal financière	432	430
Sofio	195 20	189 40
Soficomi	452	448
S.O.F.I.P. (M)	90	....
Sofragi	810	820
Sogepal	283	263
Soudure Autog.	68	68
S.P.E.G.	166	174
Speichim	180	....
S.P.I.	350	....
Spie Batignolles	155	156
Stemi	238	239
Synthelabo	256	266 20
Taittinger	719	700
Tecsut-Aequitas	260	....
Thann et Mulh.	55	56 50
Tissmétal	28 50	28 50
Tour Eiffel	317	329
Ufiner S.M.D.	163 10	164 50
Ugimo	225	227
Unibail	531	535
Unidel	98	98
U.A.P.	555	553
Union Brasseries	76 50	75
Union Habit.	268	268
Un. Imm. France	265	270
Un. Ind. Crédit	320	320
Usinor	1 20	1 20
U.T.A.	199	201
Vincey Bourget (Ny)	8 80	....
Virax	62 80	....
Waterman S.A.	249	....
Brass. du Maroc	105	106
Brass. Ouest-Afr.	30 50	31
Étrangères		
A.E.G.	385	....
Akzo	369	365
Alcan Alum	350	367 80
Algemeine Bank	1426	1439
Am. Petrofina	600	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	132	133
Banco Central	116 20	....
Bco Pop Espanol	90	92 80
B. Régl. Internat.	32500	32000
Barlow Rand	113	....
Blyvoor	143 10	....
Bowater	37 80	39
British Petroleum	67 75	....
Br. Lambert	458	463
Caland Holdings	111	112
Canadian-Pacific	370 10	....
Cockerill-Ougre	30 25	....
Cominco	460	465
Commerzbank	730	....
Courtaulds	20 55	19 55
Dart. and Kraft	632	....
De Beers (port.)	86	....
Dow Chemical	295	295
Dresdner Bank	720	686
Entrep. Bell Canada	252	250
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	260	259

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	321	319
Gevaert	535	....
Glaxo	115 80	115 50
Goodyear	279	280
Grace and Co	411	411
Grand Metropolitan	56	....
Gulf Oil Canada	136 50	136
Hartebeest	805	....
Honeywell Inc.	1155	....
Hoogovens	182	....
I. C. Industries	445	445
Int. Min. Chem	450	....
Johannesburg	1250	1320
Kubota	13 60	14
Letonia	253	....
Mannesmann	597	....
Marks-Spencer	35	....
Midland Bank Plc	62	61 10
Mineral-Ressourc.	103	....
Nat. Nederlanden	805	805
Noranda	185 20	....
Olivetti	27	....
Pakhoed Holding	243	239
Petrofina Canada	938	....
Pfizer Inc.	388	380
Phoenix Assuranc.	73 05	74 50
Pirelli	11 10	11 10
Procter Gamble	480	....
Ricoh Cy Ltd	46	46 80
Rolinco	1072	1096
Robeco	1150	1156
Rodamco	471	....
Shell fr. (port.)	91 80	....
S.K.F. Aktiebolag	236	245
Sperry Rand	421	418
Steel Cy of Can.	235	230
Stilfontein	164 90	167
Sud. Allumettes	385	....
Tenneco	388	....
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	333	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	17 15	....
Vieille Montagne	650	....
Wagons-Lits	388	365
West Rand	85	90
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	1584	1615
C.D.M.E.	510	510
Dafsa	358	387
Dauphin D.T.A.	1341	1350
Merlin Immobilier	1800	1820
Métallurg. Minière	165	167
M.M.B	262	272 50
Novotel S.I.E.H.	1640	1251
Petit Bateau	386	380
Petrofigaz	530	550
Poron	520	520
S.C.G.P.M.	230	230
Far East Hotels	1 31	1 40
Sodexho	2900	2960
Sofibus	207	207
Hors-cote		
Air-Industrie	18 40	13 70 o
Alser	175	....
Cellulose du Pin	31 20	32
C.G.Maritime	5 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	115 50	....
Coparex	520	530
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Fdes.Fourmies	1 40	....
Imp. G.-Lang	2 02	....
La Mure	60	....
Pronuptia	120 20	139 d
Rorento N.V.	705	701
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	160	....
Total C.F.N.	51 50	60 10
Ufinex	222 10	226

SICAV 20/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	227 22	216 92
Actions-Investiss.	276 63	264 09
Actions sélectives	336 27	321 02
Aedificandi	362 03	345 61
A.G.F. 5000	248 46	237 19
Agfimo	383 42	366 03
A.G.F. Interfonds	381 48	364 18
Altafi	234 47	223 84
A.L.T.O.	197 25	188 31
Amérique Gestion	485 92	463 89
Assoc. St-Honoré	11023 39	10968 55
Associc	22217 42	22217 42
Bourse-Investiss.	294 05	280 72
Bred Associations	2065 70	2059 52
Capital Plus	1268 26	1268 26 ◆
C.I.P.	825 35	787 92
Convertimmo	292 20	278 95
Cortexa	1048 61	1001 06
Crediner	402 03	383 80
Croiss. Immobil.	364 78	348 24
Démeter	58406 88	58290 30
Drouot-France	298 40	284 87 ◆
Drouot-Investiss.	760 64	726 15 ◆
Drouot-Sécurité	200 81	191 70 ◆
Energie	250 14	238 80
Epargne Sicav	6322 15	6290 70
Epargne Associations	24507 75	24434 45
Epargne-Capital	5375 83	5322 60
Epargne-Croiss.	1355 92	1294 43
Epargne-Industr.	443 54	423 43
Epargne-Inter	691 18	659 84
Epargne-Oblig.	184 74	176 36
Epargne-Unie	877 48	837 69
Epargne-Valeur	351 79	335 84
Euroblig	1118 75	1116 52
Eurosic	8668 16	8275 09
Euro-Croissance	417 59	398 65
Foncier Investiss.	660 19	630 25
France-Garantie	290 76	285 06
France-Investiss.	430 54	411 02 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	422 16	403 02
Francic	243 46	232 42
Fructidor	230 26	219 82
Fructifrance	439 61	419 68
Fructivar	60667 64	60516 35 ◆
Gestion Associations	113 26	110 50
Gestion Mobilière	577 94	551 73
Gest. Rendement	508 85	485 78
Gest. Sél. France	385 66	368 17
Haussmann Oblig.	1282 20	1224 06
Horizon	888 42	857 20
I.M.S.I.	380 34	363 09
Indo-Suez Valeurs	606 76	579 25
Ind. française	11877 32	11644 43
Interoblig.	10828 03	10337 02
Intersélect France	276 36	263 83
Intervaleurs Indust.	420 12	401 07
Invest. net	10702 90	10681 54
Invest. Obligataire	12500 49	12475 54
Invest. St-Honoré	692 23	660 84
Laffitte-crt-terme	120956 39	120956 39

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	654 73	624 56
Laffitte-France	203 28	194 02
Laffitte-Oblig.	146 33	139 69
Laffitte-Rend.	210 33	200 79
Laffitte-Tokyo	946 07	903 17
Lion-Associations	11394 58	11394 58
Livret portefeuille	513 48	490 18
Mondiale Investissem.	352 69	336 70
Monecic	56090 90	56030 90
Multi-Obligations	445 90	425 68
Mutuelle Unie Sél.	105 09	100 32 ◆
Natio.-Assoc.	23127 15	23080 99
Natio.-Epargne	12594 42	12469 72
Natio.-Inter.	963 88	920 17
Natio.-Obligations	439 34	419 42
Natio.-Placements	57035 77	57035 77
Natio.-Valeurs	512 03	488 81
Oblisem	157 87	150 71
Pacifique St-Honoré	425 04	405 77
Paribas Epargne	12186 80	12138 25
Paribas Gestion	547 83	522 98
Patrimoine-Retraite	1160 58	1137 82
Phenix Placements	246 17	244 95
Pierre Investiss.	444 07	423 93 ◆
Placement crt-terme	53410 49	53410 49
Province Investiss.	286 58	273 59 ◆
Rendem. St-Honoré	12104 74	12044 52
Sécur. Mobilière	378 83	361 65
Sél. court terme	12188 84	12098 10
Sélec. Mobil. Div.	329 56	314 62
Sélection-Rendem.	181 46	173 23
Sélect. Val. Franç.	200 81	191 70
Sicav-Associations	1073 35	1071 21
S.F.I. fr. et étr.	467 51	446 31
Sicavimmo	491 50	469 21
Sicav 5000	218 12	208 23
Silvafrance	333 14	318 03
Silvarn	323 90	309 21
Silvarente	202 92	193 72
Silvinter	347 66	331 89
S.I.–Est	1005 48	959 87
S.I.G.	788 86	752 23 ◆
S.N.I.	1069 37	1020 88
Sofinvest	449 95	429 55
Sogepargne	327 98	313 12
Sogevar	879 33	839 46
Sogiinter	1141 79	1090 01
Soleil Investiss.	463 92	442 88
Technocic	1017 78	971 61
U.A.P. Investiss.	348 91	333 09
Uni-Associations	104 34	104 34
Unifrance	268 54	256 36
Unifoncier	706 03	674 01
Unigestion	651 03	621 51
Uni-Japon	1184 53	1130 82
Un-Regions	132 51	132 51
Unirente	1841 09	1780 55
Univar	1422 07	1357 58
Valorem	385 05	367 59
Valorg	1116 33	1115 21
Valrea	121905 75	121783 97
Worms Investiss.	663 41	633 33

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1916	1913	1913	– 0 26
3240	C.N.E. 3 %	3360	3364	3364	+ 0 11
225	Accor	203 50	206	207	+ 1 71
880	Agence Havas	780	770	770	+ 1 31
550	Air Liquide	510	508	511	+ 0 19
445	Als. Superm.	426	....	....	....
81	A.L.S.P.I.	78	76	76	– 2 56
159	Alsthom-Atl.	184 50	184 50	184 50	....
615	Amrep	610	612	612	+ 0 32
340	Applic. gaz	330	321	321	– 2 72
425	Arjom. Prioux	385	386	386	+ 0 25
1470	Aux. Entrepr.	1349	1350	1350	+ 0 07
500	Av. Dass.-Br.	530	535	525	– 0 94
280	Bail-Equipem.	260 10	260	260	– 0 03
515	Bail-Investiss.	545	560	560	+ 2 75
465	Cie Bancaire	430 50	435 50	438 90	+ 1 95
119	Bazar H.-V.	116 50	115	115	– 1 28
280	Béghin-Say	260	265 10	275	+ 5 76
410	Bic	405	405	406	+ 0 24
305	B.I.S.	271 50	271	276	+ 1 65
1590	Biscuit (Géné.)	1490	1520	1520	+ 2 01
1860	Bongrain S.A.	1702	1740	1740	+ 2 23
810	Bouygues	662	662	662	+ 1 53
2750	B.S.N.-G.D.	2480	2490	2493	+ 0 52
1530	Carrefour	1498	1521	1520	+ 1 46
900	Casino	881	889	889	+ 0 90
590	Cedis	589	589	588	– 0 16
385	Cetelem	371	380	381	+ 2 69
595	C.F.A.O.	554	551	552	– 0 36
88	C.F.D.E.	91	90	90	– 1 09
5 70	Ch. France Dunk.	7 45	7 25	7 25	– 2 68
285	Charg. Réunis	265 60	270 10	271	+ 1 95
25	Chiers-Châtill.	26 40	26 10	26 10	– 1 13
250	Ciments franç.	233	234	234	+ 0 42
1470	C.I.T. Alcatel	1370	1415	1413	+ 3 13
810	Club Méditerr.	783	783	784	+ 0 12
113	Codetel	114 60	113 50	113 70	– 0 69
225	Cofimeg	210 50	210	210	– 0 23
220	Coles	240	241	241	+ 0 41
149	Compt. Entrepr.	158	167	166	+ 5 06
350	Compt. Mod.	295	303	303	+ 2 71
500	Créd. Foncier	585	585	588	+ 0 53
240	Crédit F. Imm.	224 80	222	224	– 0 35
475	Crédit Nat.	451	450 20	450 10	– 0 19
49	Creusot-Loire	47 20	48 90	49 40	+ 4 66
132	Crouzet	127 50	139	139	+ 9 01
1490	Damart-Servip	1430	1430	1430	....
880	Darty	803	812	812	+ 1 12
695	Docks France	588	598	598	+ 2 04
91	D.M.C.	90 80	91 10	91 10	+ 0 33
880	Dumez	775	782	781	+ 0 77
590	Eaux (Gén.)	500	506	506	+ 1 20
194	Elf-Aquitaine	221	229	229	+ 3 61
184	– (certific.)	213	219	219	+ 2 81
2320	Essilor	2360	2379	2375	+ 0 63
890	Esso S.A.F.	590	601	601	+ 1 86
850	Eurafrance	760	781	781	+ 2 76
760	Euromarché	720	711	711	– 1 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
840	Europe n° 1	625	662	662	+ 5 92
910	Facom	848	848	847	+ 0 11
800	Fichet-Bauche	740	739	739	– 0 13
186	Finextel	178 60	179 60	179 60	+ 0 61
270	Fives-Lille	249	250 50	254	+ 2
40	Fonderie (Gén.)	36 20	35 10	35 50	– 1 93
85	Fraissinet	85	85	85	....
425	Francarep	383 50	384	384	+ 0 13
185	Gal. Lafayette	170 20	170 50	170 50	+ 0 17
820	Gén. Géophys.	868	860	862	– 0 69
300	GTM-Entrepose	285	290	290	+ 1 75
320	Guyenne-Gasc.	300 10	313	313	+ 4 29
1470	Hachette	1380	1365	1365	– 1 08
360	Hénin (La)	324	327	328	+ 1 23
78	Imétal	76 50	78	78 20	+ 2 22
270	Imm. Plaine-M.	246	262	262	+ 6 50
406	Ind. et Particip.	410	400	400 20	– 2 39
880	Inst. Mérieux	801	790	790	– 1 37
395	Interbail	412	412	412	....
1390	Intertechnique	1291	1310	1310	+ 1 47
148	J. Lefebvre	133	131	131	– 1 50
188	Jeumont Ind.	192 20	193 50	193 50	+ 0 67
530	Lab. Bellon	639	621	622	– 2 50
325	Lafarge-Coppée	319 80	328 50	328	+ 2 56
2100	Legrand	1965	1968	1980	+ 0 76
1310	Lesieur	1241	1275	1275	+ 2 73
325	Locafrance	289	300	300	+ 3 80
705	Locindus	644	675	675	+ 4 81
860	Lyonn. Eaux	720	730	730	+ 1 38
340	Mais. Phénix	290	290	289 80	– 0 06
1050	Majorette (Ly)	1000	1010	1010	+ 1
129	Manurhin	144	146	147	+ 2 08
73	Mar. Wendel	85 10	84 95	84 95	– 0 17
1880	Martell	1590	1625	1645	+ 3 46
900	Merlin-Gerin	850	840	841	– 1 06
1750	Matra	1451	1502	1505	+ 3 72
980	Michelin	910	908	917	+ 0 76
1460	Midi (Cie)	1375	1375	1380	+ 0 36
250	Midland Bk S.A.	232 50	232 50	232 50	....
131	Mines Kali (Sté)	137	136	136	– 0 72
49	M.M. Penarroya	58	58	59 50	+ 2 58
1480	Moët-Hennessy	1325	1350	1350	+ 1 88
520	Mot. Leroy-S.	474	481	479	+ 1 05
106	Moulinex	92 80	90 95	91 50	– 1 40
715	Mumm	562	561	560	– 0 35
245	Navig. Mixtes	226	238	238	+ 5 30
10 50	Nobel-Bozel	11 50	11 95	12	+ 4 34
51	Nord-Est	48 30	49	49	+ 1 44
300	Nordon (Ny)	285	....	....	....
87	Nouvelles Gal.	91	89	89	– 2 19
680	Occident. (Gén.)	599	605	605	+ 1
270	Olida-Caby	277	284	284	+ 2 52
980	Omn. F. Paris	925	900	900	– 2 70
174	Opfi-Paribas	153	152 50	152 50	– 0 32
2270	Oréal (L')	2120	2189	2189	+ 3 25
80	Papet. Gascogne	70	72 50	72 50	+ 3 57
590	Paris-Réescomp	630	648	663	+ 5 23
280	Pechelbronn	220 50	230	229	+ 3 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
540	Penhoet	491 10	490 10	491	– 0 02
780	Pernod-Ricard	674	676	679	+ 0 74
199	Pétroles (Fse)	202 10	205	207 50	+ 2 67
46	– (certific.)	46 80	47 50	47 50	+ 1 49
82	Pétroles B.P.	87	88 20	89 50	+ 2 87
250	Peugeot S.A.	232	235	235	+ 1 29
71	Poclain	60 10	60	59 90	– 0 33
380	Poliet	323	323	323	....
142	Pompey	131	130	130	– 0 76
390	P.M. Labinal	339 90	329	330	– 2 91
1950	Presses Cité	1665	1700	1700	+ 2 10
900	Prétabail Sic.	880	904	904	+ 2 72
245	Primagaz	219	221	221	+ 0 91
164	Printemps	136 50	139 20	138 50	+ 1 46
1380	Promodès	1305	1305	1305	....
395	Radiotechn.	350	380	379	+ 8 28
93	Raffin. (Fse)	102 10	101	101 60	– 0 58
1220	Redoute (La)	1060	1070	1070	+ 0 94
850	Roussel-Uclaf	729	749	741	+ 1 64
1350	Rue Impériale	1320	1340	1340	+ 1 51
148	Sade	145	....	....	....
1410	Sagem	1376	1370	1376	....
445	St-Louis B.	405	432	428	+ 5 67
545	Sanofi	466	474	472	+ 1 28
338	S.A.T.	290	292 80	292 80	+ 0 96
35	Saulnes	29 80	28 50	28 50	– 4 36
....	Saupiquet Cie	588	608	608	+ 3 40
103	Schneider	127	127	127	....
61	S.C.O.A.	51 20	51 20	51 20	....
169	S.C.R.E.G.	162	166	164 50	+ 1 54
510	Seb	458	455	460	+ 0 43
285	Sefimeg	250 20	250	250	– 0 07
950	S.F.I.M.	872	880	880	+ 0 91
97	S.G.E.-S.B.	83 50	79	79	– 5 38
900	Sign. Ent. El.	850	860	850	....
465	Silic	470	449	450	– 4 25
300	Simco	280	285 10	285 10	+ 1 82
140	Simnor	142	142	142	....
1360	Skis Rossignol	1270	1285	1285	+ 1 18
525	Sliminco	485 50	500	500	+ 2 98
520	Sogerap	510	510	510	....
630	Sommer-Allib.	611	630	630	+ 3 10
545	Source Perrier	467 50	477 60	476	+ 1 81
445	Talcs Luzenac	422	443	443	+ 4 97
1650	Tél. Elect.	1545	1588	1580	+ 2 26
285	Thomson-C.S.F.	306 10	311	311	+ 1 60
2220	T.R.T.	1952	1970	1960	+ 0 40
340	U.F.B.	319	329	329	+ 3 13
565	U.I.S.	565	567	567	+ 0 35
280	U.C.B.	232	236	236	+ 1 72
340	Valéo	280	280	280 10	+ 0 03
76	Vallourec	72	71	71	– 1 38
1890	V. Clicquot-P.	1765	1785	1785	+ 1 13
1180	Viniprix	1001	1028	1028	+ 2 69
910	Elf-Gabon	921	931	931	+ 1 08
270	Amax Inc.	255 20	258 70	259	+ 1 48
370	Amer. Express	302 10	306	306	+ 1 29
220	Amer. Teleph.	178	179 80	179 80	+ 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
186	Anglo Amer. C.	190 20	194 70	195	+ 2 52
1180	Amgold	1205	1235	1235	+ 2 48
920	B. Ottomane	925	930	930	+ 0 54
735	BASF (Akt)	667	654	654	– 1 94
780	Bayer	679	670	670	– 1 32
555	Buffelsfont.	614	634	630	+ 2 60
41	Charter	36 60	37 20	37 20	+ 1 63
585	Chase Manh.	531	530	530	– 0 18
340	Cie Pétr. Imp.	294	294 50	294 50	+ 0 17
83	De Beers	88 30	89	89	+ 0 79
1630	Deutsche Bank	1654	1520	1620	– 2 18
145	Dome Mines	150 50	155	155	+ 2 99
365	Driefontein Ctd	372	385	385	+ 3 49
590	Du Pont-Nem.	463 10	463 50	464	+ 0 19
850	Eastman Kodak	698	700	695	– 0 42
149	East Rand	169 50	172 80	173	+ 2 06
540	Ericsson	470	475	475	+ 1 06
435	Exxon Corp.	392	394 90	394 90	+ 0 73
505	Ford Motors	395	396	396 50	+ 0 12
380	Free State	414	428	429	+ 3 62
260	Gencor	245 10	244 50	244 50	– 0 24
350	Gén. Belgique	321	319	319	– 0 62
660	Gén. Electr.	560	561	555	– 0 89
880	Gen. Motors	725	726	727	+ 0 27
83	Goldfields	85 25	89	89	+ 4 39
205	Harmony	225 50	237	237	+ 5 09
41	Hitachi	37 30	37 45	37 45	+ 0 40
810	Hoechst Akt.	720	717	717	– 0 41
101	Imp. Chemical	90	91 25	91 25	+ 1 38
167	Inco. Limited	140 50	142 70	142 70	+ 1 56
1350	IBM	1156	1170	1174	+ 1 64

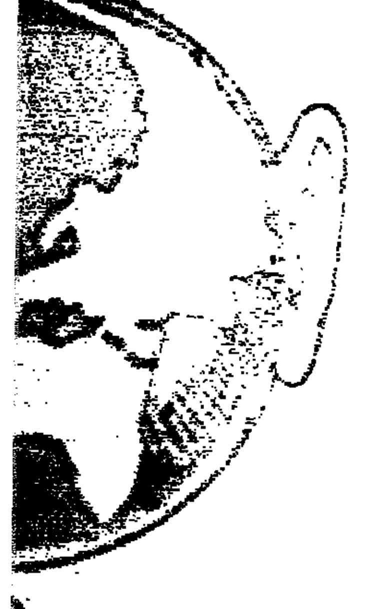
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
104	Ito-Yokado	88 50	92	92	+ 3 95
530	ITT	421	421	420	– 0 23
94	Matsushita	81 65	81 60	81 60	– 0 06
1040	Merck	949	979	965	+ 1 68
910	Minnesota M.	795	795	790	– 0 62
350	Mobil Corp.	314	315 60	315 60	+ 0 47
26550	Nestlé	23760	23500	23500	– 1 09
810	Norsk Hydro	805	800	802	– 0 37
1340	Petrofina	1266	1280	1280	+ 1 91
860	Philip Morris	716	715	719	+ 0 41
174	Philips	154 50	154 80	154	– 0 32
405	Pres. Brand	444 80	461	465	+ 4 54
465	Président Steyn	561	574	574	+ 2 31
1150	Quilmès	1085	1090	1100	+ 1 38
1450	Randfontein	1549	1602	1602	+ 3 42
545	Royal Dutch	527	529	529	+ 0 37
103	Rio Tinto Zinc	100 50	99 10	98 90	– 1 59
380	St Helena Co	379 90	390	391	+ 2 92
535	Schlumberger	467	470	467	....
98	Shell transp.	94 50	95 50	95 50	+ 1 05
1620	Siemens A.G.	1587	1569	1569	– 1 13
177	Sony	160	161 30	161 30	+ 0 81
280	T.D.K.	283	291	291	+ 2 82
1010	Unilever	862	869	861	– 0 11
820	Unit. Techn.	645	646	646	+ 0 15
1160	Vaal Reefs	1291	1337	1330	+ 3 02
550	West Deep	591	606	612	+ 3 55
475	West Hold.	496 50	515	517	+ 4 12
585	Xerox Corp.	443	448	448	+ 1 12
2 65	Zambia Corp.	2 31	2 36	2 38	+ 3 03

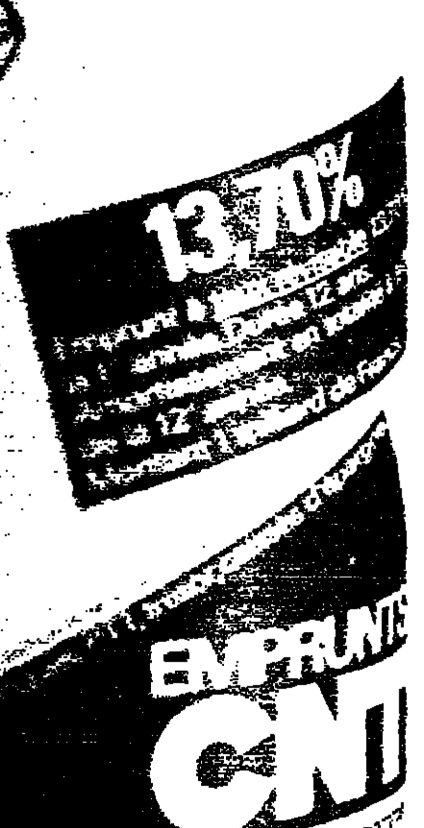
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 291	8 366	8 130	8 530
Allemagne (100 DM)	308 430	308 460	295	315
Belgique (100 F)	15 060	15 066	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	273 400	273 550	260	280
Danemark (100 krd)	84 550	84 570	80	88
Norvège (100 k)	108 050	108 560	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 983	12 093	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	8 185	8 185	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 985	4 990	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	376 350	376 410	366	387
Suède (100 krs)	103 910	104 340	100	107
Autriche (100 sch)	43 750	43 750	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 398	5 407	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 190	6 200	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 638	6 677	6 490	6 830
Japon (100 yens)	3 557	3 566	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	102500	104250
Or fin (en lingot)	102300	103800
Pièce française (20 fr)	648	649
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	635	640
Pièce latine (20 fr)	619	617
Souverain	770	766
Pièce de 20 dollars	4425	4505
Pièce de 10 dollars	2020	2050
Pièce de 5 dollars	1170	.....
Pièce de 50 pesos	4096	4085
Pièce de 10 florins	632	638





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

LA COURSE A LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS

Au « caucus » de l'Iowa, M. Mondale l'emporte brillamment sur ses concurrents démocrates

De notre correspondant

Washington. – M. Walter Mondale a remporté haut la main, lundi 20 février, dans l'Iowa, les premières élections de délégués pour la Convention démocrate de juin prochain à San-Francisco, où sera désigné l'adversaire auquel fera face M. Reagan à l'élection présidentielle.

Le grand perdant de cette journée a été l'ancien astronaute John Glenn, sénateur de l'Ohio, qui, loin d'arriver deuxième comme il l'espérait, n'arrive qu'en cinquième position avec environ 5 % des voix. La deuxième place est revenue à M. Gary Hart, sénateur du Colorado, qui avec environ 15 % des voix a réalisé un très bon score.

Ce mardi matin, les résultats, sur 69 % de suffrages exprimés, donnaient à M. Mondale 44 % des voix, soit presque autant que ce qu'ont obtenu ensemble ses sept concurrents. Ces résultats, qui lui assurent plus de quarante des cinquante-huit délégués de l'Iowa à la Convention de San-Francisco, confirment l'énorme avance dont le créditent les sondages à l'échelle nationale parmi les électeurs démocrates. Soutenu par l'appareil du parti et par les syndicats, bénéficiant maintenant d'un brillant départ, l'ancien vice-président de M. Carter paraît désormais d'autant mieux placé pour obtenir l'investiture que le calendrier des primaires a été très resserré par les dirigeants démocrates afin de le favoriser.

D'ici au 13 mars, un quart des délégués à la convention auront, en effet, été élus, ce qui ne laisse guère de temps aux rivaux de M. Mondale pour redresser la situation. M. Glenn a certes souffert dans l'Iowa d'une forme de scrutin, le « caucus », dans laquelle les électeurs doivent se réunir par petites assemblées de quartier pour se prononcer à main levée. Ce type de consultation demande pour mobiliser ses partisans une très bonne organisation que n'a pas l'ancien astronaute, car sa campagne se ressent de son manque de charisme et d'une modération peu susceptible de galvaniser des militants. Théoriquement, il pourrait donc faire mieux le 28 février dans la primaire du New-Hampshire, où il devrait être moins désavantagé par une procédure électorale classique. Il lui sera pourtant très difficile de redresser en une semaine un échec aussi retentissant et dont le renouvellement serait fatal à sa candidature.

M. Hart, quant à lui, se trouve devant un problème inverse, car huit jours ne sont pas non plus suffisants pour capitaliser un succès dont l'ampleur était inattendue. Paraissant encore plus jeune que ses quarante-sept ans, il a su séduire en se présentant comme un candidat aux « idées nouvelles » – mais encore peu précises – incarnant face à M. Mondale une nouvelle génération démocrate, moins liée aux habituels groupes de pression du parti.

Il avait ainsi fait mouche le 11 février en demandant dans un débat public à l'ancien vice-président de citer un seul problème sur lequel il ait été en désaccord dans les trois ou quatre dernières années avec l'AFL-CIO. Homme neuf et très sûr de lui, M. Hart pourrait être un sérieux adversaire pour M. Reagan, mais il lui faut pour cela réunir vite les fonds qu'il n'a pas, et dont il aurait besoin pour que sa campagne prenne un élan menaçant pour M. Mondale. Or, mardi prochain, il devra compter avec M. Jackson, le candidat noir qui avait délaissé l'Iowa (où il n'a obtenu que 3 % des voix), afin de faire porter tout son effort sur le New-Hampshire, où il apparaît capable de remporter cette seconde place que M. Hart devra conserver et renforcer pour acquérir une crédibilité réelle.

Arrivé lundi en troisième position, avec environ 13 % des voix, M. McGovern a démontré qu'il avait su faire oublier, par une campagne de haut niveau, son écrasante défaite de 1972 devant M. Nixon. Il n'a pour autant pas marqué l'avantage décisif qui lui aurait permis de s'imposer dans la course à l'investiture. Quatrième avec quelque 9 % des voix, M. Cranston, le candidat des pacifistes, a, lui, perdu son pari : arriver troisième dans un Etat sur lequel il avait beaucoup misé. On voit mal comment il pourrait se maintenir longtemps encore. L'ancien gouverneur de Floride, M. Askew (3 %), et le sénateur de Caroline du Sud, M. Hollings (moins de 1 %), n'ont enfin pas réussi à se détacher du peloton de queue.

Ce « caucus » marque le « *début de la fin pour le gouvernement de M. Reagan* », a déclaré lundi soir M. Mondale, visiblement très satisfait d'un résultat appréciable, mais rendu plus spectaculaire encore par l'effondrement de M. Glenn. Venu l'après-midi dans l'Iowa pour tenter de ravir la vedette aux démocrates, le président sortant avait, à l'avance, concentré le tir contre le gagnant du jour en lançant, dans une claire allusion au soutien apporté par les syndicats à M. Mondale : « *Laissons-les promettre la lune, ils n'offriront que des bulles de savon. Laissons-les dresser les groupes d'intérêts les uns contre les autres (...) Si le pessimisme était une discipline olympique, ils auraient certainement remporté la médaille d'or.* » Souriant et plaisantant comme à son ordinaire, le président devait pourtant faire contre mauvaise fortune bon cœur. Dans cet Etat où il a été, il y a cinquante ans, commentateur sportif à la radio, et où les républicains, démocrates et indépendants se partagent en tiers égaux, un sondage publié dimanche le donnait perdant dans l'élection présidentielle devant M. Mondale, par 39 % contre 53 %.

BERNARD GUETTA.

L'AVIATION ISRAÉLIENNE A BOMBARDÉ DES BASES PALESTINIENNES AU LIBAN

Tel-Aviv (*AFP*). – L'aviation israélienne a attaqué, mardi matin 21 février, des « *bases palestiniennes* » au Liban, situées à El-Mansouriia (au sud de Bhamdoun) et à El-Steideh, près de la route Beyrouth-Damas, a annoncé un porte-parole militaire. Quatre bâtiments servant de bases et de quartier général à des « *terroristes* » palestiniens ont été détruits lors de ces raids, a précisé le porte-parole, selon lequel tous les appareils israéliens sont rentrés intacts à leurs bases.

● *Fermeture temporaire de l'université de Naplouse.* – La direction de l'université palestinienne Al-Najar de Naplouse, en Cisjordanie, a fermé l'établissement, le lundi 20 février, pour une durée de trois jours, à la suite d'affrontements entre étudiants communistes et islamistes qui ont fait quatre blessés. Les étudiants islamistes avaient attaqué, dimanche, avec des pierres et des bâtons, une assemblée d'étudiants communistes qui célébraient le second anniversaire de la création du parti communiste palestinien. – (*AFP.*)

● *L'équipe de France de rugby modifiée pour recevoir l'Angleterre.* – L'équipe de France, après sa victoire à Cardiff lors du deuxième match dans le Tournoi des cinq nations, sera modifiée pour recevoir l'Angleterre, le 3 mars au Parc des princes. Dospital remplacera Cremaschi au poste de pilier gauche tandis que les trois quarts ailes Estève et Lagisquet changeront de côté. L'équipe devrait donc avoir la composition suivante : Blanco ; Estève, Sella, Cordorniou, Lagisquet ; Lescarboura, Gallion ; Erbani, Joinel, Rives (cap.) ; Condom, Lorieux ; Dubroca, Dintrans, Dospital.

M. GATTAZ PRONE UNE NOUVELLE FOIS UNE REDUCTION DES CONTRAINTES SOCIALES

M. Yvon Gattaz, invité de « Face au public » le 20 février sur France-Inter, est revenu sur la nécessité d'amoindrir certaines contraintes sociales. Rappelant qu'il fallait jusqu'à huit mois pour licencier dans les entreprises de plus de 300 salariés, le patron du CNPF a estimé que ces délais coûtent cher aux entreprises et peuvent entraîner leur disparition.

« *Aujourd'hui*, a ajouté M. Gattaz, *nous avons des conventions collectives qui ne correspondent plus à la situation actuelle. En période de crise, il faut renégocier ce qui a été acquis en période d'expansion.* » M. Gattaz a aussi réaffirmé l'opposition du CNPF aux mesures gouvernementales de restructuration industrielle et prôné l'aide au retour des immigrés.

● *Prochaine augmentation des tarifs de téléphone.* – La taxe de base téléphonique va passer prochainement de 0,60 F à 0,65 F, tandis qu'un nouveau système de tarification pour les heures creuses va être mis en place avant la fin de l'année, a indiqué le ministère des PTT. Ce tarif, majoré de 8,3 % pour la taxe de base, pourrait entrer en vigueur en avril. La dernière augmentation (*de 0,55 F à 0,60 F*) remonte au 1er avril 1983.

L'ESPAGNE INSATISFAITE DES PROPOSITIONS DE LA CEE

Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzales, s'est déclaré, le 21 février, à Madrid, insatisfait du document agricole de la CEE (voir page 28). « *La négociation avec la Communauté sera dure et longue*, a-t-il dit à la presse, *et nous l'entreprendrons avec fermeté pour éviter toute discrimination entre les secteurs de l'économie.* » – (*AFP*)

HAUSSE DU DOLLAR

Calmes ces derniers jours, les marchés des changes internationaux sont redevenus très nerveux mardi matin 21 février, en relation avec les tensions observées au Moyen-Orient.

La progression du dollar s'est accélérée. A Paris, la devise américaine a franchi la barre des 8,35 F (8,3560 F contre 8,2915 F lundi soir) et, à Francfort, celle des 2,70 DM (2,71 DM contre 2,6935 DM).

● *Tarbes : des élus en colère.* – A Tarbes (Hautes-Pyrénées) les cinq conseillers municipaux du R.P.R. ont déposé une plainte contre X pour faux et usage de faux en écritures publiques. A la suite du récent décès de M. Jean Herret, PS, adjoint du maire communiste, un membre de la liste d'union de la gauche, non élu le 13 mars dernier, est entré au conseil municipal. Selon les conseillers municipaux R.P.R., la signature apposée sur la liste des candidats face à son nom ne serait pas la sienne.



Sur le vif

ADOPTION

– *Allô Marie-Charlotte ? Salut, c'est Jeanine..., Alors, ça y est ? Vous l'avez ? Vous êtes allés le chercher ? Comment il est ?*

– *Vraiment mignon, adorable.*

– *Il est pas malade ? Tu l'as fait voir ?*

– *Ouais, il est en parfaite santé.*

– *Il est de quelle couleur ?*

– *Je sais pas comment te dire... Il est jaune très pâle, tu vois, mais il va foncer. Il est très métissé, tu sais.*

– *Il a quel âge ?*

– *Quatre mois.*

– *Et ils t'ont donné un mode d'emploi ? Enfin, je veux dire pous ses repas, tout ça... ?*

– *Ouais, ouais, c'est très simple. Et puis j'ai l'habitude quand même. C'est pas le premier que...*

– *D'accord, mais on oublie. Et les enfants, ils sont consents ?*

– *Très ! Tu penses !*

– *Quand elle le verra Véro en fera une maladie. elle voulait tellement... Moi, ce qui m'a fait reculer... C'est quand même beaucoup de boulot, quoi... Evidemment pour toi c'est différent, tu es aidée..*

– *Oh ! mais je m'en occupe beaucoup moi-même. C'est moi qui lui donne...*

– *Oui, mais tu n'habites pas un quatrième sans ascenseur. Pour le sortir..., tout ça... Et Roger ? Il s'y attache ?*

– *Oh oui ! Oh, ça ! Dès qu'il rentre... Et les week-ends, il lâche ses dossiers pour jouer avec. Même je lui dis : arrête, tu vas l'exciter ! Tu sais qu'il va avoir la présidence de... Ouais, ouais, Lachaze le lui a pratiquement promis au dîner l'autre soir chez les Chauvignot.*

– *Quand même, on ne peut pas dire, il a de la chance d'avoir une famille comme la tienne.*

– *Qui ça ? Roger ?*

– *Mais non, idiote, ton petit Gabonais. Au fait, comment il s'appelle, ce bébé ?*

– *Il s'appelait Woumbo, mais on l'appelle Patrick.*

CLAUDE SARRAUTE.

Le prix Nobel de littérature Mikhaïl Cholokhov est mort

L'écrivain russe Mikhaïl Cholokhov, prix Nobel de littérature en 1965, est mort. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Il était l'auteur de la grande fresque du *Don paisible*, dont la paternité lui a été vivement contestée.

Mikhaïl Cholokhov est né le 24 mars 1905 à Vechenskaïa, un hameau du district du Don, près de Rostov, dans une famille de paysans. Sa mère était Ukrainienne, veuve d'un cosaque. Après quelques années d'études primaires, il participe à la guerre civile en 1918, contre les « détachements blancs ». A Moscou, en 1922, où il est manœuvre ou manutentionnaire, il publie ses premiers essais littéraires dans les journaux et revues. Puis, il rentre à Vechenskaïa où il se fixe définitivement.

C'est dans son village natal qu'il écrira la grande fresque épique, *le Don paisible*, de 1928 à 1940, considérée comme la version cosaque de *Guerre et Paix*. Celle-ci lui apportera la renommée et sera couronnée en 1941 par le prix Staline. Pour ces quatre volumes, Soviétiques et Russes de l'émigration loueront le talent littéraire et les qualités d'observation de l'auteur. Autre grande œuvre, *Terres défrichées*, commencées en 1932 et achevées en 1959, seront distinguées par le prix Lénine. Le troisième projet de longue haleine, *Ils ont combattu pour la patrie*, entrepris dès 1948, restera inachevé. Dans les années 50, la popularité de Cholokhov est immense en URSS, et ses romans atteignent un tirage de plusieurs dizaines de millions d'exemplaires. Son œuvre, qui a inspiré des films et des opéras, a été traduite dans de nombreux pays. En 1965, il reçoit le prix Nobel de littérature.

Membre du PCUS depuis 1932, élu au comité central en 1961, Cholokhov a aussi mené une intense activité de publiciste et de propagandiste, notamment en faveur du *Mouvement de la paix*.

Il a effectué plusieurs voyages en Occident et, en particulier, a accompagné M. Khrouchtchev aux Etats-Unis en 1959. Ce que certains considéraient comme de la « servilité politique », Cholokhov l'a exprimé lors des congrès de son parti ou de l'Union des écrivains, n'hésitant pas à injurier ses adversaires littéraires.

En 1975, comme Soljenitsyne l'année précédente, l'historien dissident Roy Medvedev accusera Cholokhov de n'être pas l'unique auteur du *Don paisible*. Le véritable maître d'œuvre serait, selon eux, Fedor Krukov, né en 1870 dans une authentique famille de cosaques, mort du typhus en 1920, et qui aurait combattu aux côtés des blancs dans l'armée des cosaques du Don. Auteur d'une centaine de nouvelles et d'essais, considéré comme l'un des meilleurs écrivains avant d'être banni de la littérature russe, on sait qu'il travaillait à une œuvre dépeignant la lutte des cosaques. Le manuscrit ne fut jamais retrouvé.

Selon les détracteurs de Cholokhov, Krukov aurait écrit la plus grande partie des deux premiers tomes, la moitié du troisième, les autres parties et le dernier tome revenant au signataire de l'œuvre. La mort de Cholokov pourrait bien relancer la controverse sur la paternité du *Don paisible* (1).

(1) Les œuvres de Cholokhov traduites en français ne sont plus disponibles actuellement. *Le Don paisible* avait été publié par les éditions Julliard, dans une traduction d'Antoine Vitez, en huit volumes, de 1959 à 1964. Le même éditeur a entrepris en 1960 la publication de *Ils ont combattu pour la patrie*.

LE GROUPE ALLEMAND BAYER EST IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE DE FRAUDE FISCALE

Le parquet de Bonn a ordonné, le 20 février, l'ouverture d'une enquête afin de déterminer si les dirigeants du groupe chimique de Leverkusen, Bayer, un des tout premiers au monde dans son domaine d'activité, se sont rendus coupables de fraude fiscale.

Dans son édition parue le même jour, l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* avait révélé que, tout comme le holding industriel Flick et d'autres entreprises allemandes, Bayer aurait versé des dons illicites aux partis chrétien-démocrate (CDU-CSU) et libéral (FDP) par l'intermédiaire d'une association nationale d'intérêt général de Cologne.

Impliqué dans cette affaire, M. Otto Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, a comparu, le 20 février, aussi devant la commission d'enquête parlementaire. Il a reconnu avoir touché 100 000 DM en 1977 au profit du parti libéral alors qu'il était encore trésorier du FDP de Rhénanie-Westphalie. Contrairement à la législation sur les dons aux partis politiques, M. Lambsdorff a précisé que cette opération n'avait pas été signalée au *Journal officiel* de la RFA.

● *Lancement d'un vaisseau automatique soviétique.* – L'URSS a lancé, mardi 21 février à 7 h 46 (heure française) un vaisseau automatique de transport, Progress-19, afin d' « *assurer le fonctionnement ultérieur de la station orbitale Saliout-7* », a annoncé l'agence Tass.

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1984 a été tiré à 474 534 exemplaires

